DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13578 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1988

L'agitation nationaliste dans les pays socialistes

Fronde serbe

Sur la profonde crise économique que traverse la Yougoslavie se greffent de nouveaux conflits interethniques qui accroissent les tensions déjà existantes entre les six Républiques du pays et menacent la fragile stabilité politique de la fédération. C'est avant tout la renaissance du nationalisme serbe qui est à l'origine de ces antagonismes. Depuis le début du mois de juillet, il ne se passe pas une semaine sans que des rassemblements réunissant des dizaines de milliers de personnes soient organisés en divers endroits de la République de Serbie et dans d'autres régions par des « comités de solidarité avec les Serbes et les Monténégrins du Kosovo ».

Le Kosovo, province autonome de la fédération, est peuplée à 90 % d'Albanais, mais fut le foyer national serbe. La minorité serbe et monténégrine qui y reste estime être victime de persécutions continuelles – contre les femmes et les enfants – de la part des nationalistes et séparatistes albanais, qui les ont obligés à quitter la région par dizaines de milliers au cours des vingt dernières années.

A l'heure actuelle, la moindre agression, prouvée ou non, contre un Serbe est prétexte à une manifestation. La situation tendant à s'aggraver, la présidence collégiale de la Yougoslavie a décidé mercredi de dépêcher de nouveaux renforts de police dans la province pour « assurer la paix et la protection des Serbes et des Monténégrins ».

Mais ces impressionnants meetings de solidarité visent aussi à consolider la position du chef du parti serbe, M. Slobodan Milosevic. Cet homme jeune, énergique et ambitieux, en qui beaucoup voient le réel instigateur de ces manifestations « spontanées », ne cache pas que la solution du problème du Kosovo passe à ses yeux par la révision radicale de la Constitution yougoslave de 1974 qui donnait une très large autonomie à cette province ainsi qu'à la Vojvodine, elle aussi partie autonome de la Serbie. M. Milosevic veut que l'on restitue aux Serbes l'ensemble de leurs pouvoirs sur ces territoires pour mettre définitivement fin aux courants nationalistes albanais qui revendiquent depuis 1981 le statut de république à part entière pour le Kosovo. En Vojvodine, on s'oppose farouchement aussi aux nouvelles prétentions serbes.

En Croatie et en Slovénie, deux régions qui réclament davantage de décentralisation, d'autonomie et moins de directives centrales de Belgrade pour sortir du marasme économique, M. Milosevic n'a pas bonne presse. On y dénonce sa politique populiste et démagogique, on lui reproche d'attiser un nationalisme serbe aussi dangereux que tout autre et de vouloir redonner à la Serbie le rôle de « gendarme du royaume de Yougoslavie » qu'elle jouait avant la guerre.

M. Josip Vrhovec, représentant de la Croatie à la présidence collégiale, vient de déclarer que ces meetings étaient intolérables dans une société civilisée. Selon M. Joze Smole, le dirigeant très libéral de l'Alliance socialiste de Slovénie, les marches pro-serbes constituent une attaque contre le système politique et menacent l'unité du pays. Les manifestations de ces derniers mois ont été également condamnées par les plus hauts responsables de la présidence et de la Ligue des communistes à Belgrade, mais les autorités centrales disposent de pouvoirs trop limités en Yougoslavie pour enrayer la fronde actuelle.

Moscou envoie des renforts en Arménie

Des renforts de l'armée ont été envoyés dans la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 septembre, à Erevan, capitale de la République soviétique d'Arménie, où des soldats ont pris place autour des bâtiments officiels.

Des dizaines de milliers de personnes se sont à nouveau rassemblées jeudi matin dans la ville. Depuis mercredi 21 septembre, le Haut-Karabakh et le district limitrophe d'Agdam vivent sous « état spécial ». Un couvre-feu y a été imposé.

Des mesures de sécurité draconiennes ont été prises par les autorités soviétiques pour tenter de rétablir le calme en Arménie et dans la région autonome du Haut-Karabakh, qui connaissent depuis le week-end dernier une nouvelle vague d'agitation.

Selon une source officielle locale, citée par l'Agence France-Presse, l'armée a déployé, jeudi matin 22 septembre, plusieurs centaines d'hommes appuyés par des chars autour des bâtiments officiels de la capitale arménienne, Erevan. La ville avait de nouveau été interdite, mercredi, aux correspondants de presse étrangers, qui avaient pu s'y rendre depuis le début septembre.

Parallèlement, l'« état spécial » a été décrété mercredi dans le Haut-Karabakh et dans le district limitrophe d'Agdam.

(Lire la suite page 6.)

● Un article de M. Shimon Pérès

A la veille de sa visite à Paris, le ministre israélien des affaires étrangères estime que les Palestiniens devraient se prononcer clairement pour la paix.

● Report de l'élection au Liban

Faute d'un accord sur la succession de M. Gemayel, le scrutin présidentiel a été retardé de vingt-quatre heures.

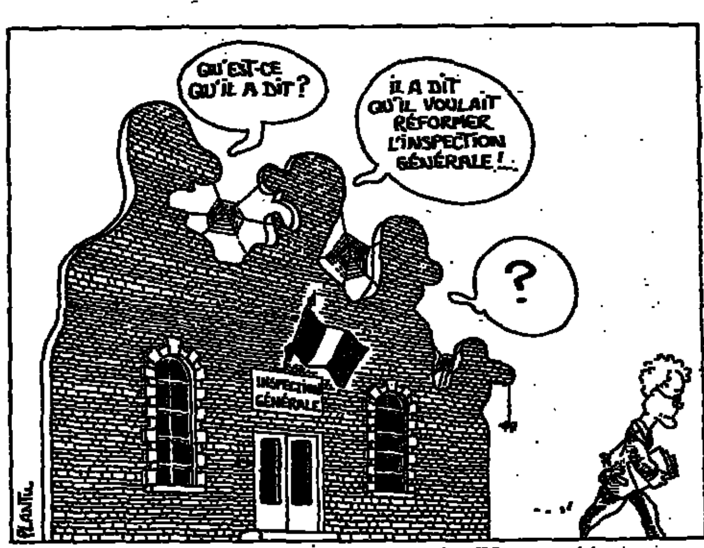
Page 2

Pour l'adapter à l'évolution de l'enseignement

M. Jospin veut moderniser l'inspection générale

M. Lionel Jospin a réuni un groupe de réflexion chargé de préparer une profonde réforme de l'inspection générale de l'éducation nationale. Présidé par M. Yves Martin, doyen de l'inspection, ce groupe doit remettre ses proposisitons début novembre.

Le but de cette réforme est de redéfinir le statut et les missions des inspecteurs généraux. Ils ne seraient plus chargés de l'inspection individuelle des professeurs, mais de l'évaluation globale du système éducatif.



Lire l'article de PHILIPPE BERNARD page 14

Le projet de loi de finances pour 1989

Un budget sans l'Europe

Le projet de budget pour 1989, rendu public mercredi 21 septembre, prévoit de réduire, à nouveau, le déficit public pour le ramener à 100 milliards de francs l'année prochaine, contre 115 milliards de francs cette année et 153 milliards de francs en 1985. Cet assainissement des finances publiques de la France est rendu possible par l'abondance des recettes fiscales : TVA, impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu. En même temps, le gouvernement accorde une forte augmentation aux crédits allant à l'éducation nationale, à la recherche, à la culture et à l'emploi.

par Alain Vernholes

Alors que l'économie française s'apprête à réaliser cette année son taux de croissance le plus élevé depuis dix ans, le gouvernement vient de rendre public un projet de budget pour 1989 sans grand relief et pour tout dire un peu terne. Quelques baisses de taux de TVA, rien ou presque rien sur l'impôt sur le revenu, une baisse légère de l'impôt sur les sociétés. L'imagination semble avoir fait défaut même si l'on trouve ici et là quelques mesures plus hardies comme l'exonération d'impôt sur les bénéfices pour les entreprises nouvellement créées ou – côté dépenses – un crédit formation de 1,5 milliard de francs offert aux jeunes ayant besoin d'un supplément de qualification professionnelle.

Il y a un an, à la même époque, on pouvait légitimement s'interroger sur les audaces du gouvernement Chirac qui annonçait tout à la fois plus de 30 milliards de francs de baisses d'impôt et une réduction du déficit budgétaire de 130 à 115 milliards de francs. Tant de largesse et tant d'ambition, n'était-ce pas trop ? N'allait-il pas falloir dès après l'élection présidentielle reprendre d'une main plus ferme un budget qui semblait avoir été bâti pour séduire, négligeant l'état de fragilité dans lequel se trouvait notre économie ?

(Lire la suite page 32 et la présentation de la loi de finances pages 32 à 35.)

Les Jeux de Séoul

■ Natation : Caron médaille de bronze

Stephan Caron a obtenu, jeudi 22 septembre, la médaille de bronze du 100 m nage libre. L'Américain Matt Biondi a remporté la médaille d'or devant son compatriote Christopher Jacobs. Résultat logique : le nageur français était le troisième meilleur « performer » mondial sur la distance.

■ Tennis : Leconte éliminé

Le Français Henri Leconte a été éliminé au deuxième tour du simple messieurs par le Sud-Coréen Bong Soo Kim, trois cent soixante et unième mondial, en cinq sets 4-6, 7-5, 6-3, 3-6, 7-5.

■ Athlétisme : l'entrée en scène

Les athlètes commencent leurs compétitions dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 septembre.

■ Gymnastique : intouchables Soviétiques

Les Soviétiques se sont imposées à la Roumanie lors du concours général féminin par équipes. Quelques heures plus tard, trois gymnastes soviétiques montaient sur le podium du concours général individuel masculin.

Lire pages 12 et 13 les articles de nos envoyés spéciaux

Une enquête sur les écrivains de la rentrée

La double vie des romanciers

Pour être publié lorsqu'on est écrivain il vaut mieux être de sexe masculin, habiter Paris, avoir entre quarante et quarante-cinq ans et exercer une profession intellectuelle. Tels sont les résultats de l'enquête que nous avons menée sur ceux de la rentrée romanesque 1988.

Plus de deux cents romans auront été publiés entre le 20 août et le 10 novembre, écrits par deux cent huit auteurs. Lorsque viendra, en novembre, le temps des prix, une trentaine d'entre-eux, au mieux, sortiront de cette mêlée confuse ; les autres retourneront au quasi-anonymat. Mais, pris dans leur ensemble, ces romanciers petits et grands, débutants ou vieux routiers de la littérature, qui sont-ils, où habitent-ils, quel métier exercent-ils lorsqu'ils ne vivent pas des seules ressources de leurs droits d'auteur, quelles ont été leurs études, quelle est leur situation familiale ? Nous avons essayé d'en savoir plus sur le profil social et personnel de chacun d'entre-eux. Nous avons reçu deux cent deux réponses sur deux cent huit. Avec, parfois, quelques trous dans l'information : quand des romancières, par exemple, refusaient obstinément d'indiquer leur âge ou que des romanciers répugnaient à s'étendre sur un passé scolaire médiocre.

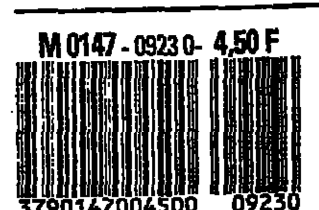
L'image ainsi dessinée de la population romancière française dénote certaines pesanteurs sociales. Non seulement parce que les auteurs sont sensiblement plus âgés que la population active, mais aussi parce que les hommes y dominent massivement les femmes, que le centralisme parisien écrase la province (58 % d'auteurs vivent à Paris, 28 % dans les régions, 14 % à l'étranger) et que l'écriture romanesque s'y révèle l'apanage presque exclusif des privilégiés de la vie culturelle : enseignants, journalistes, hauts fonctionnaires. Le roman français manque de sang neuf.

PIERRE LEPAPE.

(Lire notre enquête dans « le Monde des livres », page 18.)

Le Monde DES LIVRES

M 0147 - 0923 0- 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

هكذا من الأصل

Etranger

LIBAN : faute d'un accord sur la succession de M. Gemayel

L'élection présidentielle reportée de vingt-quatre heures

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

« Pour permettre aux efforts et aux médiations en cours d'aboutir et aider le Liban à sortir de la crise dans laquelle il se débat depuis quatorze ans, nous avons reporté de vingt-quatre heures la séance électorale de ce jeudi 22 septembre, qui aura lieu vendredi à la même heure dans ces mêmes lieux. » C'est par un bref communiqué, lu au nom du chef du législatif, M. Hussein Husseini, par le secrétaire général du Parlement, que le suspense sur l'élection d'un nouveau président libanais dans le délai constitutionnel a été levé. Celle-ci ne peut plus avoir lieu dans les temps puisque le mandat du président Gemayel expire à minuit, et ce report risque donc de soulever quelque polémique.

Quoi qu'il en soit, il pose au président Gemayel un difficile problème, car ne n'était que ce jeudi qu'il pouvait encore nommer un gouvernement de sonchoix pour assurer la vacance de l'exécutif. S'il ne le faisait pas, ce serait le gouvernement démissionnaire de M. Salim Hoss qui prendrait, dès vendredi, les choses en main. Les négociations en cours et la décision que prendra M. Gemayel à cet égard seront une indication de l'évolution de ses contacts de dernière minute avec Damas.

« Visite surprise du président Amine Gemayel à Damas, rencontre-réconciliation spectaculaire entre le commandant en chef de l'armée, le général Michel Aoun, et le chef de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), M. Samir Geagea, appel à Damas des principaux dirigeants de Beyrouth et de l'*ancien président* Soleiman Frangié, à quelques heures de la fin officielle du mandat de M. Gemayel : le Liban avait vécu, le mercredi 21 septembre, une folle journée.

Accueillie avec surprise et beaucoup de scepticisme dans les milieux prosyriens de Beyrouth, la visite de M. Gemayel à Damas, où il ne s'était *plus* rendu *depuis* l'*échec* du sommet du 14 janvier 1986, n'avait pas permis, mercredi soir, de débloquer la situation. Il semble que les



contacts se soient poursuivis dans la nuit entre Beyrouth et Damas.

Reçu et raccompagné à l'aéroport militaire de Damas par le président Assad entouré de nombreux membres de son gouvernement, le président libanais a eu quatre heures et demie d'entretiens en tête à tête avec son hôte sans obtenir, dit-on de source libanaise, la moindre concession en ce qui concerne, d'une part, le transfert du lieu de la séance électorale et, d'autre part, la possibilité d'envisager un autre candidat que M. Mikhael Daher, sur lequel Syriens et Américains étaient tombés d'accord à l'issue de la visite de cinq jours à *Damas* du *secrétaire* d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy.

La tenue de l'élection au palais Mansour, sur la ligne de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth, où avait eu lieu *la séance* avortée du 18 août, est considérée comme un préalable par les députés chrétiens, qui ne veulent pas se rendre *dans* l'ancien siège du Parlement, situé à Beyrouth-Ouest sous contrôle syrien. Mais ceux-ci, ne voulant pas porter la responsabilité des conséquences de la non-élection d'un président, affirment qu'ils se rendraient tous au palais Mansour, sans préciser, toutefois, pour qui ils voteraient alors, le camp chrétien ne s'étant toujours pas mis d'accord sur un candidat unique. On indique toutefois de bonne source que la Syrie pourrait revenir sur ce point si des assurances étaient données pour l'élection de M. Daher.

Voyage de la dernière chance

Voyage de la dernière chance, tentative de dernière minute, il faut sans doute voir aussi dans la visite de M. Gemayel à Damas une précaution supplémentaire prise par le président qui, pressé par Washington, et Paris *dit-on aussi*, d'accepter l'accord syro-américain sur l'élection de M. Daher, a voulu épuiser toutes les possibilités avant de former un nouveau gouvernement dont Washington conteste *a priori* la représentativité.

On indique aussi que la réunion qui a eu lieu mercredi au ministère de la défense entre le général Aoun et le chef des FL, M. Samir Geagea, élargie ensuite à plusieurs membres du Front libanais (coalition des partis chrétiens hostiles à la Syrie), n'a pas facilité la tâche du président Gemayel à Damas. Les dirigeants syriens n'oublient pas qu'ayant à peine signé, en décembre *1985* avec le chef des FL, alors M. Elie Hobeika, un accord global susceptible selon eux de mettre fin à la guerre, ce dernier s'était fait évincer par le camp chrétien après de sanglants combats.

A l'issue de cette réunion, plu*sieurs participants* devaient d'ailleurs faire savoir qu'ils n'accepteraient pas un accord sans avoir été consultés. Dans la matinée, le général Aoun avait, pour sa part, déclaré à ses officiers supérieurs, réunis au ministère : *« Vous êtes les seuls capables de sauver la situation. Les prochains jours vont montrer que vous êtes l'avant-garde du salut et de la libération du Liban. L'armée et le peuple combleront le vide »*.

Le dernier quart d'heure pour trouver un terrain d'entente doit-il s'avérer plus bénéfique que les nombreux mois de stériles discussions ? En attendant, à Beyrouth, les com*merçants ont*, pour la plupart préféré fermer boutiques, et nombre d'activités sont suspendues dans la crainte que le vide à la tête de l'Etat n'entraîne une reprise des combats.

FRANÇOISE CHIPAUX.

1982-1988 du consensus à la solitude

BEYROUTH
de notre correspondant

Qui l'eût dit ? Le président Amine Gemayel a achevé son mandat. C'est, dans son cas, une sorte d'exploit.

Dès février 1984, à peine plus d'un an après son entrée en fonctions, sa démission, pis, sa destitution était exigée par des adversaires pugnaces qui, s'appuyant sur la Syrie, lui avaient arraché la moitié de sa capitale et les trois quarts de son pays que, d'ailleurs, ils ne devaient jamais restituer à son autorité.

Arrivé à la tête de l'Etat sous le signe du consensus, il laisse un *pays quasi éclaté : ce raccourci* est tentant pour définir son règne. Il n'est pas nécessairement exact.

Quand M. Gemayel est élu à la présidence de la République, le 21 septembre 1982, dans le sillage de son frère Bachir, assassiné la semaine précédente, l'*unanimité* autour de son nom est fille de l'émotion, du désarroi et de la conjoncture, non d'une unité nationale cimentée par une vision commune des intérêts de la patrie. *La restauration de* l'autorité de l'Etat est le fruit d'une donnée pernicieuse, l'invasion israélienne, et d'une illusion, la fermeté de l'engagement occidental à travers sa force multinationale.

Le jeune président — il a alors tout juste quarante ans — se croyant investi d'un pouvoir fort, agit comme tel. L'erreur est fatale. Etait-elle évitable lorsque votre interlocuteur est le président des Etats-Unis qui vous dit d'aller de l'avant, et que les armées de l'Occident s'étalent dans Beyrouth réunifiée, au pied de votre palais ?

M. Gemayel devient vite victime de ses propres maladresses dans sa façon de traiter avec ses ennemis potentiels, principalement le chef druze, M. Walid Joumblatt, le premier à faire sécession, dès septembre 1983, et le chef de la milice chiite, M. Nabih Berri, qui lui assène un coup de *boutoir* le 6 février 1984, tous deux récupérés et soutenus par la Syrie, qui opère ainsi un retour en force sur la scène libanaise.

« Période syrienne »

Il est aussi victime d'une épreuve de force israélo-américaine sourde mais virulente. Convaincus d'avoir mené à bien une tâche ardue et utile pour tout le monde avec la conclusion de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, les Etats-Unis se heurtent à une fin de non-recevoir syrienne et à une mauvaise foi patente d'Israël qui attise le conflit druzo-maronite dans la montagne libanaise et fait s'empêtrer Washington *jusqu'à ce que*, écœurés, les Américains lâchent pied et partent avec armes et bagages.

La « période américaine » de son septennat, celle où il se rendait à Washington à tout propos — trois fois en un an — et où le conseiller du président Reagan, M. MacFarlane, se tenait *constamment à ses côtés,* s'achève dans l'amertume.

Il ne reste à M. Gemayel qu'à opérer un renversement de politique : annonçant son intention d'abroger l'accord libano-israélien, il s'aligne sur Damas, ce qui lui vaut d'y être solennellement reçu le 29 février 1984. Commence alors sa *« période syrienne »* qui durera deux ans. L'appui de Damas est *décisif* : il met un terme à la dégradation de son pouvoir, notamment à la campagne de l'opposition pour sa destitution, et lui donne les moyens, après la conférence *inter-libanaise* de Lausanne, de constituer un gouvernement d'union nationale le 30 avril.

Il devient alors l'interlocuteur *privilégié* du président syrien Hafez El Hassad, qu'il rencontrera onze fois, dans des conditions d'abord *cordiales* puis de plus en plus grinçantes. M. Hassad *entend bien* obtenir à travers lui des concessions institutionnelles pour arrimer solidement le Liban à la Syrie, sur les plans de la politique, de l'économie, de l'armée et de l'enseignement.

Constatant les premières résistances du président libanais, il prend les devants et réussit le *tour de force d'inclure la milice chrétienne, fer de lance du natio*nalisme libanais ombrageux, dans un accord dit « tripartite » que, pense-t-il, M. Gemayel n'aura plus qu'à entériner. Celui-ci le refuse. Et c'est, le 14 janvier 1986, la rupture entre les deux hommes.

Les années de stabilisation

La troisième et dernière phase du mandat du président Gemayel, 1986-1988, est celle *de la maturité et de la solitude* : il n'a plus de parapluie, ni américain *ni* syrien, pour s'abriter, et son père est mort, le privant d'une couverture jusque-là vitale dans le camp chrétien. Camille Chamoun, qui prend la relève dans ce rôle, mourra à son tour en 1987. Sombres années de crise économique et de paralysie gouvernementale.

Ce sont aussi, pourtant, des années de stabilisation : le résidu de pouvoir qui demeure entre les mains de M. Gemayel, après toutes ces vicissitudes, n'est plus remis en question ; la guerre du Liban entre en léthargie et ses lignes de front *s'assouplissent* ; des équilibres s'établissent entre le pouvoir étatique et le pouvoir milicien ; les passages entre les secteurs de Beyrouth prennent une allure de croisière ; le cabinet fonctionne, mais son aile musulmane boycotte le président.

Même les événements aussi potentiellement porteurs de troubles que l'assassinat d'un premier ministre, M. Rachid Karamé, pourtant *« irremplaçable »*, ne provoquent pas de secousses majeures. C'est le temps des *remises* en ordre à l'intérieur de chaque camp, la Syrie revenant dans le secteur musulman de Beyrouth, investissant sa banlieue sud, réduisant à sa merci les camps palestiniens. Seul échappe à sa mainmise le réduit chrétien, qu'elle laisse, il est vrai, survivre sans chercher à l'étouffer.

Pour tous les Libanais, lorsque commence 1988, l'année de l'élection présidentielle, l'affaire est entendue : la guerre est finie. Mais par un enchaînement inattendu de développements, la situation dérape à nouveau, et le Liban se retrouve en pleine *impasse, dans l'impossibilité de* se doter d'un président. M. Gemayel, qui a toujours eu l'art et le goût du coup d'éclat, trouve l'occasion de tenter une sortie en beauté : alors que, dans une ambiance d'intense angoisse, ses compatriotes ont le sentiment que tout s'écroule autour d'eux, il surprend tout le monde en se rendant à Damas.

C'est un retraité de quarante-six ans qui quitte aujourd'hui la présidence du Liban. Mais un *retraité qui entend bien* demeurer le principal pôle du pouvoir en pays chrétien.

LUCIEN GEORGE.

Un article de M. Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères

Les Palestiniens doivent se prononcer clairement pour la paix

M. Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, est attendu à Paris, le vendredi 23 septembre, pour une visite « privée » au cours de laquelle il rencontrera les principaux dirigeants français. Avant ces entretiens, il rappelle ci-dessous le point de vue d'Israël sur les perspectives de paix au Proche-Orient.

LES différences d'opinion en Israël sur l'avenir du pays sont profondes. Pour certains, la solution passe par le territoire, l'intégrité du territoire, pour d'autres — dont je suis, — la géographie n'a pas de sens à elle seule si la démographie n'est pas prise en ligne de compte. En d'autres termes, les hommes déterminent le destin de leur terre, autant que la terre détermine le destin des hommes.

Pendant deux mille ans, le peuple juif a constitué une minorité dans presque tous les pays du monde. Voici cent ans, le mouvement sioniste s'est consacré à la réalisation d'une majorité juive dans un seul pays, le pays du peuple juif. L'Etat juif, cela signifie un Etat où les juifs sont une majorité claire. Si cette majorité vient à être ébranlée, c'est l'Etat même et sa sécurité qui sont mis en cause.

Mais si Israël connaît de sérieuses différences d'opinion, *la* manière de les résoudre, elle, fait l'unanimité. Tel est l'avantage d'un régime démocratique. On peut trancher avec des bulletins de vote, il n'est pas nécessaire d'avoir recours aux balles. Le 1er novembre, les citoyens israéliens sont appelés aux urnes pour décider de leur avenir. Même si le résultat du *scrutin est net, Israël devra affronter* la situation dans le monde arabe, qui, elle, est moins claire.

Pour faire progresser la stratégie *de la paix, deux questions sont* actuellement à l'ordre du jour : la solution du problème palestinien et l'édification de la paix entre le royaume de Jordanie et l'Etat d'Israël. Israël est prêt à participer à la solution du problème palestinien. Nous ne souhaitons pas dominer un autre peuple, nous ne voulons pas humilier les Palestiniens. Le mouvement que je représente — il s'agit là du parti qui a obtenu le plus grand nombre de votes, tant aux élections de 1981 qu'à celles de 1984 — est prêt à un compromis historique qui comprendrait également un élément territorial, et cela dans le but de résoudre le problème palestinien.

Pour ma part, je suis convaincu qu'une telle solution doit être l'aboutissement de négociations. Les pays arabes ne disposent pas de la force nécessaire pour dicter une solution à Israël, et Israël n'est pas disposé à accepter un diktat. Pour arriver à la *paix, je suis prêt à des concessions.* Je refuse cependant de m'incliner sous la contrainte.

L'OLP : une camisole de force

L'ouverture de négociations dépend des positions de départ. Il ne peut y avoir de négociations si définitives. Dans notre cas, l'ouverture des négociations se fera alors que les positions des uns et des autres sont fort éloignées, le seul point d'accord étant la conduite même de ces négociations. Celles-ci ont pour but, préci*sément, de surmonter les différences* d'opinion. La grande question est de savoir qui représentera les Palestiniens. De nombreux Palestiniens insistent pour que l'OLP soit leur seul représentant. *Cependant, le* problème est que cette organisation prétend qu'il est possible de mener des négociations et de donner des conférences de presse, tout en se livrant à des actes de terrorisme et de violence.

Aucun Israélien sérieux ne mènera des négociations face à un revolver brandi. Qui dit revolver dit champ de bataille. Celui qui veut négocier posera ses armes et viendra armé de propositions politiques. Les dirigeants de l'OLP peuvent se mettre d'accord. Le peuple palestinien ne dispose pas de procédure démocratique pour prendre des décisions, et les différentes composantes de l'OLP *ne sont pas d'accord sur la solution* souhaitée. Voilà les raisons profondes de ce mélange inadmissible de terreur et de déclarations vides de sens. Ahmed Jabril, Abou Moussa et leurs patrons syriens revendiquent l'intégralité du territoire, l'Etat d'Israël compris, tout comme ils prétendent représenter tous les Palestiniens, y compris ceux qui vivent en Jordanie.

L'aimable accueil réservé en Europe à Arafat est vain. Ce n'est pas l'Europe qui empêche Arafat de prendre une décision ni même Israël. L'institution qu'il a créée est devenue une camisole de force, une entrave à sa liberté.

Le prix, ce sont les habitants des territoires qui le payent. L'OLP a tenté de tirer profit de la misère des habitants de ces territoires pour leur soutirer une option militaire contre Israël. Les habitants, pour leur part, ont tenté de soutirer à l'OLP une solution politique. Une solution qui n'a pas encore été trouvée, car cette organisation est incapable de trancher.

La Jordanie a été profondément blessée lors du sommet des dirigeants arabes à Alger, en juin. Ces derniers lui ont nié le droit de représenter les Palestiniens, et l'ont présentée comme un obstacle à la solution de leurs problèmes. La Jordanie a donc décidé — temporairement peut-être — de couper ses liens avec les *Palestiniens des territoires.* Et cela malgré le fait que le roi Hussein ait déclaré qu'il ne se dissociait pas du processus de paix. L'OLP devra, en fin de compte, choisir entre deux options : l'appui de la Syrie — pays qui ne souhaite pas la paix et qui n'accepte pas l'existence d'Israël — ou le dialogue avec la Jordanie. *Compte tenu des divisions au sein de* l'OLP, ce n'est qu'avec ce pays que l'organisation peut mettre au point une politique de négociations avec Israël.

Dangereux « statu quo »

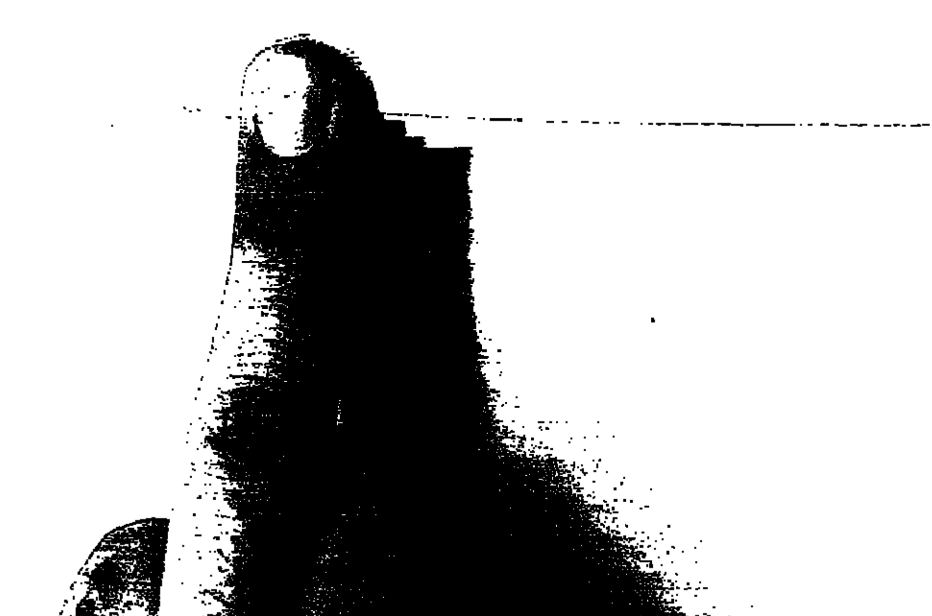
La Jordanie, pour sa part, a une décision à prendre : si elle abandonne la cause palestinienne et le conflit qui en résulte, nous pourrons négocier nos points de désaccord bilatéraux. Si elle reste attachée au conflit palestinien — elle doit rester attachée aux efforts pour y trouver solution.

La Jordanie se doit de sortir de la clandestinité en ce qui concerne la paix. Elle se doit de dire tout haut si elle ne représente qu'elle-même et, dans ce cas, quel Etat elle souhaite être, un Etat à la recherche de la paix ou un pays figé dans le *statu quo*, ce dernier pouvant dégénérer en guerre.

Le moment est en fait venu pour que les pays arabes et les Palestiniens ne se contentent plus de clamer leurs revendications à l'égard d'Israël. Ils doivent déclarer publiquement et clairement la contribution qu'ils sont prêts à faire pour la paix. Pour la paix avec Israël. Les Israé*liens iront aux urnes*, Israël prendra sa décision, ainsi naîtra l'option israélienne. Même si elle n'est pas suivie d'un écho arabe immédiat, Israël mènera l'initiative d'un processus de paix et refusera de se laisser entraîner dans un processus de guerre. Faire la paix n'est pas une faveur. Celui qui a besoin de la paix doit agir pour l'obtenir.

Je crois profondément que nous avons tous besoin de paix — Israël et Etats arabes — juifs, musulmans, chrétiens, druzes et fidèles de toutes les autres religions. Le temps est venu de faire la paix. De la faire dans un monde qui a découvert la futilité de la guerre, son prix tragique pour les hommes et pour la société. Le temps est peut-être venu que les grandes puissances interviennent, qu'elles assument leur rôle dans un monde de « démilitarisation » de la *politique étrangère, dans un monde* de « politisation » des conflits armés. Un monde où la sagesse remplacera la violence.

SHIMON PÉRÈS.



Diplomatie

Malgré les critiques contre son discours de Bruges

Mme Thatcher récidive au Luxembourg contre l'union européenne

Deux fois valent mieux qu'une et Mme Margaret Thatcher a redit mercredi 21 septembre à Echternach, au Luxembourg, ce qu'elle avait proclamé la veille avec une certaine vigueur à Bruges, à savoir la répulsion que lui inspire l'idée d'une union politique européenne supranationale. *« Un gouvernement européen centralisé serait un cauchemar »*, a-t-elle lancé devant le premier ministre luxembourgeois, M. Jacques Santer. Celui-ci a suivi le premier ministre britannique, bien qu'avec plus de modération.

Après avoir visité les locaux de la Société européenne des satellites, à Betsdorf, qui doit lancer au mois de décembre le satellite luxembourgeois ASTRA, Mme Thatcher a quitté le Luxembourg pour Madrid mercredi soir.

Après le discours de Bruges, un porte-parole de M. Jacques Delors a fait savoir que le président de la Commission avait réagi en soulignant simplement que ce qui unit les Européens est plus fort que ce qui les divise. Le ministre belge des affaires étrangères, M. Tindemans, s'est déclaré pour sa part *« déçu, mais pas désespéré »* par les propos de Mme Thatcher. En tant que représentant du pays qui préside actuellement la Communauté, M. Papandréou, hospitalisé à Londres, a souhaité que le premier ministre britannique donne des éclaircissements sur *« la signification exacte de sa vision de l'Europe »*. *« Il m'est difficile de croire que Mme Thatcher est prête à remettre en question unilatéralement l'Acte unique européen. »*

La plupart des grands quotidiens britanniques insistent, jeudi, sur les effets néfastes que pourrait avoir le discours de Bruges chez les partenaires européens de la Grande-Bretagne. L'éditorialiste de l'*Independent*, par exemple, met ce discours sur le compte d'un mouvement d'humeur du premier ministre qui, n'écoutant pas ses conseillers, aurait avant tout souhaité se venger du discours prononcé récemment par M. Jacques Delors devant le congrès des syndicats britanniques. Le *Times* raconte, pour sa part, que les ambassadeurs britanniques en poste dans les pays de la CEE, tentant de *« limiter les dégâts »*, ont envoyé le texte du discours de Bruges à diverses personnalités du monde des affaires et des milieux politiques en les incitant à en lire les passages les moins négatifs. Le *Guardian*, enfin, estime que, pendant que Mme Thatcher menait *« sa croisade personnelle »* contre l'union européenne, *« on a pu prendre la mesure de son isolement »*.

La visite à Madrid : une première

Mme Thatcher est le premier chef de gouvernement britannique à se rendre en visite officielle à Madrid. Dans quelques semaines, la reine Elisabeth et le prince Philip l'y suivront, deux ans après la visite au Royaume-Uni du roi Juan Carlos, qui avait scellé la réconciliation entre les deux pays.

On déclarait, mercredi, du côté britannique, à propos de la question de Gibraltar qui reste le seul vrai contentieux entre les deux pays, qu'elle *« ne saurait trouver de solution en un seul voyage »*. Mme Thatcher doit rencontrer le roi Juan Carlos et, à deux reprises, le président du gouvernement, M. Gonzales. Elle devrait souligner devant ses interlocuteurs le rôle important de l'Espagne dans l'OTAN et s'assurer de la volonté de Madrid de participer à la construction de l'avion de combat européen. La coopération dans la lutte contre le terrorisme (l'IRA et l'ETA, en particulier) devrait être également parmi les thèmes de ces conversations.



Dessin paru dans *The Independent* du 22 septembre

Nouvelle visite de M. Chevardnadze à Washington

Faute d'accord sur les armements stratégiques...

WASHINGTON
de notre correspondant

Une fois de plus – la sixième en un an – M. Edouard Chevardnadze est à Washington, et une fois de plus – la vingt-huitième ! – il retrouve George Shultz pour deux jours d'entretiens où, comme d'habitude, seront abordées les négociations sur le contrôle des armements, les questions dites « régionales » – comme l'Afghanistan, – les droits de l'homme et les affaires bilatérales.

Le ministre soviétique des affaires étrangères sera aussi reçu, vendredi 23 septembre, par le président Reagan. Tous les éléments désormais classiques de ses visites seront donc réunis, sauf un : le suspense. Il n'y a plus de sommet en vue, et personne n'espère plus à Washington la conclusion, avant que le mandat du président Reagan n'arrive à son terme, un accord *Start* sur la réduction des armements stratégiques. Mme Rozanne Ridgway, secrétaire d'Etat adjoint, l'a reconnu explicitement à la veille de l'arrivée de M. Chevardnadze.

Cela ne signifie pas que cette visite sera sans objet. D'abord, la fréquence et la régularité de ces entretiens soviéto-américains confirment à elles seules à quel point les relations entre les deux superpuissances ont évolué ces dernières années : faute de traité *Start*, M. Reagan pourra léguer cet héritage-là à son successeur, en complément du traité FNI sur l'élimination des missiles intermédiaires.

De plus, on tentera de progresser sur certains des points qui bloquent la négociation *Start*. M. Chevardnadze a fait savoir qu'il arrivait avec des propositions nouvelles (non spécifiées) en ce domaine et dans celui des armes chimiques. Les Américains pour leur part souhaitent avancer sur la question des ALCM (missiles de croisière lancés d'avion) et évoqueront à coup sûr la question du radar géant de Krasnoïarsk, en Sibérie, qui viole selon eux le traité ABM sur les défenses antimissiles. Mais, à vrai dire, on doute que des progrès spectaculaires puissent être réalisés.

Au moins les Américains espèrent-ils parvenir à un résultat concret sur les protocoles de vérification du traité sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques (PNET) et aussi du traité « du seuil » qui limite à 150 kilotonnes la puissance des expériences nucléaires. Ces deux affaires « traînent » depuis respectivement 1976 et 1974.

Une rencontre avec George Bush

Au chapitre des problèmes régionaux, c'est peut-être l'Afghanistan qui risque de se révéler le plus épineux. Peut-être par souci tactique, comme ils le font souvent avant les rencontres bilatérales, les Soviétiques ont récemment durci le ton et accusé aussi bien les Pakistanais que les Américains de violer les accords de Genève, en continuant à armer et à conseiller la résistance afghane, et un certain doute pèse toujours sur leurs intentions réelles d'ici au 15 février, date limite fixée pour l'évacuation de l'ensemble de leurs troupes.

Naturellement, il sera aussi question des droits de l'homme, que les Américains mettent régulièrement en tête de leurs préoccupations. C'est M. Reagan lui-même qui devrait attirer l'attention de M. Chevardnadze sur ce point, évoquant en particulier le maintien en détention de plusieurs membres de groupes soviétiques pour l'application des accords d'Helsinki.

Mais, signe des temps, l'événement le plus marquant de cette visite, du moins en termes médiatiques, sera vraisemblablement une autre rencontre du ministre soviétique, cette fois avec le vice-président George Bush. C'est le candidat républicain qui a demandé à rencontrer M. Chevardnadze, estimant trouver là une occasion opportune d'affirmer sa *« stature »* internationale.

M. George Bush semble témoigner de beaucoup moins d'empressement à rencontrer M. François Mitterrand, qui sera à Washington à la fin du mois. Pour l'instant, son entourage continue à faire valoir que le candidat républicain fera campagne loin de la capitale quand le président français s'y trouvera. Une solution sera peut-être trouvée d'ici là, mais en tout état de cause M. Mitterrand rencontrera au moins le candidat démocrate, Michael Dukakis, au cours d'un petit déjeuner à New-York. Et M. Dukakis, lui, n'a pas demandé à rencontrer M. Chevardnadze...

JAN KRAUZE.

Une démarche inhabituelle du Foreign Office

Londres demande à la Roumanie d'arrêter le programme de « systématisation » des campagnes

LONDRES
de notre correspondant

Un porte-parole du Foreign Office a confirmé, le mercredi 21 septembre, que Sir Geoffrey Howe avait écrit au ministre roumain des affaires étrangères, M. Ioan Totu, à propos du *« regroupement »* des populations rurales décidé par Bucarest. *« La lettre a été envoyée la semaine dernière. Il s'agit d'une initiative purement britannique, même si le sujet a été évoqué lors de conseils européens »*, a précisé le porte-parole.

Le chef de la diplomatie britannique demande au gouvernement roumain d'arrêter le programme dit de *« systématisation »* qui consiste à démolir huit mille des treize mille villages du pays pour rassembler de force leurs habitants dans des *« centres agro-industriels »*. Le secrétaire au Foreign Office exprime la préoccupation britannique devant cette *« violation des droits de l'homme »* qui aboutirait à *« causer un tort irréparable à notre patrimoine culturel et architectural commun en tant qu'Européens »*.

Cette démarche du Foreign Office est très inhabituelle, puisqu'elle porte sur une affaire intérieure roumaine. La *« systématisation »* des campagnes est une épreuve supplémentaire pour la communauté hongroise de Roumanie forte de deux millions de personnes en butte à une tentative forcée d'assimilation. Elle porte également préjudice aux minorités allemande, juive, arménienne et tchèque du pays.

Le gouvernement britannique est également agacé par l'obstruction roumaine dans la mise au point du communiqué final de la conférence de Vienne sur la coopération et la sécurité en Europe. Bucarest refusait jusqu'à ces derniers jours d'accepter les termes du document rédigé par les pays neutres et non alignés, mais a levé des objections au moment même où lui parvenait la lettre de Sir Geoffrey.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Lors d'une escale à Copenhague

Le ministre soviétique des affaires étrangères n'a pas exclu une ultime rencontre Reagan-Gorbatchev

COPENHAGUE
de notre correspondante

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a fait, le mercredi 21 septembre, une brève visite à Copenhague pour s'entretenir avec son collègue danois, M. Elleman-Jensen.

A la télévision danoise, M. Chevardnadze n'a pas exclu l'éventualité d'une ultime rencontre Reagan-Gorbatchev cet automne. *« Tout dépend,* a-t-il ajouté, *des résultats de la conférence de Vienne »*, et il a insisté ensuite sur *« la nécessité d'abolir le plus tôt possible le fossé qui coupe en deux notre continent afin de construire réellement « la maison européenne »* – expression dont la paternité revient à M. Gorbatchev.

« Dans cette maison européenne du futur, chacun devra pouvoir circuler librement d'une pièce à l'autre », lui avait dit juste avant M. Elleman-Jensen, au cours des conversations en suggérant *« que l'URSS permette aux jeunes du monde occidental de circuler sur son territoire à leur guise avec une carte d'Inter Rail, et que tous les jeunes Soviétiques, de leur côté, aient l'autorisation d'en faire autant chez nous, en Europe de l'Ouest »*. M. Chevardnadze ne semble pas avoir donné encore de réponse précise à cette proposition...

Sa visite au Danemark avait surtout pour but de redonner un nouvel élan au message du discours de Mourmansk (1er octobre 1987) où, s'adressant aux pays nordiques, M. Gorbatchev avait présenté aux Scandinaves et aux Finlandais un vaste projet de coopération pour l'exploitation des richesses arctiques, à la protection de l'environnement polaire et la réduction des activités des flottes de guerre en Baltique, en mer du Nord, en mer de Barentz et le long des côtes du Groenland. Jusqu'ici, ce plan n'avait suscité aucune réaction particulière en Scandinavie.

CAMILLE OLSEN.

ÉGYPTE

Entretiens Arafat-Moubarak

La question de l'éventuelle création d'un gouvernement provisoire palestinien a été au centre des entretiens qu'ont eus, mercredi 21 septembre, le président égyptien Hosni Moubarak et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat.

M. Bassam Abou Charif, conseiller de M. Arafat, a indiqué que l'Egypte était favorable à la création d'un gouvernement palestinien provisoire. Le chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid, tout en confirmant que Le Caire soutenait une telle initiative, a toutefois déclaré que cette création devrait s'accompagner d'un programme politique bien défini.

Les conséquences juridiques et économiques de la rupture par la Jordanie de ses liens avec la Cisjordanie ont également été examinées lors des entretiens du chef de l'OLP avec le raïs et M. Abdel Meguid. L'Egypte s'est engagée, selon de bonnes sources, à aider l'OLP à combler le vide laissé par la Jordanie. Le Caire a fourni à l'OLP des conseillers juridiques. Les Egyptiens ont toutefois souligné l'importance d'une coopération palestino-jordano-égyptienne.

La visite de M. Arafat en Egypte, la première à titre officiel depuis 1986, intervient à quelques heures du départ de M. Moubarak pour une tournée européenne qui doit le mener à Paris, Londres, Bonn et Belgrade, et à quelques jours des entretiens que doit avoir aux Etats-Unis le chef de la diplomatie égyptienne avec le président Reagan et le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès. – *(Corresp.)*

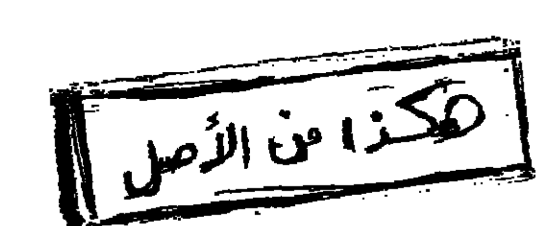
GUINÉE ÉQUATORIALE

Le président Obiang « sollicite l'entrée dans la francophonie »

En visite privée en France, le président de la Guinée équatoriale, M. Teodoro Obiang, a été, mercredi 21 septembre, l'hôte à déjeuner de MM. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement, et Alain Decaux, ministre délégué à la francophonie. Il a rappelé à celui-ci que le français avait été élevé au rang de langue de travail dans l'ancienne colonie espagnole et qu'il était enseigné dans les écoles.

« Seul pays bantou hispanophone de l'Afrique équatoriale, a-t-il dit, *nous nous sentons orphelins, les autres pays bantous de cette région étant tous francophones, c'est pourquoi nous sollicitons notre entrée dans la francophonie »*.

Premier donateur, la France a accordé à la Guinée équatoriale, au titre de 1988, 16 millions de francs d'aide budgétaire. Frappée par la crise mondiale et la détérioration des termes de l'échange, notamment à cause de la baisse du prix du cacao, la Guinée équatoriale a sollicité l'appui de la France auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale avec lesquels un accord pourrait intervenir d'ici à la fin de l'année.



هكذا من الأصل

Amériques

CANADA : avant les élections

Remous autour de l'accord de libre-échange ratifié par le Sénat américain

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, vient de recevoir un sérieux coup de pouce du Sénat américain, qui a ratifié, lundi 19 septembre, par 83 voix contre 9 le traité de libre-échange conclu en janvier dernier entre les Etats-Unis et le Canada.

Lorsque M. Mulroney a lancé l'idée, il y a tout juste trois ans, de négocier cet accord visant la suppression progressive de toutes les barrières douanières entre les deux plus importants partenaires commerciaux du monde, tous les Cassandre s'accordaient à penser qu'il s'attaquait à une cause perdue d'avance : le projet, s'il devait aboutir, serait battu en brèche par le Congrès acquis aux vertus du protectionnisme.

Contre toute attente, c'est à Ottawa que les plus gros obstacles se sont dressés. L'accord, approuvé fin août par la majorité conservatrice de la Chambre des communes, est actuellement bloqué par le Sénat, dominé par l'opposition. Les membres, non élus, de cette Chambre ont en effet décidé d'obéir à la consigne de M. John Turner, chef du Parti libéral, qui entend forcer M. Mulroney à proclamer au plus vite des élections sur le thème du libre-échange.

Le premier ministre canadien avait promis de dévoiler ses intentions en début de semaine à l'occasion du quatrième anniversaire de son arrivée au pouvoir. Fort de la bénédiction américaine, il a choisi de faire durer le suspense.

Cédant à la pression des milieux d'affaires, largement favorables au libre-échange, M. Turner a infléchi sa position sur le sujet : s'il est élu, il ne « *déchirera* » pas – comme il l'avait clamé – le traité, dont l'entrée en vigueur est prévue pour janvier prochain ; il se contentera d'exiger la renégociation de certaines clauses. Ce revirement n'a pas contribué à améliorer l'image de marque de M. Turner, déjà régulièrement critiqué par ses troupes pour ses indécisions et son manque d'autorité morale. Le successeur de Pierre-Elliott Trudeau a ensuite dû faire face à une série de révélations qui tendent à le faire passer pour un dilettante influençable.

L'opinion publique n'est pas restée indifférente à ces remous. Pour la première fois en deux ans, le Parti libéral a perdu son avance dans les sondages au profit du Parti conservateur, crédité de 37 % des intentions de vote. C'est encore trop peu pour espérer former à coup sûr un nouveau gouvernement majoritaire et M. Mulroney, qui vient de procéder à un mini-remaniement ministériel pour équilibrer le poids de chaque province au sein de son cabinet, ne ménage aucun effort pour augmenter son capital. Il pourrait bien attendre la fin du mois avant de se lancer officiellement en campagne, de manière que les élections canadiennes aient lieu fin novembre, après que les Etats-Unis se seront donnés un nouveau président.

MARTINE JACOT.

CHILI

Arrestation de militants... favorables au régime

Santiago-du-Chili. – Dix arrestations, intervention des carabiniers lançant des gaz lacrymogènes et utilisant des lances à eau : la manifestation, qui a eu lieu mercredi 21 septembre, à Santiago, eût été banale si les slogans scandés n'avaient été *« Vive le Chili et Pinochet ! »* ou encore *« Le Chili est et sera un pays libre ! »*.

C'est en effet pour lancer des consignes de vote favorables au président Augusto Pinochet pour le plébiscite du 5 octobre que trois cents personnes s'étaient réunies à proximité du palais présidentiel de La Moneda. La manifestation était organisée par le Front uni des jeunes pour le « oui », qui n'avait pas reçu l'autorisation nécessaire.

Par ailleurs, le parti chrétien-démocrate et cinq autres formations de l'opposition chilienne ont créé, mercredi, une coalition du centre destinée à appuyer un candidat présidentiel et un gouvernement élus démocratiquement, après le plébiscite. Les six formations de cette coalition font également partie du comité national pour le « non », qui regroupe seize partis. – *(AFP.)*

Asie

BIRMANIE : la répression menée par l'armée

Chasse à l'homme à Rangoun

BANGKOK
de notre envoyé spécial

L'ordre est loin d'être rétabli en Birmanie quatre jours après la reprise du pouvoir par les militaires, le 18 septembre. Mais pour peu qu'elle demeure unie, l'armée paraît ne rien avoir à craindre dans l'immédiat. Les soldats tirant sans sommation, la direction de l'opposition et les bonzes ont demandé aux gens de rester chez eux et ont appelé à l'ouverture d'un dialogue avec le général Saw Maung, promu, mercredi, premier ministre d'un cabinet de neuf membres, dont huit officiers, qui avait été formé la veille.

Aucune manifestation n'a donc eu lieu mardi et mercredi à Rangoun, où l'armée a commencé, dans le centre, à fouiller les maisons et arrêter des suspects. Les forces de sécurité de la capitale ont abattu des pillards aux abords d'entrepôts, d'entreprises et de marchés. Si le couvre-feu est généralement respecté, les militaire ne sont pas encore parvenus à pénétrer dans certains secteurs de Rangoun.

Les nouvelles du reste du pays sont beaucoup plus confuses. Des affrontements ont lieu à Mandalay, deuxième ville du pays, où une douzaine de soldats auraient été tués dans l'attaque du véhicule qui les transportait. Dans le sud, à Mergui, quinze soldats ont été blessés, de source officielle, par l'explosion d'une grenade lancée dans leur direction.

Le bilan de la répression varie selon les sources. Officiellement, en l'espace de trois jours, on aurait compté cent quarante-quatre morts. Des diplomates estiment que le nombre des tués s'élève au moins à quatre-cents. Dans l'opposition, certains pensent que le cap du millier de morts a déjà été franchi. Selon des témoins, les militaires auraient enterré, à la sauvette, des douzaines de corps dans trois charniers creusés au cimetière militaire de Rangoun.

Pour l'instant, l'armée se préoccupe avant tout de s'assurer le contrôle du pays. Entre le 24 août, date de la levée de la loi martiale, et le coup d'Etat de dimanche dernier, ses services de renseignement ont largement eu le temps de repérer l'encadrement du mouvement populaire en faveur du rétablissement de la démocratie. Des centaines de personnes, sinon davantage, ont été répertoriées et fichées, à commencer par les communistes, très peu nombreux cependant à s'afficher lors des défilés.

Une chasse à l'homme est donc menée, notamment pour tenter de neutraliser les réseaux clandestins mis en place par les organisateurs des manifestations monstres dont les villes de Birmanie ont été le théâtre pendant des semaines. Les militaires recherchent, en particulier, les éléments les plus radicaux du mouvement populaire et les soldats qui ont déserté pour se joindre aux défilés en faveur de la démocratie. En revanche, les principales personnalités de l'opposition, – U Nu, les anciens généraux Aung Gyi et Tin U, ainsi que M[me] Aung San Suu Kyi – ne semblent pas avoir été inquiétées pour l'instant.

U Nu, dont le domicile à Rangoun serait protégé par un important contingent d'étudiants, en a profité pour proposer la formation d'un « gouvernement parallèle » et la réunion des survivants parmi les députés qui formaient l'Assemblée dissoute lors du putsch du général Ne Win, en 1962. Les autres figures de proue de l'opposition ont demandé un entretien avec le général Saw Maung, qui a gardé le portefeuille de la défense et s'est attribué celui des affaires étrangères dans un nouveau gouvernement.

Remettre la machine en marche

Mais la direction de l'armée, restée fidèle au général Ne Win, a d'autres préoccupations pour l'instant. Le pays est paralysé depuis le début du mois d'août. Le général Saw Maung a donné jusqu'au 3 octobre aux fonctionnaires et employés des entreprises nationalisées pour reprendre le travail. Il lui faut non seulement rétablir l'ordre mais remettre un peu la machine en marche. Le succès de son entreprise et, – ce qui est plus crucial, – l'unité de l'armée dépendront de sa capacité à vaincre la force d'inertie que lui opposent, actuellement, tous les employés de l'Etat calfeutrés chez eux.

L'armée a attendu plus d'un mois pour reprendre le pouvoir pour au moins deux raisons. Il lui a fallu d'abord un peu de temps pour constater que le blocus, notamment alimentaire, de Rangoun ne fonctionnait pas entièrement, bonzes et étudiants ayant trouvé les moyens de faire entrer du riz dans la capitale. En outre, pour s'assurer de la simultanéité et de l'efficacité d'une intervention dans une centaine d'agglomérations, il lui a fallu de sérieux préparatifs.

Le succès, même relatif, de cette opération de police donne maintenant aux généraux le temps de voir venir, quitte à continuer de tirer à vue et à maintenir le couvre-feu nocturne décrété le 18 septembre. Même quand des armes circulent entre les mains de l'opposition, cette dernière est contrainte de faire le dos rond. La population est terrorisée. Tout dépend désormais de la fermeté des soldats : combien de temps, encore, seront-ils prêts à tirer sur des gens désarmés réclamant leurs libertés ? Il y a déjà eu des milliers de morts. Où se situe la barre que les généraux Ne Win, Sein Lwin et Saw Maung ne pourront franchir sans risquer de voir des unités faire défection ? L'aile la plus dure du mouvement insurrectionnel s'emploie déjà, de son côté, à faire monter les enchères en tentant d'entretenir un climat d'insécurité, au moins dans les villes.

L'armée, enfin, fait face à une dernière échéance. Fin octobre-début novembre, avec l'arrivée de la saison sèche, les minorités ethniques insurgées, séparatistes ou autonomistes, et le PC vont reprendre leurs activités militaires. Ils s'y préparent tous déjà, pour profiter de l'affaiblissement du pouvoir central. A Rangoun, les dirigeants de l'opposition ont de nouveau refusé la main tendue par ces mouvements en lutte depuis une quarantaine d'années à la périphérie du pays. Mais ces derniers – qui allient souvent les trafics en tout genre, notamment de drogue, à leurs revendications politiques – vont sans doute peser d'un poids plus lourd dans l'avenir, ne serait-ce que parce qu'ils contrôlent la contrebande d'armes.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

JAPON : en raison de l'état de santé de Hirohito

Le prince héritier Akihito assume les fonctions officielles de l'empereur

TOKYO
de notre correspondant

Malgré les communiqués laconiques de la mission impériale sur l'« *état stationnaire mais grave* » de l'empereur, l'opinion publique paraît désormais préparée à sa disparition et le gouvernement prend les dispositions nécessaires pour organiser l'événement.

A partir du jeudi 22 septembre, le prince héritier Akihito assume les douze fonctions dévolues au souverain. Il s'agit d'un rôle officiel, mais qui, aux termes de la Constitution et du Code de la famille impériale, ne correspond pas encore à une régence. La Constitution prévoit l'instauration d'une régence en cas d'incapacité de l'empereur ; mais la décision, qui revient au premier ministre, n'a pas encore été prise.

Les membres du gouvernement ont annulé ou ajourné leurs déplacements : M. Uno, ministre des affaires étrangères, a notamment retardé son départ pour New-York, où il doit assister à l'Assemblée générale des Nations unies. Quant à l'ex-premier ministre Nakasone, il a écourté sa visite en Europe et il est rentré mercredi à Tokyo. Le calendrier diplomatique des prochaines semaines a, d'autre part, été remanié : la visite de M. De Mita, président du conseil italien, qui était attendu dimanche prochain à Tokyo, a été ajournée.

On ignore encore quelle sera la durée de la période de deuil national (deux semaines, un mois) au cours de laquelle les activités officielles, à commencer par la vie parlementaire, seront suspendues. Le gouvernement s'abstenant de faire la moindre déclaration impliquant la mort de l'empereur, les ambassades n'ont pas encore été informées des dispositions protocolaires prévues pour les funérailles.

Mais tout le monde ne s'y prépare pas moins. Une à une, toutes les manifestations prévues dans les prochaines semaines (fête de la ville de Yokohama, centième anniversaire du quotidien *Asahi*...), ont été annulées. La télévision nationale, NHK, prévoit des programmes de soixante-douze heures lors du décès de l'empereur, et les chaînes privées suspendront la publicité pendant une semaine.

Des registres ont été ouverts au palais impérial et dans les trois villas impériales détachées en province – y compris celle de Tochigi où se trouvent les pâturages impériaux d'où provient le lait destiné à l'empereur, – afin que les citoyens qui le désirent puissent y inscrire leur nom, témoignant ainsi qu'il sont venus souhaiter au monarque une prompte guérison. Jeudi, des personnes de tout âge et de toute condition, en plus grand nombre que la veille, venaient s'incliner ou se prosterner sur les graviers de l'esplanade en face de l'entrée principale du palais.

La presse critique le manque d'informations sur l'état du souverain. Plus que jamais le « *rideau de chrysanthèmes* » est maintenu strictement fermé. Selon le *Mainichi Shimbun*, la Maison impériale diffuse les mêmes communiqués dilatoires que lors de la mort du précédent empereur, Taisho, le 25 décembre 1926. L'hémorragie interne qui s'était déclarée lundi semble arrêtée mais, selon les médecins n'appartenant pas à la Maison impériale interrogés par les journaux, l'empereur, placé sous perfusion, développerait des symptômes de jaunisse qui pourraient se traduire par une crise d'urémie.

PHILIPPE PONS.

Asie

BANGLADESH : les conséquences des inondations

Toutes les conditions sont réunies pour qu'il y ait une famine grave

DACCA
de notre envoyé spécial

Couloirs et escaliers sont encombrés, incroyable concentration humaine où dominent des enfants nus. Beaucoup d'entre eux pleurent, de faim, de froid, de fièvre. Allongés à même le ciment, ils sont souvent victimes des effets d'une diarrhée devenue incontinente. Le sol est glissant, jonché d'ustensiles de cuisine, ces « trésors » sauvés de la débâcle, de corps endormis, parfois enchevêtrés.

Les salles de ce qui était il y a peu une école sont devenues de véritables villages : l'une d'elles abrite sur 25 mètres carrés douze familles, soit soixante-douze personnes. Dans les couloirs, des regards pleins d'espoir s'accrochent au visiteur. Des mains retiennent son bras, croyant qu'un *médecin étranger est arrivé*. Trois mille cinq cents personnes sont entassées sur trois étages, dans une effrayante promiscuité. Le cycle n'est pourtant pas interrompu. Des morts sont évacués, et des nouveau-nés au visage de vieillard vont essayer de vivre.

La nuit, les habitants du « village » du premier étage se relaient pour dormir, faute d'espace suffisant. Au rez-de-chaussée, des centaines de personnes attendent à l'entrée d'un petit réduit où deux médecins bangladeshis examinent des malades et distribuent quelques médicaments. Le diagnostic est rapide : diarrhées, dysenteries, pneumonies ou « fièvres ». Dans cette dernière catégorie sont classés les patients qui auraient mérité un examen plus approfondi.

A l'hôpital central de Dacca, le personnel médical a renoncé à pratiquer des analyses et, faute de temps et de moyens, se contente d'examens cliniques. Le petit médecin bangladeshi, *qui* a bien retenu les consignes, répond qu'il ignore s'il y a des cas de choléra. Le président Ershad a, en effet, demandé que le mot « choléra » soit banni au profit de celui, plus convenable, de « diarrhée ». Son souci est d'éviter des réactions de panique et de ne pas effaroucher des donneurs d'aide internationale, qui, c'est bien connu, n'aiment pas les pays « à choléra ». Les faits étant là, il y a, selon des sources médicales sérieuses, 20 à 30 % des admissions hospitalières dues au choléra. Cette proportion devrait, à cause des épidémies, vraisemblablement passer à 50 % dans les prochaines semaines.

L'école de Badda abrite de six mille à sept mille personnes, « surveillées » par deux médecins bangladeshis et une dizaine d'infirmières. Dans toute la capitale existent près de quatre cents centres de réfugiés de ce type. La plupart sont d'anciennes écoles, et chacune abrite environ deux mille cinq cents personnes. Dans un autre couloir, un queue est formée devant un petit bureau gardé par un soldat. A l'intérieur sont entreposés des sacs de riz de 50 kilos : chaque famille reçoit deux sheers (deux fois 1 kilo) tous les deux jours. Il y a en moyenne six à sept personnes par famille.

Des femmes, les bras chargés de gamins aux yeux gonflés et souvent atteints de maladies de peau, attendront parfois plusieurs heures avant de *pouvoir obtenir*, contre un bout de papier, une ration. Le « comptable » relèvera soigneusement le nom des récipiendaires. Quelques appariteurs, membres du parti présidentiel, *le* Jatya, sont là. Cette « mise en fiches » apparemment anodine sera bien utile lorsque, l'intermède des inondations refermé, la politique reprendra ses droits. *« Qui t'a aidé à nourrir ta famille ? L'opposition ou le gouvernement ? »*

Les mystères de la distribution

Sur l'ancien aéroport de Dacca, quatre hélicoptères MI-8 de fabrication soviétique, mais aux couleurs de l'armée de l'air indienne, sont alignés sur le tarmac. Les équipages attendent sous un hangar, assis sur des chaises d'écolier disposées en arc de cercle. A quelques mètres, un tableau noir posé sur un chevalet affiche le détail des missions, la destination et le poids *du chargement* (entre 1,5 et 2 tonnes). Notre vol à bord d'un appareil bangladeshi étant annulé, ce ne sera pas trop difficile d'embarquer dans un hélicoptère de l'Indian Air Force. L'équipage est accueillant, mais assez peu aimable avec le soldat du Bangladesh qui accompagne le vol. La cargaison est composée de sel, de caisses de lait en poudre (Lactogen) et de flacons de solution de réhydratation. Les MI-8 s'élèvent très vite, survolant des étendues inondées.

La première étape se situe à environ 130 kilomètres au nord, à Naltadari, dans le district de Pherpr, à quelques dizaines de kilomètres de l'Etat indien du Meghalaya. Le village entier nous attend, tenu à bonne distance de l'aire d'atterrissage par des soldats. Les opérations vont se dérouler en une douzaine de minutes et se répéteront au village suivant. Une dizaine de militants locaux du Jatya, reconnaissables au badge de papier qu'ils portent sur la poitrine, font enlever une partie de la cargaison. Les choses se passent en bon ordre, la liste des marchandises étant vérifiée et contresignée. Le reste, c'est-à-dire la distribution, est plus mystérieux. Une chose est sûre : *la répartition s'effectuera* selon les directives données par les chefs de quartier) nommés par le gouvernement, c'est-à-dire membres du Jatya.

La faute de l'Inde...

Selon les témoignages de plusieurs médecins occidentaux, les rations de Lactogen, qui est un aliment de « riches », très prisé par les femmes, sont vendues et non données. Le prix d'une boîte peut atteindre 60 takas (1), soit deux fois le salaire quotidien de ces journaliers agricoles qui forment plus de la moitié de la population des campagnes. Pour ceux-là, trop pauvres pour avoir des économies ou des réserves alimentaires, les inondations, faute d'une aide rapide, équivalent à un arrêt de mort pour une partie de la famille.

« En temps normal, explique un médecin, *ces gens-là survivent à peine. Le moindre déséquilibre, c'est la catastrophe ; les femmes et les enfants meurent en premier. » « C'est pour cela*, ajoute-t-il, *que les gens vont « remplacer » leurs enfants au cours des prochains mois. Cet hiver, il va y avoir un « boom » sur les naissances. »*

L'aide est parfois perverse : dans la plupart des cas, le Lactogen sera dilué avec une eau polluée, sans respect des proportions, et il remplacera brusquement le lait maternel, entraînant des réactions d'intolérance. L'aide humanitaire arrive massivement, mais sans beaucoup de coordination ou de concertation. Chacun sait ici que dans les marchés de Dacca on pourra bientôt se procurer une partie des denrées et des médicaments donnés. Le gouvernement souhaiterait que toutes les contributions étrangères, comme les collectes nationales, soient versées sur le fonds présidentiel, et s'étonne que les pays occidentaux tiennent à ce que leurs propres organisations humanitaires se chargent de la distribution...

Les autorités, d'autre part, s'en tiennent à un discours à la logique contestable, niant qu'il y ait le moindre risque de famine, tout en prévenant l'opinion internationale que, faute d'une aide massive, le pays court à la catastrophe. Elles s'obstinent à publier des statistiques d'une précision chirurgicale sur le nombre des *victimes, les surfaces inondées*, les routes endommagées – *3 269 km* –, alors même que Dacca est coupée du reste du pays par la route ou le chemin de fer depuis *plus de deux semaines !* La famine ? Un spécialiste de la recherche médicale nous dit ceci : *« Elle n'est pas encore patente. Disons que toutes les conditions sont réunies pour qu'il y ait une famine grave. On peut se tromper mais, en tout cas, aujourd'hui, nous avons le devoir de dire que le risque est réel. »*

S'agissant, d'autre part, des causes de la catastrophe, la presse et les autorités de Dacca s'en tiennent à l'explication – facile – de la culpabilité de l'Inde. Le Bangladesh incrimine le barrage de Farakha, situé à quelques kilomètres de la frontière sur le Gange, dans l'Etat indien du Bihar : les Indiens inonderaient *sciemment leurs voisins alors* même que le barrage est un ouvrage de dérivation et non de retenue d'eau.

New-Delhi se serait, par ailleurs, *livrée* à des expériences de fonte des neiges de l'Himalaya qui auraient provoqué ces inondations. Enfin, il y a la thèse du tremblement de terre... Soulignant que les eaux qui inondent le Bangladesh proviennent de trois fleuves (Gange, Brahmapoutre et Meghna) dont les crues prennent naissance à l'extérieur de son pays, le président Ershad ne cesse de réclamer une coopération régionale au sein du SAARC (2). Mais jamais il n'est question d'une quelconque responsabilité purement nationale. Or, il semble avéré que les autorités de Dacca n'ont rien entrepris de sérieux pour draguer les fleuves et les rivières. Il y a beaucoup de bateaux de dragage au Bangladesh, affirme un expert agricole, *« mais ils sont tous rouillés »*.

LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 franc vaut 5 takas.
(2) SAARC : Association sud-asiatique pour une coopération régionale, composée de sept pays : Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri-Lanka, Népal, Bhoutan, Maldives.

L'aide française est-elle bien adaptée ?

DACCA
de notre envoyé spécial

Y a-t-il un médecin bangalais qui sache piloter un ULM à flotteurs ? Variante : y a-t-il un instructeur français d'ULM à flotteurs qui parle bengali ? Si la réponse à ces deux questions est négative, il y aussi d'autres inconnues. Combien de temps faut-il pour former un Bangalais au pilotage d'un ULM à flotteurs, et en combien de temps un instructeur français d'ULM apprendra-t-il à parler le bengali ? Plus de temps qu'il n'en faudra aux inondations qui ravagent actuellement le Bangladesh (*le Monde* du 15 septembre) pour refluer ? Et que peut-on emporter dans les soutes d'un ULM à part de bonnes intentions ? Cette idée de venir en aide aux sinistrés à bord d'ULM (et qui émane de M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat aux affaires humanitaires) n'est-elle pas ultra-légère ?

Autre sujet : sachant que les bateaux en caoutchouc ont tendance à se décoller dans les pays à forte chaleur et humidité, comme le Bangladesh, qu'ils crèvent facilement, que les moteurs hors-bord d'importation cassent ici très vite et que peu de gens savent les réparer, est-il judicieux d'en fournir plus de soixante-dix au titre de l'aide d'urgence française ? Sachant que l'on construit localement des barques en fibre de verre très résistantes et peu onéreuses, n'aurait-il pas été plus judicieux, et plus symbolique pour la France, d'acheter d'un coup plusieurs centaines de ces embarcations ?

Autre sujet : sachant, selon des médecins qualifiés, que l'administration de vaccins est, sur le plan épidémiologique et dans une période de crise, globalement inefficace ; que les réfugiés sont surtout atteints de choléra, de diarrhée, de dysenterie et de pneumonie ; que la plupart des vaccins nécessitent trois injections à un mois d'intervalle plus un rappel un an après, et que, vu la situation, il est illusoire d'espérer une telle discipline ; sachant enfin que les vaccins se conservent grâce à une « chaîne de froid » (rarissime ici), était-il pertinent que l'aide humanitaire française soit notamment composée de deux cent mille doses de vaccin contre la typhoïde et la dyphtérie ; deux maladies dont on ne craint nullement des épidémies graves au Bangladesh ?

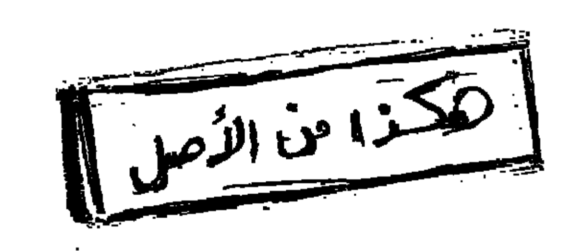
Autre sujet : sachant qu'un véhicule à chenilles amphibie, ultra-sophistiqué et de fabrication suédoise, ne pourra pas être réparé au Bangladesh, son envoi sur les bords du Brahmapoutre est-il justifié par la nécessité de disposer d'une « dépanneuse » pour les ULM qui tomberont en panne d'essence ? Dommage, donc, que l'aide française n'ait pas fait l'objet d'une meilleure réflexion préalable.

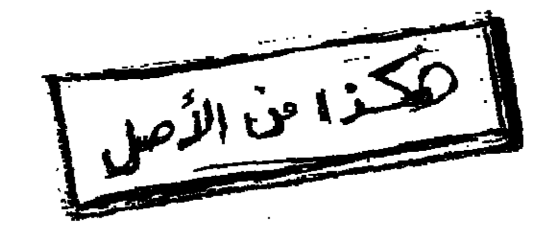
Cette assistance, heureusement aussi composée de riz et de médicaments adaptés à la situation, aurait pu, par exemple, prendre la forme d'un prêt d'hélicoptères qui auraient été bien utiles. Faute d'hélicoptères, restent donc les ULM. Lors du séjour de Mme Mitterrand, il avait été annoncé que quinze de ces derniers seraient livrés. Les « dégâts », si l'on peut dire, ont été limités à deux exemplaires.

A Dacca, les mauvaises langues comparent les ULM français aux chasse-neige que les Soviétiques avaient livrés, il y a quelques années, à la Guinée de Sekou Touré.

L. Z.

[On indique au secrétariat d'Etat aux affaires humanitaires que, dans le cas des récentes inondations au Soudan, des ULM équipés de flotteurs s'étaient révélés bien adaptés à la situation.]





Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Afrique

ALGÉRIE : après la mise en garde du président Chadli

Les mères françaises d'enfants algériens cessent leur mouvement de protestation

Alger. – Les mères françaises d'enfants binationaux ont cessé, mercredi 21 septembre, leur mouvement d'occupation de l'Office universitaire et culturel français en Algérie (OUCFA), décidé le 3 septembre pour obtenir la liberté de scolarisation de leurs enfants. Le *collectif* des mères, qui a retiré les banderoles tendues à l'entrée du bâtiment, sur le site de l'ambassade de France, est toujours présent dans le hall de l'OUCFA, mais cette fois pour tenir une permanence destinée à rechercher des solutions pour les enfants concernés.

La décision de cesser l'occupation de l'OUCFA a été prise à la suite du discours prononcé lundi par le président Chadli. Celui-ci *affirmait que* la récupération des établissements scolaires français était « *une question de souveraineté qui ne se plie à aucun marchandage, quelles que soient les circonstances* ». « *Il n'y a pas de binationaux*, avait-il ajouté, *ces enfants sont algériens et sont soumis à la loi algérienne.* » (*Le Monde* du 21 septembre.)

Le message a été entendu par les mères qui ont donc décidé, avec le soutien de l'ambassade de France et de l'OUCFA, d'étudier les solutions les plus appropriées selon le désir des familles : inscription dans le lycée algérien installé dans les anciens locaux du lycée Descartes et dont la rentrée s'est effectuée comme prévu le 20 septembre, inscription en France ou dans les lycées *français des pays voisins*. Mais désormais, compte tenu de la fermeté des propos du président Chadli, l'inscription des enfants binationaux au lycée français qui a déménagé à Ben-Aknoun, sur les hauteurs d'Alger, semble improbable. La rentrée dans cet établissement devrait se dérouler, le 24 septembre, avec les seuls élèves français et tiers étrangers (environ six cents).

Pour les lycées Pierre-et-Marie-Curie d'Annaba et Pasteur d'Oran, une solution transitoire de partition des élèves a été négociée entre l'OUCFA et les autorités algériennes. Cette solution, délicate à appliquer, consiste à créer en quelque sorte deux établissements dans le même lycée : l'un pour les Algériens et les binationaux, l'autre pour les Français et les tiers étrangers. – *(AFP.)*

La visite de M. de Beaucé à Rabat

Discussion sur des établissements français au Maroc

M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat français chargé des relations culturelles internationales, est arrivé, le mercredi 21 septembre, à Rabat pour une visite de deux jours. Parmi les dossiers qu'il devait évoquer avec ses interlocuteurs marocains figure notamment celui de la trentaine d'établissements français au Maroc, scolarisant quelque quinze mille élèves, dont neuf mille Marocains.

Un accord entre la France et le Maroc – *le premier intervenant en* ce domaine avec un pays de langue arabe – a permis de créer cette année des sections internationales aux lycées Lyautey, de Casablanca, et Descartes, de Rabat, débouchant sur l'option internationale du baccalauréat français, valorisant les études de langue et de littérature arabe et comportant une épreuve spécifique d'histoire-géographie. La France vient également d'ouvrir à Casablanca une école française des affaires, visant à assurer une formation professionnelle pour les cadres *du secteur économique* et commercial. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

Les « révélations » de Jim Wright

Le président démocrate de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, a-t-il transgressé un secret dans ses déclarations sur les activités de l'agence américaine du renseignement au Nicaragua ? Il avait affirmé, le mardi 20 septembre, que la CIA avait installé au Nicaragua des agents pour susciter des manifestations de mécontentement et inciter les autorités sandinistes à la répression, « *il est impossible de se tromper* », avait-il précisé, en ajoutant que « *les sandinistes avaient été déraisonnables de répondre à ces provocations* ».

Les *membres républicains* du Congrès ont demandé, mercredi, que les commissions *sur l'éthique et le* renseignement de la Chambre des représentants enquêtent sur le comportement de M. Wright. Ils estiment qu'il a violé les règles de la Chambre. Le *président américain* est intervenu lui-même pour critiquer M. Wright : « *Nous ne devons sous aucun prétexte parler publiquement des opérations des services de renseignement, quelles qu'elles soient* », a déclaré M. Reagan, la CIA se refusant, pour sa part, à tout commentaire.

Un porte-parole du président de la Chambre des représentants, M. Wilson Morris, a démenti que M. Wright ait violé le moindre règlement. « *L'implication de la CIA au Nicaragua a été reconnue par la CIA et la Maison Blanche* », a-t-il indiqué, en précisant que cette affaire relevait donc « *du domaine public* ». – *(AFP.)*

Haïti

Huit généraux destitués

Après avoir nommé le général Hérard Abraham commandant en chef de l'armée haïtienne, le chef de l'Etat, le *général Prosper Avril*, a mis à la retraite, mercredi 21 septembre, *huit généraux, dont* Williams Regala, considéré comme le numéro deux du régime déchu du général Henri Namphy. Trois colonels, considérés comme des modérés, ont été promus au rang de général et nommés aux plus hautes fonctions de l'armée.

Ces promotions ont été décidées après consultation avec les sous-officiers qui sont à l'origine du coup d'Etat, notamment leur leader, le sergent Joseph Heubreux. Les sous-officiers et les soldats de plusieurs unités poursuivent le « *nettoyage* » *de l'armée par la base*, en limogeant les officiers les plus impopulaires et en choisissant eux-mêmes leurs successeurs. – *(AFP.)*

Grèce

« Statu quo » dans les négociations sur les bases américaines

Les Etats-Unis et la Grèce n'ont pas modifié leurs positions dans les négociations sur les bases américaines en Grèce, estimait-on, le mercredi 21 septembre, à Washington, à *la suite d'un entretien entre le secrétaire* d'Etat George Shultz et le ministre grec des affaires étrangères, M. Carolos Papoulias.

La décision grecque de fermer la base *américaine* d'Hellenikon est « définitive », et les responsables *américains ont, de leur côté,* réaffirmé leur position, a indiqué M. Papoulias à l'issue de l'entretien, que le département d'Etat s'est refusé à commenter.

Washington n'avait pas réagi publiquement à la décision annoncée par Athènes de fermer la base d'Hellenikon après l'expiration, le 21 décembre prochain, de l'accord américano-grec en vigueur (*le Monde* du 8 septembre). M. Papoulias a affirmé que les négociations, suspendues à la demande de la délégation américaine, reprendraient début octobre à Athènes, a indiqué un *porte-parole* de l'ambassade de Grèce. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Cinq attentats dont deux ont fait 28 blessés à Johannesburg

Johannesburg. – Cinq attentats à la bombe – dont deux ont fait vingt-huit blessés (quatorze Blancs et quatorze Noirs) – ont été perpétrés en Afrique du Sud, mercredi 21 septembre et dans la nuit de mercredi à jeudi, a annoncé la police sud-africaine.

Les deux plus graves ont eu pour cadre Johannesburg. Le premier de la série, après 17 heures locales, avait fait quinze blessés (quatorze Blancs et un Noir) lorsqu'une mine-ventouse avait explosé à un terminus de bus. Ensuite, un engin explosait à l'intérieur d'une discothèque du centre de Johannesburg fréquentée *essentiellement* par une clientèle noire. Treize Noirs ont été blessés.

La boîte de nuit, le Why Not ?, – se trouve à Hillbrow, l'un des quartiers « gris » (c'est-à-dire *de facto* multiraciaux, en dépit de la loi) de la ville « blanche » de Johannesburg.

Un politicien indien visé

Les trois autres attentats, qui n'ont fait que des dégâts matériels, ont été perpétrés dans la soirée et *dans la nuit* à Fort-Beaufort et King-William's-Town (est de la province du Cap), ainsi qu'à Pretoria, a précisé la police.

A Pretoria, l'explosion survenue jeudi à l'aube *dans la township* indienne de Laudium visait le domicile d'un homme politique indien candidat aux élections municipales du 26 octobre.

Quelques heures auparavant, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, dénonçait une « *intensification de l'attaque révolutionnaire* » destinée à perturber le *déroulement* de ce scrutin, *dont* le rôle est capital pour la réussite de la politique de « *réforme* » du pouvoir.

Un engin placé contre un grillage a explosé près d'une bibliothèque de Fort-Beaufort, dans le sud du pays, endommageant le bâtiment. Un autre engin a explosé devant un tribunal de King-William's-Town, une ville voisine.

Depuis le début de l'année, au *moins vingt-deux personnes ont péri* et près de deux cent cinquante ont été blessées au cours d'une centaine d'attentats visant de plus en plus des endroits fréquentés par le grand public (bars, cinémas, restaurants...).

La quasi-totalité de ces actions sont imputées par le pouvoir au Congrès national sud-africain (ANC, clandestin), le principal mouvement anti-apartheid. – *(AFP.)*

Europe

URSS : l'agitation nationaliste

Moscou envoie des renforts en Arménie

(Suite de la première page.)

Un couvre-feu y a été imposé. La télévision arménienne a annoncé, mercredi *soir*, qu'il s'appliquait de 21 heures à 6 heures du matin sur l'ensemble de la *région*, et non pas seulement dans la seule ville de Stepanakert, comme on avait pu le croire après l'intervention du représentant du comité central du Parti communiste soviétique dans la région, M. Arkadi Volski, à la radio et à la télévision locale. Cette intervention a été longuement citée mercredi par l'agence Tass, qui *faisait état* d'une situation « *tendue* » malgré les mesures prises pour prévenir les incidents interethniques. L'agence rapportait que des maisons et des voitures avaient de nouveau été brûlées dans la nuit de mardi à mercredi et qu'il y avait eu des coups de feu par endroits, sans faire de victimes. Dimanche dernier, un Arménien avait été tué et une vingtaine de personnes avaient été blessées lors d'affrontements entre Azeris et Arméniens.

« Provocateur »

Dans un appel au calme, les instances locales du Parti estiment que « *les incidents de ces derniers jours suivent un scénario écrit par des provocateurs qui cherchent à déstabiliser la situation, à aggraver la tension, par ceux qui poursuivent l'objectif de dénigrer la « perestroïka » et la démocratie, qui veulent nous détourner de la juste voie* ». « *Dans cette conjoncture*, ajoute cet appel, *toutes sortes de meetings, manifestations, défilés, réunions peuvent envenimer davantage la situation. C'est pourquoi le comité régional du Parti et l'exécutif du soviet de la région trouvent inadmissible la tenue de telles manifestations à l'heure actuelle.* »

Le couvre-feu avait été décrété entre février et mars derniers à Soumgait, *en Azerbaïdjan*, où avait eu lieu un pogrom anti-arménien, mais encore jamais dans le Haut-Karabakh. Annonçant l'instauration de l'« état spécial », l'agence Tass a expliqué qu'il ne s'agissait pas tout à fait d'un « état de siège », terme jugé trop fort pour décrire la situation.

Accusations contre l'ancien chef du PC en Azerbaïdjan

A Erevan, la capitale de l'Arménie, des milliers de personnes s'étaient rassemblées, mercredi en fin d'après-midi, devant le Soviet suprême pour exiger une réunion d'urgence du Parlement. Un meeting, *présidé* par le comité Karabakh, s'est également tenu sur la place de l'Opéra, a-t-on appris de source arménienne. Les Arméniens demandaient que le Parlement local s'adresse aux autorités de Moscou afin d'obtenir des garanties sur la sécurité de ceux qui résident en Azerbaïdjan, et notamment dans le Haut-Karabakh.

Selon le militant nationaliste Rafael Popoyan, des soldats patrouillent dans les rues de la ville et avaient reçu l'autorisation de fouiller les maisons. « *Les gens restent chez eux et ne sortent pas et, naturellement, ils ne vont pas au travail* », a-t-il ajouté.

L'hebdomadaire *Literatournaïa Gazeta* a par ailleurs accusé, mercredi, l'ex chef du Parti communiste d'Azerbaïdjan, M. Gueidar Aliev, d'être responsable de la situation qui a mené au pogrom de Soumgait, où vingt-six Arméniens ont trouvé la mort en février dernier.

L'historien Arkady Vaksberg, qui reprend par cette accusation l'opinion de nombreux Arméniens, publie, pour la première fois dans la presse soviétique, une virulente critique contre M. Aliev, qui avait « *démissionné pour raisons de santé* » du bureau politique du PC soviétique en octobre 1987 mais assistait encore à la conférence du Parti en juin dernier. Il dénonce le culte « divin » qui était rendu à M. Aliev en Azerbaïdjan, *république* où il fut chef du KGB puis du Parti jusqu'en 1982, avant d'être promu à Moscou.

L'historien accuse aussi M. Aliev de s'être fabriqué une fausse biographie, *occultant* notamment qu'il s'était dérobé à la mobilisation durant la guerre. Il *dénonce* par ailleurs l'exécution sous son « règne », après procès « sommaire » pour corruption, du chef des enquêtes au parquet local, Ibraguim Babaev. – *(AFP, Reuter, AP.)*

● **La centrale nucléaire d'Arménie sera fermée en 1991.** – La centrale nucléaire d'Arménie, dont la fermeture immédiate a été réclamée lors de manifestations à Erevan et qui fournit plus du tiers de *l'énergie de la République, sera fermée* en 1991, a affirmé le premier secrétaire du Parti communiste arménien, M. Souren Aroutiounian, dans un récent rapport parvenu, le mercredi 21 septembre, à Moscou. Deux abandons de projets nucléaires dénoncés par la population ont été annoncés en URSS en septembre : *celui d'un troisième réacteur en* Lituanie et de la station prévue à 37 kilomètres de Minsk, en Biélorussie. – *(AFP.)*

● **CHYPRE : nouvelle rencontre Vassiliou-Denktash.** – Le président chypriote, M. George Vassiliou, et le leader chypriote turc, M. Rauf Denktash, se sont rencontrés *le mercredi* 21 septembre à Nicosie, pour la troisième fois depuis la reprise, la semaine dernière, du dialogue intercommunautaire sur l'avenir de l'île, a indiqué le porte-parole de l'ONU, M. Charles Gaulkin.

Les deux dirigeants ont eu deux entretiens, d'une durée de quatre heures et demie, en présence du *représentant personnel* du secrétaire général de l'ONU pour Chypre, M. Oscar Camilion. Ils sont convenus de se retrouver lundi prochain, a précisé M. Gaulkin. Les chefs des deux communautés ont estimé « *très utiles* » ces conversations.

La rencontre a eu lieu *à la résidence* de M. Camilion, qui est située à la périphérie de Nicosie, dans la zone tampon contrôlée par les « casques bleus » de l'ONU qui sépare les deux secteurs de l'île. MM. Vassiliou et Denktash avaient décidé vendredi de poursuivre le dialogue en tête-à-tête et de lui garder un « *caractère confidentiel* ». – *(AFP.)*

La préparation du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Bernard Pons penche pour le « non »

mais appelle à la « non-participation »

Dans un entretien publié dans le numéro de l'hebdomadaire monarchiste *Aspects de la France*, daté du 22 septembre, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons, commente longuement le bilan de la politique qu'il a conduite en Nouvelle-Calédonie, de mars 1986 à mai 1988, quand il était le ministre des DOM-TOM du gouvernement de M. Jacques Chirac, et il précise sa position à l'égard du référendum du 6 novembre.

Il affirme notamment que, au printemps 1986, il a *« trouvé en Nouvelle-Calédonie une situation dramatique »* à cause de la politique menée par les socialistes à partir de mai 1981, et il rappelle dans quelles circonstances il a préparé, après le référendum du 13 septembre 1987 – *« organisé*, dit-il, *dans des conditions de calme absolu »*, – le statut promulgué le 8 janvier 1988 : *« J'ai trouvé en face de moi un RPCR dur et déterminé qui ne souhaitait faire aucune concession à la minorité indépendantiste*, raconte M. Pons, *alors que dans mon projet je prévoyais d'ouvrir l'exécutif du territoire à la minorité (...). Qu'est-ce que je n'ai pas entendu de la part du RPCR ! Il considérait que je faisais la part trop belle au FLNKS. J'ai tenu bon. Le texte a été voté. »*

L'ancien ministre des DOM-TOM explique qu'il avait alors jugé *« raisonnable »*, comme *« nombre de ses amis »*, de ne pas mettre en place les nouvelles institutions avant l'élection présidentielle. *« Mais je me suis à nouveau retrouvé en présence du RPCR qui voulait à tout prix mettre en place les institutions avant l'élection présidentielle*, indique M. Pons. *Et Jacques Lafleur a fait le siège de mon ministère pour que je fixe la date des élections régionales en mars 1988. J'ai fait valoir que faire voter les Calédoniens en septembre 1987 puis les faire voter en mars 1988 pour les régionales, en avril pour le premier tour de l'élection présidentielle et en mai pour le second tour, cela faisait beaucoup. Cependant, cédant aux pressions du RPCR j'ai décidé de faire coïncider les élections régionales avec le premier tour de l'élection présidentielle. »*

M. Pons réaffirme que le FLNKS a été alors *« encouragé »* par les socialistes à passer *« du boycott passif au boycott actif »* et que l'affaire d'Ouvéa, déclenchée le 22 avril par l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué, *« avait commencé deux mois avant, à Tripoli, dans le bureau de M. Kadhafi »*. *« En effet*, déclare-t-il, *le chef du commando qui a attaqué la gendarmerie faisait alors un stage en Libye. »*

« S'il fallait refaire ce que j'ai fait, ajoute le président du groupe RPR, à propos de l'assaut du 5 mai à Ouvéa, qui a fait ensuite vingt et un morts, *je le referais (...). Je me suis efforcé d'extraire cette prise d'otages du contexte politique puisqu'on se trouvait entre le premier et le second tour de l'élection présidentielle (...). J'ai épuisé toutes les possibilités de négociation. C'est lorsque j'ai vu que la situation devenait dramatique et que la vie des otages était en jeu que j'ai décidé de recourir à la force après avoir reçu l'accord du premier ministre et du président de la République. (...) » « Je n'ai donc absolument pas mauvaises conscience*, souligne M. Pons. *Et s'il fallait reconduire la politique que j'ai conduite pendant deux ans en Nouvelle-Calédonie, et à propos du drame d'Ouvéa, s'il fallait reprendre les décisions que j'ai été amené à prendre, je les reprendrais dans les mêmes conditions. Une seule chose, je ne déciderais pas de précipiter la mise en place des institutions comme je l'ai fait. »*

Considérant que l'accord de Matignon constitue *« un marché de dupes car les positions fondamentales du RPCR et du FLNKS sont aux antipodes »*, l'ancien ministre des DOM-TOM estime que le plan Rocard ne résout *« absolument rien »* et que le projet référendaire est *« monstrueux sur un certain nombre de points »*. *« Ce n'est pas parce que les responsables politiques locaux ont pris des libertés avec la Constitution que nous devons les suivre »*, dit-il avant de conclure sur ce point : *« Normalement nous devrions voter « non »* [au référendum du 6 novembre]. *Mais je ne veux pas avoir le même comportement que les socialistes quand ils étaient dans l'opposition. Nous ne devons pas apparaître comme ceux qui gênent le gouvernement dans son entreprise. Cependant je dénonce cette entreprise car je suis persuadé qu'elle n'ira pas à son terme (...). Si ce texte est voté il n'y aura plus un seul Français qui voudra aller là-bas car il saura que l'indépendance à terme est programmée (...). L'abstention, en l'occurrence, se justifierait parfaitement, ou la non-participation. Je préfère la non-participation parce que c'est une décision plus positive qui démontre qu'il y a un dévoiement de l'utilisation du référendum et que ce référendum ne réglera rien. »*

M. Lafleur se déclare « stupéfait »

Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, s'est déclaré *« stupéfait »*, dans une déclaration faite à l'AFP, jeudi 22 septembre, à Nouméa, par les propos de M. Pons. *« L'enjeu métropolitain concernant le référendum est tel que Bernard Pons donne le sentiment de se défausser de ses responsabilités*, a-t-il affirmé. *Il y a quelques jours à peine il expliquait sa façon de voir les choses beaucoup moins agressivement. Aujourd'hui, il se défausse méchamment sur ses amis du RPCR. »*

Estimant que M. Jacques Chirac *« avait ouvert le dialogue »* en Nouvelle-Calédonie, à partir de mars 1986, le président du RPCR reproche à M. Pons et à son entourage de n'avoir *« pas su le prolonger »*. *« Lui-même et d'autres n'ont pas su non plus proposer une autre attitude que celle que j'ai adoptée à Matignon*, ajoute-t-il. *Nous sommes navrés que Bernard Pons adopte un tel comportement car à l'époque où il exerçait les responsabilités, il nous avait habitués à des attitudes différentes.*

Il est curieux de constater que deux missions parlementaires [celles du PR et du RPR] *arrivent sur le territoire pour tenter de mieux comprendre la situation au moment même où leurs deux chefs de groupe donnent des positions tranchées. »*

M. Juppé : aucune idée préconçue

La délégation RPR envoyée en Nouvelle-Calédonie a quitté Paris mercredi 21 septembre. Elle sera de retour le 28 septembre. Composée de MM. Masson, sénateur, Kaspereit et Sarkosy, députés, et accompagnée de M. J.-J. de Peretti, chargé de mission auprès du secrétaire général. Des rencontres sont prévues sur place avec le haut commissaire, avec les responsables militaires, également avec une délégation du FLNKS et, bien sûr, du RPCR. A son retour, la mission devra remettre un rapport à M. Juppé, secrétaire général du mouvement. Le comité central, vers le 15 octobre, décidera ensuite, par vote à bulletin secret, l'attitude officielle du RPR pour le référendum du 6 novembre.

M. Juppé a assuré, mercredi, que *« les membres de la mission partaient pour Nouméa sans aucune idée préconçue »*, ajoutant que *« sur ce sujet difficile il ne fallait pas trancher* exabrupto », justifiant ainsi que le RPR ait choisi de débattre longuement avant d'arrêter sa position.

● **M. Juppé désavoue l'ancien ministre des DOM-TOM.** – Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, qui était, jeudi matin 22 septembre, l'invité de RTL, a désavoué implicitement la prise de position de l'ancien ministre des DOM-TOM. *« Dans cette affaire, j'ai une ligne de conduite très claire*, a-t-il déclaré. *Je crois que le meilleur juge de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, ce sont tous ceux qui se trouvent sur le territoire et qui se battent depuis des années pour le maintien de ces territoires dans la République. Je déclare ici ma totale solidarité avec Jacques Lafleur, Dick Ukeiwé, Maurice Nenou et tous nos amis là-bas. »*

Un ministre à la mémoire courte

Si M. Pons ne présidait pas le groupe RPR de l'Assemblée nationale, et n'exerçait donc, à ce titre, d'éminentes responsabilités législatives, ses déclarations à l'organe de la très maurrassienne Action française n'appelleraient que commisération, tant il est dérisoire de voir de nouveau l'ancien ministre des DOM-TOM accumuler autant de contre-vérités en essayant de rejeter sur M. Lafleur la responsabilité de ses errements personnels dans la politique conduite par le gouvernement de M. Chirac en Nouvelle-Calédonie, de mars 1986 à mai 1988.

M. Pons réécrit l'histoire à sa façon quand il dit avoir *« trouvé en Nouvelle-Calédonie une situation dramatique »*, au printemps 1986, alors que, au contraire, la réforme institutionnelle mise en place sur le territoire, à l'automne 1985, sous le gouvernement de M. Laurent Fabius, y avait ramené le calme au terme d'une longue période insurrectionnelle. C'est la remise en cause de ce statut par M. Pons qui a alors remis le feu à la poudrière.

Il serait tout aussi inutile de souligner que l'ancien ministre des DOM-TOM s'enfonce dans une vaine tentative de désinformation, à propos de son rôle dans la tragédie d'Ouvéa, lorsqu'il va jusqu'à affirmer entre autres énormités, d'une part, que l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué par un « commando » du FLNKS, le 22 avril, avait *« commencé deux mois avant à Tripoli, dans le bureau de M. Kadhafi »*, et, d'autre part, qu'il décida de *« recourir à la force »*, contre les indépendantistes preneurs d'otages, parce qu'il avait *« épuisé toutes les possibilités de négociation »*.

Il est depuis longtemps établi, en effet, que l'« opération Fayaoué » avait été préparée de longue date par certains membres de l'état-major de l'Union calédonienne, parti de M. Tjibaou, et qu'elle devait, à l'origine, être suivie, le même jour, d'actions similaires dans les autres îles Loyauté, ainsi que sur la Grande-Terre – comme on l'a vu à Canala – pour contrarier le déroulement des élections régionales imposées par M. Pons à la date du 24 avril en dépit de tous les cris d'alarme.

De même, non seulement toutes les possibilités de négociation n'avaient pas été épuisées avant l'assaut du 5 mai contre la grotte d'Ouvéa, mais l'« opération Victor » a été lancée au moment même où le climat était plutôt à la détente, à l'intérieur de cette grotte, contrairement aux indications fournies *a posteriori* par les chefs militaires. Les preneurs d'otages avaient préparé une cérémonie coutumière qui devait se concrétiser par la libération d'un ou deux de leurs prisonniers en échange de la venue promise d'une équipe d'Antenne 2. Le fait que l'ancien ministre des DOM-TOM déclare que s'il fallait refaire tout ce qu'il a fait en Nouvelle-Calédonie il le referait sans hésiter alors que, à son départ du gouvernement le territoire était au bord de la guerre civile, suffirait à rendre tout commentaire superfétatoire.

Mais M. Pons est le chef de file des députés RPR et sa prise de position en faveur d'un « non » à peine camouflé au référendum du 6 novembre mérite donc qu'on s'y arrête. Avec d'autant plus d'intérêt qu'elle vise à démolir un processus de paix qui devrait aboutir pourtant à un statut reprenant certaines dispositions que l'ancien ministre des DOM-TOM défendait lui-même, il y a un an – comme M. Jacques Chaban-Delmas le soulignait opportunément le 14 septembre devant le comité central du RPR – contre les « pressions » de M. Lafleur.

Car il n'est pas sans conséquence de noter que l'argumentation du président du groupe RPR de l'Assemblée nationale rejoint celle soutenue sur le territoire et en métropole par l'extrême droite. M. Juppé, qui s'emploie courageusement à dégager l'état-major du RPR de l'influence du Front national, l'a bien compris.

Reste à savoir si le désaveu implicite infligé, jeudi matin, par le secrétaire général du mouvement chiraquien à l'ancien ministre des DOM-TOM suffira à ramener les députés RPR à une vision moins politicienne des enjeux de la consultation du 6 novembre.

ALAIN ROLLAT.



هكذا من الأصل

Politique

La campagne pour les élections cantonales

Les batailles les plus serrées

Rarement élections auront si peu passionné les états-majors politiques que ces cantonales. Décentralisation aidant, en effet, l'essentiel n'est pas tant ce qui se passe dans un canton ou un autre que la possibilité de gain, ou de perte, de la présidence d'un ou de plusieurs conseils généraux. Or, tout calcul fait, ni la gauche ni la droite ne peuvent espérer de grands changements à ce niveau. Les craintes auraient pu, pourtant, être sérieuses au PS. Après ses revers des précédentes cantonales, de 1982 et de 1985, il ne détient plus que vingt présidences, ses alliés en ayant sept (quatre pour le MRG, deux pour le PC, plus un divers gauche, M. Gilbert Baumet dans le Gard). Or les présidents de gauche ne sont souvent élus qu'avec une faible avance. Ainsi, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le PS n'a gardé, il y a trois ans, la présidence qu'au bénéfice de l'âge, et n'a obtenu qu'une courte majorité dans la Creuse, le Gers, le Puy-de-Dôme et le Vaucluse. Les inquiétudes des socialistes ne sont, pourtant, pas trop grandes. Le cru de 1982 ayant été particulièrement mauvais, il leur paraît difficile de tomber plus bas, et ils espèrent même regagner quelques cantons perdus de peu. C'est la raison pour laquelle ils pensent conserver les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse. Mais la situation reste, pour eux, serrée dans le Tarn, où dans l'assemblée sortante la gauche n'a qu'une voix d'avance sur la droite. Celle-ci est, en revanche, en position particulièrement délicate dans deux départements qu'elle avait arrachés au PS en 1985 : la Gironde et l'Isère. Leur perte serait particulièrement symbolique du fait de la personnalité de leurs patrons actuels : M. Jacques Valade, dauphin de M. Jacques Chaban-Delmas, et M. Alain Carignon... Deux anciens ministres RPR du gouvernement Chirac.

Gironde : M. Valade, dauphin menacé

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

La carrière politique de M. Jacques Valade ressemble à une montagne russe. En janvier 1987, il respirait l'air des sommets : M. Jacques Chirac venait de nommer ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur le dauphin de M. Jacques Chaban-Delmas qu'il est depuis dix ans. Président du conseil général de Gironde, il était aussi sénateur RPR et premier adjoint au maire de Bordeaux. Plus dure risque d'être la chute. Octobre 1988 s'annonce mal, en effet, pour cet universitaire venu à mi-vie à la politique et qui y a pris goût. Ayant abandonné le palais du Luxembourg pour entrer au gouvernement, il n'est plus ni sénateur ni ministre. La présidence du conseil général de Gironde risque de lui échapper le 2 octobre, et M. Chaban-Delmas n'envisage pas de dételer de sitôt. *« Il mourra maire de Bordeaux »*, prédisent les augures locaux.

Dominée pendant près d'une décennie par les socialistes, la Gironde a basculé à droite après les cantonales de 1985. Mais, au second tour de l'élection présidentielle, M. François Mitterrand y a recueilli 56,95 % des suffrages exprimés. Du coup, la présidence de M. Valade est sérieusement menacée. Chaque camp a calculé et recalculé ses chances et tout le monde, à peu près, est d'accord. La victoire est *« à portée de main »*, affirme M. Philippe Madrelle (PS), neuf ans président du conseil général et destiné, si tout va bien pour lui, à le redevenir. *« La situation est difficile »*, confirme, en écho, M. Chaban-Delmas, qui, malgré tout, ne se veut pas *« complètement pessimiste »*.

Le mariage du président Valade et de la Gironde pourrait ainsi n'avoir été qu'une passade sous l'œil approbateur mais vigilant de sa duègne, le maire de Bordeaux.

M. Valade lui doit tout et il le sait. La fidélité et la prudence lui commandent de s'en souvenir à chaque pas et cela le dessert. Qu'il tente de s'affirmer comme président du conseil général, et des esprits charitables d'évoquer aussitôt le meurtre du père. Qu'il se montre discret, le voilà accusé de l'être trop :après tout, le patron de la Gironde, c'est lui.

Ses trois ans de présidence auront ainsi été marqués par des spéculations sur son autonomie et ses capacités à être lui-même. Ses qualités et ses défauts lui sont comptés, toujours, par référence à « Chaban ». Le maire de Bordeaux est un charmeur, gaulliste pour l'Histoire, mais radical, façon Sud-Ouest, de caractère et de comportement. M. Valade est, par contraste, jugé froid et distant. « Chaban » fait confiance et délègue, trop disent certains. Son dauphin, à l'inverse, est accusé de chicaner : il veut tout voir et tout contrôler. Ce qui, chez un autre que M. Chaban-Delmas, serait taxé de manque d'assiduité est retenu à son actif. Au lieu de passer pour scrupuleux, M. Valade est, à l'opposé, jugé pinailleur.

Le besoin d'exister

La Gironde, en tant que département, aurait, comme son patron, besoin d'exister. Pas plus que l'Aquitaine, elle ne constitue une entité spontanée. L'agglomération bordelaise est balkanisée en une myriade de communes. Les villages et bourgs ruraux sont tenus par autant de roitelets, jaloux de leurs pouvoirs et de leurs particularismes. Pour qui l'ignore, le Médoc n'est pas l'Entre-deux-Mers et le Libournais le bassin d'Arcachon. A l'ombre tutélaire de M. Chaban-Delmas, M. Valade pouvait-il jouer les fédérateurs ? En avait-il les moyens ?

Il a essayé, en organisant diverses opérations estampillées « Gironde », suscitant du même coup des bavardages sur la jalousie qu'en auraient conçue M. Chaban-Delmas et surtout son épouse Micheline, qui a du poids.

Juger sous cet angle trois ans de présidence Valade, c'est poser la question autrement : un dauphin peut-il rester éternellement dauphin sans inconvénients pour la survie de la dynastie, la droite locale en l'espèce ?

M. Valade a eu la chance d'être désigné comme héritier. Il a du mérite à le demeurer. En 1970, le suppléant à l'Assemblée nationale de M. Chaban-Delmas, alors premier ministre, meurt brusquement. L'élection partielle à laquelle le maire de Bordeaux s'apprête à se présenter s'annonce facile, lorsqu'il apprend que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, alors au faîte de sa gloire médiatique, a décidé de mener bataille contre lui. Le défi girondin de « JJSS » et son équipée bordelaise finiront piteusement, mais « Chaban » a eu peur. Jacques Valade, quarante ans, beau garçon, entreprenant doyen de la faculté des sciences, Bordelais de souche, n'est-il pas le suppléant apolitique idéal pour contrer le parachutage du tonitruant « JJSS » ?

L'intéressé s'y attend si peu que lorsque les gendarmes viennent l'avertir que « Chaban » le demande au téléphone de Matignon, ils le trouvent en short lisant *Papillon* dans le jardin de sa maison de vacances du Cap-Ferret.

En dix-huit ans, M. Valade s'est fait un nom en politique et une place au soleil de la Gironde, à l'ombre, inévitablement, de « Chaban ». Il a aujourd'hui cinquante-huit ans, le maire de Bordeaux soixante-treize ans, et celui-ci se présentera pour un nouveau mandat de six ans aux élections municipales de 1989. Le dauphin patientera, éternellement pronostiquent amis et adversaires. *« Jusqu'à ce que je parte ou qu'il m'arrive un accident »*, précise M. Chaban-Delmas, qui ne donne pas spécialement l'impression de vouloir s'en aller.

Du coup, voilà M. Valade exposé à l'ironie des socialistes (*« Flipper le dauphin »*) et condamné à répondre à longueur d'interview à l'inévitable question : *« Pensez-vous rester encore longtemps le dauphin de Jacques Chaban-Delmas ? »* Il ne s'en tire pas mal, comme dans cette réponse à *Sud-Ouest* : *« Si je me posais cette question, immédiatement je manifesterais ou bien de l'impatience ou bien de la résignation. Je ne suis pas impatient et je ne suis pas résigné. »* D'où cette impression de prudence et d'immobilisme que donne, à l'occasion, sa gestion — la création d'une technopole et d'une cité internationale du vin ne cesse d'être retardée — et qui, ajoutée à un regain de vigueur des socialistes, risque de coûter à lui-même et au RPR la présidence du département.

BERTRAND LE GENDRE.

Tarn : M. Jacques Limousy, « le baroudeur » à l'assaut

TOULOUSE
de notre correspondant

M. Jacques Durand, président socialiste du conseil général du Tarn, a conservé un bon coup de fourchette. La perspective d'élections que l'on dit difficiles pour le PS ne lui a pas plus coupé l'appétit que les deux opérations chirurgicales qu'il a dû subir récemment. Ce professeur de collège en charge du département depuis 1982 croit pouvoir conserver son fauteuil, bien qu'il admette que le scrutin sera serré.

Dans ce département, il est vrai, la gauche ne coiffe la droite que d'une courte tête : 22 élus contre 21. Et sur les 21 cantons en compétition dimanche, 14 sont tenus par la première. Il suffirait qu'un seul canton bascule pour que la présidence soit mise en compétition et que s'ouvrent des tractations où la politique locale, les ambitions et les intérêts particuliers prennent le pas sur toute autre considération. Or dans trois ou quatre cantons, les jeux sont loin d'être faits.

A Vielmur, où le conseiller sortant (divers droite) ne se représente pas et où PS et MRG présentent chacun un candidat. A Vaour encore, où le sortant (divers gauche) est cette fois investi par le PS, mais où il devra affronter un autre candidat de gauche qui portait les couleurs socialistes lors du précédent scrutin. A Vabre, c'est la droite qui n'a pas su trouver une candidature commune pour remplacer le conseiller sortant UDF, ce qui donne quelque espoir au candidat socialiste. Autre primaire à droite, dans le canton de Rabastens. Les socialistes ne sont pourtant pas assurés de conserver le siège, le sortant ne se représentant pas.

Mais c'est la ville de Castres qui va polariser l'attention, et surtout son canton est. Pour tenter de conserver ce siège, dont le titulaire socialiste sortant ne se représente pas, le PS a fait descendre dans la fosse M. Arnaud Mandement, un jeune loup de vingt-huit ans. Mais M. Bernard Raynaud, vice-président départemental du MRG, lui disputera une partie des voix de gauche. A droite, un candidat unique, le RPR Jean-Pierre Antoni, qui aura pourtant quelques difficultés pour faire, dès le premier tour, le plein de son électorat dans un canton où le Front national a obtenu plus de 21 % des voix lors des deux dernières consultations nationales.

L'aide du Front national

Contre toute attente, M. Bernard Antony, un proche de M. Jean-Marie Le Pen, n'a pas cru devoir tenter sa chance. Il préfère officiellement se réserver pour les municipales et a dépêché dans le canton est M[me] Marie-Christine Boutonnet, qui est loin d'avoir son charisme et sa popularité. Certains en ont immédiatement conclu que cela sentait l'accord secret — ou tacite — entre M. Antony et M. Jacques Limousy, conseiller général du canton nord, député et ancien ministre RPR.

A soixante-deux ans, celui qui exhiba devant un parterre de députés rigolards des culottes de femme *« made in Corea »* afin d'attirer l'attention sur l'industrie textile française n'a rien perdu de sa faconde ni de ses ambitions. Surnommé « le Baroudeur » par ses amis politiques, il s'est très tôt affirmé comme le champion de l'union UDF-RPR en revendiquant la place de patron des droites. Une victoire de celles-ci aux cantonales en ferait un président du conseil général à moins que son rival, le sénateur UDF Louis Brives, ne lui souffle le fauteuil que dans la dernière ligne droite.

Mais l'ambition de M. Limousy ne s'arrête pas aux portes de l'hôtel du département ; la mairie de Castres, ville où l'armée constitue un appréciable réservoir de voix, détenue pour l'instant par le socialiste Louis Deyvaux, est dans sa ligne de mire, même s'il affirme ne pas être de ceux *« qui courent deux femmes à la fois »*. Les voix du Front national seront alors déterminantes. M. Antony pourrait bien alors se rappeler au souvenir de M. Limousy.

GÉRARD VALLES.

Isère : M. Alain Carignon, l'ouverture pour conserver

GRENOBLE
de notre correspondant

« Le pire qui puisse m'arriver c'est d'être député... », commente le maire RPR de Grenoble et président sortant du conseil régional de l'Isère, M. Alain Carignon, qui mène l'une des campagnes les plus dures de sa jeune carrière. En 1983, face à M. Hubert Dubedout (PS) alors maire de la ville, puis en 1985, contre M. Louis Mermaz (PS) qui « tenait » le conseil général, M. Carignon disposait des atouts propres à un challenger. Aujourd'hui, il lui faut conserver son fauteuil à la tête de l'assemblée départementale pour conforter sa position de maire du chef-lieu.

L'environnement politique ne lui est pas particulièrement favorable. Sa ville, avec 55,10 % des suffrages, comme son département, avec 55,60 % des voix, ont donné une confortable majorité à M. François Mitterrand lors de l'élection présidentielle, résultats confirmés aux législatives où, lors du second tour, la majorité présidentielle a recueilli 52,64 % des voix.

La majorité départementale sortante, qui dispose de 32 sièges sur 57, voit ses cantons les plus fragiles soumis à renouvellement et pourrait perdre, notamment, ceux de Fontaine-Seyssinet, de l'Isle-d'Abeau, du Touvet, de la Tour-du-Pin ou encore de Domène, où se présente le ministre délégué aux affaires étrangères, M[me] Edwige Avice. En revanche, la droite est en mesure de reconquérir celui de Bourgoin-Jallieu Nord et plus sûrement encore celui de Pont-de-Chéruy où le candidat RPR a reçu le soutien appuyé du Front national.

La candidature surprise dans le cinquième canton de Grenoble de M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs du gouvernement Laurent Fabius, a, selon l'intéressé, une explication technique — il souhaite poursuivre et amplifier l'opération « Isère département pilote dans le domaine des risques majeurs » menée depuis 1986. Pour M. Carignon, ce *« parachutage »* est la manifestation sur le terrain de *« l'ouverture à la société civile »* ; plus sûrement elle devrait permettre à la majorité départementale de conserver un siège menacé dans un canton de gauche « tombé » à droite en 1982.

Emporté dans le tourbillon de la campagne, M. Tazieff ne comprend pas, dit-il, *« les attaques injustes de ses amis socialistes »*. Elu conseiller général, il entend rallier le groupe de la « nouvelle gauche », constitué il y a six mois, pour réunir au sein de l'assemblée départementale sortante un conseiller jusqu'alors apparenté socialiste, M. Maurice Puissat, et un communiste rénovateur, M. Alain Arvin Bérod.

Ce petit groupe pourrait précisément jouer, lors de l'élection du président du conseil général, un rôle déterminant. M. Carignon a déjà pris les devants en proposant à l'ancien apparenté socialiste la première vice-présidence du conseil général.

La « retraite » — inattendue — du conseil général de M. Louis Mermaz n'empêche pas cependant le maire de Vienne de mener une campagne active pour les candidats PS dans tous les cantons soumis à renouvellement. Au-delà de la volonté de réparer les affronts de 1983 et 1985, M. Mermaz a aussi besoin de démontrer qu'un élu de droite ne peut pratiquer — avec succès — l'ouverture.

CLAUDE FRANCILLON.

Alpes-de-Haute-Provence : la présidence à l'arraché

DIGNE
de notre correspondant

Les Alpes-de-Haute-Provence, vieux département de gauche, vont-elles basculer à droite ? Le PS peut le craindre puisque, en 1985, la gauche n'ayant plus la majorité, il n'avait conservé la présidence qu'au bénéfice de l'âge. Il comptait dans ses rangs le doyen de l'assemblée et bénéficia du ralliement objectif des trois conseillers indépendants. En quelque sorte l'ouverture avant l'heure... Trois ans plus tard, le RPR et l'UDF, qui présentent dans chaque canton un candidat commun, mais qui n'ont pu éviter des primaires « sauvages », repartent à l'assaut avec l'expérience d'un échec douloureux.

Un sérieux handicap leur a toutefois été imposé par M. Pierre Joxe. Le ministre de l'intérieur a, en effet, supprimé deux cantons (Saint-Paul-sur-Ubaye et Senez), pour insuffisance de population, et tous les deux étaient détenus par le RPR. Il reste que, au vu des précédents résultats, il est parfaitement envisageable que le conseil général soit, à nouveau, parfaitement coupé en deux blocs égaux après ce renouvellement de quatorze de ses sièges.

Les comptes sont simples : la droite est en situation délicate dans trois cantons, la gauche dans deux. L'enjeu l'est tout autant. En progression constante depuis 1982, la première, après le coup d'arrêt qui lui fut porté lors des dernières législatives, alors que deux ans plus tôt, avec l'addition des voix du Front national, elle était — pour la première fois de son histoire — majoritaire dans le département, tente un second départ. La seconde, à l'inverse, dans le giron de la dynamique présidentielle, a pour ambition, après avoir repris, pour le PS, les deux sièges de députés du département, d'achever de restaurer la prépondérance radicale et socialiste dans les Alpes-de-Haute-Provence.

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

Politique

Le grand dessein par EDGAR MORIN (*)

III. *La confédération des nations*

Après *« Liberté, égalité et la suite »,* et *« La démocratie cognitive et la réforme de pensée »* (*le Monde* du 22 septembre) nous achevons la publication des articles d'Edgar Morin.

Nous n'avons pas seulement à établir de nouvelles solidarités proxémiques et locales. Nous devons aussi nous engager dans des solidarités qui dépassent le cadre de la nation. Ainsi, devons-nous nous situer aujourd'hui dans le cadre européen. Mais l'Europe ne saurait être seulement un Marché commun, lieu de compétitions et d'ententes économiques, elle doit aussi se réaliser comme *communauté de destin* afin de faire émerger sa *communauté de dessein*.

Toutes les grandes solidarités nécessitent la conscience d'un destin commun, dans le passé, dans le présent et pour le futur. En fait, au cours de l'histoire moderne, un destin européen, qui nous est devenu commun, s'est forgé dans et par la civilisation née en Europe ; la seconde guerre mondiale nous a donné un destin commun de déchéance et de fragilité ; l'avenir nous demande d'affronter en commun notre destin de province de l'ère planétaire.

La fécondité historique de l'Etat-nation est aujourd'hui épuisée. L'Etat-nation, invention de l'Europe occidentale, s'est répandu aujourd'hui dans le monde entier, pour le meilleur et pour le pire. Le meilleur est que la formule de l'Etat-nation a permis l'accession à l'indépendance du monde colonisé. Le pire est que le pouvoir de l'Etat-nation peut imposer, aux populations qu'il a émancipées du joug étranger, ses propres servitudes, dictature ou totalitarisme. les Etats-nations sont par eux-mêmes des monstres paranoïdes incontrôlables, sinon par la menace mutuelle. Un premier dépassement des Etats-nations ne peut-être obtenu que par la confédération, qui respecte les autonomies en supprimant l'omnipotence. L'Europe, qui a forgé sa puissance et produit sa déchéance à travers les guerres entre ses Etats, est aujourd'hui apte à effectuer le premier dépassement confédéral.

Il y a trois niveaux d'européité qu'il ne faut pas confondre :

— le premier est celui de l'Europe culturelle, qui a été séculairement un marché commun de l'esprit. Si la réforme gorbatchévienne dépasse le seuil d'irréversibilité, on peut penser que les libres communications seront rétablies entre toutes les parties de l'Europe, et que même certaines initiatives prévues pour les pays du Marché commun (comme l'accroissement des échanges d'étudiants et d'enseignants, l'équivalence des diplômes, etc.) pourront être étendues bien au-delà ;

— le second est celui du Marché commun : celui-ci, nous l'entrevoyons déjà, peut s'élargir au-delà des pays européens proprement dits, et sans doute ce sera là sa vocation future. En attendant, il doit être le propulseur, non seulement d'une unité économique, mais aussi d'une confédération politique ;

— c'est là le troisième niveau : le dépassement des Etats nationaux dans une confédération métanationale : une telle confédération serait à l'origine plus étroite que le Marché commun, mais elle pourrait constituer un modèle ouvert, auquel pourraient plus tard se joindre d'autres nations européennes, y compris du Centre et de l'Est.

L'idée confédérative est une idée de valeur non seulement européenne, mais universelle. Ainsi, il serait souhaitable que l'empire *de facto* qu'est l'URSS devienne ce qu'énonce sa constitution : une confédération de républiques associées. De même, la France se grandirait à favoriser la confédération des Etats francophones d'Afrique qu'elle a empêchée, ou la confédération maghrébine qui essaie de s'amorcer. *L'idéal à annoncer au monde n'est plus l'indépendance des nations, c'est la confédération des nations, qui leur assure l'autonomie dans l'interdépendance.* En mémoire de la journée du 14 juillet 1790, qui fut la grande fête de la Fédération, ne pourrions-nous prendre l'initiative, pour juillet 1990, d'états généraux pour la confédération européenne, et, au-delà, pour toutes les confédérations possibles ?

IV. *La Terre-Patrie*

Nous sommes entrés dans l'ère planétaire depuis la découverte de l'Amérique, et, après une diaspora de dizaines de milliers d'années, tous les peuples de l'humanité se trouvent de plus en plus en communications, interactions et interdépendances. Mais nous sommes encore dans « l'âge de fer planétaire » : bien que solidaires, nous demeurons ennemis les uns des autres, et le déferlement des haines de race, religion, idéologie, entraîne toujours des guerres, massacres, tortures, haines, mépris. Le monde est dans les douleurs agoniques de quelque chose dont on ne sait si c'est naissance ou mort. L'humanité n'arrive pas à accoucher de l'Humanité.

Une conscience nouvelle nous est venue depuis la fin des années 60. Tout d'abord, l'écologie nous a montré que la biosphère constituait une sorte d'éco-organisation naturelle, et que sa dégradation aurait des conséquences irrémédiables non seulement pour la vie, mais pour l'homme. En même temps, comme l'a montré notamment Claude Allègre (*l'Ecume de la terre*, Fayard), la Terre elle-même est un sytème qui a sa vie propre, et la conception systémique de la Terre permet de coordonner les sciences de la Terre jusqu'alors dispersées.

La planète Terre avec sa biosphère et son humanité forme un système complexe. Dans quelle mesure l'homme pourrait-il dégrader et stériliser son milieu vital, se condamnant ainsi au suicide ? Y a-t-il dans la biosphère de très puissantes forces de régulation qui sont aptes à corriger les effets destructeurs des dégradations de toutes sortes ? Ou, au contraire, arrivons-nous vers des seuils irréversibles de destructions massives ?

Avant d'envisager ce problème, considérons d'abord le complexe extraordinaire Terre-biosphère-Humanité dans un Cosmos dont nous avons appris l'immensité fabuleuse : nous ne savons pas s'il est d'autres vies, d'autres intelligences en d'autres planètes ou d'autres galaxies, mais nous n'en connaissons point, et il semble que nous soyions seuls vivants et humains dans la Voie lactée ; nous savons que l'espace est invivable dans sa froideur extrême, et que le Soleil est invivable dans sa chaleur extrême ; nous pouvons envisager quelques colonies humaines encapsulées dans l'espace ou sur la Lune, mais cela nous fera encore mieux comprendre que la Terre est pour nous le seul lieu vivable et aimable dans le Cosmos ; c'est notre habitat, notre Arche *dans l'immensité cosmique*, non seulement notre Matrie, mais aussi notre Patrie.

Nous avons objectivé la Terre, *« bleue comme une orange »*, comme le prévoyait Eluard, à partir des images retransmises de la Lune sur nos écrans de télévision. Nous devons la subjectiviser, y enraciner l'idée de Patrie. Nous devons y fonder notre religion, qui reprend l'héritage de toutes religions universelles : nous sommes frères. Mais la religion terrestre nous dit, à la différence des religions célestes : nous devons être frères, non parce que nous serons sauvés, mais parce que nous sommes perdus, perdus dans cette petite planète d'un Soleil de banlieue dans une galaxie diasporée d'un univers sans centre, perdus parce que promis à la mort individuelle *et à l'anéantissement final* de la vie, de la Terre, du Soleil. Aussi devons-nous ressentir une infinie compassion pour tout ce qui est humain et vivant, pour tout enfant de la Terre...

∴

Ici de façon étonnante se rejoignent dans une formulation renouvelée les deux grandes idées-forces qui s'étaient liées en l'aube de 1789 : l'idée des philosophes des Lumières centrée sur l'homme rationnel, l'idée rousseauiste devenant romantique centrée sur la nature vivante. Il nous faut abandonner l'humanisme qui fait de l'homme le seul sujet dans un univers d'objets et lui propose pour idéal la conquête du monde ; cet humanisme-là peut faire de l'homme tout au plus le Gengis Khan de la banlieue solaire, et il conduit à l'autodestruction de l'humanité par les pouvoirs qu'elle aura déchaînés. Il nous faut abandonner le naturalisme qui noie et dissout l'homme dans la nature. Cependant, nous devons régénérer l'idée d'homme et celle de nature : l'homme n'est pas une invention arbitraire démasquée par le structuralisme, mais un produit singulier de l'évolution biologique qui s'autoproduit dans sa propre histoire ; la nature n'est pas une image de poète, c'est la réalité écologique même, c'est celle de notre planète Terre. Nous devons aujourd'hui re-associer, re-allier l'homme, la vie, la nature dans l'idée de Terre-Patrie.

La Terre n'est pas seulement le mythe matripatriotique où nous devons enraciner notre destin. C'est la rationalité même qui nous ramène à la Terre : les deux trous d'ozone qui se sont formés dans l'Arctique et l'Antarctique, l' « effet de serre » provoqué par l'accroissement du CO_2 dans l'atmosphère, les déforestations massives des grandes sylves tropicales productrices de notre oxygène commun, la stérilisation des océans, mers et fleuves nourrissiers, les pollutions sans nombre, les catastrophes sans frontière, tout cela nous montre que *la patrie est en danger*. L'ennemi n'est évidemment pas extraterrestre, il est en nous-mêmes...

« Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve », a dit Hölderlin. *Le péril nous suggère* une haute autorité planétaire, supérieure aux nations et aux empires, qui aurait pouvoir sur les problèmes écobiologiques vitaux de la Terre. N'est-il pas dans le prolongement de 1789 que la France, qui avait annoncé la liberté aux nations, leur annonce la fraternité terrestre ?

∴

Plutôt que des commémorations fades et conformistes, il nous faut songer à reprendre et régénérer, en fonction de ce que nous avons appris et compris, l'héritage inouï de la dialogique culturelle européenne, qui a produit les idées de la Révolution française.

Il nous faut de toute façon repenser et complexifier l'idée de Révolution, qui est devenue réactionnaire et camoufle le plus souvent domination et oppression. Il faut lier l'idée nouvelle de révolution à l'idée de conservation, qu'il nous faut elle-même purifier et complexifier. Nous devons conserver la nature, conserver les cultures qui veulent vivre (comme l'homme, toute culture est digne de vivre et doit savoir mourir), conserver le patrimoine humain du passé parce qu'il détient les germes du futur. Et il faut en même temps révolutionner ce monde pour le conserver. Il nous faut conserver l'idée de révolution en révolutionnant l'idée de conservation.

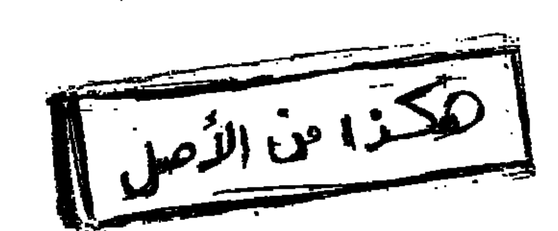
La mission que pourrait se proposer le tandem complexe Mitterrand-Rocard (si remarquablement complémentaire qu'il ne pouvait être qu'antagoniste en un premier temps) serait non pas de réaliser le grand dessein, irréalisable par décret et à courte échéance, mais de le proclamer, de l'expliquer, de préparer sa mise en œuvre. Le trait commun aux idées diverses que nous avons exposées est *solidarité* : nécessité d'une pensée qui puisse concevoir les solidarités qui lient parties et tout, choses *« causées et causantes, médiates et immédiates »*, et cela également au niveau de la planète Terre ; régénération des solidarités dans le tissu concret de la société civile ; institution d'une solidarité européenne fondée sur notre communauté de destin ; revitalisation des formules fédératives et confédératives pour dépasser l'Etat-Nation ; animation de l'idée vitale, pour le troisième millénaire, du patriotisme terrestre.

FIN.

(*) Directeur de recherches au CNRS.







هكذا من الأصل

Politique

Amputé de quelques informations classifiées

Le rapport parlementaire sur le Rafale est rendu public

Le programme du Rafale, avion de combat commun à l'armée de l'air et à la marine, n'est réalisable de façon satisfaisante que si deux postulats de départ sont remplis, à savoir un engagement financier des industriels français concernés et une participation d'associés étrangers. C'est la conclusion du rapport de M. Michel Bernard, ancien député RPR de la Haute-Vienne, que l'actuel président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Jean-Michel Boucheron (PS), a rendu public, jeudi 22 septembre.

A la fin de la semaine dernière, *l'Express*, se référant à l'existence de ce rapport parlementaire, avait consacré un dossier à la construction du Rafale, qualifié de « *gouffre à milliards* ». Le premier ministre, M. Michel Rocard, avait renchéri en expliquant qu'il avait découvert, à son arrivée à l'Hôtel Matignon, un dossier Rafale « *en état de sinistre avancé* ». Seul le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a déclaré qu'il continuerait de financer ce projet.

Non réélu au printemps dernier au Parlement, et aujourd'hui redevenu professeur de physique à l'université de Limoges, M. Bernard avait rédigé, en janvier et février, un projet de rapport d'information pour le compte de la commission de la défense, dont il était membre. Comme tout document parlementaire n'ayant pas encore été présenté à l'approbation de la commission spécialisée habilitée à donner son avis, ce prérapport n'a pas été diffusé du fait de l'interruption de la législature en 1988. Deux exemplaires incomplets (sans la conclusion générale du député) sont demeurés dans les coffres de la commission. En raison de la polémique en cours, M. Boucheron a décidé de rendre public le rapport, avec l'accord de son auteur et après l'avoir amputé des développements jugés confidentiels sur le radar de l'avion.

En près de deux cents pages, M. Bernard rappelle l'ampleur du programme Rafale : deux cent cinquante appareils pour l'armée de l'air et quatre-vingt-six pour la marine, soit, dans l'hypothèse où la France en vendrait presque autant à l'exportation, une dépense globale (développement et industrialisation, production de série et rechanges) estimée à 117,4 milliards de francs sur environ vingt-cinq ans.

34 % des crédits d'équipement

Le rapporteur considère que le poids financier du programme Rafale, à l'exception des années 1997 et 1998 qui exigeront un effort supplémentaire, ne sera pas plus lourd à supporter que l'actuel programme Mirage 2000 pour l'armée de l'air. Il ne représentera jamais plus que 34 % des crédits annuels d'équipement des forces aériennes, quand, déjà, le programme Mirage 2000 mobilise 32 % de ces mêmes crédits. Pour la marine, en revanche, M. Bernard ne se prononce pas puisque l'un des points les plus importants en discussion, à savoir le remplacement des Crusader sur les porte-avions à partir de 1993, n'est pas réglé par l'entrée en service opérationnel d'un Rafale naval qui ne se fera pas avant 1998.

Mais, observe le rapporteur, l'Etat français ne pourra consentir un tel effort budgétaire qu'à la double condition que les industriels concernés apportent leur quote-part financière et que des pays étrangers y soient associés.

A propos du premier point, M. Bernard considère que c'est une innovation, voulue par le précédent gouvernement, que de demander aux industriels concernés (Dassault-Breguet, Thomson-CSF, SNECMA et Electronique Serge Dassault) de financer, entre 1987 et 1991, jusqu'à 25 % du coût de développement du Rafale. L'engagement est révisable chaque année et assorti de clauses de sauvegarde. Selon le rapporteur, les industriels ont émis des réserves et, notamment, ils souhaitent que leur participation soit allégée si elle devait mettre directement en danger la survie des sociétés.

Une coopération internationale problématique

A propos du second point, M. Bernard observe qu'une éventuelle contribution de partenaires étrangers, à hauteur de 20 % des dépenses de développement (version navale du Rafale exclue), est plus que problématique. L'Espagne et l'Allemagne fédérale, auxquelles la France a songé, ne se laisseront pas facilement distraire du projet d'avion européen concurrent, pour lequel elles discutent de longue date avec la Grande-Bretagne et l'Italie. Seule la Belgique, note le rapporteur, semble réellement intéressée par le Rafale.

M. Bernard dresse, de ce point de vue, un historique des négociations entreprises à cinq, lorsque la France discutait, au début de cette décennie, avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne de la possibilité de concevoir un avion de combat commun. La « cassure » s'est faite en août 1985, à Turin, lorsqu'il est apparu que les cinq pays n'avaient finalement ni les mêmes besoins militaires ni, surtout, les mêmes arrière-pensées pour ce qui regarde leur ambition à disposer d'une industrie aéronautique nationale préservant l'emploi et la technologie. Et même une éventuelle coopération avec les Etats-Unis est grevée par la volonté de domination de l'industrie américaine qui cherche à reléguer les Européens au rang de sous-traitants. « *Prédateurs ou coopérants* », écrit M. Bernard des industriels américains qui se lancent sur le marché européen. « *Il est clair que, si les industriels ou les partenaires étrangers faisaient défaut, le financement du programme ne pourrait être considéré comme assuré* », conclut M. Bernard.

Le nouvel avion de combat ne sera pas prêt à temps pour remplacer les Crusader des porte-avions

Devant les députés de la commission de la défense au Palais-Bourbon, qui l'ont auditionné mardi 20 septembre, le chef d'état-major de la marine nationale, l'amiral Bernard Louzeau, a catégoriquement exclu la perspective de voir le Rafale pouvoir remplacer le Crusader des porte-avions, compte tenu du calendrier différent des deux opérations.

Les avions Crusader, de conception américaine, sont en service depuis 1964 sur le *Clemenceau* et sur le *Foch*, dont ils assurent la protection anti-aérienne pendant que les Super-Etendard embarqués remplissent la mission d'attaque au sol ou en mer. Ces avions anciens ne sont pas bisoniques et ils pourraient, le cas échéant, être engagés contre des appareils beaucoup plus modernes qu'eux désormais.

C'est la raison pour laquelle, à l'état-major de la marine, on estime nécessaire le remplacement des Crusader à partir de 1993. Or l'avion de combat « marine » (ACM), dérivé du « démonstrateur » Rafale, ne sera pas prêt au mieux avant 1996 et, plus probablement, à partir de 1998. Il existe donc une période, entre 1993-1994 et 1996-1998, pendant laquelle les porte-avions risquent d'être sans protection.

L'amiral Louzeau s'est montré très préoccupé, devant les députés, par cette différence de calendrier entre le départ à la retraite des Crusader et l'arrivée en service opérationnel du Rafale, dans sa version navale. Il a estimé que, compte tenu de ce hiatus dans le temps, le Rafale n'était pas en mesure de remplacer les Crusader. Le chef d'état-major de la marine a reçu l'appui du chef d'état-major des armées, le général Maurice Schmitt, qui a été, lui aussi, entendu par les députés lors d'une réunion antérieure.

En commission de la défense, l'amiral Louzeau n'a évoqué aucune des solutions envisagées pour régler ce problème.

On sait seulement que l'aéronavale écarte, à son niveau, la proposition de Dassault-Breguet de rénover les Crusader. Se rapportant à un avion ayant trente ans d'âge, la modernisation du Crusader, en attendant le Rafale, serait onéreuse puisque cette opération, outre la remise à niveau technologique, implique le changement de son système d'armes. Pour la marine, en effet, le Crusader a fait son temps.

Le projet de la marine est plutôt d'acheter aux Etats-Unis des F-18 (neufs ou d'occasion). Une vingtaine d'exemplaires serait la commande minimum, en attendant le Rafale qui remplacerait les Super-Etendard. Dassault-Breguet considère que cette acquisition serait interprétée, à l'étranger, comme un désaveu technique et commercial de son avion.

Le PS : la France peut et doit construire le Rafale

« *Le Parti socialiste, qui sait que l'indépendance nationale est la clef de l'indépendance européenne en matière de défense et qui mesure les conséquences d'un éventuel abandon du projet d'avion de combat futur, est convaincu que la France, conformément à la loi de programmation militaire, peut et doit construire le Rafale* », a déclaré, mercredi 21 septembre, M. Pierre Guidoni, secrétaire nationale du PS aux relations internationales.

Dans l'opposition, M. Jean Francou, sénateur (centriste) des Bouches-du-Rhône et rapporteur spécial du budget de la défense, et M. Hervé de Charette, ancien ministre et député UDF-PR du Maine-et-Loire, membre de la commission de la défense, ont apporté publiquement leur soutien au programme Rafale.

Enfin, la fédération CGT des travailleurs de l'Etat devait organiser, le jeudi matin 22 septembre, une manifestation devant l'Hôtel Matignon pour demander au premier ministre de mettre tout en œuvre pour construire le Rafale et « *combattre l'offensive américaine* ».

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 21 septembre au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont nous publions les principaux extraits.

● **PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1989**

(Lire pages 32 à 35.)

● **CONVENTION INTERNATIONALE**

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention fiscale du 28 juillet 1967 entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique en matière d'impôts sur le revenu et la fortune.

● **OUVERTURE PAR LES AVOCATS DE BUREAUX SECONDAIRES**

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

Ce texte a pour objet de réglementer l'ouverture par les avocats de bureaux secondaires, que ces bureaux soient situés dans le ressort du barreau auquel l'avocat est inscrit ou en tout autre lieu du territoire français.

● **M. Jobert satisfait du plan gouvernemental pour l'emploi.** – M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, a estimé, le mardi 20 septembre, que « *la présentation du plan emploi par Michel Rocard va dans la bonne direction* ».

● **M. Marchais critique l'ouverture.** – M. Georges Marchais a dénoncé, le mercredi 21 septembre à Tulle (Corrèze), « *les ministres de droite du gouvernement qui passent leur temps à annoncer la victoire aux municipales de listes d'alliance centristes et socialistes qui battront les maires communistes* ». Le secrétaire général du PCF, qui est venu soutenir M. Jean Combasteil, maire communiste de Tulle candidat aux cantonales, a condamné la politique d'ouverture qui permet, selon lui, à la droite de « *tenir de plus en plus le haut du pavé* ».

● **M. SOISSON : la « pause » de l'ouverture.** – M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, admet dans un entretien publié, le jeudi 22 septembre dans *Paris-Match*, que l'ouverture « *connaît une pause parce qu'il y a de tous côtés des vents contraires* ». Après avoir vécu « *un état de grâce de quelques semaines* », l'ouverture traverse, selon lui, « *une période beaucoup plus difficile* ».

Communication

La grève dans l'audiovisuel public

Les dirigeants d'A 2, de FR 3 et de Radio-France attendent les arbitrages budgétaires

La grève s'installe dans les sociétés publiques de l'audiovisuel. Après une première journée de grève très suivie, et plusieurs réunions et assemblées générales, Antenne 2 a voté, mercredi 21 septembre, la poursuite d'un mouvement auquel FR 3 et Radio-France se sont désormais ralliés. Un service minimum – notamment les journaux télévisés – sera cependant assuré sur les antennes par un personnel « *requis* ». Les principales revendications des salariés portent sur les rémunérations et mettent l'accent sur les disparités importantes de salaires au sein d'une même société, entre les sociétés elles-mêmes, et entre le public et le privé.

Les ministres de tutelle suivent de près l'évolution des négociations entre les syndicats et les directeurs généraux des chaînes, lesquels attendent des arbitrages budgétaires susceptibles de satisfaire certaines revendications. Les personnels d'Antenne 2 souhaitent, quant à eux, rencontrer rapidement le ministre du budget, M. Michel Charasse ; ceux de FR 3 ont fait une demande identique auprès de Mme Tasca, ministre délégué de la communication.

Cette extension de la grève (Radio-France-Internationale et TDF pourraient se joindre au mouvement) et le risque d'un dérapage sur un terrain politique, embarrasse le gouvernement, au moment-même où le premier ministre entame ses consultations sur le projet de loi. Après M. Pierre Mauroy, c'est M. Pierre Méhaignerie qui était reçu, mercredi, à Matignon. Le président du CDS a, dit-il, demandé qu'il n'y ait « *pas de dirigisme sur les chaînes publiques* ». Il a exprimé le souhait que FR 3 devienne une « *véritable chaîne régionale fédérative* ».

Antenne 2 dans la tourmente... Antenne 2 malade de son image, de ses programmes, de ses salaires. « *A 2, allumez la passion* », proclament les affiches publicitaires. Ah, de la passion, la chaîne n'en manque certes pas ! Il y en aurait même trop, doivent aujourd'hui penser le directeur de l'information, Elie Vannier, acculé la semaine dernière à la démission au cours d'une réunion agitée de la rédaction ; ou le PDG, Claude Contamine, vivement critiqué par M. Charasse pour avoir « court-circuité » le contrôleur d'Etat et fixé lui-même le salaire de Christine Ockrent ; ou encore M. Francis Brun-Buisson, directeur général adjoint de la chaîne, nommé au début de l'été, et lancé depuis quelques jours dans un marathon de négociations.

Rude épreuve en vérité. Car l'ébullition est à son comble et la grève largement suivie. Mercredi, la direction de la chaîne a pourtant fait quelques propositions significatives. Propositions concernant les salaires (et permettant d'augmenter les plus bas d'entre-eux d'environ 300 francs brut par mois) ; proposition sur l'emploi (embauche de sept à huit pigistes à la rédaction, autant pour les autres services, et étude des carrières). « *Le maximum d'efforts a été fait* », estimait M. Brun-Buisson, *tout ce qui concerne une augmentation générale des salaires relevant, selon lui, du collège employeurs de l'audiovisuel public et non de la chaîne.*

Empoignades sur les salaires

Réunis dans l'étrange décor d'une crypte de l'église italienne située en face d'Antenne 2, les personnels n'ont pas apprécié et ont voté, dans la soirée, à la quasi-unanimité, la poursuite du mouvement.

Une autre assemblée générale a réuni ensuite les membres de la rédaction. Et alors que Christine Ockrent et une poignée de journalistes assuraient vaillamment le 20 heures, les journalistes s'empoignaient sur la question des salaires. Sur quelle base fixer les revendications ? Dans quelles limites ? Et avec quel souci de réalisme ?

Depuis deux ans, les salaires d'embauche ont bousculé toute la hiérarchie et les disparités sont effarantes. Fini en tout cas le secret des négociations individuelles... tout apparaissait au grand jour et chacun s'envoyait son salaire à la figure.

Dans la confusion générale, et, dans une certaine bonhomie, étant donné l'étrangeté de la situation, une liste était finalement dressée des salaires accordés lors de récentes embauches, qui devaient servir de références voire de « minima » : 12 000 F pour un reporter débutant ; 23 000 F pour un grand reporter du service étranger ; 18 000 F pour un chef de service adjoint ; 22 000 F pour un chef de service ; 31 000 F pour un rédacteur en chef.

Les chiffres valsaient, corrigés au fil de nouvelles informations glissées par quelques confrères particulièrement bien informés. « *C'est une base de travail* », expliquait un journaliste. « *Irréaliste!* » déclarait un autre. « *Qui pourrait accepter des augmentations échelonnées de 3000 F à 12000 F? Nous partons de si bas!* »

« *Et alors!* vitupérait un autre. *C'est le moment où jamais de remettre tout à plat. Cette affaire envenime nos rapports. Assainissons une fois pour toute la question.* » La liste rédigée, ils s'en sont repartis, inquiets des conséquences de la grève sur l'audience de leur journal, et sans trop d'illusions. « *Dommage*, souriait un jeune présentateur. *L'alignement de mon salaire sur celui de la dernière présentatrice embauchée... me satisfaisait pleinement...* »

Des négociations séparées à Antenne 2? Rien ne serait pire aux yeux des journalistes de FR 3. « *Nous voulons un règlement global du conflit, mettant à plat l'ensemble des salaires pour réduire l'énorme disparité entre Antenne 2 et FR 3* », insiste Jean-Luc Maertens, délégué syndical SNJ, en alignant les statistiques élaborées par son syndicat : 18 200 F mensuels en moyenne à Antenne 2 contre 13 800 F seulement à FR 3. Un manque à gagner de 4 300 F. « *Que la tutelle, règle d'abord le conflit entre la maison d'en face, et cet écart ne fera que croître.* »

Au cinquième étage du cours Albert-Ier, siège des journaux nationaux de la chaîne et de Paris-Ile-de-France, l'argument fait mouche. Car elles sont vives les rancœurs et les frustrations. Quelques journalistes, sur la soixantaine, venus de Soir 3, du « 19-20 » et de l'édition régionale, expliquent : « *Trente ans, cinq ans d'ancienneté, 8 300 F net par mois; quarante ans, sept ans et demi d'ancienneté, 9 600 F net; quarante-cinq ans, vingt ans de maison, chef de service adjoint, 11 000 F net; présentateur à Nice, 10 000 F, sans augmentation depuis dix ans... Il faut dire que je suis délégué syndical.* » Une litanie qui ne fait que mettre en valeur d'autres inégalités – internes cette fois, – entre hommes et femmes, et entre rédacteurs et journalistes reporters d'images...

Alors, pas question aujourd'hui de continuer à accepter une baisse de pouvoir d'achat (– 10 % en quatre ans, affirment les organisations syndicales). Pas question, non plus, de se contenter de « *l'offre de misère* » faite par la direction, le matin même : un doublement (de 0,2 % à 0,4 %) de l'augmentation globale de la masse salariale initialement prévue pour réduire les disparités internes. Une mesure propre à la chaîne qui viendrait s'ajouter à l'avancement au 1er septembre de la hausse générale des salaires de 1 % initialement prévue pour le 1er novembre, avancement proposé, lundi dernier, par le collège employeur. « *Une provocation !* »

Ce que veulent aujourd'hui les syndicats de FR 3, c'est la signature, avec l'Etat, d'un « *contrat pluriannuel de rattrapage* » mettant, dans deux ou trois ans, les salaires des deux chaînes publiques à parité. Ils veulent aussi que le gouvernement – en prenant son temps, cette fois – tranche une fois pour toute entre les différents projets de réforme de leur société : réseau de télévisions régionales ou chaîne éducative et culturelle. Latente, l'inquiétude est rélle.

« *Alors, il faut que le mouvement soit massif et long* », préviennent les syndicats. Qu'il perturbe la réalisation des soirées électorales, dimanche soir (une attitude discrètement désapprouvée par la CFDT), et qu'il perdure au moins jusqu'à lundi, jour où les autres catégories professionnelles de la chaîne sont appelées à cesser le travail. A l'appel du SNJ, de la CFDT, de la CGT et même du représentant de FO (« *malgré l'avis contraire de sa confédération* »), les journalistes présents votent le maintien du préavis de grève à l'unanimité, moins six abstentions. Celles des pigistes qui se sentent, reconnaissent-ils, pas assurés de leur emploi...

La même unanimité avait été de mise, deux heures auparavant, au studio 106 de la Maison de Radio-France, deux cents personnes environ ont approuvé le maintien du préavis de grève pour. Seul, le délégué FO s'était abstenu. « *D'accord pour un mouvement portant uniquement sur les salaires*, avait-il prévenu. *Pas d'accord pour que la grève s'en prenne aussi à la politique de la direction de l'information.* » A Radio-France, aussi, les revendications salariales avaient pris le pas sur toutes les autres.

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY.

La CGE dément vouloir vendre « l'Express »

L'Express serait en vente : mercredi 21 septembre, les couloirs de la rédaction de l'hebdomadaire bruissaient de cette rumeur. A l'origine, les confidences faites au bimensuel *l'Expansion* du 9 septembre par le patron de la CGE, M. Pierre Suard. Selon ce dernier, M. Ambroise Roux, PDG de la Générale occidentale, filiale de la CGE et propriétaire de l'ensemble de ses activités éditoriales, dont *l'Express*, quitterait bientôt son poste. « *A la CGE, on ne peut être président de filiale après soixante-huit ans. Cette règle a été instaurée par Ambroise Roux lui-même, quand il était PDG du groupe*, confiait alors M. Suard. *Elle s'appliquera dans son cas comme dans les autres.* » M. Ambroise Roux vient d'avoir soixante-sept ans.

A cette précision se sont greffées diverses informations concernant la modification du « noyau dur » mis en place à la CGE par le gouvernement de M. Chirac. Le départ simultané de certains administrateurs de la CGE et de M. Roux, assorti du retour hypothétique mais toujours annoncé de l'ancien PDG de la firme de 1984 à 1996, M. Georges Pébereau, signerait la mise en vente de *l'Express*.

D'autant qu'au sein de la CGE les activités presse et édition, contrôlées depuis un an par la Générale occidentale, font parfois figure d'activités annexes. M. Suard a pourtant toujours démenti sa volonté de vendre *l'Express*. « *Il n'est pas question de le céder*, déclare un porte-parole de la CGE, *pas plus que les autres sociétés d'édition du groupe. En revanche, il est vrai que nous nous séparons des activités forestières et pétrolières que détenait la Générale occidentale lorsqu'elle appartenait à Jimmy Goldsmith.* »

Au sein de la Générale occidentale, l'assurance est identique. « *M. Suard a envie de développer autour de la Générale occidentale un véritable groupe de communication*, affirme-t-on. *Celle-ci est liée à CEP Communication dans le groupe de la Cité. Le prix de vente dont on parle pour le groupe Express – 250 millions de francs – est de surcroît sous-évalué. Avec le retour prévu à un bénéfice de l'ordre de 40 millions de francs*, l'Express *serait vendu, si c'était le cas, aux alentours de 1 milliard de francs. Nous n'avons pas eu d'offre à ce prix. Mais si nous cherchions, nous trouverions sans aucun doute...* »

Y.-M. L.

● **TF 1 contre la cession des images des JO à la Cinq et M 6.** – TF 1 a saisi en référé, le mercredi 21 septembre, le tribunal de grande instance de Paris pour lui demander d'interdire à FR 3 la cession à la Cinq et à M 6 des images des Jeux olympiques. TF 1 et les deux chaînes publiques, Antenne 2 et FR 3 ont en effet acquis, voici deux ans, l'exclusivité des droits de retransmission en France. Une exclusivité en « *propriété indivise* », estime la première chaîne. Or FR 3 revend actuellement ces images à la Cinq et à M 6. L'audience au tribunal a été fixée à vendredi 23 septembre.

● **CEP Communication prend le contrôle de l'éditeur de presse italien AGEPE.** – Le groupe CEP Communication vient de prendre une participation majoritaire dans la société milanaise AGEPE. Celle-ci édite deux publications professionnelles dans le secteur de la distribution, *l'Alimentarista* (155 000 exemplaires) et *Distribuzione organizzata* (60 000 exemplaires).

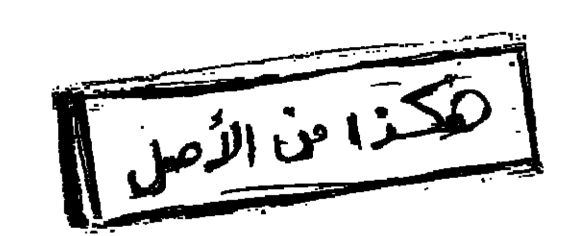
Réactions

● **Le RPR** déplore « *les désordres que les initiatives intempestives et maladroites de Mme Tasca provoquent* ». Selon M. Dominique Perben, secrétaire national à la communication au RPR, « *ces maladresses et cette brutalité sont le signe inquiétant d'une remise au pas du monde audiovisuel* ».

● **Le « groupe des professionnels socialistes de l'audiovisuel »** apporte « *un soutien total au personnel des sociétés de service public engagé dans un conflit qui peut être décisif pour l'avenir* » ; « *c'est toute la finalité du service public qui est en jeu* ».

● **La FTILAC-CFDT** indique quant à elle que « *le gouvernement peut intervenir de manière positive en mettant fin au blocage des emplois dans le cadre du budget* » ; « *il n'est pas dans le rôle de l'Etat et des ministres concernés de se servir de conflits sociaux pour régler ou anticiper le rôle et la fonction du futur Haut Conseil de l'audiovisuel.* »




هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul



Coups bas

« La boxe et la lutte sont des sports caractérisés par la violence et la barbarie. Je suis convaincu qu'ils disparaîtront le jour où l'humanité atteindra un degré supérieur de civilisation. » Encore un message d'une des centaines de sectes qui foisonnent en ce moment autour des arènes olympiques, a dû penser M. Park Seh-Jik, président du Comité organisateur des Jeux de Séoul (SLOOC), avant de lire le nom du signataire : colonel Mouammar Kadhafi.

En envoyant ce télégramme, le mercredi 21 septembre, le numéro un libyen, qui ne doit pas être indifférent à cette discipline sportive qu'est le tir, croyait-il si bien dire ? Il a, en tout cas, devancé un événement grave qui s'est produit, jeudi matin, sur l'un des deux rings de boxe du gymnase Chamsil : une bagarre générale provoquée par un entraîneur et des officiels sud-coréens et à laquelle se sont mêlés des spectateurs, après que le chouchou de la salle et du pays, le poids coq Jang Il-Byun, eut été déclaré battu aux points par quatre juges sur cinq.

Bouteilles et chaises ont volé sur le ring, pris d'assaut par des officiels — on le répète — qui ont malmené l'arbitre, le Néo-Zélandais Keith Walker, avant que la police intervienne. Ce pugilat a duré deux minutes. M. Walker, qui n'a fait qu'annoncer le verdict des juges et la victoire (apparemment méritée) du Bulgare Alexander Hristov, s'est péniblement remis de ses émotions pour dire : *« Je n'avais encore jamais vécu une scène pareille »*. Les Sud-Coréens seraient-ils en train de faire preuve d'un chauvinisme à l'occidentale ? Car ce n'est pas le premier incident en seulement cinq jours de compétition. Mercredi, plusieurs responsables de délégations étrangères se sont plaints des « troubles de la vue » des juges locaux dans les épreuves de tir. *« Nous avons remarqué que de nombreux scores réalisés par des Sud-Coréens ne correspondaient pas à ce que nous pouvions observer avec nos jumelles »*, a assuré M. Jean-Richard Germont, directeur technique national français.

En particulier, An Byung-Kyun avait fermé le mauvais œil et raté complètement la cible. *« En plein dans le mille »*, ont décrété les juges et le Sud-Coréen s'est retrouvé finaliste du tir à la carabine à la place d'un Hongrois.

Ou alors, quand un enfant du Pays du Matin... calme, gagne à la régulière, c'est un délire à la sud-américaine, comme celui qui s'est emparé des spectateurs et de l'entraîneur après la victoire, en lutte gréco-romaine, de Kim Young-Nam. Comme quoi, aucune foule n'échappe à l'hystérie collective lorsque des intérês nationaux sont en jeux.

On ignore si Kim Young-Nam avait ou non un fort taux de ginseng dans le sang. De toute façon, cet « élixir de l'Orient », qui a un succès fou au village olympique chez les athlètes et les... journalistes, n'est pas interdit par le CIO. En revanche, la furosemide l'est et, pour avoir absorbé ce diurétique, l'haltérophile bulgare Mitko Gravlev va devoir rendre sa médaille d'or obtenue lundi. Ce n'est pas le premier champion olympique qui est ainsi convaincu de tricherie dans l'histoire des Jeux, mais c'est le premier scandale de cette nature à Séoul. La direction de la délégation bulgare a *« condamné fermement cet acte, qui contrevient aux principes et idéaux olympiques »*, en précisant que Grablev avait *« agi seul »*. Comme un vulgaire solitaire de la cambriole.

Assumant, lui, les incidents du gymnase Chamsil, M. Kim Seung-Yon, président de la Fédération coréenne de boxe amateur, a annoncé jeudi midi son intention de démissionner. Mais M. Park Seh-Jik aura quand même quelque gêne à répondre au chef d'Etat libyen.

MICHEL CASTAING.

ATHLÉTISME : l'entrée des artistes

Carl Lewis, l'âge du doute

Super-star des Jeux de Los Angeles, l'Américain Carl Lewis entre en scène le vendredi 23 septembre au *stade olympique* de Séoul. Départ en fanfare pour les compétitions d'athlétisme. Sur fond de rivalité avec son vainqueur des championnats du monde, Ben Johnson, Lewis tentera d'être égal à *lui-même*, au champion qui, il y a quatre ans, avait rejoint Jesse Owens au palmarès.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Ouf !on respire. Carl Lewis est en ville. *Débarqué de l'avion dans* les bousculades, et l'air blasé, comme il se doit, de la star. Obsédé à être le meilleur du monde d'abord par l'image, une coupe de cheveux à amener Michael Jackson à *porter plainte*, une mise de statue de beauté noire avec ce qu'il faut d'équivoque *pour allécher* les gazettes. Avec des querelles obligées avec son rival américain du 100 mètres, Calvin Smith, et naturellement son complice de l'antagonisme permanent, sans lequel Lewis ne serait rien, — en tout cas beaucoup moins — le Canadien Ben Johnson.

Carl Lewis est aux Jeux comme d'autres vont aux bains. Et avec lui, avec « *fast Carl* », le spectacle, c'est sûr, va pouvoir continuer. Plus question d'angélisme olympique, cette sorte de grande convention des anonymes, bien sympathique, surprenante parfois, mais inutilisable pour les fabricants de légendes. Lewis où le show retrouvé. Une roue de la fortune de la gloire et du *fric, de la gloire pour le fric*. La mise en spectacle total, « *tellement pro* », diraient les faiseurs d'or, une façon si rare de mélanger les ingrédients les plus forts du sport. Négritude, sprint et narcissisme.

Carl Lewis appâte Séoul comme il a *enthousiasmé* Los Angeles. Avec la fameuse recette de Jesse Owens, la passe de quatre, le *100 mètres, le 200* mètres, le saut en longueur et le relais quatre fois 100 mètres. Comme en 1984, et, s'il le peut, mieux qu'en 1984. Ce pari fou attire les foules de photographes qui traquent l'idole sur les stades d'entraînement. Lorsque Lewis paraît, *dans ses vêtements futuristes* si minutieusement choisis, il s'énerve bien sûr de l'invasion. Pourquoi une star ne pourrait-elle pas avoir la paix ? Colères feintes, réglées comme un ballet par une armada de *coachs*, d'agents et d'avocats. Fausses sorties, simplement pour permettre au favori des Jeux un geste de lassitude où de mauvaise humeur, avant d'aller s'entraîner, comme prévu, sur la piste d'une base américaine voisine.

Cet entretien de la gloire était attendu, monnayé d'avance, car, olympisme ou pas, *business is business*. Nul n'est choqué. L'après-amateurisme, cet apprentissage de règles éthiques plus complexes, se porte *bien* à Séoul. Même le très sage Edwin Moses, champion du 400 mètres haies, a pu déclarer sans risquer les foudres du CIO qu'il était là pour affaires. Déjà, d'autres courses s'organisent, notamment au Japon, pour que Lewis et Johnson s'affrontent à un million de dollars les dix secondes, et ce quel que soit le vainqueur de ces Jeux.

Lewis est donc dans son rôle, insupportable et fascinant. Il n'a d'ailleurs pas à en rajouter. Séoul s'en charge. Les jeunes Coréens s'arrachent les affiches de « *fast Carl* ». Les filles interrogées dans la rue vous le donnent à dix contre un comme le plus bel homme du monde, après tous les athlètes coréens, bien sûr.

Pourtant, une vague montante a atteint le King. *Un doute*. Terrible, après tant de compromis avec la gloire. Si, à l'occasion de ces Jeux, il se produisait en athlétisme les mêmes bouleversements qu'en natation ? Si les grands *chelems donnés* pour sûrs, ceux de Matt Biondi ou de Mihael Gross, ce trop plein de *médailles garanties* d'avance, devaient s'avérer propos d'ivrogne ? On répète déjà dans les quelques temples des Jeux bien informés que « *1988 pourrait bien être l'année des pays non alignés* », pour reprendre l'expression de la championne française de *natation* à Los Angeles, Catherine Poirot. Le match, en clair, pourrait tourner au désavantage des deux blocs, des grands, des stars.

Paris audacieux

Il y aurait même comme une malédiction à prétendre passer d'une joute à l'autre, de *Los Angeles* à *Séoul*, comme si de rien n'était, comme si les années n'avaient plus prise. Comme si Biondi, Moses, Lewis, pouvaient être éternels. Paris de publicistes, on le sait, propos de vantards moins sûrs d'eux, au fond, qu'il n'y paraît. Mais paris lâchés. Trop tard pour *reculer*, *pour jouer* la partie à la surprise, à l'humilité.

Et même si Lewis gagne contre Ben, même si, par miracle,il parvient à multiplier Los Angeles par deux dans les quatre disciplines d'Owens, il se sait déjà renvoyé hors du *stade*, *bientôt* à la retraite, par la seule force de l'âge. Avant même de courir, on lui pose déjà plus de questions sur sa reconversion que sur ses chances. Le show, le commentaire *sportif* pour une grande chaîne américaine, la chanson... il ne sait pas encore. *Il* verra. *Oui*, mais après, insistent les curieux ? Il ne sait pas, il voudrait arrêter un temps qu'il a lui même déréglé.

Carl Lewis, depuis deux jours, semble chercher à conjurer le sort. Il est toujours le plus fort, laisse-t-il entendre, Ben ne tiendra pas les *100* mètres... Mais Lewis se fait soudain plus attentif au regard des autres. Il se rappelle au bon souvenir de la presse, veut oublier toutes les sales rumeurs, quatre ans de contentieux, les enquêtes sur ses gains. Il s'incline, enfin. Owens était vraiment *un pur*. Sous-entendu : plus pur que lui. Tardive recherche de virginité. Il n'est *pas le seul*. *Griffith*, la lionne du 100 mètres, Edwin Moses, se sont aussi attardés en compagnie de la presse, comme si, pour la première fois, celle-ci pouvait vraiment les atteindre. Lewis, à ce jeu des retrouvailles olympiques, profil bas et patience d'ange, est sans aucun doute le mieux conseillé. Il s'est présenté, mercredi au bras de sa mère, gentil garçon qui se reconnaissait bien des erreurs et qui lui en demandait d'abord pardon, à elle. *Celle-ci* a confirmé qu'il était bel et bien un bon garçon, et *Carl Lewis* s'est appliqué, plus d'une heure durant, durée record pour une star à la minute si cher payée, à trouver tout le monde gentil, la course difficile, très incertaine. Il a dit ce que tout le monde dit désormais, en ces Jeux de la remise en cause : d'autres *athlètes*, *beaucoup moins voyants*,de plus de nations,ont leur place sur le podium *de la gloire* où, hier, *Lewis* n'aurait laissé monter personne.

PHILIPPE BOGGIO.

PENTATHLON : victoire hongroise, déception française

Les comptes à rebours de Joël Bouzou

Trois petites secondes : c'est ce qu'il a manqué le jeudi 22 septembre aux pentathlètes français pour monter sur le podium olympique au terme du cross-country. L'équipe hongroise a obtenu la médaille d'or. Un échec collectif des Français qui est aussi un échec personnel pour le champion du monde en titre, Joël Bouzou, septième au classement individuel. Le Hongrois Janos Martinek a pris la première place.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

« *Nous avons été battus par de grands sportifs. Ce n'est pas le cas de tout le monde.* » Joël Bouzou n'arrive pas à cacher son amertume. Après un rapide *calcul mental, il a fait ses* comptes : une seconde ici plus deux secondes là moins quelques centièmes de ci, de là, le résultat ne faisait pas de doute, les Britanniques prenaient la *troisième place sur le podium*. Il n'y a plus qu'à attendre la proclamation officielle pour confirmation du résultat.

De grands sportifs, donc, ces Britanniques. Mais à qui ou à quoi fait allusion le champion du monde en titre, qui se trouve relégué à la septième place individuelle du concours olympique ? Il n'en dit pas *assez*. *Il* ne veut pas en dire plus. Mais c'est déjà beaucoup. Le pentathlon, à sa triste habitude, a dérapé à Séoul dans la tricherie.

Ce *sport qui avait été voulu par* Coubertin comme symbolique du gentilhomme moderne, capable de se tenir en selle, de tirer à l'épée, de nager, de toucher une cible au pistolet puis de courir à travers *champs*, *bref* du *parfait* sportsman, ne s'est fait connaître du grand public que par le scandale.

C'était à Montréal en 1976. Un concurrent soviétique avait bricolé son épée. Grâce à un interrupteur dissimulé *dans la coquille de l'arme, il s'attribuait* des victoires d'autant plus faciles qu'elles sont acquises sur une seule touche. La supercherie avait été découverte. C'était la première fois que le *pentathlon faisait parler de lui*. Depuis il n'a presque jamais quitté la rubrique des faits divers. La principale préoccupation des gens qui réfléchissent à la manière d'améliorer les performances *semble en effet la recherche de moyens* pour tricher.

Et c'est la pharmacopée qui offre l'éventail le plus large de possibilités. Tirer à l'épée, nager, tirer au pistolet, courir, cela requiert des qualités apparemment incompatibles. Il faut être un jour agressif, le lendemain résistant, le surlendemain hypercalme, et le dernier jour véloce. Le dopage est un raccourci simple pour parvenir à conjuguer ainsi les contraires. Est-ce pour cela qu'il affecte ce sport presque autant que *l'haltérophilie* ? *Le précédent* champion olympique, un Hongrois qui avait été couronné à vingt ans, n'est pas à Séoul : il a été suspendu pour deux ans après un contrôle positif. Et l'Australien Watson a quitté la capitale sud-coréenne précipitamment : une trop *forte concentration* de caféine a été *trouvée dans ses urines après le tournoi* à l'épée.

Mais ce n'est pas à cela que Joël Bouzou fait allusion. Il a *été surpris* comme beaucoup par les résultats des Italiens au *pistolet*. Tous les trois ont tapé dans le mille, marquant le maximum de points. Une telle réussite a de quoi surprendre. Les Transalpins n'avaient pas *été*, au cours,de la saison, d'aussi fines gâchettes. Or on a remarqué dans leur sillage le professeur Conconi, le médecin qui avait « *préparé* » Francesco Moser au record du monde de l'heure. Le diable pour les uns, *le bon dieu* pour les autres. Ce docteur dit à tous ceux qui veulent l'entendre qu'il ne fait pas de mal puisqu'il fait du bien.

Partage de responsabilités

Où commence le dopage, où s'arrête la préparation biologique et chimique ? Le doute est un ver dans le fruit argent *des Italiens. Mais pour* l'heure il ne change rien au résultat : les Français ont perdu la médaille de bronze qu'ils avaient conquise à Los Angeles. Une déception de plus à mettre au compte des équipes de France. *Un échec* personnel pour celui qui est le leader de cette spécialité en France.

Car Bouzou est champion du monde en titre. Et à Séoul il a bénéficié de *conditions relativement favorables*, alors qu'il avait été écarté de la course au podium individuel dès la première épreuve à Los Angeles. Ici, le cheval qu'il a monté après tirage au sort, *Diletant*, ne s'est pas avéré la carne qu'il craignait. Les jambes un peu raides *certes, mais rien* à voir avec les rosses dont d'autres favoris ont hérité. Sur le curriculum de certains chevaux avec lesquels les compétiteurs avaient vingt minutes pour se familiariser avant de sauter, on a lu « *bon cheval mais ne sait pas sauter* » ou bien « *cheval dangereux* ». *Bref* Bouzou a pu marquer plus de mille points alors que d'autres retournaient au paddock sans avoir pu décider leur monture à sauter la moindre barre. C'était un bon départ.

Il avait *l'occasion de le confirmer* le lendemain à l'épée. Fils d'un maître d'armes, il excelle habituellement dans cette discipline. Mais ce jour-là il n'a été que bon. Il s'est classé deuxième en *remportant* deux victoires pour trois assauts. Sa moyenne était de trois victoires sur quatre combats lorsqu'il a décroché le titre mondial. S'est-il alors mis à douter ? Le Français a été en dessous de sa valeur en natation. Pas de beaucoup. Assez pour ne pas se détacher du peloton et rester à la hauteur du Hongrois Janos Martinek.

Le tir au pistolet n'a fait que renforcer *les craintes qu'on pouvait alors avoir* sur son niveau de forme. Bien sûr Bouzou a une excuse à faire valoir. Au cours de l'hiver, à Sacramento, son pistolet de compétition lui a été volé dans sa *chambre d'hôtel*. *Avec un soupçon* de paranoïa il laisse d'ailleurs entendre que ce larcin n'était pas totalement fortuit. Dans le monde du pentathlon il faut s'attendre décidément à tous les coups bas. Reste que la *nouvelle* arme de Bouzou ne lui convient pas parfaitement. Il ne retrouve pas avec elle les automatismes qui étaient les siens avec la précédente. La peur de mal faire *aidant*, le Français est donc passé à *côté* de cette épreuve.

Cela l'a mis dans une position peu *confortable pour la course*. Depuis deux ans, dans le louable souci de finir en beauté les concours, la Fédération internationale a organisé les départs du cross-country de telle façon que le premier arrivé soit le vainqueur. Cela donnait à Bouzou un handicap de plus d'une minute. Il n'est arrivé à en surmonter qu'une partie : de la onzième place il est revenu à la septième.

L'ordinateur qui devait l'assister dans sa préparation n'aura pas été le secours décisif qu'il attendait. Qu'a-t-il *donc manqué* à Bouzou pour se placer sur le podium ? Certains diront qu'à trente-deux ans il n'a plus l'âge des efforts qu'il accomplit. Argument qu'il réfute catégoriquement : « *Techniquement je peux encore faire des progrès qui me permettront de gagner quelques secondes en natation. En cross il ne faut pas oublier que le record du monde de 10 000 a été établi par un type de quarante ans. Et d'ailleurs, l'Américain Nieman qui était quatrième avant le départ du cross, a plus de quarante ans. Il était finaliste du 400 m aux Jeux de Munich et il s'est reconverti au pentathlon...* »

Bref, le champion du monde refuse de se remettre en cause après cette contre performance. C'est un trait courant de caractère chez les athlètes. Ce qui l'est *moins*, *c'est de faire* porter la responsabilité de l'échec à un tiers. Or, s'il a été décevant dans son comportement, Bouzou l'a aussi été dans ses appréciations sur le troisième homme de l'équipe de France. Certes Bruno-Genard aurait dû courir plus vite qu'il ne l'a *fait jeudi matin*. *Mais cet éternel* remplaçant porté sur le tard aux avant-postes n'était peut-être pas préparé à assumer de telles responsabilités. Son choix n'était peut-être pas le meilleur compte tenu du potentiel d'un espoir comme le jeune Guillomarch. Mais une *fois fait*, *il faut l'assumer*. Et Bouzou a sa part de responsabilité dans la sélection.

Heureusement que tout n'est pas aussi négatif dans les performances nationales : en terminant cinquième, Christophe Ruer, étudiant en éducation physique actuellement sous les drapeaux, a confirmé que l'orientation fédérale était la bonne, bien que le chemin de la victoire n'ait pas été trouvé à Séoul.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

CYCLISME
Messieurs
Vitesse
Fabrice Colas a été éliminé en repêchages des huitièmes de finale.

GYMNASTIQUE
Dames
Concours général par équipes
1. URSS, 395,475 pts.
2. Roumanie, 394,125.
3. RDA, 390,875.

Messieurs
Concours général individuel
1. V. Artemov (URSS), 119,125 pts.
2. V. Lioukine (URSS), 119,025.
3. D. Bilozertchev (URSS), 118,975.
(...) 29. C. Chevalier (Fra.), 115,975 ; (...) 31. P. Mattioni (Fr.), 115,450 ; (...) 36. C. Carmona (Fra.), 114,925.

ESCRIME
Messieurs
Fleuret individuel
1. S. Cerioni (Ita.).
2. U. Wagner (RDA).
3. A. Romankov (URSS).
4. U. Schreck (RFA) ; 5. Z. Ersek (Hon.), 6. M. Numa (Ita.) ; 7. J. Owe (RDA) ; 8. M. Gey (RFA).

LUTTE GRÉCO-ROMAINE
Catégorie des 52 kg
1. J. Ronningen (Nor.).
2. A. Miyahara (Jap.).
3. L. Jae-Suk (Corée du Sud).
Catégorie des 74 kg
1. K. Young-nam (Corée du Sud).
2. D. Tourlykhanov (URSS).
3. J. Tracz (Pol.).
(...) 5. M. Mischler (Fra.).
Catégorie des 100 kg
1. A. Wronski (Pol.).
2. G. Himmel (RDA).
3. D. Koslowski (E-U).

PENTATHLON MODERNE
Classement individuel final
1. J. Martinek (Hon.), 5 404 pts.
2. C. Massulo (Ita.), 5 379.
3. V. Iagorachvili (URSS), 5 367.
4. A. Mizser (Hon), 5 281 ; 5. C. Ruer (Fra.), 5 242 ; 6. R. Phelps (G-B), 5 229 ; 7. L. Fabian (Hon.), 5 201 ; 8. J. Bouzou (Fra.), 5 198 ; (...) 38. B. Génard (Fra.), 4 828.
Classement final par équipes
1. Hongrie, 15 886 pts.
2. Italie, 15 571.
3. Grande-Bretagne, 15 276.
4. France, 15 268 ; 5. URSS, 15 214.

SPORTS ÉQUESTRES
Concours complet : classement individuel
1. M. Todd (N-Z), 42,60 pts.
2. I. Stark (G-B), 52,80.
3. V. Leng (G-B), 62.
4. C. Erhorn (RFA), 62,35 ; 5. T. Pottinger (N-Z), 65,80 ; 6. M. Baumann (RFA), 68,80 ; 7. J. Teulère (Fra.), 69 ; (...) 27. V. Berthet (Fra.), 202,20 ; (...) 29. P. Morvillers (Fra.), 227,60 ; 30. M.-C. Duroy (Fra.), 233,80.
Classement par équipes
1. RFA, 225,95 pts.
2. Grande-Bretagne, 256,80.
3. Nouvelle-Zélande, 271,20.
4. Pologne, 389,60 ; 5. Australie, 457,60 ; 6. France, 498,80.

TENNIS
Dames
Premier tour
N. Tauziat (Fra.) bat C. Bassett-Seguso (Can.), 7-6, 6-1.
Messieurs
Premier tour
H. Leconte (Fra.) bat V. Amritraj (Inde), 4-6, 6-4, 6-4, 3-6, 6-3.
Deuxième tour
G. Forget (Fra.) bat S. Zivojinovic (You.), 7-5, 7-6, 6-2.

TIR
Messieurs
Carabine petit calibre
1. M. Cooper (G-B), 1 279,3 pts.
2. A. Allan (G-B), 1 275,6.
3. K. Ivanov (URSS), 1 275.
(...) 13. J.-P. Amat (Fra.), 1 169 ; (...) 21. P. Bessy (Fra.), 1 165.

VOLLEY-BALL
Messieurs
Groupe A. — Brésil bat Bulgarie, 3-1.
Groupe B. — Etats-Unis bat Argentine, 3-2.

WATER-POLO
Groupe A. — RFA bat France, 10-9.
Groupe B. — Grèce bat Chine, 10-7 ; Espagne bat Etats-Unis, 9-7 ; Yougoslavie bat Hongrie, 10-9.

Un haltérophile déclassé pour dopage

L'haltérophile bulgare Mitko Grablev, champion *olympique* des 56 kg, le lundi 19 septembre, a été déclassé jeudi et devra rendre sa médaille à la suite d'un contrôle antidopage positif. La *commission médicale* du Comité international olympique a révélé *que l'haltérophile aurait absorbé* de la furosémide, un diurétique utilisé dans certains régimes amaigrissants qui pourrait masquer l'utilisation de stéroïdes anabolisants.

Dans un communiqué, la direction de la délégation bulgare a aussitôt *« condamné cet acte qui contrevient aux principes et aux idéaux olympiques »*. Elle explique que Mitko Grablev a fait usage de cette substance interdite à l'insu de son entraîneur *pour être sûr de « faire le poids »*.

Le pentathlète australien Alexandre Watson a également été disqualifié. Un contrôle effectué après l'épreuve d'escrime a démontré que son taux de caféine atteignait 14,25 grammes par litres d'urine alors que pour les autres pentathlètes il se situait *entre 0,7 et 2,6 grammes*.

Deux haltérophiles, un Canadien et un Suédois avaient également été convaincus de dopage lors des contrôles pré-olympiques. La justice suédoise a annoncé mercredi 21 septembre à *Stockolm* qu'elle interrogerait cinq membres de l'équipe olympique à leur retour de Séoul dans le cadre d'une enquête sur un trafic de produits interdits.

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

NATATION : Stephan Caron en finale du 100 mètres nage libre

Battements de cœur

Lors des séries éliminatoires du 100 mètres nage libre, le jeudi 22 septembre à la piscine du parc olympique de Séoul, Stephan Caron s'est qualifié pour la finale prévue à 12 h 30 (heure française). Le nageur rouennais a réalisé le troisième temps, derrière le détenteur du record du monde, l'Américain Matt Biondi, et son compatriote Christopher Jacobs.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Dans les tribunes, très loin au-dessus du bassin, Guy Boissière commence à s'agiter. L'entraîneur rouennais tripote nerveusement sa casquette. L'homme qui a longuement préparé Stephan Caron, comme il l'avait fait dans les années 70 pour Michel Rousseau, est anxieux avant l'entrée dans la piscine des nageurs de la neuvième série du 100 m. A ses côtés Maurice Vrillac, le médecin de l'équipe de France, veille. Victime de plusieurs crises cardiaques, le patron des Vikings de Rouen est l'objet de tous les soins de ses amis.

Guy Boissière ne peut s'empêcher de fixer le grand jeune homme qui enlève avec nonchalance son tee-shirt. Comme des dizaines de Français présents ce jeudi matin autour de la piscine olympique, il pense aux crises de tachycardie qui ont plusieurs fois cloué le vice-champion du monde sur son plot de départ. Lui, le malade, tremble en regardant son élève. Il ne réussit même plus à tenir le chronomètre qu'il avait apporté. C'est sa compagne Catherine Grosjean qui, en plus des apaisements qu'elle tente de lui apporter, devra officier.

Loin de toutes ces inquiétudes, Caron s'apprête pour sa course. Un faux départ, un retour en arrière, puis de nouveau le nageur reprend sa position, courbé sur le plot. « *Stephan ne s'affole pas habituellement lors des départs — la tachycardie c'est autre chose !* », lance Guy Boissière comme pour se rassurer lui-même. Mais lorsque le coup de sirène éclate toutes les angoisses disparaissent.

S'appliquer sans forcer

Caron, le nageur qui n'aime pas se tremper le matin, a surmonté ses appréhensions. Malgré un départ peu brillant, il attaque l'eau avec force. Lancé à la poursuite des secondes et des deux nageurs qui le précèdent, le viking s'applique sans forcer. « *Rien ne sert de s'époumonner dans les premiers 50 mètres, il est plus important de nager la course à son rythme, en ménageant ses possibilités pour la partie finale.* » Guy Boissière tente de dissiper les doutes que pourrait faire naître la deuxième place de son poulain à mi-parcours, derrière l'Australien Andrew Baildon.

La dernière ligne droite offre au Normand l'occasion de réaliser les *principes de son entraîneur. Sans* donner l'impression de précipiter ses mouvements il remonte en tête. La mécanique Caron fonctionne sans faille, avec une régularité de métronome. Les derniers mètres, plus relâchés, n'empêchent pas le grand gaillard de toucher le bord le premier. Temps : 49 s 37, soit 2 centièmes de plus à peine que le record européen qu'il a établi en août 1987 à Strasbourg.

Un Caron égal à ses meilleures prestations a donc réussi à se qualifier pour l'épreuve reine de la natation. Dans la série suivante, d'autres gros poissons des palmarès mondiaux sont venus glisser leurs écailles. Matt Biondi, avec un temps de 49 s 04, s'est adjugé la meilleure place, en précédent de 16 centièmes son compagnon Christopher Jacobs. Deux difficiles adversaires pour Stephan Caron, qui partage cependant avec eux le privilège de se situer en dessous des 50 secondes. « *Ces deux gaillards ne sont pas des enfants de chœur* », soupire Guy Boissière, légèrement détendu après la fin des premières épreuves.

SERGE BOLLOCH.

SPORTS ÉQUESTRES : Mark Todd conserve son titre au concours complet

Le cheval du foyer

Le Néo-Zélandais Mark Todd sur *Charisma* a facilement conservé, jeudi 22 septembre, son titre de champion olympique de concours complet. C'est la première fois qu'un même couple cavalier-cheval réussit le doublé. *Il devance les Britanniques* Ian Stark sur *Sir Wattie* et Virginia Leng sur *Master Craftsman*. La *médaille d'or par équipe est* revenue à l'Allemagne de l'Ouest devant la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande. *Hormis* Jean Teulère sur *Mohican V*, septième en individuel, les Français *ont déçu, ne terminant que* sixièmes par équipe.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

« *Disappointed !* » Ann n'a rien vu venir. Pilotée par un minuscule Coréen bardé de talkies-walkies, la princesse s'était postée le long du parcours de cross. Coiffée d'un bibi gris, en jupe plissée et socquettes blanches, à l'aise dans ses baskets neuves, elle attendait son champion de mari. Malheureusement, Mark Philips n'est pas venu, arrêté par les *commissaires avant même de prendre* le départ. Son cheval, *Cartier*, était sorti en boîtant du steeple et du premier parcours routier. Impossible de le lancer ainsi dans l'impitoyable *parcours de 7,5 km tracé sur un terrain* très vallonné au nord de la ville.

Un coin charmant ce ranch de Wondang. Au loin, les montagnes pourraient être suisses. Les prairies tondues de frais et les bosquets fleuris en font un décor pour promenade dominicale. *Sous les fleurs toutefois*, l'enfer. Deux cavaliers seulement ont franchi les trente-deux obstacles sans la moindre pénalité. Ni refus ni chute, ni dépassement de temps pour l'Anglaise Virginia Leng sur *Master Craftsma*. La jeune femme était rayonnante à son arrivée alors que tant de cavaliers ont terminé aussi épuisés que leur monture. Virginia a *réparé* avec le sourire la défection du lieutenant-colonel Philips et préservé l'honneur britannique dans une spécialité où les Allemands reviennent en force. Raison supplémentaire pour les supporters anglais d'annexer la victoire individuelle du Néo-Zélandais Mark Todd, déjà champion olympique à Los Angeles avec le même cheval, *Charisma* le bien-nommé.

Après avoir vendu sa ferme pour aller aux Jeux de 1984, Mark Todd n'est pas retourné dans son île. Il a décidé de s'installer en Angleterre, le berceau du complet, un sport bien ancré dans la culture britannique. *Cette discipline, prisée par la* famille royale, est l'extension sportive de la très anglaise chasse au renard. Beaucoup de cavaliers britanniques rodent d'ailleurs leurs montures à la chasse avant de se risquer dans des compétitions nationales qui valent par leur difficulté bon nombre de concours complets internationaux. Le concours complet international de Badminton, qui a servi de sélection olympique pour les Anglais en mai dernier devant deux *cent mille spectateurs, comportait* des obstacles plus difficiles que ceux de Séoul...

A femmes égales

Ce sont souvent des femmes, comme Virginia Leng ou Karen Straker, qui luttent à égalité avec les cavaliers étrangers. Selon Jean Teulère, le meilleur Français à Séoul, la raison en est la tradition équestre britannique : « *Ce sont pour la plupart des filles qui ne possèdent qu'un seul cheval. Elles l'ont à la maison depuis qu'il est tout jeune. Elles le soignent tous les jours. Dans un parcours de cross, le cheval doit être en totale confiance. Une voix amicale qu'il connaît bien peut l'aider au moment de franchir un gros obstacle. Moi, j'ai beaucoup de chevaux à monter dans mon écurie, je ne peux m'intéresser à eux que sous l'aspect du travail sportif.* » Le cavalier de Saumur a malgré tout réussi une bonne performance sur *Mohican V*, un cheval qui n'a que deux saisons de compétition dans les pattes.

Après quatre années infructueuses de dressage, *Mohican* avait *été remis à la disposition* de l'Ecole nationale d'équitation (ENE). Toujours malade, personne n'en voulait. « *C'était la nourriture automatique de l'ENE qu'il ne supportait pas*, explique Jean Teulère. *Depuis qu'il est chez moi, il n'a plus de problèmes digestifs et il a gagné les deux CCI auxquels il a participé.* » Un heureux hasard en somme, qui apporte de l'eau au moulin de Jean-Marc Dufosset, le directeur technique national. Parmi les raisons de l'échec des Français, candidats à une médaille par équipe, il incrimine la qualité des chevaux. « *Les Néo-Zélandais et les Anglais élèvent et dressent des chevaux spécifiquement pour le concours complet. Les Allemands leur en achètent au prix fort. Tandis qu'en France les chevaux de complet sont les rebuts du saut d'obstacles et du dressage* ».

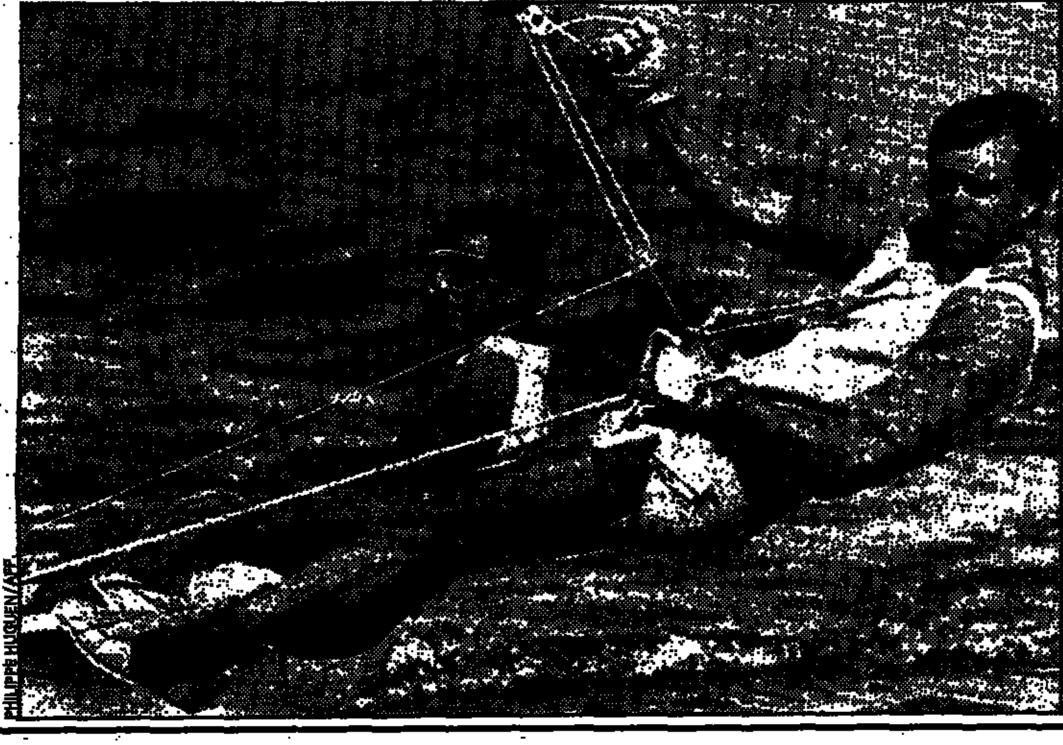
Réputée moins noble que les autres, cette discipline équestre pourtant spectaculaire ne motive pas les éleveurs. « *Tant qu'il n'y aura pas la volonté de sélectionner des chevaux spécifiques, nous aurons du mal à gagner au plus haut niveau. Comment inciter les gens à investir dans le concours complet ?* », s'interrogeait le DTN sous le coup de la déception. Pour être compétitifs, les Français devront-ils se servir, à l'instar des Allemands, dans les écuries *anglaises ou acquérir les merveilleux* galopeurs néo-zélandais qui puisent leur souffle dans ces longues courses de *stayers* (plus de 4 000 m) de moins en moins organisées sur les hippodromes de l'Hexagone ? Pascal Morvillers, l'un des piliers de l'équipe de France, reconnaît : « *Nos chevaux ne nous autorisent qu'une marge d'erreur limitée.* » Ils ne peuvent approcher les meilleurs que lorsqu'ils sont au sommet de leur condition.

A Séoul, *ce n'était pas le cas. Harvey*, le vieux compagnon de Marie-Christine Duroy relevait d'une longue convalescence. Les autres ont souffert d'une préparation olympique bâclée. Créé pour la circonstance, le centre de préparation de Rodez s'est avéré impraticable. Il avait coûté plus de 5 millions de francs. Pour refaire les pistes, il en faudra trois autres. *A ce prix, on* trouve, paraît-il, de très bons chevaux sur le marché.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Bon vent !

Le vent et les courants, réputés capricieux, du plan d'eau de Pusan, réussissent plutôt bien aux Français. En 470, Thierry Peponnet et Luc Pillot *(notre photo)* ont remporté, jeudi 22 septembre, leur deuxième victoire en trois régates et se détachent au classement général. En Tornado, Jean-Yves Le Deroff et Nicolas Hénard sont presque aussi bien partis. Deuxièmes de la troisième régate, ils confortent leur position de leaders. Après deux premières régates ratées, Robert Nagy, le grand favori en planche à voile, s'est ressaisi jeudi en prenant la deuxième place. Il devra toutefois confirmer dans les prochains jours pour décrocher une médaille.



A la télévision

Vendredi 23 septembre

1 h 05-8 h 30 (direct, A 2) : *athlétisme* séries 100 m, 800 m, 1 000 m, 400 m haies, poids, triple saut messieurs (*séries* 400 m et 3 000 m dames ; heptathlon dames ; marathon dames ; 20 km marche messieurs et finale poids messieurs), *natation* (séries 100 m papillon, 100 m brasse et 800 m libre dames ; 400 m libre, 200 m brasse et relais 4 × 100 m libre messieurs).

6 h-7 h 30 (résumé et direct TF 1) : *aviron, athlétisme, natation, tir, boxe, tennis* (1er tour double messieurs et 2e tour dames simples), *escrime* (épée, sabre), *avec des séquences en direct sur l'athlétisme et la gymnastique* (concours général individuel féminin).

13 h-14 h 30 (résumé, FR 3) : *athlétisme, basket-ball* (messieurs), *boxe, sports équestres, escrime, gymnatique, avirion, tir, natation, water-polo, tennis de table, tennis, volley*.

14 h 30-17 h (différé, A 2, sous réserves) : *natation, cyclisme, escrime*.

18 h-19 h (résumé, FR 3) : *athlétisme, basket-ball, boxe, cyclisme, sports équestres, escrime, handball, hockey sur gazon, tir, natation, water-polo, tennis de table, volley-ball*.

19 h 10-19 h 30 (A 2) : « *Journal des jeux* ».

Samedi 24 septembre

1 h 20 (direct, A 2, sous réserve) : *athlétisme* (*séries* 100 m, 400 m, 800 m dames ; 400 m, 800 m, javelot et hauteur messieurs ; finales 100 m et triple saut messieurs ; heptathlon), *gymnastique* (appareils messieurs), *aviron, natation* (séries 200 m 4 nages, 4 × 100 m 4 nages dames ; 50 m libre, 100 m dos, 200 m papillon, 1 500 m libre), *volley-ball* (France-Etats-Unis).

6 h-7 h 30 (résumé et direct, TF 1) : *volley-ball, aviron, tir, boxe, escrime, tennis, natation, et direct sur l'athlétisme et la gymnastique*.

● **En raison des grèves du personnel d'Antenne 2 et FR 3, les programmes du jeudi 22 septembre après-midi sont supprimés. TF 1 étudiait la possibilité de retransmettre les épreuves de la nuit du vendredi 23 septembre en cas de prolongation de la grève à Antenne 2.**

GYMNASTIQUE : les Soviétiques remportent le concours général féminin

Le faux bond des « petites fiancées »

Un entretien avec l'entraîneur Bela Karoly

Roumain, il a été le mentor de la fée de Montréal, Nadia *Comaneci*, et a lancé la mode des gymnastes-poupées. Transfuge aux Etats-Unis, il a préparé le *triomphe* aux Jeux de Los Angeles de Mary-Lou Retton, boule de muscles souriante *et rebondissante*. A Séoul, Bela Karoly est l'inspirateur - contesté - de l'équipe des *Etats-Unis dominée* par ses rivales de l'Est. Il attend une nouvelle révolution de son sport. Pour l'amour du risque.

SÉOUL
Correspondance

« La gymnastique féminine a-t-elle encore progressé ?

— Evidemment. Il ne pourrait pas en être autrement, avec nos conditions de travail qui s'améliorent tout le temps. Regardez les tapis, comment les filles rebondissent dessus maintenant ! Regardez les barres asymétriques, *plus* écartées, que l'on peut régler pour réaliser des choses encore plus difficiles... Comme les gamines s'entraînent aussi plus qu'avant, et comme la médecine devient plus efficace, le progrès est logique. Et le public en est ravi... Il veut voir des exercices de plus en plus durs. Sentir le risque.

— *Le public aime le risque* ?

Il a besoin de croire qu'une gamine peut tomber. Attention ! Je ne dis pas qu'il le souhaite. Mais il veut son frisson. S'il ne l'avait pas, il ne viendrait pas. Je pèse mes mots : sans le danger, la gym meurt. On parlait beaucoup de revenir au bon vieux temps des danseuses, avant l'apparition des acrobates des agrès. Vous connaissez ce discours, moi aussi, je l'ai trop entendu. Et bien, je souhaite que le temps des grandes danseuses ne revienne pas. Sinon il tuerait la gymnastique.

— Vous parlez presque comme un organisateur de spectacles...

— *Je suis* un coach. En arrivant aux Etats-Unis, j'ai *été* plongeur dans un restaurant. Maintenant j'ai mon centre personnel d'entraînement et je vis dans un ranch. Mais dans le show-business, je gagnerais encore mieux ma vie. On n'a pas le droit de faire abstraction du public. C'est lui qui sanctionne l'évolution de la gymnastique, tous les quatre *ans, aux Jeux olympiques. Car il* faut un événement de cette taille pour faire bouger les choses.

— *L'événement*, c'est la championne qui le créer ?

— Oui. Olga Korbut en 1972, qui secoue *tout le monde en jouant avec* le public et le charme.... Nadia Comaneci, en 1976, si sûre d'elle, si jeune et tellement introvertie, presque parfaite, la première acrobate... Et Mary-Lou Retton, il y a quatre ans, qui a apporté la force en plus, qui a montré que la performance athlétique comptait aussi. Elle a captivé les gens avec sa fraîcheur, son sourire. Elle reste la fille la plus douée physiquement que j'ai rencontrée.

— *Ces révolutions se sont-elles* bien complétées ?

— Après Nadia, il y a eu une mode des filles de plus en plus jeunes, de plus en plus fluettes, qui rebondissaient plutôt qu'elles ne bondissaient. On a pensé prendre des gamines de treize ans. Cela a été abandonné, heureusement, parce qu'on aurait tourné en rond. Maintenant, *on a ajouté au côté jeune*, acrobate, qu'avait Nadia, l'importance de la condition physique. Et les filles sont plutôt âgées de quinze, seize ans. C'est une bonne chose.

— La gymnastique féminine ne risque-t-elle pourtant pas un jour de stagner ?

— Je ne crois pas. Plusieurs fois dans ma vie, j'ai cru voir la fin de l'évolution de la gymnastique. En *1972, je me suis dit : ça y est, une* femme ne peut pas faire plus. Et j'ai pourtant trouvé Nadia. Elle a étonné le monde en 1976. Mais je savais ce qu'elle pouvait faire. Ensuite, on a pu croire à un nouveau coup d'arrêt. Il a fallu attendre huit ans, mais *Mary-Lou est venue. Maintenant*, je crois qu'il n'y a plus de limite.

— Quelle sera la prochaine révolution ?

— A mon avis, on verra une nouvelle fille réunissant en elle les qualités d'Olga Korbut, de Nadia Comaneci et de Mary-Lou Retton : charme, perfection acrobatique, petite taille, perfection athlétique. *Et toutes ces caractéristiques seront* poussées jusqu'au bout de leur logique. Les gymnastes vedettes seront toujours plus petites, précises et fortes. Elles pourront exploiter tout le potentiel des appareils.

— Commencera-t-on à le ressentir à Séoul ?

— Je crains que non. Parce que je ne vois personne *a priori* capable de tenir le rôle de la fiancée des Jeux, celle qui symbolise la révolution, la fait passer partout. Sans elle, il faudra se contenter de constater les progrès *réalisés depuis quatre ans, il y* en a plein. Le public ne sera pas amoureux ni bouleversé, mais il aura sa dose de sensations.

— Vous n'avez jamais peur pour vos gymnastes ?

— Cela peut m'arriver. Je suis leur entraîneur, je dois les aider, les protéger. Mais elles savent toutes ce qu'elles font. Elles connaissent l'enjeu. Mais elles croient en elles-mêmes et en la gym. Personne ne les oblige à prendre des risques qu'elles ne pourraient pas assumer. »

CLAUDE ASKOLOVITCH.

Shoushounova, corps et âme

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Il n'y a plus d'enfants. L'époque est révolue des fillettes à couettes qui confiaient leur peine et leur angoisse à des nounours ; ou, plutôt, elle n'en finit pas de finir. Car comme au temps de Nadia Comaneci, les Roumains alignent toujours des gamines *attendrissantes, avec des yeux* qui dévorent leur visage creusé par l'angoisse de grandir et de grossir, avec des membres d'oisillons tombés du nid qui semblent toujours près de se briser. Et comme en ce temps-là, il *y a toujours des juges pour* apprécier la performance des poupées-phénomènes.

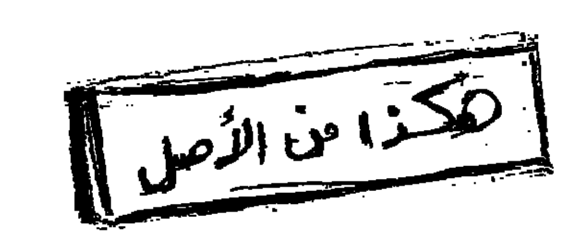
Daniela Silivas est de celles-là. Une bombe à la place du coeur. Elle ne rebondit pas, elle explose. C'en est presque effrayant à la poutre ou aux barres asymétriques. Mais elle convertit cette crainte en « 10 » *plus vite qu'un changeur coréen ne traduit des dollars en wons.* La réflexion s'épuiserait d'ailleurs autant à comprendre le va-et-vient des doigts sur le boulier que les évolutions du corps dans l'espace. C'est ici une autre géo*métrie, une autre mécanique, qui* ne répondent plus vraiment aux normes communes de la physique.

Daniela sidère donc par les prodiges acrobatiques qu'elle accomplit. Elle n'émeut pas. On *ne peut ni l'aimer ni la détester.* On l'apprécie comme une froide et rigoureuse formule mathématique. Et on s'en veut aussitôt. Car ce n'est pas un hologramme, ce n'est pas une image programmée pour le mouvement impossible. *Ce n'est qu'une fillette.* Les bouclettes sur le front, l'ombre bleue sur les paupières, le trait de rouge aux lèvres ne sont que littéralement maquillage. Il s'agit de lui donner l'apparence d'un *âge que son corps n'a pas* encore, et son esprit n'a déjà plus. De cette contradiction pourrait naître la compassion. On n'y voit finalement que le mensonge. Ou pis : l'incroyable. Voilà ! Daniela est incroyable.

Une incrédulité qui n'effleure pas l'esprit quand apparaît Elena Shoushounova. Un visage de lune par ciel d'orage, fermé, bouché par une formidable colère intérieure. Elena est une combattante, d'abord et avant tout. Elle veut la victoire. Et cette volonté hypertrophiée éclate comme la foudre quand elle touche les agrès. Shoushounova, est donc foudroyante. Au saut de cheval, aux barres asymétriques. Et au sol, surtout au sol. Mercredi soir elle a en effet réussi sur un tapis ce que sur la glace avant elle *était parvenu à faire Katarina* Witt : l'athlète s'est faite ballerine. La perfection féerique !

Au lieu des refrains de Carmen ou de *West Side Story* qui sont le fond commun du répertoire musical gymnique, elle a choisi un morceau folklorique russe, une grosse violonnade slave qu'on accompagne naturellement en battant des mains. Un air auquel elle a donné un sens par le mouvement de son corps. Car elle ne s'envolait pas seulement, accrochée aux notes, contrepoints de sanglots et de rires. Ce gracieux spoutnik rouge satellisé au dessus de Séoul envoyait aussi un « bip-bip » d'espoir à ses semblables. Avec ce supplément d'âme, Shoushounova a rendu un peu d'humanité à la gymnastique. Ce qui valait bien le 10 parfait. Et la première place pour elle et son équipe.

A. G.



Société

ÉDUCATION

M. Jospin veut réformer l'inspection générale

L'inspection générale de l'éducation nationale est en émoi. Le saint des saints de l'édifice scolaire frémit, depuis que M. Lionel Jospin a manifesté, discrètement mais fermement, sa volonté de bousculer la vieille maison. Un groupe de réflexion s'est réuni pour la première fois, lundi 19 septembre, sous la présidence de M. Yves Martin, doyen de l'inspection générale, afin de préparer pour le début novembre, comme le lui a demandé le ministre, des propositions en vue d'une profonde réforme.

Le lendemain, la défection de dernière minute de M. Jospin aux journées d'études organisées par l'amicale des inspecteurs généraux, au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres, a été ressentie comme une dérobade par un corps inquiet de son avenir, qui guettait ce premier rendez-vous avec le nouveau ministre. Mais celui-ci, a-t-on fait savoir, était retenu par une réunion à Matignon. En réalité, les inspecteurs généraux imaginent trop bien les projets du ministre, qu'ils rapprochent inévitablement des tentatives funestes à leurs yeux de M. Savary et même de M. Monory, pour rationaliser et recentrer leur activité. Tentatives repoussées à chaque fois par des jeux d'influences aussi subtiles qu'efficaces.

L'inspection générale tire en effet sa puissance de sa situation totalement atypique dans la pyramide de l'éducation nationale. Dépourvu de tout statut et de missions réglementaires, ce corps, composé de quelque 140 anciens enseignants chevronnés, fonctionne entièrement sur une tradition non écrite.

Clé de voûte du système scolaire, il détient des pouvoirs considérables appuyés par un puissant réseau d'influence, qui irrigue le cabinet et les directions du ministère.

Les inspecteurs généraux... inspectent et notent les professeurs de classes préparatoires et de l'ensemble du secondaire. Ils jouent un rôle prépondérant dans leur affectation et leur promotion. Ils ont la haute main sur les concours de recrutement d'enseignants du second degrés, dont ils choisissent les sujets et président nombre de jurys. Enfin, ils conçoivent tous les programmes et les instructions pédagogiques qui les accompagnent. Pareille emprise sur chaque maillon de la chaîne éducative est source de dysfonctionnement et suscite de nombreuses critiques. On reproche à l'inspection générale son isolement et sa composition : ses membres sont cooptés, mais cette tradition, maintenue au nom de l'indépendance, en fait un cénacle fermé, qui souffre d'un « excès de consanguinité », comme l'écrit un observateur très averti du système dans un livre qui vient de paraître (1).

De plus, le corps, ouvert sans aucune condition précise de profil ni de diplôme, est devenu, depuis une dizaine d'années, le refuge désigné des membres de cabinet en disgrâce, ce qui facilite les reclassements, mais ne contribue pas à la cohérence.

De mauvais esprits remarquent aussi que les inspecteurs généraux jugent les professeurs sur la mise en œuvre de programmes qu'ils ont eux-mêmes conçus, et à partir desquels ils ont souvent eux-mêmes rédigé des manuels. Juges et parties en quelque sorte. On leur reproche encore de freiner l'innovation et le travail en équipe, par le jeu de l'inspection individuelle et leur influence sur les carrières. On stigmatise enfin le découpage rigide de ce corps en disciplines, qui sont autant de chapelles et de groupes de pression engagés dans des combats internes qui favorisent l'encyclopédisme, compromettent la cohérence de l'enseignement et son adaptation aux réalités.

L'instruction de ce lourd procès a commencé depuis longtemps. Après les premières tentatives de MM. Guichard, Haby et Beullac, Alain Savary avait vigoureusement, et vainement, tenté de moderniser l'institution. M. René Monory, lui, a d'abord voulu s'en concilier les bonnes grâces, comme M. Jean-Pierre Chevènement avant lui, mais il a déchanté après que l'inspection générale eut torpillé son projet de réforme des lycées, qui prévoyait un allègement du nombre d'heures de cours et « affaiblissait » ainsi certaines disciplines. Aucun ministre n'a même réussi à imposer un décret statutaire à ce corps, qu'il n'est, en définitive, jamais bon pour un ministre de braquer contre soi.

C'est dire la difficulté de l'entreprise menée aujourd'hui par M. Jospin. L'ambition du ministre semble être de faire de l'inspection générale le grand corps d'évaluation du système éducatif dont tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité au moment où l'éducation nationale, soucieuse d'améliorer la qualité et son efficacité, découvre son incapacité à juger les effets de ses réformes, à apprécier ses forces et ses faiblesses et à diagnostiquer ses maux.

Des commissions pour les programmes

Il s'agirait donc de « libérer » les inspecteurs généraux des tâches d'inspection individuelle des enseignants – confiées aux seuls inspecteurs pédagogiques régionaux – pour leur confier la tâche d'évaluer le fonctionnement des principaux rouages du système – les établissements notamment – et le système pris globalement. De grands dossiers, comme la formation des maîtres, la structure des enseignements généraux, ou la place de l'enseignement professionnel, les conséquences du marché unique européen pourraient leur être confiés plus systématiquement. De plus, M. Jospin souhaiterait que l'inspection générale s'ouvre sur l'international et tire les conséquences de la décentralisation et de la déconcentration.

De plus en plus de régions et de départements font appel à des sociétés privées pour réaliser des audits de leurs établissements scolaires. Les inspecteurs pourraient jouer ce rôle et se mettre au service des académies, tout en restant directement attachés au ministre. Celui-ci souhaite aussi étudier le rapprochement entre l'inspection générale de l'éducation nationale et sa sœur ennemie, l'inspection générale de l'administration, et faire sauter probablement la distinction artificielle et pesante entre les domaines pédagogique et administratif.

Point crucial : les inspecteurs généraux perdraient leur monopole sur l'élaboration des programmes scolaires. Des commissions élargies inspirées de celles créées par M. Savary et supprimées par M. Monory pourraient en être chargées. Elles seraient ouvertes, non seulement à des universitaires et à des syndicalistes, mais au monde de l'entreprise et de l'économie. La présence, à côté de sept inspecteurs généraux, d'un recteur et d'un inspecteur des télécommunications, de M. Daniel Bloch, président du Haut Comité éducation-économie et de M. Jean-Pierre Boisivon, directeur de l'évaluation et de la prospective à l'éducation nationale, mais aussi ancien directeur de banque, parmi les onze membres de la commission de réflexion, est significative de cette préoccupation de faire entrer les exigences professionnelles dans la réflexion sur les contenus des enseignements.

Les avis de l'inspection générale ne seraient plus rendus par l'actuel « collège des doyens », où s'affrontent les représentants de chaque discipline mais par un groupe de conseillers, choisis non pas en fonction de leur spécialité, mais aussi de leur représentativité de l'ensemble.

Ces ambitieux projets supposent aussi une refonte du mode de recrutement du corps. Par souci de décloisonnement, les inspecteurs généraux devraient désormais prouver leurs compétences, non seulement dans leur discipline, mais dans une spécialité complémentaire (philosophie et informatique, par exemple). Déjà, des observateurs prévoient qu'un tiers au moins des inspecteurs en fonction se trouveront dans l'incapacité de s'adapter à ces nouvelles exigences et qu'il faudra appeler du sang neuf, ce qui n'est guère fait pour rassurer les « anciens ». « Ce ne sera pas le premier soufflé que nous verrons retomber », commente sereinement un membre de la docte assemblée...

Reste, en effet, à connaître la dose d'habileté et de détermination dont fera preuve M. Jospin dans le traitement de ce dossier à haut risque. Tâche pour laquelle il sera aidé par le doyen Yves Martin, favorable à cette nouvelle orientation, qui prendra sa retraite en avril prochain. Reste à savoir aussi, jusqu'où le ministre est prêt à jouer le jeu de la transparence dans la désignation des inspecteurs et dans la publication de leurs travaux, trop souvent censurés ou mis au placard lorsqu'ils contredisent la ligne politique de l'heure. Car si l'inspection générale symbolise à elle seule les principaux blocages de l'éducation nationale, elle concentre aussi une somme de compétences et un potentiel de réflexion qu'un ministre ne peut dédaigner.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Bernard Toulemonde, *Petite Histoire d'un grand ministère : l'éducation nationale*. Albin Michel, 302 p., 120 F.

En progression de 5,6 %

Le budget pour 1989 prévoit la création de plus de 12 000 postes

Le budget 1989 « *doit être à la fois la préfiguration de ce que nous ferons et un test de notre volonté* », avait annoncé M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, en juillet. Avec 209,3 milliards de francs, soit une progression de 5,6 % (contre + 4,1 % en 1988), le projet de budget de l'éducation, présenté mercredi 21 septembre au conseil des ministres, entend traduire la volonté du président de la République et du gouvernement de faire de l'éducation une priorité.

Spectaculaire, puisqu'il prévoit la création de 12 382 emplois supplémentaires à la rentrée 1989, il risque pourtant de décevoir tous ceux qui attendaient du gouvernement une revalorisation significative du métier d'enseignant.

Le ministère réaffirme l'objectif de conduire « *80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat* » et d'« *amener notre enseignement supérieur à mieux tenir sa place dans la compétition internationale* ». Le budget est donc consacré pour l'essentiel à la création de postes d'enseignants supplémentaires dans les écoles, les lycées et les universités : 1 500 emplois d'élèves instituteurs; 6 379 postes nouveaux ouverts aux concours de recrutement externes et internes du second degré, dont 500 pour l'agrégation interne dont la première session aura lieu en septembre 1989; enfin création de 500 emplois dans l'enseignement supérieur. Pour améliorer l'accueil des élèves, 4 200 emplois nouveaux sont prévus dans les lycées et les lycées professionnels et 1 000 équivalents-emplois devraient permettre « *à terme d'assurer le remplacement de toutes les absences égales ou supérieures à quinze jours* ». Enfin, le ministre entend relancer la politique des zones d'éducation prioritaires (ZEP) avec un crédit de 100 millions de francs.

Mais s'il réaffirme que « *la revalorisation de la situation matérielle et morale des enseignants est la condition indispensable de réussite d'une politique éducative* », M. Lionel Jospin n'en a pas encore convaincu le gouvernement : il n'a réussi à obtenir qu'une provision de 400 millions de francs (dont 100 millions pour le supérieur) destinée à prouver la bonne volonté du gouvernement et à faciliter le « *dialogue* » qui va s'ouvrir avec les syndicats. Compte tenu de l'ampleur de la masse salariale de l'éducation nationale – de l'ordre de 190 milliards de francs, – ce coup de pouce reste symbolique.

6 379 postes supplémentaires

	1988	1989
Agrégation externe	2 100	2 500
Agrégation interne	–	500
CAPES et CAPEPS externe	6 405	9 004
CAPES interne	2 550	3 630
CAPET externe	1 300	1 410
CAPET interne	700	868
Cycle préparatoire externe	440	544
Cycle préparatoire interne	150	223
Concours PLP2 externe (1)	900	1 100
Concours PLP2 interne	900	1 100
Concours PLP1 externe	800	1 415
Concours PLP1 interne	–	330
	16 245	22 624
Aux CAPES et CAPET externes, les augmentations les plus importantes concernent les disciplines suivantes :		
Mathématiques	1 100	1 589
Sciences physique	840	1 343
Histoire-géographie	950	1 450
Anglais	787	1 260
Espagnol	210	488
Education physique et sportive	355	533
Economie et gestion	454	655

(1) PLP : professeurs de lycées professionnels.

SPORTS

Championnat de France de football

Paris-SG et Auxerre se détachent

Première division (*treizième journée*)

*Toulon et Toulouse 1-1
*Cannes b. Matra Racing 2-1
*Caen b. Nice 2-1
*Paris-SG b. Saint-Etienne 3-1
*Auxerre b. Montpellier 1-0
*Lille b. Sochaux 2-0
*Bordeaux b. Lens 4-1
*Metz et Laval 0-0
*Nantes et Marseille 1-1
*Monaco b. Strasbourg 4-1

Classement. – 1. Paris-SG, Auxerre 27 pts ; 3. Marseille 24 pts ; 4. Bordeaux 23 pts ; 5. Monaco 22 pts ; 6. Nice 21 pts ; 7. Nantes, Cannes 20 pts ; 9. Montpellier, Toulon 18 pts ; 11. Sochaux, Metz, Lille, Toulouse 17 pts ; 15. Matra-Racing 16 pts ; 16. Laval 15 pts ; 17. Caen 12 pts ; 18. Strasbourg 9 pts ; 19. Lens 6 pts ; 20. Saint-Etienne 5 pts.

Deuxième division (*treizième journée*)

Groupe A

*Brest b La Roche-AEPB 4-0
*Mulhouse b. Dunkerque 4-0
*Rennes b. Nancy 2-1
*Gueugnon b. Créteil 1-0
*Quimper b. Guingamp 3-2
Rouen b. *Reims 2-1
*Le Mans et Angers 1-1
*Valenciennes b. Le Touquet 1-0
*Abbeville b. Beauvais 1-0

Classement : 1. Brest 31 pts ; 2. Mulhouse 28 pts ; 3. Rennes 25 pts.

Groupe B

*Lyon b. Bastia 4-1
*Nîmes b. Rodez 2-0
Istres b. Le Havre 1-0
Dijon b. *Annecy 2-0
*Martigues b. Montceau 2-0
* Grenoble b. Alès 2-0
*Cuisseau-L b. Clermont-F. 1-0
*Sète et Niort 0-0
*Le Puy et Orléans 1-1

Classement : 1. Lyon 30 pts ; 2. Nîmes 28 pts ; Le Havre 22 pts.

FAITS DIVERS

Viol et vols dans le Val-d'Oise

Un enseignant inculpé et écroué

Professeur de sciences naturelles dans un établissement privé non confessionnel, Philippe Bienassis, vingt-sept ans, a été inculpé de vols et de viol et écroué à Pontoise (Val-d'Oise).

Porteur d'une perruque, le visage en partie dissimulé par des lunettes noires, il avait, dans la nuit du 16 au 17 septembre à Cergy-Pontoise, contraint deux jeunes femmes âgées de vingt-cinq et vingt-six ans à monter dans leur propre voiture pour d'abord les obliger à lui remettre leurs sacs à main et leurs bijoux. Ensuite il avait ordonné sous la menace à l'une d'elles, titulaire d'une carte bancaire, d'aller retirer à un distributeur une somme de 2 800 F qu'il s'appropria aussitôt. Enfin, il devait emmener les deux jeunes femmes à l'extérieur de la ville, où il viola l'une d'elles et imposa à l'autre de satisfaire d'autres exigences sexuelles. C'est alors que l'une de ses victimes parvint à le désarmer profitant de sa situation du moment. Les deux jeunes femmes alertèrent alors le commissariat de Pontoise et lui fournirent le numéro d'immatriculation du véhicule de leur agresseur.

Avec Philippe Bienassis ont été inculpées de complicité mais laissées en liberté sa mère Odette Vanderdresch, quarante-sept ans, et sa compagne Christèle Vanderbergh, vingt et un ans. Toutes les deux avaient accompagné le professeur, le suivant en voiture, dans la première partie de son expédition. C'est à elles qu'il avait alors remis les produits de ses vols. Mais au lieu de garder l'argent, la mère, qui avait relevé l'adresse d'une des victimes dans son sac à main, devait déposer le butin dans la boîte aux lettres de celle-ci...

JUSTICE

Adopté en conseil des ministres

Un projet de loi accorde aux avocats le droit d'installer un cabinet secondaire

Le conseil des ministres du 21 septembre a adopté un projet de loi présenté par le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, autorisant les avocats à installer des cabinets secondaires. Jusqu'ici, les avocats, s'ils le souhaitaient, étaient autorisés à ouvrir un deuxième cabinet exclusivement dans une ville du ressort de leur barreau d'origine.

Le texte présenté par le garde des sceaux et qui était en fait dans les cartons de la chancellerie depuis longtemps permettra aux avocats, lorsqu'il sera voté, d'installer un deuxième cabinet n'importe où sur le territoire français. Il leur faudra pour cela faire une déclaration auprès du conseil de l'ordre de leur barreau d'origine et de demander l'autorisation du conseil de l'ordre du bareau, où ils ont l'intention d'établir une installation complémentaire, étant entendu que l'avocat devra y justifier d'une activité professionnelle effective.

Si la procédure reste assez lourde, elle l'est pourtant moins que dans le projet initial, qui prévoyait de soumettre la création d'un cabinet secondaire à la double autorisation du barreau d'origine et du barreau d'accueil. Né d'un évident besoin de souplesse, réclamé de longue date par la profession, ce texte permettra désormais aux avocats parisiens de s'installer en province, et vice-versa.

Le projet, dont on comprend mal quelle urgence le pousse à l'aube de 1993 – on sera contraint, Europe oblige, d'admettre la liberté d'installation – a été adopté malgré des réticences du Conseil d'Etat.

Il paraît d'ores et déjà clair que les barreaux conservateurs peu soucieux de s'ouvrir à la concurrence extérieure, garderont ainsi la haute main sur leur domaine et que le texte favorisera peu l'apport de sang neuf. Il bénéficiera au premier chef aux gros cabinets d'affaires suffisamment solides financièrement pour supporter les frais de gestion d'un deuxième cabinet. Désormais, les avocats qui choisiront ce schéma devront, sur le plan disciplinaire, rendre des comptes devant les ordres des deux barreaux où ils auront élu domicile.

Ce projet de loi ne concerne pas les avocats des tribunaux de grande instance de Paris, Bogigny, Créteil et Nanterre qui souhaiteraient ouvrir un bureau secondaire dans l'un de ces tribunaux autre que celui du barreau auquel ils appartiennent.

AGATHE LOGEART.

Education néo-nazie et danger moral

Une « affaire entièrement fabriquée », selon la mère de l'enfant

Christine L., la jeune mère qui s'est vu retirer la garde de sa fillette de quatre ans, sur ordonnance du jege des enfants de Rennes, ordonnance confirmée par la cour d'appel de cette même ville (*le Monde* du 22 septembre), a déclaré le mercredi 21 septembre à l'Agence France-Presse que « *cette affaire a été entièrement fabriquée* ».

Pour cette femme, âgée de vingt-deux ans et enceinte de huit mois, sa fille lui a été « *enlevée en raison de nos convictions politiques* ». Christine, tout comme son concubin Joël, trente-sept ans, affirment en effet être les victimes d'une « *cabale politique* » et se disent « *national-socialiste, mais de tendance ultra gauche, de celle qui voulait renverser Hitler* ».

Se présentant comme un « *dissident politique et religieux* », Joël T., qui exerce la profession de magnétiseur et psychothérapeute à Saint-James (Manche), indiquait à l'agence Reuter qu'il avait donné à la fille de son amie « *une éducation originale mêlant, dans la plus pure tradition celte, le respect des valeurs liées à la terre et aux puissances occultes, l'alimentation végétarienne et le refus des commodités modernes* ».

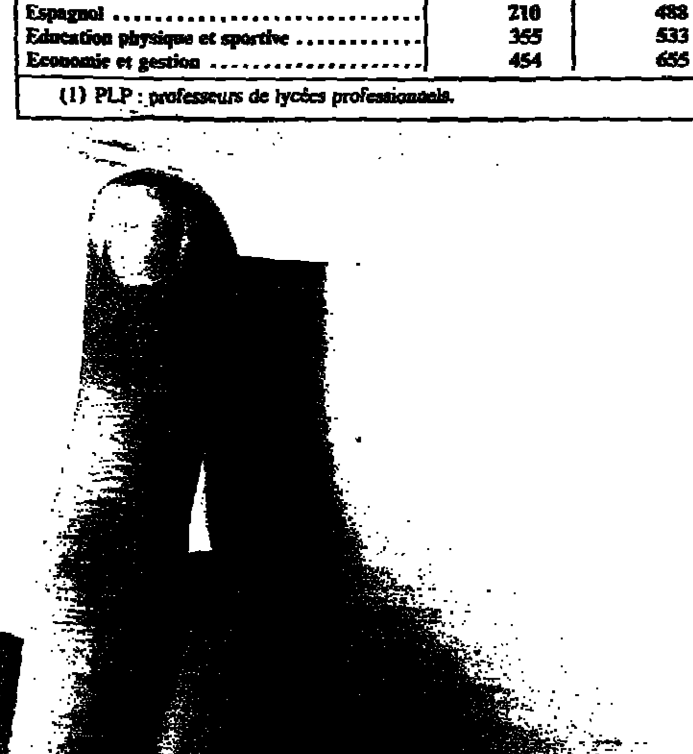
L'homme, qui se présente comme le président fondateur d'un « *Front de libération des peuples* » et explique qu'il est « *libre de tous les tabous sexuels* », affirme que « *ses adversaires se sont servis des inimitiés existant entre lui et le père de son amie pour l'abattre, mais que le dossier instruit par les juges est complètement creux* ».

● **Mécontentement chez les surveillants de la Santé.** – Le personnel de surveillance de la maison d'arrêt de la Santé à Paris a décidé le 21 septembre, à l'issue d'une assemblée générale appelée par l'intersyndicale, d'observer un « *retard à l'appel* », le matin du jeudi 22 septembre, afin de manifester son mécontentement.

Le personnel, qui répond d'ordinaire à l'appel au rond-point des différents quartiers de détention, « *répondra aux différents appels dans la cour d'honneur de la maison d'arrêt, dans l'attente d'être reçu par la hiérarchie* », a déclaré l'intersyndicale (FO, UFAP, SNAPP, CGT et SPI).

Les syndicats de surveillants de la Santé, qui s'étaient au préalable réunis en intersyndicale le 15 septembre, protestent contre le manque d'effectifs et les conditions de travail, et demandent une revalorisation des salaires.

● **Remise en liberté d'un pompiste après la mort d'un cambrioleur.** – M. Patrick Jacquemin, quarante ans, gérant d'une station-service d'Eragny (Val-d'Oise), qui avait été écroué, le 2 septembre, sous l'inculpation d'homicide volontaire après avoir mortellement blessé Didier Le Penven qui tentait de cambrioler sa station (*le Monde* du 3 septembre), a été remis en liberté mercredi soir 21 septembre.



Le Monde DES LIVRES



La promotion 1924 de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm : au premier rang, de droite à gauche, Aron, Sartre puis, avant-dernier de la rangée, Nizan.

Dans Génération intellectuelle, Jean-François Sirinelli reconstitue l'itinéraire politique de jeunes gens nés au début du siècle.

Génération pacifiste

EN revenant à la mode, l'histoire des idées est devenue l'histoire des intellectuels, la recherche en sciences sociales prêtant désormais autant d'attention au comportement des acteurs qu'aux produits de leurs actions. Jean-François Sirinelli est précisément de ceux qui ont contribué, depuis une dizaine d'années, autrement que par des biographies classiques, à l'étude de la vie intellectuelle au vingtième siècle.

Génération intellectuelle, livre issu de sa thèse de doctorat d'Etat, décrit l'itinéraire d'un groupe de jeunes gens nés autour de 1905, élèves (dans les années 20) des classes préparatoires à l'Ecole normale supérieure, section lettres (hypokhâgnes et khâgnes) et, pour les plus chanceux d'entre eux, de l'Ecole elle-même. Ces étudiants doués, précisons-le, ne sont pas n'importe qui : Jean-Paul Sartre, Raymond Aron, Claude Lévi-Strauss, Maurice Merleau-Ponty figurent dans leurs rangs aux côtés de personnalités qui, moins célèbres, sont tout aussi éminentes, comme Georges Canguilhem, Jean Cavaillès ou Albert Lautman, ces deux derniers fusillés par les Allemands en 1944.

Mais ce qui intéresse l'auteur dans cette génération, c'est qu'elle fut la première à s'engager activement dans les combats de son temps, avant même que Jean-Paul Sartre n'en fît la théorie au lendemain de la guerre. Malgré l'affaire Dreyfus, qui vit apparaître le mot *intellectuel*, malgré les crises du début du vingtième siècle, l'intervention des clercs dans la vie de la cité, avant la première guerre mondiale, demeurait en effet l'exception. *« Le tournant date bien de l'entre-deux-guerres, et plus précisément des années 30 »*, explique Jean-François Sirinelli.

De cette époque cruciale l'auteur dresse un tableau passionnant, en décrivant d'abord avec précision le système éducatif dont sont sortis certains des maîtres à penser du siècle, mais surtout en restituant, par une série de portraits individuels ou collectifs, l'image d'une société : dans cette IIIe République encore triomphante, où la promotion des élites s'opère, lentement mais sûrement, sur trois générations, les débats politiques conduisent les intellectuels de gauche à se regrouper, face à l'extrême droite, autour de quelques pôles (socialistes, communistes ou héritiers d'Alain) marqués par une puissante idéologie pacifiste. Celle-ci entraînera quelques-uns de ces clercs vers la collaboration, quand d'autres sauront au contraire abandonner à temps leurs convictions de jeunesse pour combattre dans la Résistance.

Au-delà des informations qu'il apporte ou qu'il confirme avec un luxe de détails exceptionnel, ce qui rend stimulante la lecture de ce livre, c'est la manière dont il permet de suivre l'historien au travail ; Jean-François Sirinelli explique minutieusement, en même temps que progresse son enquête, les différentes étapes de sa démarche, la construction de son objet, le choix de ses hypothèses, ses méthodes de recherche, De recoupement et de confrontation des témoignages, ses arguments en faveur de telle ou telle solution. Une belle leçon d'histoire.

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 20.)

Virulente et tendre Rochefort

La Porte du fond, *un « roman d'éducation », à la fois noir et comique.*

ELLE n'écrit pas des histoires à l'eau de rose, Christiane Rochefort, quand elle pose son œil bleu sur le monde qui nous entoure ou sur l'humaine condition. Elle y aperçoit des carnages de chair fraîche et d'illusions. Car c'est souvent de l'enfance qu'elle part pour en dire le malheur et en prendre la défense. Il y a quelque trente ans, pour son deuxième roman qui suivait l'éclatant succès du *Repos du guerrier*, elle avait jeté sa jeune héroïne dans l'univers des « grands ensembles » et la frénétique ronde des naissances que provoquaient les allocations familiales, la « Sécu » et notre société de consommation. C'était l'éclosion des *Petits Enfants du siècle*, un chef-d'œuvre.

Elle s'en rapproche aujourd'hui et par certains côtés, par la forme notamment, elle la dépasse, même si son héroïne n'est plus la proie des mômes, mais celle des pères. On jubile de la retrouver ainsi dans ce que nous croyons être sa meilleure veine : un réalisme où la raillerie, la satire, se mêlent au poétique. Elle l'avait abandonnée à plusieurs reprises pour se chercher sur d'autres voies : elle a tâté de l'utopie, du fantasme délirant, voire de l'écriture automatique. On l'a moins suivie, mais elle a gagné dans ces exercices une liberté de composition, une maîtrise de ses dons, telles que *la Porte du fond*, ce « roman d'éducation », à la fois noir et comique, scandaleux et pudique, en devient tout à fait étonnant.

« Ton père est une ordure »

Il raconte... Mais non, il ne raconte pas. Une femme anonyme y parle d'un bout à l'autre, à des âges différents. Elle a sept ans, puis trente, puis neuf, puis quinze. On avance, on recule, on repart de l'avant. Tantôt c'est l'enfant qu'elle fut, tantôt la femme qu'elle deviendra...

Ce discours éclaté, chaotique, charrie aussi tous les genres : des bribes de récit, des scènes du passé qui reviennent au présent, des commentaires de lectures, celle de Freud notamment, des réflexions philosophiques assénées en slogans primaires. *« Tout est tapin »* conclut-elle un moment. Elle apostrophe, elle invective. Des dialogues se filent ou claquent au contraire comme des échanges de balles. Ils font intervenir les acteurs majeurs, le père, la mère, mais aussi de nombreux figurants, copains, copines, psychanalyste à l'occasion. Même une romance se glisse que l'adolescente va chanter dans un cimetière.

A travers ce patchwork aux motifs aussi variés qu'inattendus se tisse malgré tout une histoire. Elle tourne autour d'un secret qui ne peut pas se dire. Une petite fille, élevée avec un strict dévouement par une mère divorcée qu'elle aime, voit soudain revenir au foyer le père prodigue. Elle n'est que haine à son égard. On lui a trop dit *« Ton père est une ordure »*. Elle n'a pas oublié. Lui tente en vain de désarmer cette hostilité par une séduction apparemment libérale. En fait, c'est l'araignée qui tisse sa toile pour attraper la mouche, et la petite fille tombe dans le piège paternel.

Elle finit sa neuvième année quand le vieux la pousse de l'autre côté de la *« porte du fond »* pour lui enseigner avec une certaine prudence *« les choses de la vie »*. Ce qui se déroulera chaque jeudi, pendant six ans, derrière cette porte destinée à demeurer close, ne sera pas dit en clair. L'enfant le voudrait-elle qu'elle n'a pas de mots pour l'exprimer.

En outre deux avertissements l'ont réduite, et pour longtemps, à un écrasant silence *« Si tu en parles à ta mère, elle se jettera par la fenêtre »* : c'est le premier instrument de l'oppression. Et voici le second, en cas de dénonciation officielle : *« Je dirai que c'est toi qui l'as cherché. Et c'est moi qu'on croira ; pas toi. On ne croit pas les enfants. »* Sur le consentement des petites filles à leur viol, les psychanalystes, paraît-il, sont d'accord, et Christiane Rochefort cite dans ses sources Françoise Dolto.

Nous assistons au contraire dans *la Porte du fond* au combat dérisoire qui se livre entre la toute faible et le tout-puissant. Chaque bataille sera pour elle une défaite, mais elle y forge ses armes. Elle apprend le mensonge, la ruse, la comédie, les manigances... Elle y perd son bel amour pour une mère trop aveugle, qu'elle n'hésitera pas à abandonner. Sitôt que le père reprend le large, et définitivement, puisqu'une mort prématurée le supprime.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 19.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

L'Exposition coloniale, d'Erik Orsenna

Un vrai bonheur !

DEPUIS le temps qu'on nous bassine avec le retour aux « grandes sagas » feuilletonesques et autres « traversées du siècle » en famille... *le modèle du genre, pas* près d'être dépassé, ne cherchez plus : le voici !

Toute la comédie française, de Fachoda à Dien-Bien-Phu, nos rêves d'Empire puérils et bientôt fracassés, notre penchant incorrigible pour les utopies, les glorioles et... la gueule du loup, tout le bazar qui compose l'histoire des manuels scolaires, mais aussi nos vies quotidiennes, nos amours étourdies, nos objets familiers, notre dinguerie de la bagnole et du vélo, nos rengaines, nos guéguerres et nos guinguettes au bord de l'eau, toute cette époque qui nous colle à la peau, *L'Exposition coloniale* l'enveloppe en entier comme d'une caresse ; à force de lucidité sur nos naïvetés risibles, de fantaisie bondissante, mais d'abord de tendresse. Cinq cents pages de sourires, de fous rires, et pas une méchanteté ! Rien qu'une cavalcade de cocasseries affectueuses, une gourmandise constante pour les douceurs de la vie ! Un vrai bonheur, vous dis-je !

LEVALLOIS, fin du siècle dernier. Les odeurs de garage n'ont pas encore vaincu celles du purin. La banlieue de Zola tend la main à celles de Céline et de Queneau. Marguerite, l'ancêtre, rêve d'espace. Elle aimerait que son fils Louis étrenne l'école coloniale et parte civiliser les Jaunes et les Noirs qui peuplent nos lointaines possessions, en rose sur les atlas. Mais Louis craint les microbes tropicaux. Il préfère les femmes et les champs de courses. Il se marie comme on parie. Toute sa vie, il espérera mettre les chances de son côté. Un père sauteur : jamais facile à porter.

Son fils Gabriel naît en 1883. C'est le narrateur. Il passe du « il » au « je » avec la souplesse des petits à bouille ronde. Rebondi, il sait rebondir et manier le rebondissement, comme la balle de mousse fétiche qui ne quittera pas sa poche. Contre la folie familiale des grandeurs, il se veut positiviste. Il quitte la khagne et ses cliquetis de concepts pour aller enseigner Auguste Comte aux diplomates brésiliens en poste à Londres. Pendant la traversée, dans la salle à manger vidée par la tempête, il croise les deux filles, à croquer, d'un organisateur de concerts. Il ne les oubliera jamais. Nous non plus. Clara et Ann l'escorteront jusqu'à la vieillesse du bout de laquelle, retraité à La Bocca, il rassemble ses souvenirs.

DE Londres, où il a été mêlé à la macroéconomie de l'hévéa — Ne me demandez pas pourquoi, c'est dans le livre, lisez-le, c'est ce qu'on appelle les hasards de la vie, l'ironie du sort, etc. — de Londres, donc, Gabriel gagne Clermont-Ferrand, où il fera carrière dans cette chose bien à *son image et à celle du siècle : le caoutchouc.*

Marié à Clara — Ah, ce voyage de noces enfermé dans une cabine acajou du *Wellington* voguant vers Belem, quel morceau de pur charme !, — il se console des fugues de l'épouse, toquée d'une autre invention du siècle, la psychanalyse, en lisant Proust et en couchant avec Ann, dans les ascenseurs ou autres endroits gais, sans un mot, et toujours debout, car sœurette ne supporte pas de s'allonger pour ces choses. Il n'y a pas que les suspensions de voitures qui deviennent, en ce temps-là, plus élastiques ; les robes, aussi, et les mœurs.

Du pneu, Gabriel est versé tout naturellement dans les courses automobiles. Il hante les garages de Champerret et les circuits d'Europe, discute adhérences, partage la séduction des pilotes trompe-la-mort. Dans les délires français, l'auto détrône l'Empire. Clara écrit une thèse là-dessus. Elle voit dans la folie du volant un stade intermédiaire entre l'oral et l'anal. Elle court à Vienne dans l'espoir de se faire lire par Freud, en personne. N'y parvenant pas, elle jette son manuscrit par la fenêtre du train de retour, signe évident de guérison, et elle va se passionner — après les profondeurs, la surface ! — pour la photo. Gabriel, lui, retient que Freud, aussi, vit entre deux sœurs, sans problème, et, comme lui, adore cueillir les champignons.

OU *en sommes-nous ? Ah oui : vient l'Exposition coloniale.* Louis, le père, organise ce festival de la naïveté faraude et embarrassée. Il récidive, pour l'Expo de 1937. *Une Polonaise voudrait qu'il l'aime aussi spectaculairement* qu'Aragon Elsa. Lui préfère les Six Jours cyclistes, le Tour de France et la presse sportive, autres engouements français du *moment, avec les premiers régimes diététiques, et façons peu* raisonnables de voir venir la guerre...

Au congrès des écrivains de 1935, Gabriel essaie d'annoncer que l'Allemagne fabrique du caoutchouc synthétique, preuve qu'elle compte envahir l'Europe ; mais on ne lui laisse pas la parole. L'avant-guerre n'aime pas les Cassandres. Elle court au désastre avec une insouciance résolue.

Viennent l'exode et les matelas sur la tête. Louis survit. Gabriel fait mieux : après avoir bricolé dans l'ersatz de semelle, le pneu d'autobus, et aidé sans le vouloir à la rafle du Vel'd'Hiv, il gagne, via Bréhat, Londres, d'où il commande du caoutchouc au monde entier pour les camions alliés.

(Lire la suite page 19.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Polémique autour de « Belle du Seigneur »

Il n'est pas facile de tenir une œuvre littéraire célèbre à l'écart de la curiosité des admirateurs indiscrets ou, pire, des échotiers bien ou moins bien intentionnés. Surtout lorsque l'auteur n'est plus là pour écarter lui-même les importuns.

Paru il y a vingt ans et ayant suscité l'engouement que l'on sait, le roman d'Albert Cohen, *Belle du Seigneur* (1), ne pouvait rester longtemps à l'abri de telles mésaventures. Prévenue de la sortie prochaine d'un livre de Nathalie de Saint-Phalle qui raconte la vie de Jane Fillion (2), amante de l'écrivain à la fin des années 20, et présente celle-ci comme le modèle de *l'Ariane du roman*, Bella Cohen, veuve d'Albert Cohen, a décidé de riposter.

Elle le fait ici avec une ironie roborative – proche de celle d'Albert Cohen –, plaçant son propos sur le terrain des principes, au-dessus, nous semble-t-il, du souci de défense frileuse et jalouse de la statue du « grand écrivain ». Quant au livre de Nathalie de Saint-Phalle, il sera temps, lors de sa parution, début novembre chez Laffont, de le juger sur pièces.

P. Ke.

(1) Le roman d'Albert Cohen a été repris dans « La Pléiade » en 1986. On célébrera le 17 octobre le septième anniversaire de la mort de l'écrivain.

(2) Nathalie de Saint-Phalle et Georges-Marc Benamou avaient retrouvé la vieille dame en 1986 et publié un article dans le magazine *Globe*. Agée de quatre-vingt-dix ans, Jane Fillion vit toujours à Paris.

Les prédateurs

par BELLA COHEN

J'AI été la compagne d'Albert Cohen pendant plus de trente ans. On ne me reprochera pas d'avoir abusé de ce privilège en envahissant les colonnes des journaux ou en pérorant sur les ondes ou au petit écran. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir été sollicitée.

Mon silence a *été* – et reste, *malgré* ces lignes – un choix. Si je le romps aujourd'hui, c'est qu'il y a une raison. Qu'il me soit permis d'évoquer d'abord, avec *émotion et reconnaissance, tous* ces fervents d'Albert Cohen, modestes ou illustres, qui, depuis la disparition de l'écrivain, m'ont apporté leur témoignage, m'ont dit ce que représentent pour eux l'homme et son œuvre. Discrets, désintéressés, ils ne défrayent pas la chronique. A l'opposé de ces fervents, toutefois, il y a ceux – bruyants, eux, et dont le propos n'a rien de désintéressé – que j'appelle « les prédateurs ». C'est pour dénoncer ces prédateurs que je prends la plume.

Le monde des prédateurs m'apparaît parfois comme un jardin zoologique qui abriterait des spécimens, mâles et femelles, de diverses espèces : par exemple, *le* prédateur-snob, le prédateur-auto-promoteur, le prédateur-passionné-de-petites-histoires, le prédateur-perfide, le prédateur-soi-disant-« modèle ». N'oublions pas les hybrides. On peut être, par exemple, prédateur-snob-perfide ou prédateur-perfide-passionné-de-petites-histoires. Mais tenons-nous-en aux espèces simples et *passons rapidement* en revue quelques spécimens.

Le simple prédateur-snob n'est pas toujours condamnable. Il peut ne commettre qu'un péché mignon. Ayant reçu une lettre d'Albert Cohen ou ayant même rencontré une fois l'écrivain, il déclare en avoir été un ami. Ce n'est peut-être que sa manière, à lui, d'exprimer son admiration. S'il se borne à afficher cette prétention dans son entourage immédiat, je n'y vois pas grand mal. Je peux même le trouver sympathique.

Le prédateur-auto-promoteur, par contre, ne mérite aucune indulgence. Il opère sur la place publique, *surtout dans les médias.* Tout en évoquant avec admiration (et même parfois avec émotion) Albert Cohen, il ne parle, en réalité, que de lui-même, se sert d'Albert Cohen dans son propre intérêt. Il prétend avoir été un ami de l'écrivain, et pour étayer cette prétention il a plus d'un tour dans son sac. Lorsque, dans un débat, les autres participants parlent d'« Albert Cohen », il dira, lui : « Albert ». Comprenez : « Moi, j'étais un intime. » Il n'a rencontré qu'une fois ou deux Albert Cohen ? Qu'à cela ne tienne ! Il se fera passer pour un familier par des formules telles que : « au fil de nos rencontres » ; ou il utilisera l'imparfait : « Albert Cohen me disait... ».

Le but du prédateur-passionné-de-petites-histoires est de briller. Malheureusement, dans la poursuite de ce but, il lui arrive de perdre toute notion de décence, de tomber dans l'obscénité. Plusieurs *personnes m'ont rapporté* une histoire inventée de toutes pièces par un prédateur de cette espèce. Le thème : comment Albert Cohen est mort. *Le récit d'un témoin*, en somme. Que ceux qui ont entendu cette histoire sachent que j'étais seule auprès d'Albert Cohen lorsqu'il est mort.

Le prédateur-perfide ressemble, à bien des égards, au prédateur-auto-promoteur. Comme ce dernier, il hante les médias. Lui aussi encense Albert Cohen et s'affiche en ami de l'écrivain. Mais c'est le pire de tous les prédateurs. Ayant persuadé son public qu'il est un fervent, il s'en persuade lui-même. Ce qui lui permet de démolir insidieusement Albert Cohen en toute bonne conscience. Car le prédateur-perfide est un envieux. Son inconscient n'aime pas Albert Cohen. Deux exemples, qui citent des textes d'un prédateur-perfide *et les opposent aux faits*, suffiront à démasquer son mode d'opération.

1. – **Le but** : créer l'image d'un Albert-Cohen-arriviste. **Le texte** : Albert Cohen était « *flatté par de belles relations* » et « *cherche surtout à les mobiliser* ». **Les faits** : Albert Cohen ne fréquentait pas les salons littéraires, n'assumait que rarement un service de presse, refusait les séances de signature.

2. – **Le but** : accréditer l'idée d'un Albert-Cohen-mondain. **Le texte** : (qui évoque le mariage d'Albert Cohen, en 1919, avec Elisabeth Brocher) : « *son charme, son talent lui ont ouvert les portes de la société genevoise, celle de la famille Brocher en particulier* » ; « *le milieu que fréquente le jeune couple [en Egypte] est brillant* ». (On imagine le scénario suivant : première rencontre à quelque brillante réception à Genève ; mariage ; départ du jeune couple pour l'Egypte et poursuite de la tournée des réceptions mondaines). **Les faits** : Albert Cohen a rencontré Elisabeth Brocher dans une modeste pension de famille. Après leur mariage, il a dû partir *seul* pour l'Egypte, *l'état de santé* de sa jeune épouse ayant obligé celle-ci à rester à Genève. Des lettres de l'époque disent la solitude d'Albert Cohen en *Egypte* et *la* difficulté de sa vie matérielle là-bas.

L'incapacité de certains de comprendre qu'il y a une grande part d'imagination dans une œuvre romanesque les incite à *rechercher des « modèles »* pour les personnages d'Albert Cohen et ouvre la voie au prédateur-soi-disant-« modèle » et à son « découvreur », *dont il sert* les intérêts. Un tandem, en quelque sorte. Des critiques littéraires ont pourtant dit et répété qu'Albert Cohen a « réhabilité l'imagination ». Il semble qu'on ne les croie pas. Ce n'est pas étonnant. On ne croit pas l'auteur lui-même qui a tant de fois déclaré qu'il n'y avait pas de « modèles », qu'il était en quelque sorte lui-même tous ses personnages.

De minables exploits

A la fin de sa vie, alors qu'il était épuisé par la maladie, on s'est acharné à lui faire dire le contraire. Procédé bien connu et qu'on a utilisé, paraît-il, contre Sartre aussi. Que pèsent de tels minables exploits face au témoignage de toute une vie ? Ceux qui s'y livrent occupent brièvement le devant de la scène. Mais on a tôt fait de les juger. Les *premiers* juges sont des pairs : des journalistes soucieux de l'honneur de leur profession.

Ce refus de croire à l'imagination fait qu'on a décrété – et ce malgré les dénégations répétées de l'auteur – que le « modèle » de Solal, c'était Albert Cohen lui-même. Après quoi, on s'est mis à la recherche d'un « modèle » pour Ariane. Pour Ariane, bien sûr. Qui accepterait de se reconnaître en « modèle » de Mme Deume ou d'Adrien Deume ?

On a commencé par moi. Oui, vous avez bien lu, par moi. Incroyable, non ? Je ne suis ni belle ni Genevoise. N'empêche que je *me suis entendu dire plus* d'une fois : « *Belle du Seigneur, c'est vous, n'est-ce pas ?* » Sans doute à cause de mon prénom et du *fait* que *le* livre m'est dédié. Désolée, tout de même. Je ne suis pas candidate.

Il m'est revenu qu'on avait pensé à Marianne, la deuxième épouse d'Albert Cohen. Marianne était belle, Genevoise, elle avait séjourné à Agay avec Albert Cohen et, comme Ariane, elle aimait les bêtes. Mais Marianne est décédée il y a une quinzaine d'années. Or il faut une candidate bien vivante, une poupée-qui-marche-et-qui-parle ; qui parle surtout. De toute façon, Marianne n'aurait pas accepté d'être un *prédateur-soi-disant-« modèle »*. Marianne avait une grande rigueur morale.

Mais le « filon Ariane » offre tant de possibilités. Poétiques d'abord : le rêve devenu réalité. Publicitaires ensuite et – pour tout dire – matérielles. La recherche continue donc. Peu crédible tout de même, la soudaine découverte d'un « modèle » d'Ariane vingt ans après la parution de *Belle du Seigneur*. Pourquoi ? Il y a des vocations tardives. Et c'est justement le bon moment : le livre est entré dans la « Pléiade » et Albert Cohen n'est plus là pour contester. On fera un scénario accrocheur, et il n'aura droit qu'aux *répliques* et aux *jeux* de scène qu'on lui assignera. Le tout est de trouver un prédateur-soi-disant-« modèle ». Depuis deux *ans, on a quelqu'un en vue*. Au début, elle renâclait un peu à se proclamer Ariane. Cela existe, la pudeur. Mais on s'en occupe bien et elle finira sûrement par se laisser faire une douce violence. Quel scoop alors ! Comment ? Albert Cohen, a dit : « *Je suis Ariane dans son bain ?* » Taisez-vous, monsieur, vous n'y connaissez rien. Vous n'êtes que l'auteur.

Voilà. C'était, en quelque sorte, l'embryon d'un « Guide de dépistage du prédateur ».

A tous ces prédateurs, je dis : Cela suffit ! Cessez ce vacarme. Rangez dans le placard vos miroirs déformants et laissez le lecteur découvrir par lui-même, *dans le silence et à travers* l'œuvre, le vrai visage d'Albert Cohen. Et dans ce silence revenu, écoutez ce qu'il a dit tant de fois : « *Les hommes ne savent pas qu'ils vont mourir.* » Sachez que vous allez mourir. Occupez-vous donc de ce qui importe : un être à aimer, une cause à défendre (si possible discrètement, sans les tam-tams de la publicité personnelle). Je vais, pour ma part, regagner maintenant le domaine du silence. Je n'ai plus de temps à perdre à m'occuper de vous. J'ai une tâche à accomplir. Et je sais, moi, que je suis mortelle.

Derrida et « l'affaire Paul de Man »

En 1983, Paul de Man, professeur à l'université de Yale et *influent théoricien de la littérature*, mourait à l'âge de soixante-quatre ans. En dépit des vives controverses suscitées aux Etats-Unis par ses écrits (non encore traduits en français), la communauté académique saluait avec respect sa mémoire. Or, quatre ans plus tard, un jeune chercheur découvrait plus d'une centaine d'articles *publiés par* Paul de *Man* dans deux journaux belges, entre 1940 et 1942, sous l'Occupation allemande. L'un d'eux, *en particulier*, intitulé « les juifs dans la *littérature actuelle* », semblait témoigner d'un antisémitisme déclaré. Les polémiques se déchaînaient aussitôt dans la presse américaine, d'abord contre la personne de Paul de Man, ensuite, à travers lui, contre la théorie de la « déconstruction » développée dans ses travaux. *La récente « affaire Heidegger »* favorisait, à l'évidence, les rapprochements, voire les amalgames.

Jacques Derrida, qui fut proche, affectivement et intellectuellement, du professeur de Yale, a pris sa défense à travers un long texte paru en anglais, au printemps dernier, dans la revue *Critical Inquiry* et publié aujourd'hui en français aux éditions Galilée, précédé de trois conférences sur l'œuvre de Paul de Man, qui ont été prononcées à Yale en 1984.

Le philosophe français, qui avoue sa « *surprise douloureuse* » à la lecture de ces textes *inconnus de lui* et, notamment, du « *plus insoutenable* » d'entre eux, met toutefois l'accent sur la contradiction, la « *disjonction* », qui font que, dans le cadre de l'idéologie alors dominante, « *le discours de de Man est constamment clivé, disjoint, engagé dans des conflits incessants* ». D'une part, il véhicule les stéréotypes qui ont cours, à l'époque, sur les juifs. D'autre part, dans l'article même qui paraît ouvertement antisémite, il condamne *l'« antisémitisme vulgaire »*, ce qui certes peut laisser entendre qu'il y a « *un antisémitisme distingué* », mais ce qui *peut aussi signifier une condamnation* de *l'« antisémitisme en tant qu'il est vulgaire, toujours et essentiellement vulgaire »*. De même sa référence aux « *qualités très précieuses* » de *l'« esprit juif »* est, comme l'observe Jacques Derrida, « *à double tranchant* ».

On ne saurait résumer en quelques phrases l'argumentation de Derrida, qui est un modèle de subtilité dans l'analyse de texte, mais on doit en retenir au moins l'idée fondamentale que Paul de Man a rompu radicalement, dans son œuvre ultérieure, avec ces sombres années, non pas en les oubliant, *mais « en ne cessant de réfléchir et d'interpréter ce passé »*.

A travers les ruptures successives auxquels il procédera, selon Jacques Derrida, « *il s'agissait indirectement au moins de se demander : comment cela a-t-il été possible et comment s'en garder ?* ». Ce qui renvoie aux livres même de Paul de Man, dont l'un des plus connus, *Allegories of reading*, paraîtra l'année prochaine, en traduction française, aux éditions Galilée. Le *débat, assurément, n'est pas clos.*

T. F.

★ **MÉMOIRES POUR PAUL DE MAN, de Jacques Derrida, Galilée, 237 p., 140 F.**

Le retour d'Anne-Marie Métailié

Après deux ans d'absence, pendant lesquels elle a fait des coéditions – avec Albin Michel notamment, – Anne-Marie *Métailié* revient cet automne sous son propre label. Elle reprend la publication d'ouvrages de littérature brésilienne, domaine *qu'elle a largement* contribué à faire mieux connaître en France. En octobre vont sortir *la Mort en effigie*, d'Autran Dourado, et *Belmiro*, de Cyro dos Anjos.

Anne-Marie Métailié va, bien sûr, continuer de publier aussi des Portugais et des Latino-Américains, en commençant par l'Uruguayen Horacio Quiroga (1878-1937), dont un recueil de nouvelles, *Anaconda*, paraîtra en novembre.

Parallèlement, elle publiera quelques essais et documents. Les premiers seront *De père en père*, une enquête de Minou Azoulai sur les attitudes paternelles actuelles, et *Henri Lefebvre et l'aventure du siècle*, une biographie de Rémi Hess, dans une collection dirigée par Pascal Dibie.

Première sélection Médicis

Le jury du prix Médicis vient de rendre publique sa première sélection. Le prix sera décerné le 21 novembre.

Prix Médicis : Alina Reyès *le Boucher* (Seuil) ; Patrick Deville *Longue Vue* (Minuit) ; Erik Orsenna *l'Exposition coloniale* (Seuil) ; Christine Rochefort *la Porte du fond* (Grasset) ; Jacques Henri *Walkman* (Grasset) ; Jean Guerreschi *Montée en première ligne* (Julliard) ; Antoine Spire *le Silence en héritage* (Robert Laffont) ; Eugène Nicole *l'Œuvre des mers* (François Bourin).

Prix Médicis étranger : Harry Mathews *Cigarettes* (POL) ; Eduardo Mendoza *la Ville des prodiges* (Seuil) ; Nina Berberova *Astachev à Paris* (Actes Sud) ; Reinaldo Arenas *le Portier* (Presses de la Renaissance) ; William Gaddis *Gothique charpentier* (Christian Bourgois) ; Fritz J. Raddatz *le Buveur de nuages* (Flammarion) ; Vicenzo Consolo *le Retable* (Le Promeneur) ; Cees Nooteboom *Dans les montagnes des Pays-Bas* (Calmann-Levy).

Prix Médicis Essais : Alain Corbin *le Territoire du vide* (Aubier) ; Katharina von Bullow *l'Allemagne entre père et fils* (Grasset) ; Claude Olievenstein *le Non-dit des émotions* (Odile Jacob) ; Michel Field *Excentriques* (Bernard Barrault) ; Serge Bramly *Léonard de Vinci* (J.-C. Lattès) ; Gilles Kepel *les Banlieues de l'Islam* (Seuil).

● EN BREF

● **Les prochaines Rencontres poétiques internationales de Bretagne se tiendront à Saint-Malo, les 1er, 2 et 3 octobre. Un hommage particulier sera rendu à Louis Guillaume et à Jorge Amado. Renseignements : Beauregard, 35350 La Gouesnière, tél. : 99-58-82-10.**

● **La faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris organise les 29 et 30 septembre un colloque sur le thème : « Ecrire le sacré » (Institut catholique, 21, rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06).**

● **Les XVIes Biennales internationales de poésie ont attribué leur Grand Prix 1988 à André du Bouchet.**

● **MARCEL PROUST EN ALABAMA. Pour célébrer la France en avant-première de 1989, la ville de Birmingham et l'université d'Alabama vont consacrer pendant deux mois, du 25 septembre au 20 novembre, un ensemble de manifestations prestigieuses en l'honneur de Proust : concerts, ballets, projection d'images et de films, une lecture marathon, enfin une série de conférences qui donnent la parole aux « vedettes » proustiennes, comme Céleste Albaret, Nathalie Mauriac... Renseignements à l'Institut Marcel-Proust international, 11, rue Martel, 75010 Paris. Tél. : 42-46-89-64.**

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

L'enfance des pieds-noirs

Une évocation nostalgique de l'Algérie par Marie Cardinal.

ENFIN un livre-album sur les pieds-noirs qui ne verse ni dans le folklore unanimiste ni dans la polémique amère. Cette qualité de justesse et de sérénité tient certes à ce que l'ouvrage n'embrasse que les années 1920 à 1954. Mais elle est surtout due à la beauté du texte, limpide et sensible, de Marie Cardinal.

L'auteur d'*Au pays de mes racines* a choisi d'évoquer la terre familiale, ce sol rouge au sud de Mostaganem où elle a passé la plus belle partie de sa vie. « *Là-bas, j'ai connu l'harmonie. Je l'ai éprouvée. Elle m'a marquée pour toujours* », écrit-elle. Elle rend hommage à ceux qui l'ont initiée aux rites de la ferme, en particulier Youssef, le jardinier, le prince des parfums. Il lui a fait partager l'enchantement de l'eau libérée qui, dans la soirée, ouvrait les belles-de-nuit avant de ranimer le blanc étoilé des jasmins et le pourpre charnu des grenadiers. « *Les jardins de ma jeunesse sont ce qu'il y a de meilleur en moi* », dit-elle.

Nous la croyons volontiers, car elle reconstitue le foisonnement des couleurs et des senteurs en nous communiquant cette sensation de bonheur « *si intact qu'il a vaincu, par sa seule grâce, la nostalgie* ».

Elle parvient à recréer l'alliance d'incandescence des sables et de fraîcheur des oliviers, de torpeur et d'allégresse, de courses affolées dans les orages de sauterelles et de repos dans l'ombre des chambres qui est le propre d'une enfance algérienne.

Cette fidélité sensorielle est, à ses yeux, le privilège des femmes pieds-noirs. Proches de la matière, du sauvage, elles acquièrent très tôt la « *science des rythmes primordiaux* ». Marie Cardinal montre très bien le paradoxe de leur éducation : les filles étaient libres de se déhancher et de séduire sur les aires de parade des trottoirs d'Alger, mais elles étaient, en même temps, maintenues sous haute surveillance grâce au système de principes, de fables merveilleuses ou terrifiantes qu'on leur inculquait pour que le trésor de leur virginité les rendît pareilles à des « *places fortes en danger d'être assaillies* ».



IN LES PIEDS-NOIRS, DE MARIE CARDINALE

Les terrasses de Bab-el-Oued, là où les hommes s'amusaient à parler plus fort que les dieux.

Le bateau de l'exil

La politique se ramenait pour elle à des chants venus de France qui « *parlaient de faits et de gens qu'elle ne connaissait pas* ». Elle s'enivrait de la musique des défilés et vénérait le drapeau tricolore. Elle cherche, à travers la floraison des souvenirs, la date à laquelle elle a pris conscience de son identité pied-noir. Sans doute en 1943 : elle s'est sentie, à ce moment-là, plus française que les Français, car c'est sur le sol algérien que, selon elle, la France moderne s'est légitimement, sinon légalement, mise à exister. Mais elle ne l'a vraiment éprouvée dans sa chair qu'au moment de partir sur le pont du bateau de l'exil.

Elle aime son peuple mais s'interdit de le juger, car « *les affaires de famille se règlent en famille* ». Elle préfère s'attarder sur les images des terrasses de Bab-el-Oued, là où les hommes s'amusaient à parler plus fort que les dieux, et où les fillettes, en tenues de communiantes, répétaient leurs noces futures, juste avant l'été. Aussi cet album sentimental, dont les merveilleuses photographies, aux teintes passées, semblent prises d'une autre rive du temps, nous laisse-t-il une impression de vieux songe ensoleillé.

J.-N. P.

★ LES PIEDS-NOIRS, album de Marie Cardinal, avec de nombreux documents photographiques commentés. Belfond, 291 p., 495 F.

(1) *Au pays de mes racines*, Grasset, 1980.

• EN POCHE

• Presse Pocket, qui est en quatrième position sur le marché du livre de poche, a entrepris de rénover son image : dix collections — des ouvrages destinés au grand public à la bande dessinée et au livre policier en passant par la série Terre humaine... — avec une présentation différenciée et un principe commun (les premières phrases du livre sur la couverture). Parmi les premiers titres, citons dans la collection « Blanche », qui regroupe les grands auteurs français ou étrangers, la version intégrale du *Robinson Crusoé*, de Daniel Defoe, préfacée par Francis Lacassin et commentée par Odile Bomborde (le nom du traducteur est passé sous silence, ce qui est pour le moins critiquable).

• Dans la collection « Points-Planète », au Seuil, est réédité *le Japon*, de notre collaborateur Philippe Pons.

• Chez le même éditeur, une nouvelle édition également d'un choix d'articles de la revue *la Recherche sur la neurobiologie* (« Points-Sciences », nº 57).

• Dans *Aspects du mythe*, Mircea Eliade présentait une synthèse rapide de ses recherches historiques et philosophiques sur la mythologie (« Folio-Essais », nº 100).

• Dans la même série, est repris l'important essai de Paul Bénichou, paru en 1948, sur les *Morales du Grand Siècle*. A travers Racine, Corneille ou la métaphysique janséniste, P. Bénichou tentait de dégager les prémices d'une philosophie morale et d'un humanisme (nº 99).

• La collection « Biblio-Essais » du Livre de poche poursuit la réédition des *Cahiers de l'Herne* ; vient de paraître le *Cahier René Char*, qui avait été publié sous la direction de Dominique Fourcade en 1971 (nº 4092).

• Au Livre de poche toujours, une nouvelle collection, dirigée par Henri Yvinec vient de voir le jour : « Lire en... ». Chaque volume présentera, directement dans la langue d'origine, des textes littéraires étrangers contemporains, accompagnés de commentaires et de notes dans la même langue. Une manière efficace de se perfectionner dans une langue sans *repasser par le français* ; premiers volumes dans la série anglaise : des nouvelles de *Scott Fitzgerald et de Roal* Dahl.



• DERNIÈRES LIVRAISONS

BIBLIOGRAPHIE

• VIRGINIE COULON ET MONIQUE HUGON : *2.500 titres de littérature d'Afrique subsaharienne.* — Complétant le nº 64 de *Notre librairie* paru sur le même sujet en 1982 (1.800 ouvrages), les titres et les auteurs de toutes les œuvres littéraires parues en Afrique et ailleurs dans le monde sous la plume d'auteurs du sud du Sahara de 1983 à 1987 en français, portugais, anglais, etc. Avec de nombreuses adresses utiles sur l'édition et les revues africaines. (*Notre Librairie*, Clef, 57, boulevard des Invalides, 75007 Paris, 200 p. grand format, 50 F.)

CIVILISATION

• ALAIN-PIERRE ZIVIE (sous la direction de) : *Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire (Nouvelles données, nouvelles questions).* — Le point des connaissances actuelles sur l'ancienne capitale de l'Egypte pharaonique, avec une pléiade de chercheurs francophones et anglophones. Avec photos et croquis. (Ed. du CNRS, 135 p., grand format, 160 F).

HISTOIRE

• LEONCE PEILLARD : *L'affaire du* Laconia. — Le récit de l'une des tragédies qui marqua le chapitre naval de la seconde guerre mondiale. L'auteur fait revivre ces journées de septembre 1942 où un sous-marin allemand vint torpiller, au large de l'Atlantique, le *Laconia*, paquebot anglais surchargé de soldats, de prisonniers, de femmes et d'enfants. (Robert Laffont, 268 p., 100 F).

LETTRES ETRANGÈRES

• MARY SHELLEY : *Frankenstein.* — La réédition de l'une des œuvres les plus connues de la littérature fantastique du XIXe siècle. Publié en 1817, le célèbre roman de Mary Shelley mêle avec art philosophie et terreur. Cette réédition est une initiative louable et donnera la possibilité à de nouveaux lecteurs de remonter à la source d'un mythe qui a eu la fortune cinématographique que l'on sait. Mais pourquoi ne pas avoir repris le titre exact du roman : *Frankenstein ou le Prométhée moderne ? Traduit de l'anglais par* Paul Couturiau (Ed. du Rocher, 250 p., 89 F.).

PSYCHANALYSE

• DIDIER ANZIEU : *l'Auto-analyse de Freud et la découverte de la psychanalyse.* Troisième version d'un livre paru pour la première fois en 1959, enrichi grâce aux nombreuses publications intervenues depuis cette date, en particulier les lettres de Freud à Fliess, l'ouvrage de Didier Anzieu s'attache à reconstituer les origines de la science freudienne à partir de l'auto-analyse des rêves et autres productions inconscientes de son inventeur. (PUF, 554 p., 198 F.)

SCIENCES

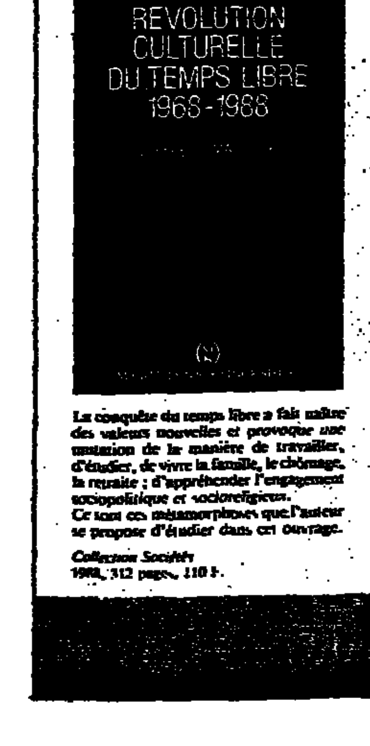
• JEAN AUDOUZE, MICHEL CASSE, JEAN-CLAUDE CARRIERE : *Conversations sur l'invisible.* — Lorsque la science rejoint d'art... Telle est la vocation de cet ouvrage original qui a réuni deux savants et un homme de lettres. Une conversation à trois sur des sujets aussi divers que la naissance de l'univers, les découvertes récentes en astrophysique, les mythes anciens et le cinéma... (Ed. Belfond, 294 p., 120 F.)

SOCIÉTÉ

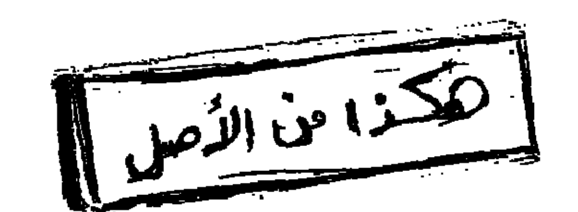
• Dr GERMAIN GALERANT : *Médecine de campagne. De la Révolution à la Belle Epoque.* — Un panorama de la médecine, telle qu'elle fut pratiquée dans nos provinces, d'abord par « ces faiseurs de miracles » et autres chalatans, puis par les précurseurs de la médecine moderne. (Plon, 268 p., 120 F.)

RELIGIONS

• JOSY EISENBERG ET ADIN STEINSALTZ : *Le Chandelier d'or.* C'est sur l'enseignement de Rabbi Chnéour Zalman de Lady, grande figure du hassidisme à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle que le rabbin Steinsaltz s'est appuyé pour commenter, au cours d'entretiens télévisés avec Josy Eisenberg, les sept célébrations qui scandent l'année juive. Une manière d'approfondir, en cette période de Kippour, la signification de fêtes respectées mais souvent méconnues. (Verdier, 362 p., 150 f.)







● ENQUÊTE

Un portrait sociologique des romanciers de la rentrée

Pour avoir les meilleures chances d'être publié, il faut être de sexe masculin, habiter Paris, avoir atteint la quarantaine et faire un métier intellectuel.

LES historiens et les sociologues de la littérature nous ont appris beaucoup de choses sur la manière dont s'exerçait le métier d'écrivain aux XVIIIe et XIXe siècles et dans la *première moitié du XXe siècle*. Curieusement, nous en savons *moins sur les écrivains de notre* époque, selon les critères scientifiques *qui désignent de nos jours un* savoir assuré. Il existe certes des études économiques et *statistiques* tout à fait sérieuses : celle de Michèle Vessilier, chercheuse au CNRS, sur *le Métier d'auteur* (Dunod, 1982) demeure la plus fiable des références. Mais ces enquêtes prennent en compte, pour des raisons de méthode autant que d'objet, la réalité économique d'une profession davantage que sa réalité littéraire. En d'autres termes, on interroge les créateurs qui relèvent du régime de protection sociale créé à leur intention en 1977, et qui touchent donc des droits d'auteur au moins égaux au plafond de la Sécurité *sociale : soit 112 200 F en 1987.*

Cela permet de bien connaître le profil des écrivains profession*nels – qui peuvent être des* « nègres » mensualisés par des *maisons d'édition*, des auteurs quasiment anonymes de romans de gare ou des rédacteurs de guides touristiques ou de guides de cuisine, – mais pas d'appréhender le monde de ces romanciers qui, en septembre, occupent l'essentiel des vitrines des librairies et des pages littéraires des journaux.

Sans doute n'est-elle pas sociologiquement construite, mais la base que nous avons choisie pour présenter une photographie du roman français est à la fois concrète et simple : elle prend en charge 202 des 208 écrivains fran*cophones qui publient un roman* entre le 20 août et le 10 novembre 1988 (pour *les six autres*, nous n'avons pas réussi à obtenir de réponse à nos questions).

Première donnée massive de cette enquête : 75 % des roman*ciers publiés sont des hommes* (149 contre 53 femmes). Ce résultat *contredit brutalement* l'impression d'une féminisation de la littérature *romanesque*, *qui* avait provoqué ces dernières années *maints* articles de presse, alarmistes ou triomphants. Les femmes, qui représentent *57 %* de la population active en France et qui – tous les sondages l'attestent – lisent davantage que les hommes, n'écrivent qu'un petit quart des romans publiés.

Faut-il y voir un effet de la *misogynie des éditeurs* (beaucoup plus nombreux que les éditrices) ? *Si c'était le cas*, ce sexisme s'accompagnerait d'une bien mauvaise appréciation économique : les romancières figurent plus souvent que leurs collègues masculins sur les listes de best-sellers et la majorité des plus gros succès romanesques des dix dernières années leur sont dus. Jeanne Bourin ou Irène Frain, Kenize Mourade ou Françoise Chandernagor, Marguerite Duras ou Françoise Dorin devraient faire fondre toutes *les réticences* à ce sujet.

On constate que la tendance ne se modifie pas avec les générations : sur les 48 premiers romans publiés, 12 seulement, exactement un quart, sont signés par des femmes. Peut-on en conclure que l'évolution de la condition féminine n'a pas été à ce point effective – même dans les milieux dits « intellectuels » – qu'elle offre aux *femmes* la disponibilité matérielle et psychologique de se lancer *dans la création romanesque* ? Un rapide sondage auprès des édi*teurs confirme en tout cas qu'ils* reçoivent beaucoup moins de *manuscrits féminins que de* manuscrits masculins.

Seconde remarque : 115 (57 %) des romans publiés sont écrits par des auteurs habitant Paris ou sa banlieue. 29 écrivains (14 %) résident à l'étranger, 59 (29 %) *vivent en province*.

Cette lourde suprématie de la capitale (20 % seulement de la population active vit dans la région parisienne) souligne un phénomène de déséquilibre qu'accentue encore la concentration à Paris des maisons d'édition. Pour parvenir à être publié, il est, *en effet*, *presque* indispensable d'appartenir à l'un de ces réseaux *qui*, *par des voies directes ou* détournées, vous mettra en contact *avec un éditeur*. La proportion de manuscrits publiés après avoir été envoyés par *la* poste sans la moindre recommandation est infime. Habiter la province, c'est diminuer sensiblement ses chances de pénétrer ces réseaux péri éditoriaux.

L'écart des chances entre un jeune romancier de province et son équivalent parisien est, d'ailleurs, plus net encore que ne le laissent apparaître les chiffres globaux ; parmi les 59 romanciers habitant la province, plus de la *moitié – 31 exactement – sont* des auteurs confirmés qui ont déjà *publié trois romans ou plus*. On peut vivre loin de Paris lorsqu'on s'appelle *Claude Michelet*, Jean Raspail, Christian Combaz ou Hervé *Bazin*. C'est beaucoup plus risqué lorque l'on débute.

Mais cette difficulté pour les auteurs est également une *perte* de substance pour l'édition et pour la *création* dans *son ensemble*. Combien de créateurs poten*tiels sont-ils réduits au silence* pour la seule raison qu'ils sont *éloignés des centres de décision* ? Réussite dans d'autres domaines, la *décentralisation culturelle* est un échec dans le secteur de la lit*térature romanesque*.

La foison des promesses, peu de confirmations

Troisième constat : il y a beaucoup de romans, mais beaucoup moins de vrais romanciers. 48 des 202 romans de cette rentrée (24 %) sont des premiers livres de fiction, 38 (19 %) des seconds. Dès que l'on passe au troisième ou au *quatrième* roman publié, on tombe à 15 auteurs (7 % de *l'ensemble*). *On peut certes interpréter* ces chiffres de manière *optimiste. Ils montrent en effet* que les éditeurs, malgré les risques économiques, n'hésitent pas à publier des auteurs nouveaux et à donner leur chance à des talents débutants. C'est d'autant plus méritoire que les possibilités de s'*imposer* d'un *premier* ou d'un second livre, dans la grande mêlée *de la rentrée*, *sont faibles et que* les ventes de ces premiers bourgeons ne dépasseront pas, *sauf* exception, le millier d'exemplaires. Mais l'écart entre la foison des promesses et la maigreur des confirmations peut aussi se lire en termes de déperdition et d'échec. Soit que nombre d'auteurs aient épuisé en un ou deux ouvrages l'essentiel de ce qu'ils avaient à dire ; soit que l'échec du premier ou du second roman et le silence dans lesquels il sont tombés aient découragé les *auteurs – ou leurs éditeurs* – de poursuivre l'aventure.

La chute brutale – de 19 % à 7 % – entre le second et le troisième livre publié désigne un seuil fatidique : on tente assez facilement – trop facilement ? – sa *chance avec un premier livre*, mais, si la critique et le public n'ont pas *manifesté* de *frémissement* à la parution du second, le romancier aura toutes les peines du monde à faire accepter un troisième ouvrage. En revanche, s'il y parvient, une place, même modeste, lui sera promise, sinon assurée, dans la petite cohorte des producteurs réguliers de romans. Une vingtaine (10 %) d'auteurs ont publié dix romans et plus. 9 en sont à ne plus les compter et répondent simplement « plus de vingt ».

Des carrières tardives

Parvenir à « percer » demande, plus que des dons éclatants, de la patience et de l'obstination. Sans doute est-ce l'une des raisons de la moyenne d'âge relativement élevée – près de quarante-cinq ans – des romanciers de cette rentrée, malgré la part qu'y prennent les premiers et seconds romans. Deux écrivains seulement ont moins de vingt-cinq ans : le benjamin, Alexandre Jardin (vingt-trois ans), et Régine Détambel, qui publie deux romans en un seul volume aux éditions Michel de Maule. Treize romanciers seulement (6 %) ont moins de trente ans. En revanche, 34 auteurs (16,5 %) ont plus de soixante ans, la palme revenant à Claude-*Henry Leconte qui publie*, à quatre-vingt-deux ans, un second roman *aux éditions du Rocher*. Un examen rapide de la courbe des âges indique une forte proportion de romanciers entre trente-quatre et quarante ans (58, soit 28 %), une chute entre quarante-deux et cinquante ans (35, soit 16 %), et une remontée autour de la cinquantaine.

Même si l'on tient compte du fait que la littérature romanesque ne connaît pas d'âge de la retraite, on découvre que la population des écrivains est sensiblement plus âgée que la population active. Si l'entrée dans la carrière romanesque se fait tardivement, la réus*site lorsqu'elle vient ne se* hâte pas : 78 % des auteurs ayant *publié trois romans et plus ont* dépassé quarante-cinq ans. Le phénomène ne concerne probablement pas que la France – et il n'est pas nouveau, – mais on assiste depuis quelques années à un sensible rajeunissement des auteurs dans plusieurs pays et notamment aux Etats-Unis.

Sept énarques

*Les auteurs de roman appar*tiennent, par leur éducation et par *leur profession*, *à des catégories* privilégiées. Ce n'est pas vraiment une surprise, même si aucun diplôme n'est réclamé pour publier un roman. Une vingtaine seulement (10 %) des auteurs de la rentrée n'ont pas fait d'études supérieures, et seuls six d'entre eux revendiquent une formation d'autodidacte. En revanche, on trouve 42 (20,5 %) licenciés de lettres et de philosophie, une bonne quinzaine d'agrégés et de *docteurs et sept énarques : Fran*çoise Chandernagor, Marc Lambon, François Sureau, Pierre-Jean Rémy, Jean-François Griblin, Jean Saint-Geours, *Henri* Chennevières. Sans oublier un saint-cyrien, le général Georges Buis, qui publie, à soixante-seize ans, son troisième roman.

Cette large participation des auteurs aux privilèges de la culture universitaire se traduit évidemment dans l'éventail des professions qu'ils exercent. Quarante (20 %) sont professeurs dans le secondaire, à l'université ou dans des instituts d'études supérieures ; 28 (14 %) sont journalistes ; 20 (10 %) vivent de travaux liés à l'exercice de la littérature – employés de maisons d'édition, traducteurs, scénaristes, dialoguistes, lecteurs, – 36 enfin (18 %) se considèrent comme des écrivains professionnels. Cette revendication souligne le prestige qui continue à s'attacher à la profession d'écrivain davantage qu'elle ne rend compte d'une situation réelle. Les écrivains qui vivent, *comme on dit encore*, de leur plume sont très peu nombreux. La plupart de ceux qui se présentent comme exerçant le métier d'écrivain pratiquent en fait, de manière plus ou moins régulière, des métiers para littéraires ; d'autres ont pris une ou deux années de congé sabbatique pendant lesquelles ils subsistent en profitant du salaire du conjoint ou d'un parent ; d'autres encore jouissent d'une fortune personnelle qui leur permet d'attendre *sans angoisse* excessive leurs éventuels droits d'auteur. Sur les 36 écrivains *déclarés*, *nous* n'en avons guère relevé qu'une dizaine dont on peut dire qu'ils gagnent leur vie – parfois bien mal – avec les romans qu'ils publient.

Il n'en reste pas moins qu'enseignants et « gens de lettres » en tout genre représentent deux auteurs sur trois. La création *romanesque* appartient aux lettrés. On est bien loin chez nous de la *tradition américaine* ou italienne qui veut que les romanciers viennent de tous les *milieux* et fassent les métiers les plus divers, de l'ingénieur au fermier et du garçon de café au chercheur de pétrole. Tout juste si, dans notre inventaire, nous trouvons quelques comédiennes, un agriculteur (Claude Michelet), un chauffeur de voiture de maître (Didier Martin), un conducteur de train à la SNCF (Walter Prévost), un directeur de compagnie financière (Jean Saint-Geours), un mannequin (Calixte Beyala), un égyptologue (Christian Jacq), un veilleur de nuit dans un hôtel (François Vallet), et une spécialiste de *rénovation immobilière* (Bernadette Szapiro).

L'absence des notables

Et revanche, pas de trace ou presque chez les auteurs de cette rentrée de ces métiers de notables qui fournissaient autrefois l'essentiel des contingents littéraires : deux médecins (mais pas d'avocat, pas de magistrat, pas *d'homme politique*), *trois* diplomates, un conseiller d'Etat. Pas de chirurgien *mais deux* psychanalystes ; pas d'industriel, mais deux cadres de banque. *Lorsqu'ils* se veulent encore « hommes de lettres », les notables d'aujourd'hui préfèrent l'essai, l'histoire ou même la poésie au roman.

Moins exhaustive – elle ne porte que sur *la moitié des 202* auteurs, – l'enquête menée sur la vie familiale des écrivains français de cette rentrée montre que 40 % d'entre eux vivent seuls, qu'ils soient célibataires, veufs ou divorcés, alors que 51 % sont mariés. Ce qui laisse une place assez mince (9 %) pour les couples « irréguliers ». Ces résultats sont à mettre en parallèle avec les moyennes correspondantes pour l'ensemble de la population active française : 24 %, 71 % et 5 %. On pourra en conclure que l'exercice de l'activité *romanesque* n'est guère favorable à la vie de *famille*. Ce *que confirme* le faible nombre des enfants des romanciers interrogés. *Sur 100 : 28 n'en* ont aucun, 42 en ont 1, 17 en ont 2, 8 en ont 3, 5 plus de 3 – ce qui donne une moyenne de 1,1, à rapprocher des 1,8 de la moyenne nationale.

Il faut cependant se souvenir que les *auteurs habitent* très majoritairement Paris et la région parisienne, où l'on *se marie moins*, où l'on divorce davantage et où l'on fait moins d'enfants que dans les provinces. Cette correction faite, on conclura néanmoins que les écrivains de roman, peut-être parce qu'ils exercent déjà un autre métier et que leurs livres occupent le reste de leurs heures disponibles, ne sont guère doués pour les joies de la famille. Ecrire un roman est une activité de coureur de fond, avec la solitude que cela *comporte*.

PIERRE LEPAPE

Enquête de Valérie Cadet, Yves Jaeglé et Sandrine Treiner

Coquetteries

LE *célèbre débat qui opposa* Proust à Sainte-Beuve, sur la *nécessité* de connaître ou non la biographie d'un auteur pour apprécier sa création, suscite encore aujourd'hui des réactions passionnées. On pourrait supposer que les romanciers qui ne sou*haitent pas divulguer tel détail* de leur existence sont des écrivains nostalgiques d'un temps où le « tout-médiatique » ne venait pas forcer la porte de leur identité.

On les imagine volontiers romantiques, cultivant le mystère de leur personne, ou bien encore *discrets et retirés*, davantage soucieux de l'accueil *fait à leur œuvre qu'à leur* image. Le doute surgit lorsque *l'on en vient à la nature précise* des réticences. Deux lignes se dégagent alors très nettement : ces dames – près de 20 % d'entre elles – ont la coquetterie du sablier, et répugnent à communiquer leur date de naissance ; quant à ces messieurs, ils sont quelques uns à se dérober dès qu'il s'agit de décliner le parcours de leurs études. Il *semble bien que les susceptibi*lités aient la vie dure... Comme *si le temps qui passe et* l'absence de cursus universitaire faisaient *injure* à l'écriture !

V. Ca.

● ROMANS

Quand Bernard-Henri Lévy se raconte en Baudelaire...

Les derniers jours de Charles Baudelaire, *le roman d'une vie saisie au moment de son agonie.*

FAIRE de Charles Baudelaire le héros d'un roman, il fallait oser. On peut déjà porter au crédit de Bernard-Henri Lévy d'avoir pris ce risque au lieu de se réfugier dans la biographie romancée, manière facile de « contourner l'obstacle ». Bernard-Henri Lévy s'est emparé de la vie de Baudelaire, au travers des quelques jours que le poète a passés à Bruxelles en 1866, à l'hôtel du Grand-Miroir. Rongé par la syphilis, Charles Baudelaire entre dans une interminable agonie. Il a quarante-cinq ans. Il mourra à Paris, quelque treize mois plus tard.

Les Derniers Jours de Charles Baudelaire est un livre très construit, à plusieurs voix, autour d'un narrateur qui ne se dévoilera – partiellement – qu'à la fin, et qui décrit minutieusement le lent glissement de Baudelaire vers la déraison et l'aphasie. Le moment de la mort légale n'aura, ensuite, plus d'importance. Le narrateur affirme avoir recueilli les dernières réflexions du poète sur lui-même, avoir écrit sous sa dictée des fragments de Mémoires, sans toutefois ignorer *« qu'il se trouvera toujours des malins pour douter de ce récit »* auquel s'ajoutent les témoignages de la logeuse de Bruxelles, Mme Lepage, du photographe belge, Charles Neyt, de Jeanne Duval, la maîtresse noire de Baudelaire, de son éditeur, Poulet-Malassis, de sa mère, Caroline Aupick, et enfin d'un prêtre.

On y découvre un Baudelaire à la fois inattendu et plausible, qui a désiré la gloire et les honneurs, qui s'est renié, abaissé, compromis – en vain – pour les obtenir, qui a été méconnu et rejeté par tous, – Gautier, Hugo, Sainte-Beuve, et même Delacroix, – qui a le sentiment de finir sa vie, alors qu'il n'en est qu'à l'ébauche de son œuvre, qui a vécu et va mourir sur un immense malentendu.

A propos de malentendu, si vous entendez dire que ce livre est sans intérêt, soyez certains que vous avez affaire à des malveillants ou à des incultes (la conjugaison des deux n'étant pas exclue). La manière qu'a Bernard-Henri Lévy de se raconter en Charles Baudelaire, de mêler sa fascination pour l'écrivain et l'expression, à travers lui, de ses propres préoccupations, est indéniablement talentueuse.

Bien sûr, quand il s'en explique, notamment dans la revue *l'Infini* (1), il le fait de la manière péremptoire qu'on lui connaît. Quant au roman, il n'est, certes, pas exempt de défauts. On ne peut pas dire que le « Monologue de Mme Lepage » soit un modèle du genre, et que pour faire parler, à la première personne, une femme du peuple, Lévy ait vraiment l'oreille. De même, Jeanne Duval, dont on lit un journal intime dans la troisième partie, n'est guère crédible. Et puis, on a le sentiment que ce texte manque de chair. Bernard-Henri Lévy, intellectuel brillant, n'est peut-être pas un romancier. Mais, comme il a sans doute prévu ce reproche, il s'en joue par la voix de son narrateur, qui précise, au terme du récit : *« Toute cette aventure, on s'en souvient, avait commencé par mon regret d'être ce débutant parfait, plein d'aisance et de grâces, mais tragiquement dépourvu de l'intime gravité qui donne aux livres leur poids. »*

On se dit parfois que ces trois cent cinquante pages sont trop bien faites, trop lisses, qu'on y voudrait sentir un malaise, une fêlure, une blessure, plutôt que d'y voir un exercice de virtuose, un collage littéraire, même maniés avec art.

Le « simple péché d'exister »

De là à conclure que Bernard-Henri Lévy est trop intelligent pour être romancier – comme l'affirme Modiano à propos de Sollers, – il n'y aurait qu'un pas qu'on doit bien se garder de franchir. Le héros du roman, Charles Baudelaire, a, par avance désamorcé cette idée stupide *« selon laquelle l'intelligence, qui est la vertu des philosophes et des penseurs, n'est que par accident celle des poètes et des artistes »*, alors, *« qu'un peintre n'est vraiment grand que lorsqu'il a de grandes idées (...) Eloge de l'intelligence. Gloire à l'entendement et à la raison »*.

Quelles que soient les failles de cette entreprise, dont Bernard-Henri Lévy est assez subtil pour jouer, on éprouve, si l'on aime Baudelaire, si l'on pense qu'il est *« le vrai négatif de la grosse bêtise optimisto-progressiste de l'époque* (1) », une sorte de jubilation à lire ce livre où s'interprètent *« une vie et une œuvre tout occupées à se justifier du simple péché d'exister »*. Que les déductions de Bernard-Henri Lévy, les pensées qu'il prête à Baudelaire, aillent dans le sens de ses propres obsessions, il n'en fait pas mystère, puisqu'il écrit un roman. La seule question est celle de la pertinence. Et la réponse est satisfaisante. Non seulement lorsque sont évoqués les thèmes attendus, l'éloge de l'artifice, du maquillage, mais aussi dans des réflexions plus singulières sur le catholicisme, la filiation : *« Fils de prêtre, fils de prêtre »*, *murmure la voix intérieure depuis cette lointaine enfance (...). Malheureux qui, amis ou ennemis, vont chercher dans le général Aupick et dans leurs difficiles rapports l'explication de ses tourments. Il sait, lui, que la piste est fausse. Il sait que c'est chez le prêtre, et dans son crime premier, que sont la plupart des clés. Lâcher l'information ? La révéler aussi crûment ? Il faudra voir. Peser le pour et le contre. Mais l'idée, déjà, lui plaît bien. »*

Bien entendu, ce roman contient son propre désaveu, dans la lettre de Poulet-Malassis au narrateur, où l'éditeur et ami de Charles Baudelaire affirme : *« Sur la méthode qui consisterait (car telle est bien, n'est-ce pas, votre idée ?) à vous introduire ainsi, comme par effraction, dans la tête d'un poète que vous avez à peine connu, puis à le faire parler par votre bouche, avec vos mots et vos préoccupations, souffrez que je vous dise mon extrême perplexité – doublée, et c'est plus grave, des plus expresses réserves quant aux idées d'ensemble que, chemin faisant, vous développez. »*

On pourrait ainsi multiplier la recherche de signes, de justifications du projet de Bernard-Henri Lévy, de passerelles entre le héros des *Derniers jours de Charles Baudelaire* et l'auteur du roman (*à commencer par cette incapacité* (de Baudelaire) *à écrire, ou penser, sa biographie*, ou ses remarques sur l'autobiographie, via le narrateur : *« Ce récit, s'il l'écrit, ne dira d'ailleurs pas « la » vérité. Il n'offrira pas une version qui, sous prétexte qu'elle est la sienne, invalidera les autres en les frappant de fausseté »*). On pourrait même en arriver à dire que tout cela tourne au jeu de piste. Mais non, on ne va pas, au moment où l'indigence intellectuelle est en train de tout grignoter – la télévision, les journaux, les livres, – bouder le plaisir d'être invité à jongler avec le savoir et la littérature, dans ce « Baudelaire-roman ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LES DERNIERS JOURS DE CHARLES BAUDELAIRE, de Bernard-Henri Lévy, Grasset, 346 p., 99 F.**

(1) L'infini, n° 23, automne 1988, Gallimard, 130 p., 72 F.

Virulente et tendre Rochefort

(Suite de la page 15.)

Elle n'y va pas de main morte, Christiane Rochefort ! *La Porte du fond*, est-ce son *« Famille, je vous hais ! »* ? Mais la voilà qui crie gare : il ne faut pas se tromper sur ce qu'elle attaque ici. *« Le malheur n'est pas le sexe et pas non plus l'inceste. Le malheur c'est le Patron. »* Entendez le pouvoir, l'oppression, ce qu'elle appelle l'*« infamie »*. L'inceste qu'elle met en scène n'en est que la forme ordinaire, *« de chambre »*, comme elle dit. Autrement traiterait-elle avec tant de douceur et de tendresse l'idylle que son héroïne adolescente vit avec son oncle paternel ? Cette partie rose du livre servira aussi à porter l'ironie à son comble ; c'est le père qui attaquera l'oncle pour détournement de mineure !

Comme on la retrouve bien, Christiane Rochefort, avec sa liberté militante, sa sensibilité, sa compassion, sa gouaille, ses colères gaies, dans ce livre qui, assure-t-elle, ne doit rien à l'autobiographie ! Elle ne raconte pas son histoire, mais c'est elle qu'on entend quand la narratrice s'écrie : *« J'aime amuser le monde. Avec ce qui ne s'y prête pas, bien entendu. »* Déchaînée, toute continuité de récit rompue, poussant à l'extrême son art du raccourci, trouvant dans la litote, l'allusion, l'expression par la bande, comme une nouvelle source de poésie, elle danse, ici, mieux que jamais, sur l'étroite crête où le tragique affleure sous le rire.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LA PORTE DU FOND, de Christiane Rochefort, Grasset, 245 pages, 85 F.**

● LE FEUILLETON DE B. POIROT-DELPECH

Un vrai bonheur !

(Suite de la page 15.)

Bilan du désastre : les beaux-parents exterminés, Clara rescapée après avoir couru les ghettos d'Europe, l'œil à son Leica... Gabriel et Anne la soignent, la sauvent. Le bonheur sans histoires serait-il enfin à portée de main ?

C'EST compter sans l'entêtement de ministres déguisés en pêcheurs de crevettes, et sans un troisième amour de Gabriel, celui qu'il porte à ses parents.

Après s'être absentée de l'existence comme on coupe le son à la télé, la grand-mère Marguerite, toujours folle d'espaces, ira se dissoudre quelque part au-delà de l'île Seguin, en Amérique. Louis, ce sera vers l'Indochine en guerre que se perdra sa trace. Il se pourrait que sa manie de l'espérance et sa passion du vélo l'aient rendu involontairement complice de la victoire cycliste du Viêt-minh. Gabriel devra lui trouver des excuses. Il a l'habitude. L'important est qu'il n'ait pas à lui fermer les yeux. On s'aime tant, chez les Orsenna, qu'on ne supporte pas de se perdre. Les aïeux ne meurent pas vraiment, ils s'évanouissent dans la nature comme quand les enfants comptent jusqu'à cent, dans les forêts, pour se faire peur.

Car il y a de la poésie, dans cette façon de dire le temps qui passe, ce que nous faisons de lui, ce qu'il fait de nous. De sa retraite de La Bocca, l'éternel collègue de bureau qu'était Gabriel, l'as du pneu, se change en scribe aérien et attendri. Il chasse le souvenir comme d'autres le papillon. Il le suit de branche en branche, l'épingle, le relâche ; pour notre ravissement.

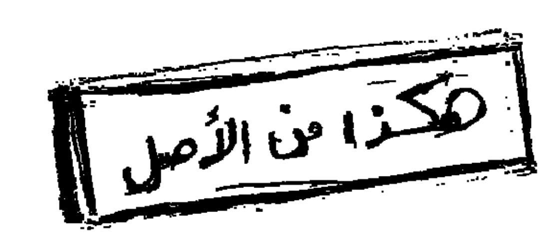
C'est un tour de force d'attacher tant de charme à une époque dont on connaît les affreux vacarmes et les aveuglements criminels. Jamais on n'avait peint de couleurs si fraîches la double folie de la mécanique et de la guerre.

Le secret de cette transfiguration parfaitement fidèle est à chercher dans une sensibilité frémissante à l'air du temps, aux génies des lieux, à cet impalpable qu'on appelle les mentalités, et auquel, au bout du compte, notre histoire ressemble. Chez Orsenna, chaque individu est délicieusement innocent, mais aussi, hors des démagogies pro-lampistes, coresponsable de ce qui l'accable.

ON n'en finirait pas de citer les moments mémorables : le voyage de noces, les silences de Marguerite, les frasques de Louis, les approches de l'âge, l'exode, le départ de Bréhat, Londres et ses intérieurs laqués, de Gaulle, Freud, les refrains fredonnés, la grâce d'une jupe qui glisse, une pluie de printemps à Paris, une tempête en Manche... Et toujours cet effort touchant des Français pour donner à leurs démences collectives et individuelles le soigné d'un système, d'une exposition, d'un roman abouti ! Je renvoie aux remarques d'historien ou de moraliste qui approfondissent sans cesse le récit, joliment narquoises, jamais injustes ni désolées. Rarement vu alliée tant d'observation malicieuse à tant de gentillesse !

Mais à quoi bon disséquer les raisons d'une jubilation ? Les gens qui cherchent des causes métaphysiques au rire ne sont pas gais, disait Voltaire. Il faut se laisser porter par ce flot de talent généreux, comme par une pleine eau. Je m'engage peu souvent à ce point, mais je prends le pari de ne pas être démenti : avec ce déferlement d'humour et de délicatesse à la française, Orsenna fait mieux que dominer de haut la rentrée, il nous donne, je trouve, un petit chef-d'œuvre.

★ **L'EXPOSITION COLONIALE, d'Erik Orsenna, Seuil, 558 p., 120 F.**



● ESSAIS

Les gaietés de la philosophie

Quand un intellectuel anglais tourne en ridicule la pensée française...

COMMENT se moquer des intellectuels français, critiquer l'état présent de la philosophie et clamer haut et fort que les livres d'aujourd'hui sont de plus en plus illisibles sans tomber dans le piège de l'essai ennuyeux ? Malcolm Bradbury, né en 1932, professeur de littérature à l'université de Norwich, semble avoir trouvé la réponse avec son dernier livre *Mensonge*. Dès les premières lignes le ton est donné, ce sera celui de l'ironie et de la dérision.



Le structuralisme et la déconstruction...

Comme dans tout « canular » l'auteur a ses victimes attitrées. Mais, ne nous y trompons pas, si c'est à deux courants philosophiques, le structuralisme et la déconstruction, qu'en veut particulièrement Bradbury, c'est tout *un pan de la société française* qu'il condamne.

Ce que reproche le professeur et satiriste anglais à la société française ? D'entretenir une haute couture qui n'habille plus, une nouvelle cuisine qui ne nourrit plus, et une philosophie... qui ne se discute plus ! Bradbury, lui, va la discuter pendant 170 pages, tantôt avec humour, tantôt avec méchanceté, et le plus souvent avec un mélange des deux.

Son personnage, Henri Mensonge, est l'archétype parfait de la déconstruction. Trop parfait même puisque, après « la mort de l'auteur » de Barthes, « la mort du sujet » de Foucault et « la mort du nom » de Derrida, on *n'est plus sûr de rien : ni de son* existence, ni de son œuvre au titre pourtant prometteur (*la Fornication comme acte culturel*), ni de son nom. On aura compris qu'Henri Mensonge, auteur d'un livre « *aussi rare que la virginité en Californie* », cristallise tout l'énervement de Bradbury contre *la philosophie française. Bien* entendu Mensonge n'existe qu'en un seul exemplaire... mais il y a de lui un peu partout.

On en veut un peu à Bradbury de se moquer de *En attendant Godot*, de Beckett, ou de caricaturer l'œuvre de Lévi-Strauss. Néanmoins, son portrait des jeunes intellectuels parisiens, qui vivent avec insouciance tout en parlant « angoisse » et « néant », est cruel de vérité. Il ne faut attendre de ce livre ni solutions ni révélations, mais plutôt une des*cription pointue du nombrilisme* parisien, ainsi qu'une belle leçon de pédagogie pour tous ceux qui n'ont pu aller au-delà des premières pages de Derrida. On rit souvent, on se dit que l'auteur est quelquefois injuste et superficiel, *mais on a tendance* à le prendre au sérieux quand il s'inquiète d'une philosophie qui en devenant de plus en plus opaque perd sa mission : celle d'une pensée profonde accessible au plus grand nombre.

MARIE-LAURE DELORME.

★ *MENSONGE*, **de *Malcolm* Bradbury, traduit de l'anglais par Françoise Cartano, Presses de la Renaissance, 280 p., 89 F.**

Du bon usage des crises

En un temps mouvementé et incertain, Georges Balandier rappelle que le désordre peut être fécond.

LONGTEMPS, on a cru pouvoir opposer des sociétés « froides », statiques, *répétitives*, à *celles que* les embrasements de l'histoire et les *révolutions* politiques, techniques ou scientifiques entraînent dans un tourbillon de mutations et de nouveautés. Aux « primitifs », figés dans un temps immuable, appartenaient la fixité des traditions et le cycle des coutumes. Aux Européens civilisés revenait le flux des progrès. Une incessante succession d'innovations.

Vision simpliste, et donc fausse. Depuis une trentaine d'années, Georges Balandier a *opposé* à ces clivages trop commodes une conception dynamiste de *toutes* les sociétés. Aucune n'est définitivement stable, qu'elle soit traditionnelle ou moderne. Elles ont toujours à gérer l'imprévisible, à composer avec *les perturbations* venues du dedans ou du dehors.

Evidemment, les sociétés de la tradition et celles de la modernité ne maîtrisent pas de la même manière leurs crises. Les Dogons du Mali, ou les Bwas du Burkina, ne manœuvrent pas comme nous. Ils ne sont pas non plus confrontés *aux mêmes déséquilibres. Encore* faut-il, pour s'en aviser, pouvoir construire une comparaison détaillée. Amorcé par Georges Balandier dans *Anthropologiques* (1), l'éclairage de nos temps incertains par *le Détour* (2) de l'anthropologie africaniste se poursuit avec cet ouvrage, centré sur *le Désordre*.

Quand la tradition gouverne, on ruse avec le désordre, à travers tout un réseau symbolique. Mythes fondateurs, rites d'initiation ou de purification, fêtes des fous et jours de dérision s'en chargent. En les parcourant, d'Afrique en Amérique, et jusque dans l'Europe antique ou féodale, le sociologue montre combien le mouvement des forces déstabilisatrices est à chaque fois cadré, cantonné, plutôt que vraiment conjuré. Il n'est pas annulé, *mais* récupéré. Autant que possible, on retournera son action dissolvante en processus créateur.

Une vie sans mode d'emploi

Tout autre est la situation de notre modernité. Elle brouille les cartes. Nous somme démunis de grands mythes. La connaissance scientifique les a détruits, avant de briser celui de sa propre certitude. Les rites s'effacent, ou perdent leur sens. Les dispositifs d'intégration symbolique ont laissé place à la gestion policière de l'ordre. Privé de ses grands repères biologiques et temporels, l'homme contemporain est devenu un être « *mal identifié* ». Dans *cette* apesanteur, les figures contemporaines du désordre – du krach boursier au SIDA, du terrorisme au désenchantement politique – réactivent des fantasmes régressifs.

Ce constat dressé, Georges *Balandier ne cède pas* aux *nostalgies* rêveuses. Il brosse le portrait des issues auxquelles les désarrois modernes ont eu recours : la tentation totalitaire, toujours présente ; le repli individuel vers la spiritualité, ravivée ; le nouveau pragmatisme des princes qui nous gouvernent, désormais sans illusions. Toutefois, ce livre aux mille pistes est avant *tout une* leçon de confiance.

Malgré tant de turbulences, dit-il en substance, ne paniquons pas. Empruntant aux modèles scientifiques actuels, issus notamment de l'étude des « chaos », il suggère *que le désordre peut toujours* être fécond, producteur d'un ordre différent et plus souple. Ne tirons donc pas sur tout ce qui bouge. Il y a un bon usage des crises – *si on les* considère comme un engendrement plutôt qu'une apocalypse.

Comme on voit, son analyse conduit Georges Balandier à un optimisme bien tempéré. On aimerait y croire. Il y a pourtant, *entre le portrait qu'il* brosse de l'homme d'aujourd'hui et la confiance en l'avenir qu'il veut maintenir ou redonner, un écart difficile à combler.

ROGER-POL DROIT.

★ LE DESORDRE, ELOGE DU MOUVEMENT, de Georges Balandier, Fayard, 252 p., 98 F.

(1) Presses universitaires de France, 1974. Voir *le Monde* du 6 juin 1974.

(2) Fayard, 1985. Voir *le Monde* du 6 septembre 1985.

Génération pacifiste

(Suite de la page 15.)

Il faut cependant s'interroger sur les instruments d'analyse que retient l'auteur et sur la façon dont il en use. Le premier est le concept de génération. Il ne s'identifie pas à celui de classe d'âge. Pour que se constitue une génération, il faut qu'un « *événement fondateur* » ait imprimé à ses membres une même marque. *Ceux de 1905 ont en commun* d'avoir connu la guerre sans l'avoir faite. Ils se distinguent de leurs prédécesseurs, qui y ont participé, et de leurs successeurs, qui ne l'ont ni connue ni faite. Cette expérience particulière suffit-elle à *les unir* ? *La notion de génération* a donné lieu chez les spécialistes à beaucoup de débats dont Jean-François Sirinelli se fait l'écho. La discussion demeure ouverte.

La deuxième idée qui oriente le travail de l'auteur est celle du terreau commun que constituent les khâgnes et l'Ecole *normale supérieure* de la rue d'Ulm. Celles-ci forment, en effet, un milieu assez homogène – culturellement (par leur fonction de « serre intellectuelle »), socialement (par la prédominance des classes moyennes *et, en leur sein, des enfants* des fonctionnaires), politiquement enfin (par une orientation à gauche qui teinte le pacifisme ambiant de révolte contre l'ordre établi) – pour être un « bon sismographe » du monde intellectuel.

Elles n'en représentent, bien *sûr, qu'une partie* : le Quartier latin, à l'époque, penche plutôt à droite. Mais elles y tiennent leur place. Jean-François Sirinelli esquisse, ici et là, quelques utiles comparaisons avec d'autres institutions d'enseignement supérieur : *classes préparatoires scientifiques*, Sorbonne, Sciences-Po. On aurait aimé, pour mieux comprendre le rôle spécifique des khâgnes et de l'Ecole normale supérieure, que l'ensemble du champ formé par l'Université et les grandes *écoles fût étudié plus* systématiquement.

La troisième notion sur laquelle s'appuie Sirinelli est celle de « *réseau de sociabilité* ». Elle lui permet de reconstituer des groupes qui sont autant de « microcosmes » au sein desquels les étudiants construisent leur personnalité. Les socialistes (Georges Lefranc, Jean Le Bail, Claude Lévi-Strauss), les communistes (Georges Cogniot, Jean Bruhat, plus tard Paul Nizan), les élèves d'Alain (Georges Canguilhem, Simone Weil, voire Ray*mond Aron*), *forment* les *principales* familles. L'auteur, en revanche, ne retient pas la mouvance des « talas » (les catholiques), qui ne présente pas d'unité politique. Il s'en tient, en effet, à une définition des intellectuels *comme* « *acteurs de la vie civique* ». C'est un choix, que Jean-François Sirinelli assume et qui appelle le débat.

Génération intellectuelle est un livre important. Il l'est non seulement par la masse des faits rassemblés et par la rigueur avec laquelle ceux-ci sont analysés, mais aussi par la mise en œuvre de concepts qui, appliqués par l'auteur avec discernement, font avancer la recherche historique.

THOMAS FERENCZI.

Pour ceux qui s'intéressent aux itinéraires de la « génération intellectuelle » de l'entre-deux-guerres, un colloque est organisé du 27 septembre au 1er octobre sous la direction de Philippe Soulez, maître de conférences à l'université Paris-VIII-Vincennes à Saint-Denis, sur le thème « Les philosophes et la deuxième guerre mondiale ». On y retrouvera quelques-uns des ersonnages étudiés par Jean-François Sirinelli (Aron, Sartre, Cavaillès, Simone Weil, Déat) à côté d'autres grands intellectuels français (Bataille, Bergson, Kojève, les surréalistes) ou étrangers (Heidegger, Jaspers, Benjamin, les psychanalystes, le cercle de Vienne, Russell, *Gentile*, Walter Lippmann). *Première* séance le 27, à 9 h 30, à la Bourse du travail de Saint-Denis; séances suivantes à *l'Institut culturel autrichien*, à l'UNESCO, au Goethe Institut, au British Council et à la Maison des sciences de l'homme. Rens. : Centre de recherche de Paris-VIII. Tél. : 48-29-32-28.

★ *GÉNÉRATION INTELLECTUELLE*, **Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres, de Jean-François Sirinelli, Fayard, 721 p., 250 F.**

● LETTRES CORÉENNES

Une littérature écartelée

A l'heure de Séoul, voici l'état de santé des lettres coréennes

L'AVIDITÉ des lecteurs semble bien être la première caractéristique de la vie littéraire coréenne : depuis 1980, par exemple, le volume total des publications a augmenté de plus de 12 % par an, pour atteindre 144,5 millions de livres en 1987. Seconde caractéristique : même si la prose se taille la part du lion, quatre cent quinze recueils de poèmes ont été publiés cette année, et ils se sont vendus, au point que deux d'entre eux, *Debout seul* de Soh Jong Yun et *Toi, la rose trémière* de Do Jung Hwan, se trouvent en tête des best-sellers littéraires, devant *le Fils de l'homme*, un roman de Yi Mun Yol.

Dans un très fragile contexte de démocratisation, la vitalité de la littérature coréenne n'a donc pas faibli, malgré la censure et l'autocensure. C'est dans l'évolution même de la littérature qu'il faut rechercher à la fois les limites et les raisons de cette vitalité.

Le réalisme a été et reste le souci majeur des écrivains, héritiers d'une tradition qui les conduisait à insister sur la fonction de l'écriture plus que sur sa signification : dire la Corée, définir ou retrouver l'identité d'un peuple sous tutelle. Les événements dont l'esprit coréen les obligeait à rendre témoignage (occupation japonaise, interdiction de la langue coréenne, division du pays, dictatures, industrialisation accélérée) expliquent largement cette attitude. Cela n'allait pas sans produire une forme particulière de censure, celle que Yi Mun Yol a appelée la *« censure souterraine »*, sorte de dictature des lettres : l'obligation de rendre compte. La littérature d'engagement a donné, cependant, des textes intéressants, même quand il s'agissait de récits dominés par un souci documentaire — parallèles aux documents proprement dits, élaborés par des écrivains, comme *Par-delà la ligne de la mort* de Hwang Suk Young, qui était consacré aux événements de Kwangju (1).

Une mémoire obsessionnelle

L'histoire, si mal vécue, et qui rappelle sans cesse aux Coréens qu'ils n'ont pas eu le droit de prendre en charge leurs propres destinées, traverse pratiquement tous les textes, romans ou nouvelles. Dans *le Bruit de la mitrailleuse, hier*, Yu Chae Young propose la figure d'un vieillard qui imagine entendre le crépitement d'une mitrailleuse. Sa mémoire obsessionnelle confond l'émigration de ses enfants aux Etats-Unis et sa propre fuite vers le Sud pendant la guerre de Corée. Dans les deux cas, deux générations sont séparées, écartelées, à l'image du pays lui-même. Et le héros de conclure : *« De toute façon, mes parents que j'ai laissés au Nord et mon fils qui a émigré n'ont rien à voir avec ce bruit de mitrailleuse. »* N'est-il pas aussi celui d'une conscience malheureuse dans un pays divisé, menacé par une guerre toujours possible ?

Le titre de la nouvelle de Yi Mun Yol *l'Image de notre héros défiguré* pourrait être celui de beaucoup d'autres textes. On y voit un jeune citadin qui se retrouve à la campagne après le limogeage de son père. Le héros est confronté à la personnalité despotique d'un petit caïd de village. Il s'oppose à lui, tout en étant fasciné, jusqu'à ce qu'il comprenne comment ce caïd obtient la complicité des autres enfants. Réflexion centrée sur un microcosme que l'auteur estime représentatif, cette nouvelle cherche à mettre à jour les formes de consensus dont une dictature peut profiter. Yi Mun Yol, qui est peut-être le plus important prosateur actuel, prend une distance avec ce qu'il dépeint. Distance sans doute moins marquée chez d'autres auteurs, appliqués à dire l'angoisse des petites gens qui se sentent perpétuellement menacées dans leur sécurité, leur identité, leurs valeurs.

Le passé comme un tatouage

Dans *Un parapluie pas mal fichu*, de Yun Heung Gil, le parapluie télescopique qu'un petit fonctionnaire a reçu en cadeau s'avère ressembler étrangement à un talkie-walkie. On le prend alors pour un policier, et lui-même se transforme au contact de cet objet de pouvoir. Cette dissociation entre la réalité et la conscience qu'un homme simple (très souvent un déraciné) peut en avoir se retrouve encore chez Yi Mun Yol. Dans *Kuro Arirang* (une sorte de blues de Billancourt, si l'on veut transposer), une jeune ouvrière monologue au cours d'un interrogatoire de police.

Quoi qu'on dise à l'héroïne du jeune étudiant venu travailler en usine pour y faire de l'agitation politique, elle ne veut conserver de lui que l'image de celui qui a provoqué sa prise de conscience sociale. Dire la réalité telle qu'on la souhaite ou chercher cette réalité dans les non-dits sont deux moyens de mettre en lumière les fragments de conscience éclatée, et de retrouver l'identité coréenne, du moins à l'aune d'une littérature dont le souci majeur est de faire apparaître les effets malheureux d'une industrialisation forcenée, cause essentielle de la perte d'identité.

« Ce quartier de bidonville sur la colline semblait un mauvais furoncle formé sur ce corps qu'est la modernisation », écrit Mum Sun Tae dans *la Terre des tatouages*. Texte attachant parce qu'il renouvelle la littérature documentaire. Un médecin rencontre dans un bidonville une ancienne prostituée qui a eu un enfant avec un soldat noir américain. Elle lui demande de nettoyer son corps des tatouages que les soldats américains lui ont fait graver. Mais le passé ne s'efface pas : *« Toutes les femmes qui ont vécu cette époque de douleur se sont fait tatouer »*, et quand le médecin se présente pour opérer gratuitement cette prostituée, elle a disparu, sans doute pour retourner dans son pays natal, mettre fin à son déracinement.

Ces obsessions réalistes n'empêchent pas un travail sur le langage et une approche des jeux de la conscience qui n'est pas étrangère au nouveau roman. Choi Su Chol, dans *l'Amorce, l'Enregistrement et le Fossile*, met en scène un étudiant qui se rend dans un monastère pour y préparer un examen. Ce personnage y rencontre un autre pensionnaire qui lui abandonne ses affaires, parmi lesquelles se trouvent des textes écrits par cet homme chaque fois que son corps était en mouvement. Texte très ambitieux qui conduit à cette revendication : *« La liberté de penser, la liberté d'écrire et par conséquent la liberté de l'homme : Park Chang Do cherchait à posséder ces trois libertés en même temps. »*

CHOI HYUN et MOO PATRICK MAURUS

(1) En mai 1980, de violentes manifestations populaires antigouvernementales avaient été réprimées par les parachutistes. Officiellement, il y eut cent quatre-vingt-treize morts. Selon les habitants, le nombre des morts et des disparus s'élevait à deux mille.

Bibliographie

LES traductions de littérature coréenne sont encore peu nombreuses en France. Citons *Liberté sous clé*, nouvelles traduites par R. Leverrier (Le Léopard d'or), *Une femme à la recherche d'une illusion*, nouvelles traduites par M. Orange (Eibel-Fanlac), et *Une approche de la poésie coréenne*, revue *Europe*, traductions de Kim Hwa-young et Patrick Maurus.

Signalons également *la Grande Histoire de la Corée*, d'André Fabre, qui se présente comme « la saga d'un peuple ». L'auteur enseigne à l'Institut des langues et civilisations orientales (Ed. Favre 1988, 382 p., 120 F).

Parmi les autres parutions récentes, citons enfin la *Corée*, de Louis Frédéric, dans la collection « Dictionnaire du voyage » (avec la collaboration de Huguette Rousset, Ed. du Félin, 470 p., 165 F) et un recueil de poèmes de Han Ha Un (1919-1975), *la Nuit de la chenille arpenteuse* (traduit et présenté par Kza Han, Ed. du Nadir, 5, rue des Mimosas, 85350 Ile-d'Yeu).

Amour et vagabondage

NÉ en 1915, à Kochang, dans l'actuelle Corée du Sud, So Jong-ju se trouve être un des rares écrivains de la péninsule ayant traversé le siècle. Il débuta avec *le Mur* qui reçut un prix littéraire. A ce moment-là, c'était une sorte de jeune homme en colère :

Plus j'avance dans la vie,
[plus je rencontre la honte
(...)
Mais je ne me repentirai
[de rien.

En 1936, il dirige et édite *Siinburak (le Village des poètes)*. Il est alors de tendance nettement symboliste, soumis à des influences occidentales qui contredisent son désir de *« dire la Corée »*. Mais quels chemins s'offrent à lui, dans une époque où toute culture nationale était réprimée par l'occupant japonais ?

A la fin des années 30, une période d'errance en Mandchourie a donné à So Jong-ju le goût du vagabondage. Elle lui inspirerait plus tard des recueils comme *Poèmes du vagabond* (1976), que l'on vient de traduire en français.

Ayant subi de multiples traumatismes historiques (l'occupation nippone, la libération manquée, la partition du pays et la guerre de Corée), So Jong-ju s'est efforcé peu à peu de débusquer l'esprit profond de son pays. Cela a donné *Shilla* (1961) et surtout *les Mythologies de Chilmajae*, un recueil dont les titres sont très évocateurs : *le Repas et le Visage de la Chamane, Le type qui a baisé sa vache, le Soupir de la mère Grande-Eau, femme stérile, la Force de pisser de l'épouse de monsieur Li So-ja...*

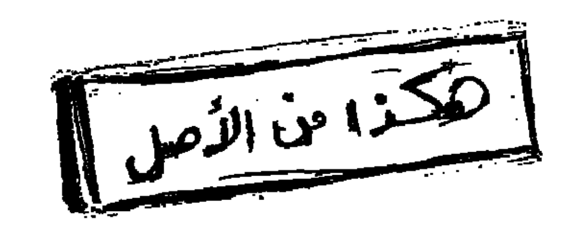
Qu'on ne se trompe pas pour autant. So Jong-ju est aussi un poète de l'amour :

Le cil de ma bien-aimée
[au fond de mon âme
Baigné du rêve
[de mes profondes nuits
Je l'ai porté puis planté
[dans les cieux
Un fier oiseau volant
[au cœur de l'hiver
Le sait et le mime
[en un vol oblique.

Aujourd'hui, de nombreux lecteurs s'écartent de So Jong-ju, rebutés par son adhésion à la politique gouvernementale. On peut regretter que certains de ses textes à résonance politique soient absents de ce recueil. Souhaitons, cependant, que l'excellente traduction des *Poèmes du vagabond* incite d'autres éditeurs français à regarder du côté de la Corée.

CHOI HYUN-MOO.

★ **POÈMES DU VAGABOND, de So Jong-ju, traduit du coréen par Kim Hwa-young et Patrick Maurus. Ed. Saint-Germain-des-Prés, 128 p., 60 F.**



هكذا من الأصل

● LETTRES ITALIENNES

Giovanni Macchia, un Montaigne italien

Une vie consacrée à la littérature française et à l'histoire du théâtre.

par Hector BIANCIOTTI

« NOTRE *plus grand essayiste* », disent les Italiens qui sont du bâtiment si on les interroge sur Giovanni Macchia. Ils pourraient tout aussi bien ajouter : « *notre Montaigne* », de même que le lecteur français qui commence à prendre connaissance de ses œuvres devrait voir en Macchia une sorte de réincarnation du grand Bordelais. En effet, si on écarte un moment le mérite accordé à la primauté — ce dont bénéficient exagérément les classiques, — les affinités sont profondes entre l'auteur des *Essais* et l'Italien né à Trani en *1912*, dont les dictionnaires signalent que, au cours d'une vie consacrée pour l'essentiel à la littérature française, il s'est *aussi* occupé d'auteurs italiens et de l'histoire du théâtre.

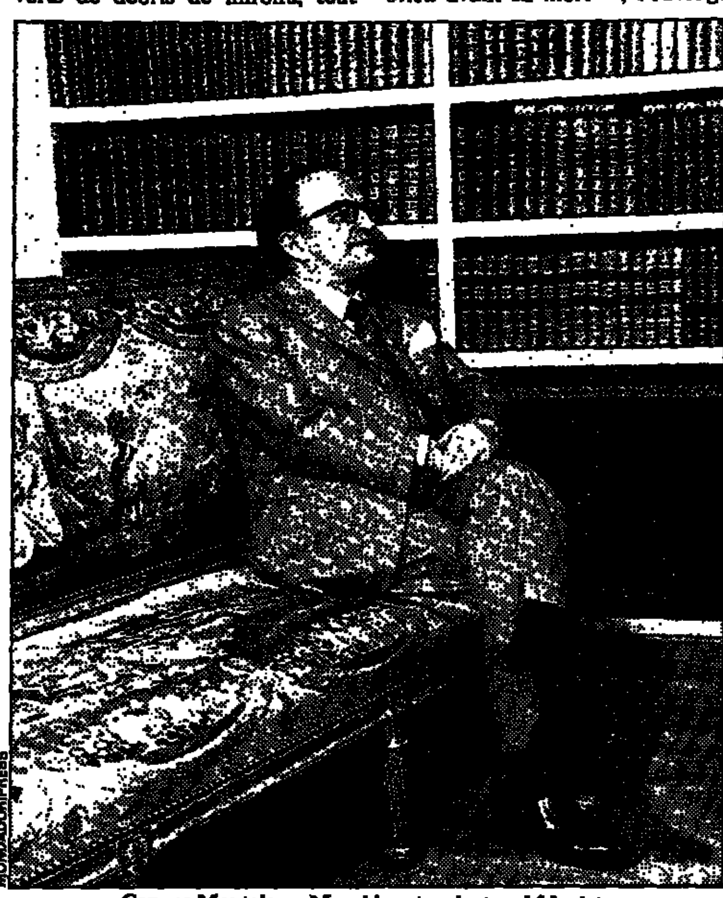
Les affinités en question ? Les deux hommes ont fait de leur demeure une précieuse succursale de la bibliothèque d'Alexandrie. Par ailleurs, Montaigne est l'inventeur de l'intimité en littérature, le découvreur du *moi*, qu'il pousse au-devant de la scène. « *Le moi : une entrée de comédiens — Montaigne les annonce* », disait Valéry. En revanche, Macchia, lui, ne s'avance que masqué, amical mais distant, jamais acteur, calme, ruminant son savoir, faisant des recoupements. Mais serait-il interdit de voir un aveu, d'entendre un regret dans ce commentaire qu'il fait à propos de son illustre prédécesseur : « *Il nous a appris que si nous ne savons pas écrire un roman, ce n'est pas une raison suffisante pour nous croire, nous les hommes de lettres, des ratés ?* »

Borges a observé que parmi les textes innombrables consacrés au thème du livre en soi, les plus importants sont l'un de Montaigne, et l'autre d'Emerson. Le premier, qui affirmait qu'il ne faisait rien sans gaieté, dit que s'il rencontre un passage difficile dans un livre, il l'abandonne ; il voit dans la lecture une forme de bonheur. Le second croit qu'une bibliothèque abrite, dans un état d'enchantement, les meilleurs esprits de l'humanité, et que seul un lecteur ouvrant leurs livres saurait les réveiller.

Comme Montaigne, Macchia est un lecteur hédoniste ; comme Emerson, il pense qu'il faut secouer les grands esprits, mettre du désordre dans l'ordre figé d'une littérature afin d'aboutir à un ordre nouveau. Car l'histoire d'une littérature est faite de monuments composant un ensemble idéal jusqu'au moment où un très grand lecteur — espèce encore plus rare que celle du grand écrivain, — le regarde d'un nouveau point de vue, y creusant d'autres perspectives, rajustant les rapports, la valeur, les proportions des œuvres dans la hiérarchie que l'habitude et les manuels ont acceptée une fois pour toutes. Ce qui se produit quand une nouvelle œuvre d'art voit le jour, disait T.S. Eliot, est quelque chose qui se produit simultanément dans toutes celles qui l'ont précédée. Et c'est ainsi qu'un lecteur comme Macchia modifie le passé au même titre qu'une nouvelle création de génie.

L'énigmatique folie d'un prince palermitain

Paris en ruines est le dernier des recueils d'essais que Macchia a publiés, avant que ne paraisse, il y a quelques mois, le premier volume de ce qui sera sans doute son œuvre majeure, sur la littérature française, de ses origines à nos jours. Et il est le deuxième de ses ouvrages à être traduit en français, après *le Prince de Palagonia*. Où, sans doute pour se distraire de la Farance, Macchia a cherché à deviner l'énigmatique folie d'un prince palermitain qui, plus d'un siècle après cet Orsini du parc des monstres de Bomarzo, fit construire cette villa de Palagonia, que l'on visite toujours, et dont Goethe disait qu'« *on avait soigneusement évité les lignes horizontales et verticales, de sorte que ce qui se dressait semblait sur le point de s'écrouler* ». Les lustres étaient faits de tubes de baromètres, d'anses de bouteilles cassées ; les murs, recouverts de débris de miroirs, tout



Comme Montaigne, Macchia est un lecteur hédoniste.

siège étant bancal et, par surcroît, leur velours ou leur broché cachaient des aiguilles et des pointes.

Les essais réunis dans *Paris en ruines* autour de celui qui donne son titre à l'ensemble, et qui tous ont trait à des auteurs français, sont au nombre de quarante. Si tous fourmillent de remarques et d'aperçus d'une sagacité troublante, on s'en voudrait de n'en pas mentionner, au moins, quelques-uns. Celui, si poignant, sur le suicide de Chamfort ; cet autre, sur La Rochefoucauld, *l'Impassible Archer*, où Macchia montre l'approche scientifique de la nature humaine qui est le propre de l'auteur des *Maximes*, au-delà de toute responsabilité morale ou divine, et sa manière de cristalliser ses observations en quelques mots.

On rappellera en passant ce mot à propos de Mme de La Fayette : « *Un féminisme aristocratique fondé sur le style* » et ce passage sur Rousseau dans lequel Macchia affirme que la grandeur de l'auteur des *Confessions* n'est pas dans ses idées mais dans le pauvre être malheureux qu'il est, frère des grands malades de la littérature, comme Dostoïevski ou Tchekhov. Puis on s'attardera sur les pages consacrées à Montesquieu découvrant l'art à Rome, alors qu'il a déjà trente-cinq ans, « *observant continuellement le marbre comme on regarderait la chair* », lui, qui s'est jusque-là refusé le plaisir que procurent un beau tableau ou une belle façade. On trouvera admirables de justesse les pages sur La Mettrie, qui devait engendrer ce « *terrible disciple* », Sade.

S'il faut fermer cette maigre revue des enquêtes de Macchia, *on ne le fera pas cependant sans* signaler le portrait qu'il ébauche de La Fontaine, « *qui avait en lui un peu de rat de ville et un peu de rat de champs* ». La Fontaine, qui s'ennuie toujours et partout — La Bruyère et Saint-Simon en témoignent, — surtout avec ces virulentes et illustres femmes savantes qui l'entourent. La Fontaine qui fait dire à Apollon, roi des muses, dans sa comédie *Clymène* : « *Enfin nous vieillissons.* » Car il sent, lui, Apollon-La Fontaine, que le temps approche où le monde ne s'intéressera plus ni aux auteurs, ni aux vers : « *Jouons de ce qui reste avant que ce temps vienne.* » Avant que l'on ne s'engage vers un grand siècle sans poésie : le dix-huitième siècle.

On arrive ainsi à l'essai capital du recueil, *Paris en ruines*. Comme le dit Italo Calvino dans sa préface — en fait, le dernier article qu'il donna à *la Repubblica* avant sa mort —, l'ouvrage de Macchia prend son élan sur les ruines d'un livre que Walter Benjamin voulait écrire sur la ville des « *passages* », et dont il ne reste que des fragments et une montagne de citations, recueillies en volume, en Allemagne, en 1983.

« Un embellissement stratégique »

Mais pourquoi *Paris en ruines*, demandera-t-on ? Parce que Paris a quelques chose d'une ville absolue, centre du monde ; quelque chose d'achevé, de complet, et que, depuis le dix-huitième siècle, depuis que la découverte de Tyr, de Carthage, de Palmyre, de Persépolis, etc., avait donné lieu au culte des ruines, on se plut — le poète autant que le peintre — à imaginer les débris d'un Paris qui serait pour ainsi dire définitivement immortel.

De Sébastien Mercier — *rewriter*, en fait, du *Vatheck* de Beckford, dont Mallarmé admirait tant le style..., — et son « *Tableau de Paris* », en passant par Maxime Du Camp et sa « *fresque administrative* », et tous les poètes, parmi lesquels Vigny, Hugo et Baudelaire, qui avaient lâché sur la ville les anges de l'Apocalypse, Macchia arrive enfin au destructeur tel qu'on ne l'attendait pas : un haut fonctionnaire en haut-de-forme, préfet de la Seine, le baron Haussmann. Celui qui allait fendre de larges avenues aux maisons uniformes la ville « *désordonnée, pleine de ferments, populeuse et séduisante* ».

Or c'est sur ce point, surtout, que Macchia, tout en accomplissant, si l'on veut, un projet de Benjamin, s'écarte de celui-ci, qui voyait dans les avenues de Haussmann *non seulement* la mise en valeur des institutions affirmant le règne de la bourgeoisie, mais *avant tout* « *un embellissement stratégique* » pour empêcher les barricades. Sans nier cela, Macchia voit la chose *autrement* : pour lui, il est impossible de trouver dans un autre pays deux mondes *aussi* opposés, et prêts à se dévorer l'un l'autre, tels que Paris et Versailles. Paris, la ville moyenâgeuse, tassée, grouillante, la ville-souricière ; Versailles, la raison, le faste, l'ordre, la clarté.

Et Macchia de voir plutôt dans les ouvertures pratiquées par Haussmann la volonté souterraine d'imposer à Paris l'esprit du Versailles de jadis, « *en coupant en équerre les rues comme les allées d'un jardin de Le Nôtre* ». Mettant ainsi côte à côte deux villes, deux traditions : la France cartésienne et la France romantique et révolutionnaire. En fait, la France de Rabelais, et celle de Boileau. Qui, toutes deux, continuent d'exister. Car, n'en déplaise à la France qui en fait son credo, et à l'étranger qui y prête foi, Malherbe a beau s'être dérangé et venir, la langue économe, le récit *linéaire*, l'esprit de *clarté* n'ont jamais fait ni ne feront qu'une moitié, la plus officielle, de la littérature *française* ; l'autre étant celle de l'abondance, de la démesure, de l'ombre, du réalisme féroce, de la fureur, voire de la folie.

Giovanni Macchia vit à Rome. Il a publié son premier livre — *Baudelaire critique* — en 1939. En 1946 et en 1975, il consacrera deux autres ouvrages au poète des *Fleurs du mal*. Mais il ne faudrait pas oublier pourtant *le Paradis de la raison, Vie, aventures et mort de Don Juan, Pirandello ou la chambre de torture, Essais italiens* ou *le silence de Molière* parmi les autres titres de ce gardien désormais légendaire des livres et l'un des seuls, aujourd'hui, à nous savoir guider dans les dédales ardus de la littérature française.

★ PARIS EN RUINES, de Giovanni Macchia, traduit par Paul Bérarida avec la collaboration de Mario Fusco, Flammarion, 416 p., 159 F.

★ LE PRINCE DE PALAGONIA, de Giovanni Macchia, traduit par Christian Paoloni, Quai Voltaire, 174 p., 110 F.

Philosophes et détectives

Quand Fruttero et Lucentini conduisent une enquête sur la signification de l'existence.

SELON Carlo Fruttero et Franco Lucentini, seuls des spécialistes s'occupent, à l'accoutumée, de la *signification* de l'existence : les philosophes, les prêtres, les spéléologues, les prisonniers sortant de leur cachot ou les actrices, trop distraites, qui survivent à leur suicide... Il convient d'ajouter à ces « professions » les amants délaissés, les banquiers victimes d'une faillite et les chefs d'Etat contraints à la retraite. En outre, on le sait depuis Raymond Chandler : les détectives s'intéressent à la métaphysique. Les incertitudes, les tracas et les égarements de notre époque ont amené Philip Marlowe et ses successeurs à vouloir *démasquer le sens profond* de notre mésaventure. Ils enquêtent sur l'univers aussi volontiers que sur l'escroquerie de la semaine dernière. Maintenant, il faut se représenter Pascal sous l'aspect d'un limier, un peu gris et souvent fatigué, qui prendrait en filature les fantômes de son imagination philosophique.

Après avoir résolu ensemble « l'affaire » de la femme du dimanche (1), Fruttero et Lucentini ont commencé de s'interroger, à leur tour, sur la signification de l'existence. Publié dans une nouvelle traduction (2), le récit de leurs recherches dissipera les mélancolies d'arrière-saison. Les deux complices italiens abordent cette énigme très âgée avec l'insolence de la jeunesse courtisant la jeunesse. Leur roman débute par un « chapitre zéro ». C'est la moindre des choses quand on s'inquiète de l'infini.

Le goût de la métaphysique est venu à Fruttero et Lucentini durant l'année 1974, lorsque, bénéficiant de leur succès littéraire, ils se sont retrouvés dans la position — enviable mais périlleuse — que connaissent tous les rentiers. Parce qu'elle offre des loisirs, c'est une condition qui entraîne également à méditer sur le voyage que l'on accomplit entre la maternité et le cimetière. Les *humains sont des touristes qui* s'ignorent, sauf quand ils perdent l'alibi de leur emploi du temps. *Déprimés par la soudaine vacuité* de leur vie, Fruttero et Lucentini ont consulté les « *diverses religions* », les « *idéologies progressistes* » et les « *grands systèmes philosophiques* », espérant y découvrir l'une de ces réponses qui calment ou trompent le désarroi. Mais rien n'allait convaincre les deux détectives. C'est alors qu'ils ont décidé de conduire leur propre enquête, d'autant qu'elle leur était commandée par Indro Montanelli, le directeur du *Giornale*. Le quotidien milanais publierait, en exclusivité mondiale, ce reportage qui ferait la lumière sur « *la signification de l'existence* ». Promettant de ne céder à aucune « *pression* » financière ou politique, Montanelli ne retrancherait du texte aucune des révélations qui seraient faites, *même si* elles contrariaient les « *intérêts* » de telle ou telle puissance (3).

Fruttero et Lucentini disposaient d'une arme fort efficace pour réussir dans leur entreprise : c'est leur tour d'esprit cocasse et burlesque. On le sait aussi : les humoristes sont les meilleurs métaphysiciens. Car, la vie n'étant qu'une plaisanterie (parfois agréable, parfois détestable), il convient de la considérer comme elle le souhaite ou le mérite. Dans ce roman comme dans leurs autres livres, Fruttero et Lucentini ne cessent d'en rire et de nous en faire rire.

L'âme de l'Orient-Express

Ils iront naturellement chercher la vérité en Grèce, à Mycènes puis à Delphes. Pour s'y rendre, et pour honorer « *ce vieux maître à penser et à vivre qu'a toujours été le train Londres-Istanbul* », les deux détectives s'embarquent dans l'Orient-Express. Le chef de voiture accueille les voyageurs avec l'urbanité requise. Les hommes de cette sorte « *ont donné un sens aux wagons-lits et une âme à la vieille Europe* ». Au wagon-restaurant, Fruttero et Lucentini rencontrent Philip Campbell-Banermann, « *le correspondant philosophique du* Times », qui a déjà démêlé maintes affaires, établissant que la mafia de Brooklyn « *contrôlait toute la spéculation optologique* », dévoilant « *un trafic de monades leibniziennes* » entre Palerme et le Moyen-Orient, où provoquant la chute de Willy Brandt après avoir dénoncé son indifférence à l'égard des « *catégories kantiennes les plus défavorisées* ».

Les deux complices ne se refusent *rien*. Leur extravagance ne se modère jamais, malgré les remontrances que leur adressent probablement les *gens sérieux*. Ils se moquent de presque tout, car presque tout mérite d'être moqué ou parodié. Et la parodie nous permet souvent de respirer davantage : elle rend moins pesants les divers climats.

Fruttero et Lucentini croiront découvrir la signification de l'existence en la personne d'une trop belle jeune femme, montée à bord du train lors d'un arrêt dans une petite gare yougoslave. Le maître d'hôtel, évidemment taoïste, commentera ou complétera les propos de cette dame. Aux questions qui lui seront posées, l'inconnue répondra finalement par des « *qui sait ?* » ou des « *peut-être* ». Puis elle disparaîtra sans avoir pris congé de ses admirateurs, confirmant *ainsi* l'impolitesse des miracles.

Mais Fruttero et Lucentini la retrouveront à Delphes, après avoir déjoué la surveillance des services d'espionnage. Le lecteur *apprendra que cette jeune femme*, naguère employée de la RATP « *à la station de métro Cardinal-Lemoine* », est à la fois la sibylle de Delphes, la fille de Pythagore et la chouette de Minerve. Elle ne dira rien de plus. Elle accusera seulement notre époque de ne pas savoir tolérer l'incertitude.

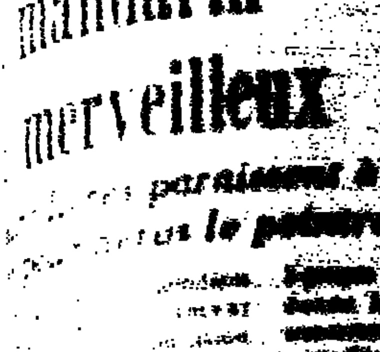
FRANÇOIS BOTT.

★ LA SIGNIFICATION DE L'EXISTENCE, de Carlo Fruttero et Franco Lucentini, traduit de l'italien par François Rosso, Arléa, 141 p., 79 F.

(1) *La Femme du dimanche*, Le Seuil, 1973.

(2) L'ancienne traduction de Françoise Langrognet (Editions des Autres, 1979), n'est pas mentionnée dans le présent volume. Beaucoup d'éditeurs français *ont l'habitude fâcheuse d'ignorer* les travaux de leurs confrères.

(3) L'enquête a paru effectivement dans le *Giornale* en juillet 1974, avant d'être éditée par Mondadori.



● ARTS

Le mandarin du merveilleux

Quatre livres paraissent à la fois avec pour héros le peintre Zao Wou-ki

PEU de peintres semblent plus naturellement rebelles à la confession que Zao Wou-ki, lequel pousse en public la discrétion jusqu'à passer pour insaisissable. Cet artiste secret publie cependant son autoportrait. Mais ces Mémoires ne sont ni narratifs ni narcissiques et traitent bien plus de la peinture que de son auteur. De sa jeunesse et de sa vie. Fils de bonne famille lettrée et fortunée débarqué à Paris en 1948, de ses voyages, de ses aventures et mésaventures intimes, Wou-ki ne mentionne que quelques épisodes.

Il aime à évoquer Hang-Tchéou, ses études, son pays natal et ses aïeux, sans donner libre cours à une nostalgie ou un dépit. Les concessions européennes, l'invasion japonaise, la révolution maoïste, puis l'autre, la supposée culturelle, qui fut cruelle à sa famille et fatale à son père, tout cela passa dans le livre, à demi-mots, sans rhétorique ni effets. à-propos et digressions, ce qui donne à son texte un air de conversation rythmée et lui permet d'échapper aux conventions et politesses propres au genre du « texte d'ami ». Roy aime et comprend l'art de Wou-ki.

Il lui épargne donc la métaphysique de bazar, les dithyrambes et la psychologie appliquée. Il préfère aller d'une incidente à l'autre, non sans désinvolture et ironie, quitter la biographie, y revenir et parler d'autre chose, du bouddhisme et du taoïsme, de Venise, de Paul Klee et, donc, d'orientalisme, d'imprégnation et d'acculturation. Celles-ci ont aidé le peintre à voir autrement, ni à la chinoise ni à l'européenne, car *« il ne recevait pas cet héritage passivement et sous bénéfice d'inventaire. Il l'assimilait – et l'oubliait »*. On sait que cette liberté d'attitude, également éloignée de l'amnésie commandée et de la révérence servile, distingue d'ordinaire le véritable artiste du médiocre. Claude Roy le rappelle très justement à propos de Wou-ki.


HENRI CARTIER-BRESSON

Zao Wou-ki, un peintre discret jusqu'à l'insaisissable.

Wou-ki préfère parler peinture et poésie, peintres et poètes, de ceux qu'il a rencontrés et de ceux qui l'ont cherché. Hommage est ainsi rendu à Michaux, qui défendit le peintre débutant.

D'une incidente à l'autre

L'essentiel est cependant ailleurs, dans le récit d'une formation et de l'alliance presque inespérée d'une culture occidentale et d'une tradition chinoise. Il les a fait se rejoindre en s'aidant de l'exemple de Klee, encouragé par la vogue de l'abstraction lyrique dans les années 50 et convaincu qu'il ne devait ni « siniser » la peinture à l'huile ni « franciser » la peinture à l'encre, mais aller plus profond.

« Qui peut comprendre, demande-t-il, *l'énergie qu'il m'a fallu pour écouter, assimiler les leçons de Cézanne et Matisse et revenir ensuite à cet héritage que m'a légué la peinture des Tang et Song, qui reste pour moi la plus belle du monde ? »*

Wou-ki marque fortement les difficultés qu'il a éprouvées, ne cache pas ses incertitudes et avoue la méfiance dans laquelle il a tenu longtemps l'encre et le papier, trop « chinois », craignait-il. Qui essaie de savoir comment s'opèrent les mélanges et additions de cultures étrangères les unes aux autres, phénomènes majeurs depuis un siècle, trouve dans cet *Autoportrait* l'analyse très subtile d'une de ces fusions, et de l'une des plus réussies.

Dans l'étude qu'il a mise en préface à une belle et convaincante anthologie commentée du peintre, Claude Roy traite la question à sa manière, en la prenant de loin. Il procède par

Par comparaison, facile et obligatoire, le *Zao Wou-ki* de Daniel Abadie et Martine Contensou paraît un peu terne et prévisible. Il résume une fortune critique, une biographie et une esthétique plus qu'il n'entre en elles résolument. Wou-ki est-il absolument l'homme d'une *« expérience mystique »* et un « abstrait » ? On peut en douter. Reste le mérite, peu douteux celui-ci, d'avoir tenté une initiation à l'usage des « zaowoukiens » néophytes et d'avoir réuni un abondant catalogue d'images.

Dernier hommage, celui que Bernard Noël rend aux encres et lavis de Wou-Ki par le moyen d'une composition poétique où alternent fragments de descriptions, citations rapportées et morceaux évocatoires. Les strophes, si l'on peut dire, s'insinuent entre les œuvres et leur font écho, cortège et contrepoint, comme le firent autrefois les poèmes de Michaux écrits d'après les premières lithographies du peintre. Pour l'écrivain, l'exercice est redoutable et, quelquefois, mortel. Mais quand le dialogue « prend », le résultat est séduisant. C'est le cas de cet album, où triomphe dans chaque planche l'admirable élégance du peintre.

PHILIPPE DAGEN.

★ AUTOPORTRAIT, de Zao Wou-ki, Fayard, 210 p., 98 F.

★ ZAO WOU-KI, de Claude Roy, Cercle d'art, 202 p., 52 planches, 375 F.

★ ZAO WOU-KI, de Daniel Abadie et Martine Contensou, Ars Mundi, 128 p., 70 planches.

★ ZAO WOU-KI, encres, de Bernard Noël, Séguier, 150 p., 80 planches, 280 F.



● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Cynthia Ozick, héritière de Bruno Schulz

★ LE MESSIE DE STOCKHOLM, de Cynthia Ozick. Traduit de l'anglais, par Jean-Pierre Carasso. Payot, 236 p., 120 F.

★ LE RABBI PAIEN, nouvelles de Cynthia Ozick. Traduit de l'anglais par Claude Ancelot. Payot, 390 p., 150 F.

CRITIQUE de littérature étrangère dans la page culturelle du lundi d'un quotidien de Stockholm, (*« Il était établi depuis longtemps que personne n'accordait la moindre attention à la page culturelle du lundi... »*, note l'auteur dès les premières pages), Lars, quarante-deux ans, deux fois divorcé, est une âme en suspens, hantée *par une obsession* : de toute sa volonté, de toute sa culture, de tout son talent à rêver, *il s'est pris à imaginer qu'il était* le fils d'un grand écrivain, d'un homme assassiné dans une rue de Pologne il y a plus de quarante ans, alors qu'il était encore dans le ventre de sa mère. Lars se prend pour le fils de Bruno Schulz, l'auteur des *Boutiques de cannelle* et de *la Rue aux crocodiles*, un des plus grands écrivains du vingtième siècle, un égal de Kafka, qui aurait mérité la célébrité et qui reste trop ignoré, adulé seulement par les vrais amateurs (1).

Il faut être reconnaissant à Cynthia Ozick, une des critiques et des romancières américaines les plus brillantes et les plus drôles, de ressusciter dans *le Messie de Stockholm* Bruno Schulz, le *professeur* de dessin de Drohobycz, un bourg de Galicie qu'avait évoqué dans *ses souvenirs une de ses anciennes* élèves : *« Je n'ai pas connu Bruno Schulz « le grand écrivain polonais »*, écrivait-elle. *Lorsque j'étais petite fille, il était peintre et professeur de dessin »* (2). Bruno Schulz, admirateur de Kafka — il avait traduit en polonais *le Procès* en 1936, — admiré de Gombrowicz et de Witkiewicz, est resté toute sa vie un *provincial, en marge, un « écrivain maudit »*.

Cynthia Ozick, la New-Yorkaise — *dont les écrivains avouent lire souvent* les percutantes critiques dans la *New York Review of Books « pour savoir ce qu'elle pense d'eux »*, — se livre là à un périlleux exercice. Elle n'en finit pas de tisser des liens avec la vieille Europe et de broder, avec des points savants, des piqûres et des références d'une complexité extrême, des fables où, comme chez Singer, comme chez Schulz, l'imaginaire et le réel s'emmêlent avec une virtuosité, une exubérance, un sens du bouffon et du drame qui sont une forme *supérieure de révolte. Révolte contre* l'anesthésie de la mémoire, révolte contre les fossés d'ignorance qui grandissent entre les générations, révolte contre ceux pour qui l'Holocauste n'est plus qu'un sujet littéraire. A l'opposé d'un Styron et de son *Choix de Sophie*... Une forme supérieure de la littérature.


Cynthia Ozick, une new-yorkaise qui n'en finit pas de tisser des liens avec la vieille Europe. Un écrivain révolté contre ceux pour qui l'Holocauste n'est plus qu'un sujet littéraire.

LARS, l'orphelin de Stockholm, l'enfant sans parents qui s'est *choisi un nom au hasard dans les* pages d'un annuaire téléphonique et un prénom dans un dictionnaire, Lars Andemening, fils de personne (*« C'est très difficile d'épouser un orphelin »*, lui disait Ulrika, sa seconde femme), ne saura pas davantage *être un père pour* sa fille; Karin, qui vit au loin, avec sa mère, en Amérique. Auprès de Heidi, la vieille *libraire* allemande, sur les rayons poussiéreux, il retrouve les deux seuls livres de son père *qui aient été édités* : il découvre des lettres manuscrites. Il tente d'apprendre le polonais *pour se passer* de traducteur, accéder aux méthodes de création à jamais inaccessible de son père. Et *comme le dénonçait* Bruno Schulz dans une lettre ouverte à Gombrowicz, il choisit de *« ne pas prendre le parti de l'infériorité »*.

Surtout, cet aimable monomaniaque se lance dans une aventure folle qui devient, entre les heures de travail consacrées à son journal, l'obsession de sa vie : *retrouver le manuscrit perdu* (brûlé ? détruit ? enterré ?) du dernier livre de Bruno Schulz, *le Messie*. Quête qui va semer la folie, chez lui comme chez les gens qui l'entourent, telle cette Adela qui affirme être sa demi-sœur, ou cet étrange Dr Eklund qui est peut-être *un imposteur, lorsqu'il confie à Lars le* fameux manuscrit qu'un Aladin kabbalistique fera disparaître en fumée dans sa marmite de cuivre... Quête qui va faire sentir le roussi à travers tout Stockholm, *comme une hallucination. (« A croire que Stockholm, en brûlant, se transformait lentement en Afrique : l'odeur, hiver comme été, du zèbre rôti. »)*

Un beau morceau de littérature pour ceux qui comme *Cynthia Ozick ne se* débarrasseront pas de l'Europe centrale, qu'elle-même n'a connue qu'à travers les histoires de sa grand-mère et des voisins du Bronx où elle a grandi. On *pourrait croire que Cynthia Ozick prend* prétexte de Lars, l'orphelin, pour écrire un roman DE Bruno Schulz, au point de retrouver le style même de cet auteur d'une autre « recherche du temps perdu » ? Au point de reconstituer les rues de Drohobycz et la rue des Crocodiles, *alors qu'il ne reste plus un être* humain dans la ville, seulement des centaines d'idoles : *« Les rues et les boutiques étaient bondées et grouillantes de tous ces remarquables totems de bois, de terre cuite, d'argent et d'or. Comme il n'y avait pas d'être humain pour les adorer, il régnait une certaine confusion quant à leur destination. »* Des bûchers sacrificiels couvrirent alors toute la ville, *les idoles les plus vigoureuses s'emparèrent des plus petites pour les jeter dans les flammes. Jusqu'à ce qu'arrive le Messie...*

La ville des Nobel, Stockholm, méritait-elle sa venue ?... Le manuscrit *brûle — ou ne* brûle *pas* — comme dans *le Maître et Marguerite*, mais dans les cendres il reste quelque chose de diabolique. Et de diaboliquement intelligent.

EN même temps que *le Messie de Stockholm, son dernier roman*, paraissent en français, chez le même éditeur, sept nouvelles, écrites entre 1961 et 1971, sous le titre d'un des plus célèbres de l'auteur, *le Rabbi païen*, l'homme pieux qui finira par se pendre pour avoir préféré Spinoza à la *Torah... Insatiable raconteuse* d'histoires, elle vous transporte dans les communautés *juives de la région* de New-York, comme si elle passait au microscope la vie familiale *(la Femme du docteur)*, rencontre d'étranges ondines dans le port *(la Sorcière des docks)*. Ou *encore, littéraire* jusqu'au bout des ongles, elle vous conte la tragédie d'Edelshtein, yiddishiste, Américain depuis quarante ans, qui *dévore « tous les romans d'auteurs d'origine juive »*, qui n'a jamais mis les pieds en Europe, mais qui parle l'anglais avec l'accent de *ses parents, et* qui se trouve soudain devant cette tragédie d'avoir perdu sa vie entière *puisqu'il ne trouve pas de traducteurs (le Traducteur introuvable)*. Auprès de cette langue qui se meurt — non sans avoir semé dans la littérature américaine « goy » ses petites graines *exotiques (le Bucher des vanités* de Tom Wolfe et le *New-York Times* sont truffés de yiddishismes), *Cynthia Ozick invente* une langue anglaise d'une saveur incomparable. Louons aussi, en ce lendemain du Grand Pardon, le travail de ses traducteurs...

(1) *Les Boutiques de cannelle* et *le Sanatorium au croque-mort*, deux recueils de nouvelles publiés pour la première fois par Maurice Nadeau en 1961, sous le titre *Traité des mannequins*, ont été réédités chez Denoël. Voir aussi *le Livre idolâtre*, album de dessins et de photographies de B. Schulz. Préface de Serge Fauchereau (Ed. Calligrammes, Quimper 1983).

(2) Dans la préface où Maria Czajpeau présente *Lettres perdues et retrouvées*, de Bruno Schulz (Pandora 1979).

● LETTRES ALLEMANDES

Thomas Bernhard et la supercherie de l'art

Maîtres anciens, *un roman où, comme souvent chez le romancier autrichien, voisinent virulence et compassion.*

DANS *Des arbres à abattre*, son précédent roman, Thomas Bernhard, témoin acide d'un dîner viennois, dénonçait l'abjection mondaine qui s'y étalait. Comme s'il était secrètement effrayé par l'impact meurtrier de sa propre ironie — ou voulait la rendre plus corrosive encore, — Bernhard, dans ce nouveau récit, délègue son pouvoir de virulence à un personnage, Reger, critique musical au *Times*. Celui-ci vient s'asseoir, tous les deux jours, sur une banquette de la salle Bordone, au musée de Vienne, pour regarder *l'Homme à la barbe blanche* du Tintoret. Prenant l'identité d'un écrivain, Atzbacher, Bernhard, en attendant l'heure d'un rendez-vous avec Reger, auquel le lie une vieille complicité de misanthropes, l'observe depuis l'angle de la salle voisine et se souvient des propos que son ami a tenus, lors de leurs précédentes rencontres.

Une dénonciation de la comédie

Propos au vitriol qui n'épargnent rien du monde, car Reger, emporté par la fièvre de sa véhémence, la jubilation de sa propre férocité, n'en finit pas de dénoncer la comédie, c'est-à-dire tout ce qui est faux-semblant, affectation. Le domaine où règne, par excellence, la supercherie est celui de l'art. Reger attaque l'ignorance des guides, l'hébétude excitée des groupes de visiteurs qui croient assouvir, en quelques heures, leur faim culturelle, l'avidité des historiens d'art qui *« bavardent sur l'art jusqu'à ce qu'ils l'aient tué sous leur bavardage »*. Le musée de Vienne continue à incarner, à ses yeux, le *« goût artistique douteux »* des Habsbourg ; les maîtres anciens n'ont fait, selon lui, que se plier et se complaire à un art d'Etat, leur *« infamie »* étant d'avoir obéi à une religiosité dominante : *« Pas un seul visage peint au naturel, jamais qu'une face catholique »*, observe-t-il.

Reger, qui ne supporte pas l'idée du *« tout et de la perfection »*, cherche — en la mettant à l'épreuve du temps et de l'analyse — le défaut rédhibitoire de chaque toile ; il éprouve une jubilation amère à le déceler, enchanté de constater, par exemple, que Dürer n'est qu'un *« artiste nurembourgeois de la ciselure »*.

L'élan d'une bouffonnerie noire

Sa jouissance du dénigrement systématique et son désir grinçant de saper les fondations de nos *admirations s'étendent à tous* les créateurs : Mahler, *« le type même du compositeur à la mode »*, Dostoïevski, dont l'enfer est *« anodin »*, et tant d'autres...

Entraîné par l'âpre exaltation de son nihilisme, Reger met en question la fonction même de l'art, sa prétention à vouloir rivaliser avec la nature : que sont les cathédrales, dit-il, sinon des tentatives impuissantes et ridicules pour opposer au ciel comme un second ciel ? Cette ronde flamboyante de méchanceté s'épuiserait d'elle-même s'il n'y avait l'Autriche, dont on sait quelle *« abomination »* elle représente, depuis *Gel*, pour Bernhard. L'Autriche, où s'éteint la lumière de la culture, et qui, en continuant à respecter ses vieux démons, devient un *« musée d'art ancien catholico-national-socialiste »* : toute évolution lui est interdite, car l'Autrichien, qui s'est *« marié avec le mensonge »*, se soumet à l'Etat corrompu comme un *« chien couchant opportuniste-né »*.

Cette valse haineuse, renversant au passage le mythe de Vienne, décrite comme une capitale brutale et déprimante, pourrait — même soutenue par l'élan d'une bouffonnerie noire — excéder le lecteur et lui communiquer une sensation de vertige révulsé. Mais dans les diatribes de la détestation universelle se glissent des aveux furtifs, des tremblements de désarroi crispé et de larmes glacées : nous comprenons peu à peu que la caricature n'est pour Reger — comme pour Bernhard qui nous livre ici une des clefs de son œuvre — qu'une méthode pour supporter les douleurs de l'existence, une force de survie, car *« nous ne supportons que ce que nous trouvons finalement ridicule »*.

Le sarcasme n'est que le masque du chagrin, l'ultime recours de la souffrance lorsqu'elle refuse la facilité du pathétique et l'abandon au sentimentalisme. Si Reger en veut tant aux maîtres anciens, c'est que, à un point crucial de son existence — la mort récente de sa femme, — ils l'ont abandonné et n'ont pas rempli le rôle de consolation et de refuge spirituels qu'il attendait d'eux.

Le roman devient bouleversant quand Reger raconte à Atzbacher, qui vient le rejoindre sur la banquette du musée, ses trajets de vieil homme cassé à travers la pénombre de l'appartement de la Singerstrasse, où il croit retrouver partout l'image de sa femme perdue, butant à chaque pas sur le souvenir des voyages de l'esprit qu'il accomplissait avec elle. Reger représente ainsi la part la plus amère et désespérée de Bernhard : celui qu'il deviendrait si l'écriture n'était pas là pour le sauver, lui donner ce regard qui permet de sortir du musée et de plonger vers l'enfance. *« Puisse ce regard vers l'enfance ne jamais cesser ! »*, s'écrie le narrateur. Par ses appels de lumière, l'enfance est le seul moyen d'éviter le risque de paralysie de l'ironie. Et c'est de cette tension inégalée entre le sarcasme et la pitié, la virulence et la compassion, que naît la grandeur de ce *livre* — comme de tout l'œuvre de Thomas Bernhard.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ MAITRES ANCIENS, de Thomas Bernhard, *traduit* de l'allemand par Gilberte Lambricht, Gallimard, 226 p., 85 F.

— Signalons aussi le poème de Thomas Bernhard : *Je te salue, Virgile* (trad. de l'allemand par Kza Hanet Herbert Holl. Gallimard, 72 p., 60 F), ainsi que la parution prochaine dans la collection « l'Imaginaire », de Gallimard, de *Perturbation*, dans une traduction entièrement revue.

Un récit ironique de Joseph Roth

Comment Andreas Pum, victime contente de son sale destin, en arrive à choisir la rébellion sociale.

L*A Rébellion*, deuxième roman de Joseph Roth (1896-1939), a été écrit à trente ans, en 1924, huit ans après son engagement volontaire dans l'armée autrichienne. Très loin, formellement, de *la Marche de Radetzky* et de *la Crypte des capucins* (Points-roman nos 125 et 257) qui décrivent l'écroulement de l'empire et la décadence de la société autrichienne après la première guerre mondiale, *la Rébellion* n'est qu'un long et ironique récit, une façon d'allégorie.

A l'hôpital militaire XXIV, des soldats, aveugles ou amputés, ne luttent plus contre d'autres soldats, représentants de l'ennemi politique, mais contre la douleur, la faim, la paralysie, l'angoisse. Parmi ces grabataires, Andreas Pum qui s'en sort bien avec sa prothèse, sa décoration et sa licence de joueur d'orgue de barbarie, magnanimement accordée aux invalides méritants par le gouvernement, il est satisfait de son sort. Et tous ces gens autour de lui qui ne respectent ni Dieu, ni empereur, ni patrie, qui se plaignent et se rebellent, ne sont que de vils « païens »... Comment Andreas Pum, victime contente de son sale destin, en vient à se promulguer lui-même « païen », comment il en arrive à choisir la rébellion sociale contre la reconnaissance, le crime contre la passivité, la violence contre l'indifférence ?

Esclavage de son seul ami

De nombreuses et curieuses circonstances, toutes plus iniques à son égard les unes que les autres, épuisent sa foi primaire en l'autorité divine et terrestre. Un jour, *« il décida qu'il serait un révolutionnaire qui tient des discours incendiaires et met le pays à feu et à sang afin de lui faire expier son mépris de la justice »*. L'on s'en doute, Andreas Pum va mal finir : il survivait victime de l'histoire, il mourra esclave de son seul ami, pion parmi les autres pions.

Avec cette fable dont la noirceur s'abrite derrière une certaine naïveté de ton et une écriture déjà maîtrisée, l'écrivain libéral et progressiste qu'est Joseph Roth a exercé là ses premiers traits contre une société autrichienne moribonde que Broch, Musil ou Zweig, ses contemporains, ses compatriotes, ont également dépecée avec la même douloureuse attention.

CLAIRE PAULHAN.

★ LA RÉBELLION, de Joseph Roth, traduit de l'allemand par Dominique Dubuy et Claude Riehl, Seuil, Collection « Le don des langues », 158 pages, 79 F.





LES AIWA ÇA S'ARRACHE !

La nouvelle ère des systèmes audiovisuels intégrés arrive. AIWA, d'ores et déjà prêt pour ce nouveau challenge, propose dès maintenant une gamme complète de matériel audio et audio/vidéo numérique. Ainsi, AIWA acquiert la réputation de faire imme... tement profiter les a... des tout derniers pro... nologiques.

Prenant en ...

AIWA devient ensuite, dans les annés 60, la marque de référence en matière d'appareils à cassettes.

En effet, dès 1964, A... ce, le premier ... à cas...

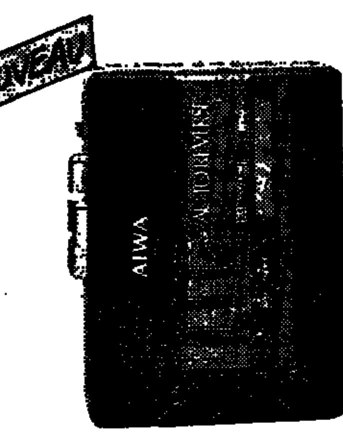
Désormais, la cassette est universellement reconnue comme partie intégrante du ...onde du Son Hi-Fi.

...ant en compte cette ré... AIWA propose des ...s capables d'offrir de...

AIWA est heureux de con... ter que sa politique ind... le est appréciée dan...

...ient ensuite, dans la marque de ré... ...d'appareils

lan-



HS - T 26
Lecteur/Radio AM-FM. Dolby B. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.

...mpact. Position Métal. ...nt/Rouge.

HS - JX 101
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM à synthétiseur. Auto Reverse, Dolby B, Métal (lecture). Présélections : 5 FM, 5 AM. Horloge. Touches sensitives. Télécommande à micro incorporé. Noir.

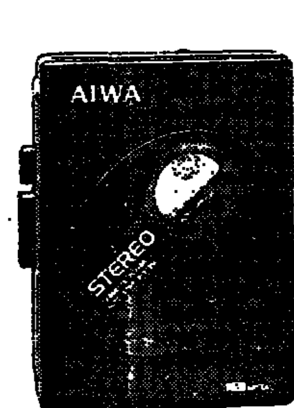
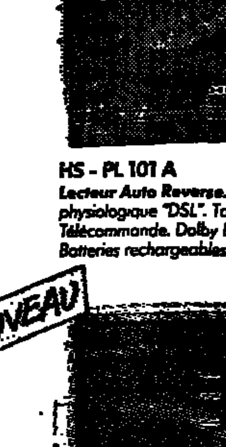
NOUVEAU

...Radio AM-FM. Egaliseur ...3 bandes. Auto Reverse. ...sition Métal. ...Rouge.

HS - T 120
Lecteur/Radio AM-FM à synthétiseur. Présélections : 5 FM, 5 AM. Recherche automatique des stations. Horloge. Dolby B. Position Métal. Noir/Argent/Blanc.

HS - G 37 (successeur du G 36)
Lecteur Auto Reverse. Dolby B. Dispositif "Super Bass". Réglages graves/aigus séparés. Position Métal. Noir/Argent

HS - T 202 A
Lecteur/Radio AM-FM à synthétiseur. Auto Reverse. Présélections : 5 FM, 5 AM. Recherche automatique des stations. Horloge. Dolby B. Position Métal. Batteries rechargeables. Noir.

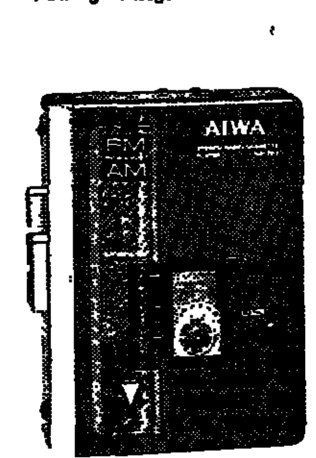



HS - T 06 MK II
Lecteur/Radio AM-FM. Auto Reverse. Dolby B. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.

HS - J 36
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM. Enregistrement FM stéréo. Micro mono incorporé. Auto Reverse, Dolby B, position Métal (lecture). Noir/Argent/Rouge.

HS - P 12
Lecteur compact. Position Métal. Noir/Argent/Rouge

HS - PL 101 A
Lecteur Auto Reverse. Correcteur physiologique "DSL". Touches sensitives. Télécommande. Dolby B. Position Métal. Batteries rechargeables. Blanc/Noir.



...202
Auto Reverse. Dolby B/C. ...Métal. Noir.

HS - J 150
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM à synthétiseur. Auto Reverse, Dolby B, Métal (lecture). Présélections : 5 FM, 5 AM. Recherche auto. des stations. Horloge. Noir/Argent.

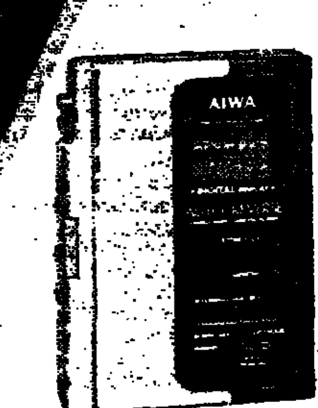
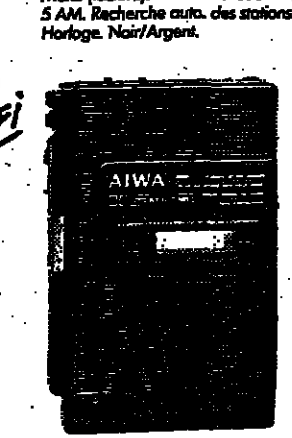
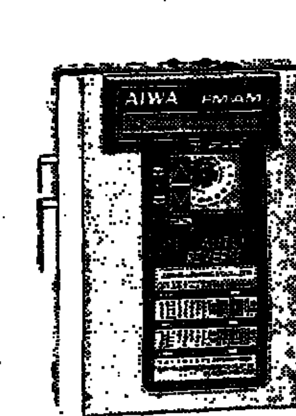
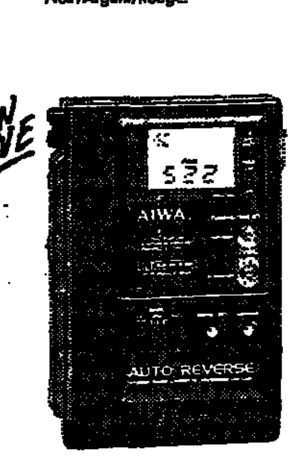
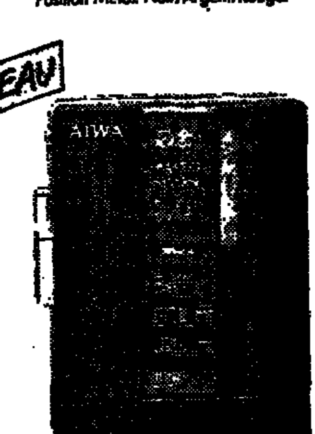
HS - P 202*
Lecteur Auto Reverse. Correcteur physiologique "DSL". Dolby B. Position Métal. Noir/Blanc.

HS - T 23
Lecteur/Radio AM-FM. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.

NOUVEAU

HS - P 14
Lecteur Auto Reverse. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.

NOUVEAU

HS - T 150
Lecteur/Radio AM-FM à synthétiseur. Auto Reverse. Présélections : 5 FM, 5 AM. Recherche automatique des stations. Horloge. Dolby B. Position Métal. Noir/Argent.

HS - PC 202*
Lecteur Auto Reverse. Dolby B/C. Position Métal. Noir.

HS - T 36
Lecteur/Radio AM-FM. Egaliseur graphique 3 bandes. Auto Reverse. Dolby B. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.

HS - J 202 A
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM à synthétiseur. Auto Reverse, Dolby B, Métal (lecture). Présélections : 5 FM, 5 AM. Recherche auto. des stations. Horloge. Micro stéréo extérieur. Batteries rechargeables. Noir

HS - G34 (successeur du G35 MK II)
Lecteur Auto Reverse. Dispositif "Super Bass". Réglages graves/aigus séparés. Position Métal. Noir/Argent

* Batteries rechargeables en option.

AIWA®
le miracle japonais

AIWA FRANCE S.A. : 117, rue d'Aguesseau - 92100 BOULOGNE - Tél. (1) 46.04.81.90.

récit ironique
Joseph Roth

هكذا من الأصل

Culture

CINÉMA

« Trois Sœurs », de Margarethe von Trotta

Les champs de la peur

Libre transposition d'un chef-d'œuvre de la scène à l'écran, par l'auteur et la réalisatrice des Années de plomb, *autour d'un brelan de grandes dames : Fanny Ardant, Greta Scacchi et Valeria Golino.*

Pavie, comme esquissée sur l'*infini brumeux de la plaine* du Pô, sa chartreuse et sa religiosité, son université et sa quête du savoir. Trois sœurs, trois femmes ou peut-être une seule, saisie à trois âges différents. Velia (Fanny Ardant), l'aînée, professeur, célibataire, l'œil à peine souligné, déjà, par les traits de la *résignation* ; Maria (Greta Scacchi), la cadette, mariée à un fantaisiste de la télévision, belle à le rendre laid ; Sandra (Valeria Golino), la benjamine, rongée par les *incertitudes*, coincée entre ses livres de la fac de médecine et les tracts qu'elle distribue car elle veut encore y croire.

Trois femmes pour un autoportrait de Margarethe von Trotta. Comme jadis Tchekhov interrogeait la détresse d'une Russie qu'allait bientôt bouleverser la Révolution, n'hésitant pour cela à mettre en cause ni lui-même ni sa vie, la réalisatrice interroge son passé proche et l'étrange et récente soumission des êtres de ce temps à une évolution qu'ils ne maîtrisent pas.

Comment, sans renoncer aux combats menés dans la décennie *précédente – en schématisant : la* lutte des femmes pour leurs droits au savoir, au travail, à l'autonomie, – *ressentir* sans se renier et sans rougir la douce violence du sentiment ? Et, sur un autre plan, quelles réflexions, quelles frictions, quels combats nous faut-il engager pour essayer de dessiner une nouvelle fraternité, une nouvelle générosité et pour relever les défis d'une science affolée ?

Entre *Peur et Amour*, le titre italien de cette coproduction, *Trois sœurs* ouvre quelques chemins – *quelquefois maladroitement*, toujours très joliment sous la caméra de Guiseppe Lanci, – qu'empruntent avec *talent* trois excellentes comédiennes, la plus jeune, Valeria Golino, n'ayant rien à envier à ses belles devancières.

O. S.


MARIANNE ROSENSTIEHL/SYGMA

Greta Scacchi

Rencontre avec Greta Scacchi

Confidences d'une optimiste

*Dans sa loge du Vaudeville Theater de Londres, où elle est chaque soir Yelena, l'héroïne d'*Oncle Vania, *de Tchekhov, aux côtés de Jonathan Pryce et de Michael Gambon, Greta Scacchi se souvient de* Trois Sœurs *et des prémices d'une carrière déjà riche.*

« Je me suis très bien entendue avec Margarethe von Trotta. *Elle a* cette manière de « confesser » les gens un peu comme les prêtres. Je me suis surprise à lui raconter des choses tellement elle était curieuse, *attentive, maternelle, pleine* d'affection avec Valeria Golino, Fanny Ardant et moi. Nous n'avons eu aucun mal à nous entendre et commencer de former une famille. Les femmes comédiennes, malgré ce que certains disent, n'ont pas de problèmes de *communication*, pas de mal à devenir amies. On nous juxtapose quelquefois dans les journaux mais on ne se rencontre en fait que très rarement. C'est pour ça que j'avais très envie de faire ce film. C'était enfin la possibilité de travailler avec d'autres actrices de mon âge. C'est une expérience assez rare, vraiment différente des autres.

» L'enseignement que j'ai reçu au Bristol Old Vic de 1979 à 1981 était très classique, complètement centré sur le théâtre, sans ouverture sur le cinéma ou la télévision. On a étudié tous les textes les plus connus, classiques et modernes : Shakespeare, Molière, Tchekhov, Pinter, Osborne, De Filipo, Beckett.

» *Mais mon meilleur souvenir*, mon rêve, c'était Tchekhov, la *Mouette, Nina*, c'est très banal. J'ai appris que La Binoche l'avait joué à Paris. J'aurais bien voulu la voir. Il y a *chez Tchekhov une attitude très* critique mais aussi très affectueuse vis-à-vis des êtres humains. Il ne crée pas des héros mais les difficultés, les faiblesses de ses personnages *renferment* aussi des moments de courage, de force. *C'est un* interprète très réaliste mais jamais cruel de la vie.

» *J'ai* lu toutes les lettres de Tchekhov. Je peux le situer au milieu de ses personnages. Il est là, sa *famille* est là, ses amours sont là. C'est un homme qui a beaucoup souffert, mais qui est toujours plein d'espoirs : il semble être pessimiste, mais il est très optimiste : il a un *regard* très philosophique, plein d'humour sur les gens. C'est une façon de voir la vie qui me correspond. Je suis très cynique, mais très optimiste.

» Je n'ai pas eu beaucoup de mal à trouver mon personnage dans *Trois Sœurs*. A ce moment-là, j'étais *très* triste, très désorientée, j'avais beaucoup de temps pour penser à Maria, sa peur du vide, cette tendance à attendre quelque chose qui n'arrivera jamais. Elle croit trouver un amour, *elle se jette dedans* avec toute la force de sa passion, et puis elle comprend qu'elle a été trahie, que son rêve n'était qu'un rêve.

» Juste avant d'arriver à Pavie, j'avais lu *Madame Bovary* pour la première fois sans savoir que la signification du livre aurait beaucoup d'effet sur mon personnage. *Elle s'est révélée presque synonyme* de Maria. *Madame Bovary* était peut-être son livre favori. Toutes les pensées d'Emma étaient les miennes à ce moment-là, et celles aussi de Maria. C'est *une période* où je venais d'avoir vingt-sept ans et où j'ai dû me rendre compte que mes rêves, mes attentes de la vie, de l'amour, de l'homme idéal n'existaient *pas*, *ne* pouvaient pas être. J'ai été triste pendant tout le tournage, j'avais atteint un point où Margarethe von Trotta ne pouvait plus m'aider.

» J'ai commencé ma carrière par le cinéma parce que je n'avais pas de propositions de théâtre en Angleterre. J'ai passé trois mois sans travailler. Jusqu'à ce qu'un Allemand *qui cherchait un visage nouveau* pour son premier film m'ait trouvée dans le répertoire des comédiennes. J'ai fait mon premier long métrage à Munich à la fin de 1981, *le Deuxième Visage*, de Dominik Graf. Pendant les dernières *semaines de ce* tournage, James Ivory m'a appelée de Londres. Il préparait *Chaleurs et poussière*. Il y a eu un battement de cinq jours entre les deux films. Puis *cela a continué*. Après le film, j'ai joué une pièce, et tout le monde a voulu voir la nouvelle actrice, moitié anglaise, moitié italienne. J'ai refusé et me suis fait beaucoup d'ennemis *mais je préfère attendre* plutôt que tourner n'importe quoi.

» Je suis bien décidée à travailler de front sur la scène et à l'écran. Depuis six ans, je suis passée d'un *film à l'autre et restée trois ans sans* faire de théâtre. J'ai un peu l'impression que mon travail a été volé par les metteurs en scène et non « offert », créé par moi. Je vois mes *films comme* des produits finis, je ne m'y retrouve pas, ils réveillent quelques souvenirs en moi mais pas de réelle reconnaissance. Au théâtre, je n'ai jamais eu cette impression. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

Du « Faucon maltais » à « Asphalt Jungle »

Des goûts des droits et des couleurs

Un film réalisé en noir et blanc aux Etats-Unis qui a ensuite subi une colorisation, peut-il être diffusé en France malgré le refus de l'auteur ou de ses héritiers ? Ce n'est que dans ces *limites* étroites que la justice française devra se prononcer en statuant sur le conflit qui oppose les héritiers de John Huston à la société américaine *« Turner Entertainments Co »* à propos du film *« Asphalt Jungle »* réalisé en 1950.

Un film français ne pourrait être colorisé sans l'accord de son *créateur*, même si ce dernier avait vendu ses droits à une *société cinématographique* car notre législation reconnaît à l'auteur un *« droit moral »* sur son œuvre, qui est inaliénable. Le cas est différent aux Etats-Unis *où les tribunaux n'admettent que* le droit patrimonial, totalement cessible si aucune disposition particulière n'a été prévue au contrat d'origine.

En outre, les producteurs des *films réalisés* à Hollywood de 1928 à 1960 sont considérés comme auteurs dans la mesure où l'ensemble des participants à l'œuvre cinématographique *étaient tenus pour des salariés*. Ces circonstances permettent donc au producteur de faire d'un film ce qu'il veut sur le territoire américain, sans craindre une *réelle limitation de ses droits*.

Mercredi 21 septembre, à l'audience de la première chambre *du tribunal civil de Paris*, les avocats de la société Turner ont soutenu que les mêmes règles devaient s'appliquer pour le film américain diffusé sur le territoire *français*, en *invoquant un copyright* légalement obtenu aux Etats-Unis le 2 mai 1950 par la Metro Goldwyn Mayer.

Des « caprices imbéciles... »

Quant au droit moral français, ils estiment qu'il n'est pas fait *« pour servir les caprices imbéciles des auteurs »*, mais pour *éviter les abus, et, en l'occurrence*, Mᵉ Paul Mathely n'a pas hésité à parler du *« caprice condamnable »* des héritiers de John Huston. La société Turner *estime qu'elle a « gardé l'esprit du film » en « valorisant »* l'œuvre à l'égard du téléspectateur *« qui ne peut plus supporter le noir et blanc »*.

La discussion juridique a atteint un niveau plus élevé lorsque les conseils des héritiers de John Huston ont répondu en faisant appel, non seulement aux textes du droit français, mais aux *conventions internationales pour* affirmer que le tribunal devait *leur* reconnaître un droit moral sur le film. Mᵉˢ Olivier Carmet et Henri Choukroun devaient relever que dans le cas *contraire* les sociétés américaines disposeraient en France de plus de droits que les sociétés françaises.

Les débats se poursuivront le *19* octobre, mais les magistrats garderont en mémoire qu'aucun doute ne peut subsister sur les *intentions* de John Huston, *qui* avait vivement protesté après la colorisation de son film *le Faucon maltais*.

Depuis, la technique de mise en couleurs par ordinateur aurait fait des progrès, et Turner précisait qu'il était désormais possible de retrouver, avec une grande précision les couleurs d'origine *en analysant électroniquement* les gammes de gris de la pellicule. Ce procédé, s'il est utilisé avec rigueur, pourrait réserver des surprises car les artistes du noir et blanc n'hésitaient pas à employer des costumes et des *maquillages* de couleurs inattendues, tel que le vert, pour obtenir l'exact ton de gris qui convenait à l'esprit de la scène.

MAURICE PEYROT.

EN BREF

● **Mort de l'acteur britannique Roy Kinnear.** – L'acteur britannique Roy Kinnear est décédé, mardi 20 septembre, dans un hôpital madrilène, d'*une crise cardiaque*, deux jours après une chute de cheval au cours du tournage d'une séquence *du film* de Richard Lester, *le Retour des trois mousquetaires*. Roy Kinnear était âgé de cinquante-quatre ans. Comédien populaire auprès des téléspectateurs britanniques, il était la vedette *d'une série humoristique* : *That was the Week that was.*

● **La mort du batteur Sam Woodyard.** – Installé en France depuis une dizaine d'années, le batteur Sam Woodyard est mort à Paris dans la nuit du lundi au mardi 20 septembre des suites d'un cancer. *Il était âgé de soixante-trois ans.* Sam Woodyard se fit connaître aux côtés de Roy Eldridge et de Milt Buckner. A l'été 1959, il quitte Ellington qu'il retrouvera de temps en *temps, et passe d'engagements* momentanés en maladies.

● **Nuits de Champagne à Troyes.** – *Le Festival de Troyes, qui* se déroule du jeudi 22 au dimanche 24 septembre, sur le thème de la voix, propose jeudi 22 : Barbara Hendricks et Jean-Jacques Goldman ; *vendredi 23* : Charlélie Couture ; samedi 24 : Nathalie Stuzmann et le groupe Kassav.

● *Zulawski filme « Boris »*. – C'est finalement Andrzej Zulawski et non Andrzej Wajda qui tournera *Boris Godounov* dans la série des films-opéras produits par Daniel Toscan du *Plantier pour Erato Films. Le* tournage est prévu début 1989 dans les studios de Belgrade. Le rôle-titre reste confié à Ruggero Raimondi.

● **PRÉCISIONS.** – Dans l'article « Stockhausen court toujours », paru dans « le Monde des arts et spectacles » du 22 septembre, il fallait lire à la fin *du premier paragraphe : « C'est seulement avec la cuisse »* (et non : également). D'autre part, c'est la réceptivité et non la réciprocité des auditeurs qui doit être stimulée. *Enfin, c'est désormais* Michel de Maule qui publie la revue *Silences*.

« La Commissaire », d'Alexandre Askoldov

Hors cadre

Un film soviétique, interdit pendant vingt ans, sort de l'ombre. Son réalisateur aussi.

En 1967, Alexandre Askoldov, après s'être passionné pour le théâtre, devient metteur en scène de cinéma. Il réalise *la Commissaire*, d'après une nouvelle de Vassili Grossman, *Dans la ville de Berditchev*. Le film est aussitôt interdit en *Union soviétique. Askoldov n'en* tournera pas d'autre. On lui laisse juste le droit de travailler, un peu, pour la télévision. En 1987, *la Commissaire* est présentée au Festival de *Moscou* : les films interdits sortent des placards. Les bobines de celui-ci avaient été cachées par des amis du réalisateur. Il a fallu les restaurer, reconstituer le montage. En 1988, *la Commissaire* part pour une tournée européenne et internationale depuis le Festival de Berlin. C'est *devenu* un cas exemplaire.

Alexandre Askoldov est le fils d'un communiste d'avant la révolution d'Octobre, combattant de la *guerre* civile, fusillé *en* 1937. Sa mère avait été emprisonnée jusqu'à la veille de la guerre mondiale. Des amis de ses parents l'avaient recueilli et caché.

Quant à Vassili Grossman, juif russe né en 1905 à Berdtichev, il commença à écrire dans les années 30, grâce à Maxime Gorki. Durement marqué par le bouleversement des années 40 et la lutte contre le nazisme, il consacre une vaste fresque romanesque à cette période. *Le second volume*, *Vie et Destin*, fut saisi par le KGB en 1962. Vassili Grossman, laissé en liberté, devait mourir deux ans plus tard d'un cancer. *Vie et Destin* fut publié en 1980, à l'Ouest.

Il ne faut donc pas s'étonner de l'interdiction de *la Commissaire*. En 1967, le cinéma soviétique n'en était plus au relatif dégel qui avait suivi la déstalinisation. Le réalisme socialiste avait repris ses droits et les *audaces artistiques étaient fort mal* venues : Paradjanov et Tarkovski allaient en faire les frais. Et, on s'en aperçoit en effet aujourd'hui, le cas de *la Commissaire* était exemplaire. Askoldov y *exprime quelques vérités* pas bonnes à dire et les filme de manière fort peu conventionnelle.

Un humanisme convenu

En 1922, un détachement de l'Armée rouge vient de reprendre aux Blancs une petite ville d'Ukraine. Il est commandé par une maîtresse femme, Klavdia Vavilov, commissaire du peuple (Bonna Mordioukova), *qui fait régner* une implacable discipline. Mais Klavdia est enceinte. Elle ne désire pas l'enfant, qui va l'encombrer. Comme elle est sur le point d'accoucher, ses *supérieurs* la font prendre en charge par une famille du village. Les Magazanik sont juifs. Efim (Rolan Bykov) et son épouse Maya (Raïssa Nadachloskaia), chargés d'enfants, aident Klavdia à mettre le sien au monde. La féminité de la rude commissaire s'éveille, son instinct maternel aussi.

Le « message » est, on le voit, d'un humanisme plutôt convenu. Mais le véritable sens déborde les bonnes intentions, et la mise en *scène* (*en Scope noir et blanc*) pulvérise le réalisme. Au fanatisme révolutionnaire de la commissaire taillée à coups de serpe *s'opposent* les forces de vie incarnées par la famille Magazanik (et par la belle et énergique Maya) pourtant *constamment menacée. Askoldov* lance sa caméra à la volée, renverse les cadrages pour traduire le chaos de la guerre civile. Pendant son accouchement, le subconscient de Klavdia *se libère dans des images* hardies. Caméra subjective, souvenirs, visions : en dérangeant les normes cinématographiques le cinéaste dérange l'ordre établi.

La commission découvre le sort fait au juifs. Des changements politiques, ils n'attendent que le pogrom. *La scène de l'attente dans* la cave est extraordinaire : dépassant le temps de la guerre civile et les années 20, Klavdia Vavilov « voit » le nazisme, les déportations, les camps de la *mort*. La *force* des images vient (et la double expérience de l'intolérance et du pouvoir totalitaire par Grossman et Askoldov éclate, là, comme un cri) de ce que, par delà le nazisme, elles *s'élèvent* contre la haine et réclament les droits de la minorité juive dans l'URSS des années 60.

Qu'importe, alors, si la composition de *Rolan* Bykov est un peu trop pittoresque. Ne nous y trompons pas : *le Commissaire*, vingt ans après son interdiction, reste un grand film dérangeant sur la liberté et la justice.

JACQUES SICLIER.

Culture

ARTS

A Lugano

L'avant-garde russe de 1910 à 1930

En Russie, la révolution dans l'art a précédé la révolution politique et sociale. Cette antériorité des peintres sur les bolchéviks est parfaitement illustrée par l'exposition de quarante toiles que le baron Hans-Heinrich Thyssen-Bornemisza consacre dans sa villa des bords du lac de Lugano à l'art révolutionnaire des musées soviétiques. Sensibles à toutes les tendances, eux-mêmes à l'avant-garde de leurs confrères parisiens ou berlinois, lâchant avec enthousiasme un courant pour un autre, brûlant un jour ce qu'ils avaient adoré la veille, les peintres russes du début du siècle se reconnurent tour à tour ou en même temps dans le cubisme, le futurisme, le constructivisme et le suprématisme...

L'exposition est censée couvrir les années 1910-1930 ; en fait les œuvres les plus tardives datent du début des années 20 ; le visiteur ne peut donc saisir la montée du réalisme socialiste, qui poussera ces peintres, pour beaucoup propagandistes du *proletkult* (culture prolétarienne), après octobre 1917, à l'exil ou au reniement. La plupart des œuvres présentées à Lugano ont d'ailleurs croupi pendant des décennies dans les caves des musées de Moscou et de Leningrad. Elles n'en sont sorties que récemment, d'abord pour des salons étrangers avant d'être proposées parcimonieusement au regard des Soviétiques.

La disposition des toiles, leur regroupement et leur succession dans la villa du baron Thyssen donnent une impression de désordre. Mais l'occasion est trop rare pour ne pas être goûtée de voir rassemblés des *Compositions*, de Vassili Kandinsky, un nu de Tatline, les peintures naïves inspirées du primitivisme russe et transfigurées par le cubisme de Natalya Gontcharova ou de son mari Mikhaïl Larionov, le portrait de la poétesse Anna Akhmatova par Kouzma Petrov-Vodkine, et bien d'autres. A côté de neuf œuvres de Malevitch montrant son voyage au bout de l'abstraction, depuis *Marfa et Vanka*, où l'inspiration populaire et paysanne reste présente, jusqu'au *Carré noir* que Malevitch considérait comme *« le degré zéro de la forme »*, l'*« icône nue de mon temps »* forme pure de la figure géométrique la plus simple sur un fond vide.

Ce qu'il en adviendra pendant les soixante années de glaciation stalinienne et post-stalinienne est une autre histoire qu'il a paru indécent aux organisateurs d'évoquer au moment où un vent de dégel autorise le plaisir de la contemplation.

D. V.

★ Jusqu'au 2 octobre, Villa Favorita, Lugano.

La Biennale des antiquaires

Musée de l'éphémère, la XIVe Biennale internationale des antiquaires, ouvre ses portes jusqu'au 9 octobre.

Cette manifestation de prestige sans concurrents réels (le Grovenor Winter britannique et l'Antique Show américain ne réunissent que des antiquaires « nationaux ») devrait attirer quelque 350 000 visiteurs.

Les stands (150 au total) ne sont plus des stands, mais de véritables galeries reconstituées, voire des pièces de châteaux anoblies par les effets de trompe-l'œil, les tentures de chintz, les drapés et les médaillons de stuc, les parquets de marqueterie qui finissent souvent par donner aux visiteurs l'impression de revoir *Si Versailles m'était conté* (Sacha Guitry). On compte trois galeries haute époque et Renaissance pour seize consacrées au XVIIIe siècle de Gismondi à Yves Mikaeloff, lequel présente un magnifique secrétaire à plaques de porcelaine signé Martin Carlin.

Il y a un vocabulaire Biennale papillonnant, sucré *(« délicieux ! », « étonnant ! »)* et d'adorables invitations aux menus caprices : *« On a aussi de très jolis biscuits à 100000 F. D'ailleurs, vous avez les mêmes en plus gros au Louvre. »* Jean Lupu a reconstitué le cabinet de musique de Louis XVI, paré d'un bonheur-du-jour de Weisweiler (1800000 F), d'une tapisserie de Beauvais d'après Salambier, garnie d'arabesques et d'amours, d'une table à écrire de Leleu, d'une commode de Beneman, le fournisseur de Marie-Antoinette, meuble dont on chuchote le nom de l'éventuel acquéreur : le musée Paul-Getty à Los Angeles.

Chez Alain Turco (Aix-en-Provence), *deux laquais perruqués* jouent les mannequins de vitrines vivantes et modifient le décor, question de présenter soixante objets sur une scène réduite. Il est vrai que l'espace *coûte* cher : 95000 F les 18 mètres carrés.

Biennale des décorateurs autant que des antiquaires – un faux mur de Venise peint sur le dessus du Syndicat chez Ariane Dandois – l'événement surprend aussi par ses merveilles, d'accès plus protégé, plus secret : les premiers pots de pharmacies françaises, perses, italiennes, chez Robert Montagut, un collectionneur passionné, les sublimes terres cuites chinoises de Gisèle Croes dont une joueuse de polo de l'époque Tang, sorte de mouvement immobile pur, mais aussi les statuettes précolombiennes de la galerie Mermoz, tels ces masques surgissant de la pénombre d'un tombeau éphémère.

A ne pas manquer encore : la galerie Lee and Son's où le plus ancien objet de la Biennale (un vase thaïlandais de mille ans avant Jésus-Christ) partage le silence d'une demeure japonaise *tout en pin* avec des tambours de pluie, des vases Ibashi en orme massif, une tête de divinité composite Hari Hira (Shiva et Vishnu).

Autant d'invitations au voyage plus qu'à la grande parade du luxe, loin, très loin, de la vague parfois clinquante de l'« aristocratie des valeurs », du « bon goût », de la *« culture* française » qui semble former en 1988 les nouveaux signes extérieurs de richesse.

LAURENCE BENAIM.

★ Biennale internationale des antiquaires, jusqu'au 9 octobre, Grand Palais, du lundi au samedi, de 11 heures à 23 heures, le dimanche de 10 heures à 20 heures.

MUSIQUES

Une semaine pour le quatuor

Chevauchée de seigneurs

La musique la plus passionnée se fait en petit comité. Ainsi du quatuor à cordes, à l'honneur toute cette semaine salle Favart.

La musique de chambre rassemble les cœurs dans ses plis secrets, mais il est des occasions rares où l'émotion déborde. Comme l'an passé, les survivants du Quatuor Amadeus, Norbert Brainin et Martin Lovett, avaient accepté de se joindre dimanche à une formation constituée (cette fois, le quatuor allemand Brandis) dans le *Premier Sextuor*, de Brahms.

C'était plus qu'un acte d'amitié envers des confrères dont la mort de Peter Schidlof avait achevé la carrière : le bonheur de jouer avec d'autres grands quartettistes, d'ajouter talent sur talent ; et Thomas Brandis ne dédaignait pas de prendre le second alto ni Wolfgang Boettcher le second violoncelle pour honorer leurs hôtes.

Quelle chevauchée, au grand galop de l'enthousiasme, où chacun jetait ses forces, ses plus belles sonorités, ses rêves, s'exaltait de plus en plus ; une vraie tempête couchait les champs de blé dans l'andante, le scherzo étincelait comme une schubertiade, et le final mettait le comble à cette gaîté. Le public s'enchantait des œillades que s'adressaient les musiciens ; parfois, une expression douloureuse passait fugitivement sur un visage au détour d'une phrase, peut-être le souvenir d'un concert passé.

Des musicologues sévères pourraient froncer le sourcil devant une exécution qui manquait certes de « modérateur », mais ce brasier de musique ravissait à juste titre la salle Favart, déjà chauffée par deux magistrales interprétations du Quatuor Brandis : le *Septième Quatuor* de Beethoven, scintillant, jaillissant du feu de l'esprit, rempli de vent du large, avec une sonorité d'ensemble d'une *harmonie exceptionnelle qui* nous valait ensuite un *Deuxième Quatuor* de Bartok, profond, intime, exprimant, extrayant les trésors du sublime lento, comme les fruits d'un sommeil profond, réparateur, après la frénésie haletante du scherzo.

Ce forum international du quatuor à cordes, organisé par Georges Zeisel et son association Proquartet *jusqu'à samedi* salle Favart, comprend non seulement un grand concert chaque soir, mais aussi chaque jour, à 13 heures et à 19 heures, deux quatuors de Haydn joués par dix jeunes ensembles français ; ceux-ci bénéficient par ailleurs, toute la semaine, au Conservatoire de la rue de Madrid, de cours d'interprétation dispensés par de très grands artistes : Brainin, Lovett, Beyerle (altiste du quatuor Alban Berg), Levin (fondateur du quatuor Lassalle) et le fameux Félix Galimir, de Marlboro. La pépinière des quatuors français devrait bientôt donner des plants de haute qualité avec de telles initiatives.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Proquartet, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris (tél. : 45-04-54-13). Prochains concerts : Quatuors Simon (13 h), Ysage (19 h), Arditti avec la soprano Brenda Mitchell (21 h), jeudi 22. Quatuors Arpeggione (13 h), Ludwid (19 h), orchestre des jeunes quatuors dirigé par Félix Galimir (21 h), vendredi 23, Opéra Comique.

Barney Wilen au Sunset

« No problem... »

Enregister un premier disque à dix-sept ans avec Roy Haynes quand on est français de Nice trace un destin peu ordinaire. C'est celui de ce saxophoniste.

Barney Wilen, resté fidèle à Nice, vit et joue de toute façon dans un temps et un espace à part. A vingt-deux ans, en *1956*, il est l'invité du Festival de Newport. Peu de musiciens européens ont connu cette chance. Barney, éternel adolescent, s'est toujours retrouvé, comme naturellement, aux côtés des plus grands : Bud Powell, Thelonious Monk, Dizzy Gillespie, Milt Jackson et Miles Davis, bien sûr, pour la musique d'*Ascenseur pour l'échafaud.*

Dès le début des années 60, il donne au free jazz sa démesure lyrique et conçoit l'étrange idée de doubler sur toute la durée le saxophone *ténor du son infernal* des circuits automobiles : c'est l'album *le Destin tragique de Lorenzo Bandini.* Six ans en Afrique : on dit de lui qu'il a disparu. Mais ce n'est que notre vision pauvre. Lui en revient avec une splendeur, *Moshi,* longtemps avant la mode africaine.

Barney Wilen a la même relation aux modes qu'au style et à l'espace. Il les rate en un sens puisqu'en vérité c'est lui que les fait sans s'en soucier. Ce qu'il aime, ce sont les souliers italiens, les foulards choisis, une élégance d'allure qu'il associe spontanément à la musique, un dandysme du jeu qui n'est désirable que parce qu'il en sait autant sans le dire.

Le moindre mal de la vogue des *disques compacts, c'est de remettre* au goût du jour des enregistrements qui n'auraient pas dû quitter l'actualité. Des musiques de films policiers ou de films sentimentaux, qui ont été le modèle définitif de trente ans d'illustrations sonores, ressortent aujourd'hui : musique des *Tricheurs, Des femmes disparaissent,* avec Oscar Peterson, Stan Getz ou Roy Eldridge, et, bien-sûr, les Jazz Messengers d'Art Blackey. Des mêmes Jazz Messengers, avec Barney Wilen en invité d'honneur, ressort aujourd'hui la musique des *Liaisons dangereuses.* Son thème générique est *No Problem.* C'est un air que tout le monde connaît, une musique que l'on siffle dans la rue. L'entrée de Barney après l'exposé du thème est un miracle d'anticipation, d'infime décalage, un de ces jeux avec le temps qui rendent la vie meilleure.

No Problem. A côté de Barney Wilen, à la trompette, se trouve Lee Morgan. Celui-là aussi était un dandy. Un soir, en club à New-York, juste comme il attaquait son chorus, il s'est écroulé mort. Sa femme venait de le descendre d'un coup de fusil (la vie, l'amour, la jalousie). *No Problem* ou les liaisons dangereuses.

FRANCIS MARMANDE.

★ Barney Wilen au Sunset, du 20 au 24 à 22 heures. Tél. : 40-26-46-60.

★ Discographie : *Les Liaisons dangereuses,* CD Fontana, 812 017-2. *Des femmes disparaissent* et *les Tricheurs,* CD Fontana 834 75 2 2.



هكذا من الأصل



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

JE NE REVIENDRAI JAMAIS. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), 21 h.

LUNA. Arlequin (45-89-43-22) 20 h 15.

L'ANGE GARDIEN. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) 20 h 30.

TOILE DE FOND. Petit Odéon (43-25-70-32).

SILENCE ÉCRIT. Studio le Regard-du-Cygne (43-58-55-93) 20 h 45.

LA MOUETTE (en langue russe). Grand Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) 20 h 30.

THÉODORE. Carré Sylvia-Monfort (45-31-28-34) 20 h 30.

LE RETOUR AU DÉSERT. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) 20 h 30.

POUR UN OUI, POUR UN NON. Théâtre rouge (Lucernaire Forum) (45-44-57-34).

SI C'EST PAS MONTAGNÉ, J'EN VEUX PAS. Petit Marigny (42-25-20-74) 21 h.

CAGE, D'APRÈS COMMUNICATION A UNE ACADÉMIE. Théâtre de la Plaine (42-50-15-65) 20 h 30.

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Arcane (43-38-19-70) 20 h 30.

L'HOMME PRUDENT. Fontaine (48-74-74-40) 21 h.

AUBERVILLIERS. *Les Méfaits du théâtre.* Théâtre de la Commune (48-34-67-67) 20 h 30 (20).

BOBIGNY. *Le Cid.* Maison de la culture 93 (48-31-11-45) 20 h 30 (20).

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Le Monologue de Molly Bloom : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Fando et Lis : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Le Timide au palais : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). ◇ Baby Boom : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ La Trilogie du mythe : 18 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Esther : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). L'Homme prudent : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ En attendant la fin : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.

HOTEL GOUTHIÈRE (46-33-39-55). L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes filles ? : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). ◇ Mozart au chocolat : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE) (43-57-57-89). Le Buffon des familles : 18 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30. Le Criminel, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ The Fantastic Horror Show : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Poésies d'Afghanistan Présences : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon, Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Exercices de style : 20 h 45.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 10 h, 14 h 30 et 20 h 15.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Le Lavoir : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ La Trilogie de Pagnol : Marius, Fanny, César : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-54-34-04). ◇ L'Ile des esclaves : 19 h.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Les Eaux et Forêts : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h. La Femme rompue : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Riffifoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Fou comme Fourcade : 20 h 30. L'Instant Prévert : 22 h 15.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. ◇ L'un dans l'autre : 22 h 15.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). Famo Sapiens : 20 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). L'Ecran du fou : 18 h 30 et 24 h. Jamais vulgaire : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Vous avez dit Bigard : 22 h 45.

Jeudi 22 septembre

cinéma

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

JEUDI

Deuxième Bureau contre Kommandantur (1939), de René Jayet et Robert Bibal, 16 h ; Silent Running (1972, v.o.s.t.f.), de Douglas Trumbull, 19 h ; le Guru (1968, v.o.s.t.f.), de James Ivory, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

JEUDI

Le Cinéma français des années cinquante : Sois belle et tais-toi (1958), de Marc Allégret, 14 h 30 ; Adorables Créatures (1952), de Christian-Jaque, 17 h 30 ; les Quatre Cents Coups (1969), de François Truffaut, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

JEUDI

Paris : un arrondissement par jour : 13e arrondissement : Tours et Pavillons : Ballade de la Butte aux Cailles (1984) d'un collectif, Trois tours et puis s'en vont (1977) d'André Voisin et Josette Chollet, 14 h 30 ; Cité refuge : Bâtir (1928) de Pierre Chenal, Actualités Gaumont, les Musiciens du ciel (1939) de Georges Lacombe, 16 h 30 ; Chinatown : Fête du Thet (1986) de J.-M. Mier-Guérin, et J.-M. Surcin, Pierre (1984) de Jean-Noël Delamarre, Un ticket de métro pour la Chine (1986) de Michaëla Watteaux, 18 h 30 ; Glacière : la Première Journée de Nicolas (1984) de Manuel Poirier, Dernier Domicile connu (1969) de José Giovanni, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ENCORE (*) (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HECTOR (Bel.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HEROS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ŒUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRESIDIO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e [illegible] ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Utopia Champollion, 5e [illegible].

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LA COMMISSAIRE. Film soviétique d'Alexandre Askoldov, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FRONTIÈRE INTERDITE. (*) Film américain de Renny Harlin, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA GUERRE D'HANNA. Film américain de Menahem Golan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ. Film américain d'Ernst Lubitsch, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PIÈGE DE CRISTAL. Film américain de John McTiernan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TERRE SACRÉE. Film français d'Emilio Pacull, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TROIS SŒURS. Film italo-franco-allemand de Margarethe von Trotta, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AFFAIRE DE FEMMES. Film français de Claude Chabrol : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

« Hôtels et cours de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre d'Oscar Niemeyer », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (Michèle Pohyer).

« Notre-Dame de Paris », 14 h 30, métro Cité (Dominique Fleuriot).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la Butte des moulins à Notre-Dame des Victoires », 14 h 30, métro Pyramides (Paris pittoresque et insolite).

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 45, métro Champs-Elysées-Clemenceau (V. de Langlade).

« La chapelle du Val-de-Grâce », 15 heures, 1, place A.-Laveran (Didier Bouchard).

« Pouvoirs et symboliques méconnus des Celtes. La géographie secrète des menhirs », 15 heures, sortie métro Temple (Isabelle Hauller).

Monuments historiques

« Appartements du roi et décors des appartements d'été de la reine au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre.

« Le village de Passy », 15 heures, sortie métro Passy, en haut des marches.

« Le mobilier urbain sur une promenade du Second Empire », 15 heures, angle rue Froment-boulevard Richard-Lenoir.

CONFÉRENCES

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « L'idée chinoise du corps », par Cyrille Javary (L'Homme et la connaissance).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Maîtres et compagnons ». Entrée gratuite (Loge unie des Théosophes).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 22 septembre

TF 1

► 20.40 Série noire : Le manteau de Saint-Martin. De Gilles Béhat. 22.10 Cinéma : *le Chat* ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1970). Avec Jean Gabin, Simone Signoret. 23.40 Journal et Bourse. De 0.00 à 5.58 Rediffusions. 0.00 Feuilleton : La ballerine. 1.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.20 Documentaire : Collection nouveaux mondes. 2.25 Documentaire : Histoires naturelles. 4.20 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

Programme minimum.
20.35 Cinéma : Je hais les acteurs ■■. Film français de Gérard Krawczyk (1986). Avec Jean Poiret, Michel Blanc, Bernard Blier, Michel Galabru, Pauline Lafont.

FR 3

► 20.30 Cinéma : Atlantis, terre engloutie. Film américain de George Pal (1961). Avec Anthony Hall, Joyce Taylor, John Dall. 22.00 Journal et Météo. 22.25 Spécial Jeux olympiques. 22.35 Magazine : Océaniques. India cabaret, de Mira Nair. *La femme « amorale » et la femme « respectable » dans la société indienne d'aujourd'hui.* 23.35 Magazine : Espace francophone. De Dominique Gallet. *Le théâtre noir francophone.* 0.05 Musiques, musique. Prélude et fugue en sol mineur, de Bach-Mozart, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : la Légende du saint buveur ■■■ Film italien d'Ermanno Olmi (1988). Avec Rutger Hauer, Anthony Quayle, Sandrine Dumas, Sophie Segalen. 22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : La Coccinelle à Monte-Carlo ■ Film américain de Vincent McEveety 1977). Avec Dean Jones, Don Knotts, Julie Sommars. 0.15 Cinéma : Youngblood ■ Film américain de Peter Markle (1985). Avec Rob Lowe, Cynthia Gibb, Patrick Swayze (vo). 2.00 Les superstars du catch.

LA 5

20.30 Cinéma : A la recherche de Mr. Goodbar ■■ Film américain de Richard Brooks (1977). Avec Diane Keaton, Richard Gere, William Atherton. 22.55 Série : Matlock. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre (rediff.). 0.55 Capitaine Furillo (rediff.). 1.45 Les hommes de Rose (rediff.). 2.35 Janique aimée (rediff.). 3.00 Vive la vie! (rediff.). 3.25 Anne, jour après jour (rediff.). 3.55 Voisin, voisine (rediff.).

M 6

20.35 Cinéma : Rêve de singe ■■■ Film italien de Marco Ferreri (1977). Avec Gérard Depardieu, James Coco, Marcello Mastroianni. 22.30 Série : Le Saint (rediff.). 23.25 Journal. 23.40 Série : Destination danger. 0.30 Magazine : *Club 6. De Pierre Bouteiller.* 1.15 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Série : Le Saint. (rediff.). 3.20 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Série : Le Saint. 4.35 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 5.00 Documentaire : Le monde sauvage. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Ombre portée, de Jean-René Huguenin. La dernière annonce. 21.30 Profils perdus. Adrienne Monnier. 22.40 Nuits magnétiques. Personnages des années 50. Variétés. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 juin au Théâtre musical du Châtelet) : *Le Messie de Haendel, par le Chœur et l'Orchestre de* la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. Michel Corboz. 23,07 Club de la musique contemporaine. 0.30 En passant par Dvorak. Esquisses poétiques op. 85 et Berceuse en sol majeur, par Radoslav Kypail, piano. 1.30 Mélodies. Schubertiade (3).

Vendredi 23 septembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.35 Variétés : La chance aux chansons. 15.00 Feuilleton : Aurore et Victorien. 15.15 Série : Les quatre cents coups de Virginie. 16.15 Jeu : Ordinacœur. 16.45 Club Dorothée. 17.35 Série : Chips. 18.25 Avis de recherche. 18.40 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.05 Spécial Jeux olympiques. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal. 20.25 Les Français aux Jeux olympiques. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Avis de recherche. Invité : Michel Boujenah. 22.30 Magazine : Sirocco-express. 23.30 Journal et Bourse. 23.45 Série : Les envahisseurs. De 0.35 à 5.58 Rediffusions. 0.35 Feuilleton : La ballerine. 1.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.00 Magazine : Sirocco-express. 2.50 Documentaire : Collection nouveaux mondes. 3.50 Documentaire : Histoires naturelles. 4.20 Musique. 4.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Spécial Jeux olympiques. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. 17.55 Série : L'homme qui tombe à pic. *18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Spécial Jeux* olympiques. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de



rire : Tel père, tel fils. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Feuilleton : La chaîne. De Claude Faraldo, d'après le roman de Michel Drucker. Avec Jean Carmet, Dominique Labourier, Jean-Pierre Cassel, Florent Pagny (3e épisode).



21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les lectures d'Hubert Reeves » (astrophysicien, directeur de recherches au CNRS, auteur de *la Patience dans l'Azur* et de *Poussière d'étoile, sont invités* : Michel Cazenave *(la Légende d'Aragor)*, Loïc Depecker *(les Mots de la francophonie)*, Joël de Rosnay *(l'Aventure du vivant)*, Yves Laissus *(Buffon 1788-1988)*. 22.55 Journal. 23.10 Cinéma : la Captive aux yeux clairs ■■ Film américain d'Howards Hawks (1952). Avec Kirk Douglas, Dewey Martin, Elizabeth Threatt. 1.05 Spécial Jeux olympiques. Athlétisme ; Natation.

FR 3

13.00 Spécial Jeux olympiques. 14.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 15.00 Flash d'informations. 15.03 Variétés : Discorama. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 *Jeu* : La classe. 20.27 Champions de légende. 20.29 INC. 20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian. Avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (12e épisode). 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Vous avez dit boycott ? 22.15 Journal et Météo. 22.35 Spécial Jeux olympiques. 22.45 Documentaire : La guerre de Corée. D'Hubert Knapp, d'après Max Hastings. 3. De novembre 1950 au début 1951. 23.50 Musiques, musique. Trio opus 9 nº 3, en ut mineur, de Beethoven, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : le Grand Chemin ■■ Film français de Jean-Loup Hubert (1986). Avec Anémone, Richard Bohringer, Antoine Hubert, Vanessa Guedj. 15.10 Courts métrages. 15.30 Cinéma : Youngblood ■ Film américain de Peter Markle (1985). Avec Rob Lowe, Cynthia Gibb, Patrick Swayze. 17.15 Série : Max Headroom. 17.40 Dessin animé : Virgul. 17.42 Cabou cadin. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Téléfilm : Double trahison. De Richard Colla, avec James Farentino. 22.00 Documentaire : Les ennemis de la Mafia. De Claude Goretta et Marcelle Padovani. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : le Diamant du Nil ■ Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner. 0.40 Cinéma : Agent trouble ■■. Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). Avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer. 2.05 Cinéma : Peur bleue □ Film américain de Daniel Attias (1985). Avec Gary Busey. 3.35 Téléfilm : Betty Ford, femme de président. 4.05 Cinéma : la Coccinelle à Monte-Carlo. ■ Film américain de Vincent McEveety (1977). Avec Dean Jones, Don Knotts, Julie Sommars.

LA 5

13.35 Série : Amicalement vôtre. 14.35 Série : Bonanza. 15.35 Série : Capitaine Furillo. 16.45 Sandy Jonquille. 17.10 Pollyanna. 17.35 Susy aux fleurs magiques. 18.05 Les aventures de Claire et Tipoune. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Le crime dans le sang. De Richard Heffron, avec Robert Mitchum, James Spader. 22.20 Série : L'inspecteur Derrick. 23.20 Amicalement vôtre (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre (suite). 0.20 Capitaine Furillo (rediff.). 1.10 Les hommes de Rose (rediff.). *2.05 Janique aimée (rediff.). 2.30 Vive la vie! (rediff.).* 3.00 Anne, jour après jour (rediff.). 3.25 Voisin, voisine (rediff.). 4.25 Feuilleton : Le clan Beaulieu.

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.10 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Magazine : Faites-moi 6. 16.30 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Feuilleton : Dynastie. 21.30 Série : Clair de lune. ► 22.30 Magazine : Charmes. Nouvel habillage, nouvelle formule, le magazine a fait peau neuve. 23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction. 23.45 Série : Messieurs les jurés. 1.35 Sexy clip. 2.05 Musique : Boulevard des clips. 4.05 Série : Messieurs les jurés. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Les 120 journées SADE. 21.30 Musique : Black and blue. 22.40 Nuits magnétiques. Personnages des années 50. 4. Interroger le regard. Pourquoi les 50's aujourd'hui ? 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 mai à la Philharmonie de Berlin) : Léonore II ouverture en ut majeur op. 72 b, de Beethoven ; Concerto pour alto et orchestre, de Bartok ; Symphonie nº 4 en fa mineur op. 36, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Seiji Ozawa ; sol. : Wolfram Chaist, alto. 22.20 Premières loges. Amelita Galli-Curci. Extraits du Barbier de Séville, de Rossini ; de La somnambule, de Bellini ; de La perle du Brésil, de David ; de Peer Gynt, de Grieg ; de Lakmé, de Delibes ; de Hamlet, de Thomas. 23.07 Club de la musique ancienne. Elisabeth Jacquet de la Guerre. 0.30 Poissons d'or. Œuvres de Reich, Gristle, Miereanu ; à 1.30, feuilleton : Arthur Bliss.

Audience TV du 21 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42.4	Santa-Barbara 21.1	0.0	Actual. région. 11.0	Top 50 5.8	Porte magique 1.4	Routes paradis 2.4
19 h 45	50.4	Roue fortune 32.0	0.0	Actual. région. 8.4	Nulle part 2.7	Boulev. Bouvard 2.3	Routes paradis 3.9
20 h 18	62.4	Journal 32.8	Journal 9.5	La classe 9.6	Nulle part 1.9	Journal 4.2	Cosby show 3.1
20 h 55	70.3	Sacrée soirée 29.4	La garçonne 16.7	Poudre aux yeux 5.9	Ciné salles 3.3	5e victime 11.9	Sortilèges 2.4
22 h 8	56.2	Sacrée soirée 31.4	0.0	Journal 5.4	Petite Allumeuse 3.5	5e victime 12.0	Sortilèges 1.8
22 h 44	28.6	De Gaulle 17.0	0.0	Océaniques 1.0	Campus 1.9	Loi Los Angeles 4.3	Le Saint 2.8

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 septembre à 0 heure et le dimanche 25 septembre à 24 heures UTC.

L'anticyclone qui nous protégeait en début de semaine nous a abandonné. C'est maintenant une dépression installée sur l'Irlande qui fait la loi. Une perturbation en profitera pour traverser le pays, mais elle ne touchera pas les régions du Sud-Est.

Vendredi : le ciel deviendra peu à peu gris et pluvieux.

Sur la Bretagne et le Cotentin, la journée débutera sous la pluie. Ce temps maussade sera accompagné d'un fort vent d'ouest en Manche. Il faudra attendre l'après-midi pour revoir quelques rayons de soleil.

De la région Midi-Pyrénées au sud du Massif Central, au Jura, aux Vosges et aux Alpes du Nord, le ciel sera très chargé le matin, avec ici ou là une ondée ou parfois même un orage qui peuvent *survenir. Les éclaircies reviendront rapidement* sauf sur le massif alpin où elles tarderont un peu, et l'après-midi sera ensoleillée.

Sur les régions méditerranéennes, le soleil prédominera et la journée sera agréable.

Sur les autres régions, nuages et éclaircies se partageront le ciel au lever du jour. A la mi-journée, tandis que le soleil fera encore de belles apparitions des Pyrénées au Centre, jusqu'aux Ardennes et en Lorraine, le ciel couvert et pluvieux aura envahi tout le nord-ouest du pays jusqu'aux Pays de Loire, l'Ile-de-France et le Nord.

Le temps gris, souvent accompagné de pluie, s'étendra le soir du littoral altantique jusqu'aux frontières du Nord-Est. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort.

Les températures matinales seront assez fraîches ; 7 degrés à 11 degrés mais elles ne descendront pas au-dessous de 13 degrés à 14 degrés dans le Sud-Est.

L'après-midi, les températures s'étageront de 17 degrés à 22 degrés du nord au sud. Près de la Méditerranée, les températures voisines de 25 degrés seront encore fréquentes.

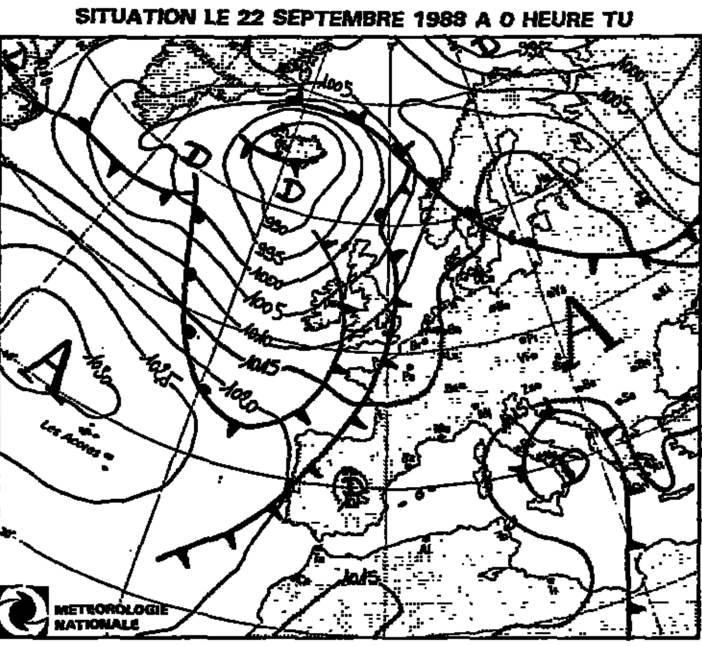
Samedi :

Le soleil prédominera sur le bassin méditerranéen, sur Midi-Pyrénées, Aquitaine, Centre, Alpes, le temps restera gris et brumeux. Des éclaircies apparaîtront sur le Sud-Ouest en cours de journée. Sur la moitié nord, le ciel sera très nuageux à couvert avec des pluies intermittentes.

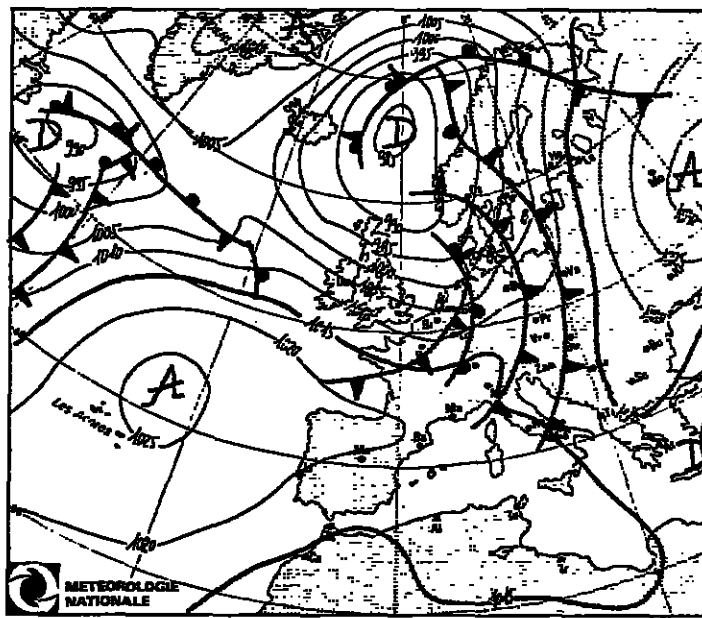
Dimanche :

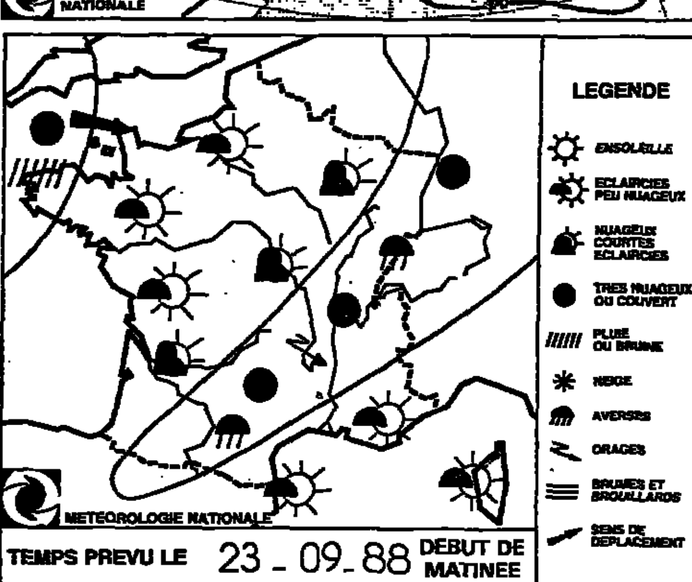
Toujours un temps très nuageux à couvert sur la moitié nord avec des pluies sur l'Est le matin. Des éclaircies apparaîtront cependant dans la journée sur le Val-de-Loire, Bourgogne et Morvan. Sur la moitié sud, les brumes, brouillards et nuages bas se dissiperont lentement.

SITUATION LE 22 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-9-1988 à 6 heures TU et le 22-9-1988 à 6 heures TU — le 22-9-1988

FRANCE			
AJACCIO	25	12	D
BIARRITZ	20	14	N
BORDEAUX	25	13	C
BOURGES	23	13	C
BREST	19	12	P
CAEN	22	13	N
CHERBOURG	17	12	N
CLERMONT-FERR.	23	9	D
DIJON	21	7	B
GRENOBLE St-M-H	10	9	D
LILLE	15	7	B
LIMOGES	23	12	N
LYON	23	10	N
MARSEILLE-MAR.	25	12	D
NANCY	19	6	B
NANTES	24	12	C
NICE	23	16	D
PARIS-MONTS.	21	12	B
PAU	23	14	C
PERPIGNAN	24	14	D
RENNES	24	14	P
ST-ETIENNE	23	10	D
STRASBOURG	19	5	B
TOURS	23	13	C
TOULOUSE	25	15	C
POINTE-A-PITRE	32	25	A

ÉTRANGER			
ALGER	26	14	D
AMSTERDAM	17	11	B
ATHÈNES	28	20	N
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	25	15	D
BELGRADE	23	14	P
BERLIN	15	12	C
BRUXELLES	17	10	N
LE CAIRE	38	22	B
COPENHAGUE	17	12	C
DAKAR	30	23	P
DELHI	32	25	P
DJERBA	25	19	D
GENÈVE	20	8	D
HONGKONG	29	25	P
ISTANBUL	25	15	D
JÉRUSALEM	34	23	D
LISBONNE	26	15	D
LONDRES	18	12	P
LOS ANGELES	20	15	D
LUXEMBOURG	16	7	N
MADRID	30	9	D
MARRAKECH	29	16	D
MEXICO	26	13	B
MILAN	22	12	D
MONTRÉAL	25	12	C
MOSCOU	15	3	C
NAIROBI	26	15	C
NEW-YORK	25	17	C
OSLO	16	12	P
PALMA-DE-MAJ.	25	11	D
PÉKIN	30	14	D
RIO-DE-JANEIRO	26	23	D
ROME	24	13	D
SINGAPOUR	33	22	P
STOCKHOLM	15	3	N
SYDNEY	22	10	N
TOKYO	27	20	P
TUNIS	26	16	D
VARSOVIE	14	10	C
VENISE	22	10	D
VIENNE	15	13	P

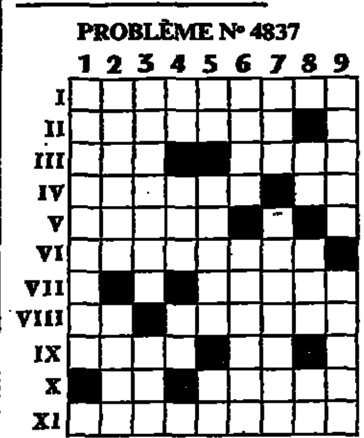
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4837



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui est amené à prendre la mouche. – II. Pour celui qui n'a guère envie de s'exposer. – III. Eventuel but à atteindre pour qui mène la barque. Capable de frapper un grand coup. – IV. Restent en place même quand on débarrasse le plancher. Adverbe. – V. Marque la séparation. – VI. Certes pas idéales pour celui qui désire y voir plus clair. – VII. Avait deux compagnons de travail. – VIII. Conjonction. Ne peuvent guère s'exprimer en un mot. – IX. On peut les trouver dans des berceaux. Article. – X. A souvent *du monde à ses côtés. Elément de* régime. – XI. Qui auraient certainement désiré que le coup soit manqué.

VERTICALEMENT

1. Ça peut nous faire une belle jambe. – 2. A un cœur tendre. Se mit à chasser. – 3. Gourdes de faible capacité. Vise à faire passer à l'acte. – 4. A beaucoup fait cuire. Utile à ceux qui marchent souvent avec une canne. En baisse. – 5. En France. Terre dans l'eau. Totalise vingt et un points. – 6. Employé à la direction. Utile pour celui qui a quelque chose à dire sous le manteau. – 7. Qui peut donc s'estimer heureux. Fait rédiger une ordonnance. – 8. Peut taper sur ceux qui lui ressemblent. Se sépare d'une de ses productions. Sert à dresser. – 9. Font naître un danger. Des araignées peuvent y être suspendues.

Solution du problème nº 4836

Horizontalement

I. Brillant. – II. Aride. – III. Côme. Acre. – IV. Hue. Aloès. – V. Al. Union. – VI. Llano. Lev. – VII. Alpiniste. – VIII. Nettes. Tu. – IX. Dé. Abel. – X. Est. Cru. – XI. Elidées.

Verticalement

1. Achalandées. – 2. Brouillées. – 3. Rime. Apt. Te. – 4. Ide. Unité. – 5. Le. Anone. Ci. – 6. Ali. Isard. – 7. Alcools. Bue. – 8. Rénette. – 9. Tues. Veules.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 21 septembre 1988 :

UN DÉCRET

● Nº 88-928 du 19 septembre 1988 fixant les modalités de l'option des bailleurs de biens ruraux pour le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée.

UN ARRÊTÉ

● Du 12 septembre 1988 fixant les modalités des concours de l'agrégation.

∴

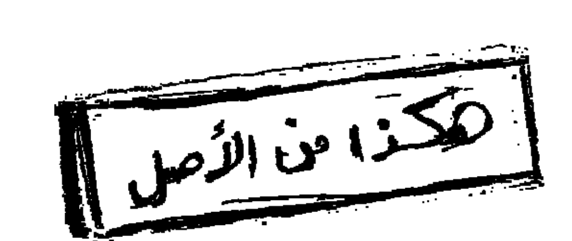
Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 22 septembre :

UN DÉCRET

● Du 16 septembre 1988 portant classement parmi les monuments historiques d'un portrait du duc d'Orléans peint par Ingres en 1842.

UN ARRÊTÉ

● Du 21 août 1988 portant agrément de la convention du 6 juillet 1988 relative à l'assurance chômage et du règlement annexé à cette convention.



هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances

– Christophe HOUDART
et
Béatrice CHAMBRAUD,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Alice.

La Rochelle, le 15 septembre 1988.

4, rue Franck-Delmas,
17000 La Rochelle.

– Ghislaine et Gérard
THALMANN-DUNANT,
leur fils Samuel-André,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Juliette, Noémie, Coline,

le 18 août 1988.

50, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

Décès

– M. et Mme Michel Amsler,
François-Régis, Frédéric, Pierre-Etienne et Sébastien Amsler,
M. et Mme Philippe Koechlin,
Sophie et Stephane Koechlin,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marguerite Schulz,
M. et Mme Charles Schulz
et leurs enfants,
Mme Henri Walch
et ses enfants,
Les familles Sézary et de Girard,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André AMSLER,
née Louise Pauline Schulz,

survenu le 20 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 24 septembre, en l'église réformée de l'Oratoire, 4, rue de l'Oratoire, à 8 h 30.

« Ils se confiaient, tu les délivrais. »
Ps. XXII, 5.

– Michel Bazelaire,
Bernard Bazelaire,
Jacqueline Bazelaire,
Daniel Bazelaire,
Jean-Pierre Bazelaire,
Jean-Paul Bazelaire
et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Jean BAZELAIRE,
née Bellin,

leur mère et grand-mère,

survenu le 19 septembre 1988.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 21 septembre, en l'église de Saint-Rémy-de-Vittel (Vosges).

Rue du Lieutenant-Lamy,
88500 Mirecourt.

– Mme Louis Charpenet,
Sa fille Line,
Et toute la famille,

ont l'immense peine de faire part du décès de

M. Louis CHARPENET,

survenu à Paris, le mardi 20 septembre 1988, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Otages (81, rue Haxo, Paris-20e), le vendredi 23 septembre, à 8 h 30.

Une messe sera dite le même jour à 15 heures, en la chapelle Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, route de Givry, à Saint-Remy (Saône-et-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

– Mme Laurent Dauphin,
M. et Mme Jacques Dauphin,
M. et Mme Georges Lajous,
Le Dr et Mme Jean Boulay,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Laurent DAUPHIN,
ingénieur INPG
(ENSIMAG),
diplômé ESSEC,

survenu à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Henri Dini,
sa mère,
Paul, Muguette, Laurence,
Valérie Dini,
Jean-Pierre, Patricia,
Scarlett Dini,
Claude, Alain, Guillaume,
Flore Trautmann,
ses frères, sœur, belles-sœurs,
beau-frère, nièces et neveu,
Les familles Dini, Muron, Trautmann,
Ses amis et collègues,

ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Michèle DINI,
inspectrice départementale
de l'éducation nationale,
officier des Palmes académiques,

survenu brutalement à son domicile le 21 septembre 1988, à Nanterre, dans sa cinquantième année.

La levée du corps aura lieu le vendredi 23 septembre, à 17 heures, au Funerarium, 42, chemin des Cendres, à Nanterre. L'inhumation se fera le samedi 24 septembre, à 15 heures, au cimetière de Noirétable (Loire).

Sa famille et ses amis associent son souvenir à la mémoire de

Henri DINI,

son père,

décédé en 1987.

Chemin de Charbonnières,
69130 Ecully.
2, rue Auguste-Comte,
69002 Lyon.
44, rue Fessart,
75019 Paris.

– M. et Mme Alain Fourcaud,
Le docteur et Mme Gilbert Fourcaud,
M. et Mme François Proust,
Mme Marie-Claude Bocquée-Larégnère,
Les familles Boutitie, Fourcaud, Nègre,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard FOURCAUD,
ancien conservateur des Eaux et Forêts,

survenu le 31 août 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année. L'inhumation a eu lieu à Flanjagues (Gironde) dans l'intimité.

Les Terciers,
33220 Sainte-Foy-la-Grande.

– Mme Hilda Kahn, née Berger,
Bruno Kahn et Didier Kahn,
ont la douleur de faire part du décès subit de leur époux et père

Raymond KAHN,

survenu le 17 septembre 1988, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 28 septembre, à 10 h 30. On se réunira à 10 h 15, à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre Langeard,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
Le docteur et Mme Roger Langeard,
Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jean Peyré
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

médecin-colonel
Pierre LANGEARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,

survenu à Paris, le 14 septembre 1988.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Pierre à Préchac (Gironde).

2, rue du Capitaine-Olchanski,
75016 Paris.
Rue Marcel-Courrègelongue,
33430 Bazas.
Parc du Béarn,
36, rue Dailly,
92210 Saint-Cloud.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. André Marbach,
Jean-Marie et Pascal,
Mme Jeanne Hamon,
Mme André Marbach,
Les familles Jeanne, Stein, Hess, Rolando,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André MARBACH,
née Françoise JEANNE,

leur épouse, mère, fille, belle-fille, belle-sœur, tante et parente,

survenu le 19 septembre 1988, dans sa quarante-troisième année, des suites d'une brutale et cruelle maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne de Mareil-Marly, suivie de l'inhumation au cimetière de Mareil-Marly.

Domaine de Grandchamp,
19, allée des Potagers,
78230 Le Pecq.

3 *bis*, rue de Maison-Neuve,
14000 Caen.

– Le préfet,
Jean-Pierre Delpont,
Les membres du corps préfectoral
Et le personnel de la préfecture des Yvelines,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Françoise MARBACH,
directeur de l'urbanisme,
de l'environnement et du logement,

survenu le 19 septembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne de Mareil-Marly, suivie de l'inhumation au cimetière de Mareil-Marly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, place André-Mignot,
78010 Versailles Cedex.

– Mme Andrée Menard,
M. et Mme Bernard Biassette,
Eric, Gilles et Marjorie, leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Menard,
Xavier et Hervé, leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre MENARD,
ancien secrétaire général
de la Fédération
des conseils de parents d'élèves,

survenu le 13 septembre 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

« Sa confiance en l'homme le rendait exigeant et faisait de lui une référence. Son passé de militant dans les œuvres laïques, son attachement aux problèmes des jeunes et son intérêt constant pour que progresse l'humanité auront marqué tous ceux qui l'ont approché. Il était un humaniste, il avait des principes et savait leur être fidèle. »

La famille, très touchée des marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercie vivement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

17132 Meschers-sur-Gironde.

– **Marcelle PIAT,**
née Van Royen,
journaliste,

est décédée dans sa soixante-et-onzième année, à Paris, le 12 septembre.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, ainsi que son inhumation à Roubaix, sa ville natale.

De la part de Jean Piat, son époux, journaliste et historien, 7, rue des Acacias, 75017 Paris.

– Françoise Selz,
son épouse,
Jean-Pierre et Bernard Selz,
ses fils,

ont la tristesse de faire part du décès de

Georges SELZ,

survenu le 17 septembre 1988, à quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse, le 20 septembre.

– Mme Victor Yarhi,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté époux, père et grand-père

Victor YARHI.

L'inhumation a eu lieu à Jérusalem.

35, bd Magenta,
75010 Paris.

Remerciements

– Touchés par les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

M. Gabriel CHAMOZZI,

Mme Friedel Chamozzi;
M. et Mme Nicolas Chamozzi,
Mlle Caroline Chamozzi,

Les éditions Casterman,

adressent à tous ceux qui se sont associés à leur peine l'expression de leurs sincères remerciements.

– M. et Mme Jean-Pierre Nathaf
et leurs enfants,
M. et Mme Martial Timsit
et leurs enfants,

Profondément touchés par les très nombreux témoignages d'affection et de sympathie, lors du décès de

Mme Germaine NATHAF

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– M. et Mme Martial Timsit
et leurs enfants,

Profondément touchés par les très nombreux témoignages d'affection et de sympathie, lors du décès du

Dr Jean-Louis TIMSIT,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

– Il y a un an disparaissait

Michel FICHARD.

Que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé restent fidèles à son souvenir.

Communications diverses

– Le 22 septembre, à 20 heures, à la Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, conférence de Roland Rech : « Zen et vie quotidienne », illustrée par le film d'Arnaud Desjardins : « Zen, partout et toujours » et avec la participation de Maître Deshimaru.

– Chaque semaine, cours pratique de Droits de l'Homme par téléphone 24 h/24 h. (1) 45-82-77-77.

Cette semaine « Le travail est un droit ».

Centre des Droits de l'Homme de Paris,
BP 16, 75622 Paris Cedex 13.

Soutenances de thèses

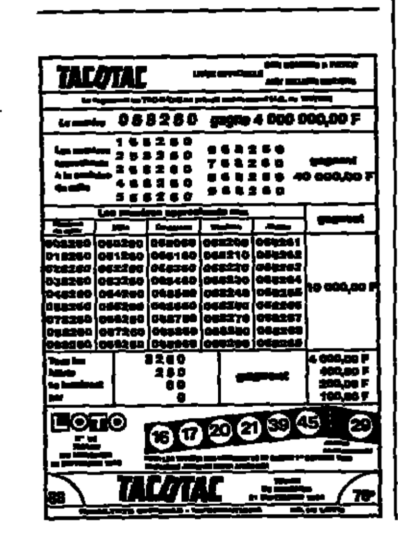
– Université Paris-I, le samedi 24 septembre à 15 heures, salle 308, entrée, 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, M. Jean-Paul Ossah Mvondo : « Archéologie des pipes en Afrique intertropicale ».

– Université Paris-VII, le mercredi 28 septembre à 14 h 30, salle des thèses de l'université Paris-VII, rez-de-chaussée de la tour 25 : « Germanité de Wilhelm Busch. Expression de son époque et réception (1859-1959) ».

– Université René-Descartes-Paris-V, le jeudi 29 septembre à 14 h 30, centre Henri-Pieron, 28, rue Serpente, M. Bernard Duez : « La primitivité symbolique. Pour une psychanalyse de l'antisocialité dans les sciences humaines ».

– Université René-Descartes-Paris-V, le vendredi 30 septembre à 15 h 30, amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, escalier J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin, M. Roger Lecuyer : « L'intelligence de la première année ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales, le lundi 3 octobre, à 14 h 30, salle 524, M. Jérôme Chahine : « Les écrivains chrétiens de la *Nahda* (*Renaissance*) *arabe* (1860-1920) : laïcité, rapport à l'Occident et ébauche d'un projet de société ».



loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (L.O. du 21/09/88)
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
0	0880	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	6760	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	19840	Vierge	50 000
		autres signes	5 000
1	081	tous signes	400
	3831	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
2	2372	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	02112	Taureau	50 000
		autres signes	5 000
3	0333	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	9695	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	04363	Balance	50 000
		autres signes	5 000
4	1464	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	2824	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	05684	Cancer	5 000 000
		autres signes	150 000
	25584	Cancer	50 000
		autres signes	5 000
5	195	tous signes	400
	645	tous signes	400
	1625	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	3635	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	7795	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
6	16	tous signes	200
	0176	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
6	2846	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	6506	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	09256	Lion	50 000
		autres signes	5 000
	11886	Sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	28636	Capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	28036	Poissons	50 000
		autres signes	5 000
7	4867	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	8007	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	5417	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	04197	Gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	07917	Bélier	50 000
		autres signes	5 000
8	3628	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	6295	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	7418	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	8868	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
9	29	tous signes	200
	309	tous signes	400
	3049	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	4519	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	9889	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	06639	Verseau	50 000
		autres signes	5 000
	19882	Scorpion	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :
CAPRICORNE SCORPION VERSEAU GAGNENT 100,00 F

TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE
TIRAGE DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1988
RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO



L'université des professeurs

L'état de déliquescence organisationnelle de bien des universités françaises conduit à se poser une question naïve : cette faiblesse est-elle une particularité « universitaire » ou « française » ? Une comparaison entre deux universités françaises et deux allemandes, réalisée par les sociologues Erhard Friedberg et Christine Misselin, apporte de très intéressants éléments de réponses.

Les similitudes des deux côtés du Rhin sont frappantes : atomisation des unités de travail, faiblesse de la direction, multiplication d'*assemblées aux réflexes défensifs, difficulté de rationaliser la gestion*... Et pourtant, dans l'ensemble, les universités allemandes donnent une impression de plus grande cohérence que leurs homologues françaises. A quoi cela tient-il ? Essentiellement, estiment nos deux sociologues, à l'implication beaucoup plus forte des professions dans l'institution.

Contrairement à la France, il existe en Allemagne un « marché » des universitaires : les professeurs sont effectivement choisis par les *établissements qui passent avec eux un contrat, par lequel sont fixés* à la fois des objectifs et des moyens. Les candidats à une chaire négocient, selon leurs titres et leur notoriété, leur « dotation » scientifique et en personnel (les assistants qui dépendront d'eux) et même leus rémunérations. Les professeurs sont ainsi directement intéressés *à la bonne marche et à la renommée de leur université, qui rejailliront* sur leur propre valeur marchande. D'où leur forte participation aux instances de délibération, dans lesquelles se décident la politique et le recrutement de l'université.

Ce mode de gestion des carrières, estiment leurs auteurs, est beaucoup plus important pour le fonctionnement des universités que les statuts ou la réglementation des établissements. Quand on pense à l'énergie dépensée, en vain, sur ce sujet, en France depuis vingt ans, ce constat laisse rêver...

F. G.

Ehrard Friedberg et Christine Musselin, « Marché des professeurs et intégration institutionnelle ». Centre de sociologie des organisations, CNRS.

● Economie de l'espace

Le département Economie et gestion du Conservatoire national des arts et métiers propose *un enseignement sur les aspects* socio-économiques des techniques spatiales dans l'Europe de demain. Enjeux industriels et économiques.

(CNAM, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 42-71-24-14.)

● Forums

La lettre *Recrutement et Formations* publie une liste de trente-sept forums, carrefours et autres « journées carrières » organisées par les écoles et les universités pour mettre les étudiants au contact des entreprises. Avec leurs caractéristiques, les prix des stands et le public attendu.

(*Recrutement et Formations, nº 13, Zelig publications, 13, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris. Tél. : 43-38-56-66.*)

● A l'EDHEC

M. Olivier Oger est nommé directeur de l'Ecole de hautes études commerciales du Nord, à Lille (EDHEC). Il *remplace* M. Didier Dutailly, qui a démissionné à la suite d'un conflit avec les conseil d'administration de l'école. M. Oger était directeur du CREA, organisme de conseil et de recherche en économie agro-alimentaire dépendant de la Catho de Lille.



Deux Nouveaux Toshiba

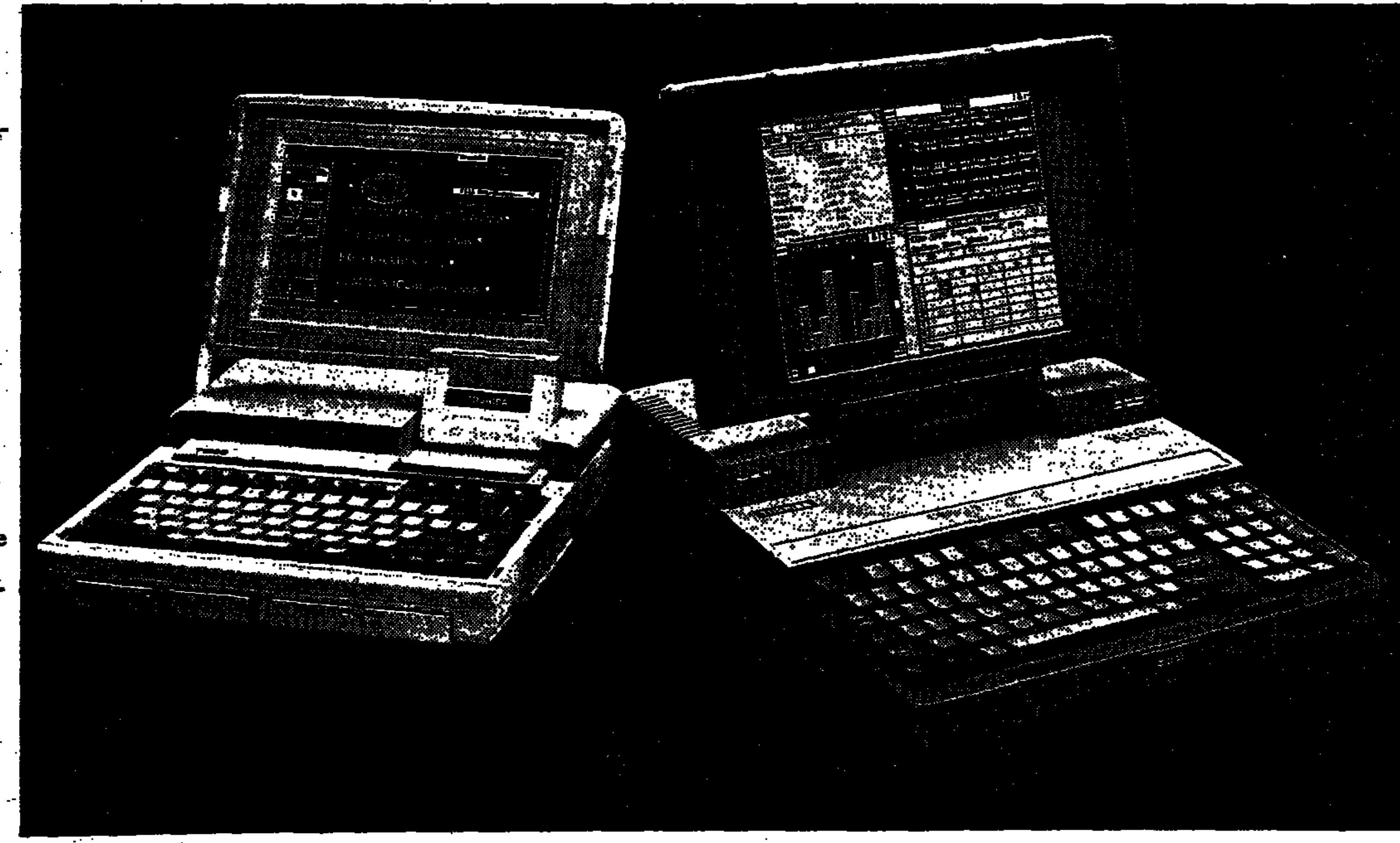
LA PUISSANCE ET LA LIBERTÉ

Un mouvement est lancé. Vers plus d'efficacité, plus de puissance, plus de liberté. Et c'est Toshiba qui le conduit. Toshiba qui vous donne de la puissance pour rivaliser avec les ordinateurs de bureau les plus performants : des capacités de traitement où et quand vous en avez besoin : de la liberté là où il y avait des contraintes. La portabilité, pour Toshiba, c'est la puissance plus la liberté.
Aujourd'hui, voici deux nouveaux portables Toshiba.

Le Toshiba T1600, avec écran EGA, mémoire vive sauvegardable et disque dur 20 Mo intégré : le tout réuni dans un portable léger et autonome. Et le Toshiba T5200, le portable qui remplace les dinosaures de bureau.
Libérez-vous de la tyrannie des micros traditionnels. Sortez des limites de votre bureau. Brisez les liens de l'informatique immobile. Rejoignez la famille Toshiba. La première famille de micros portables.

T1600

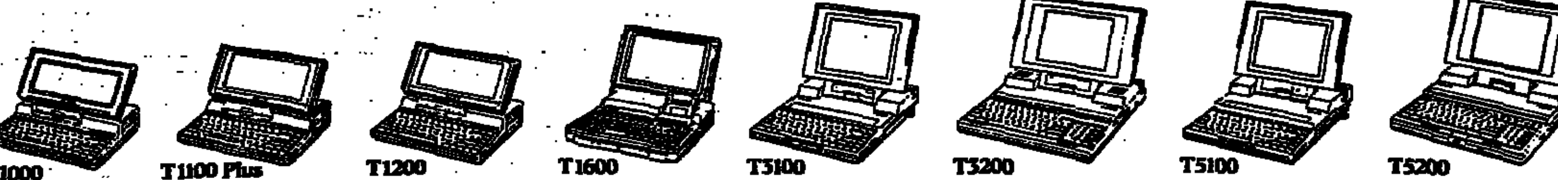
La liberté à pleine puissance.
On disait que c'était impossible. Et pourtant nous l'avons fait. Nous avons fait entrer dans un portable autonome toutes ces caractéristiques:
- Processeur Intel 80C286 à 12 MHz
- Jusqu'à 5 Mo de mémoire vive sauvegardable
- Écran EGA détachable rétro-éclairé
- Disque dur 20 Mo, rapide (29 ms)
- Autonomie optimisée avec mode veille automatique et batteries amovibles
- 5,2 Kg avec une batterie



T5200

La puissance en toute liberté.
Le portable des utilisations «lourdes». Jamais auparavant une puissance aussi considérable n'avait été logée dans un volume aussi réduit.
- Processeur Intel 80 386 à 20 MHz
- Jusqu'à 8 Mo de mémoire vive
- Écran plasma, VGA, détachable
- Disque dur (rapide) 40 ou 100 Mo
- Deux connecteurs d'extension compatibles intégrés
- Système de sécurité LapLok™
- Clavier complet avec pavé numérique complet
- 8,6 Kg

Toshiba. La Première Famille De Micros Portables.



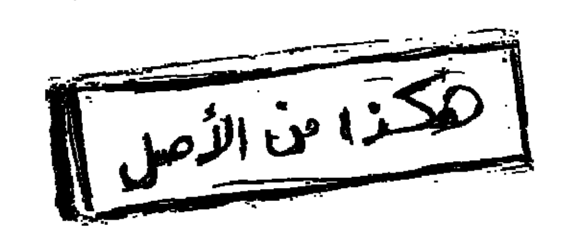
Le logiciel Microsoft Works est offert pour l'achat de tout micro-ordinateur portable TOSHIBA entre le 15.9.1988 et le 16.1.1989

L'Empreinte de Demain

TOSHIBA

SALON MICRO 88
STAND N° 1 DE 1060

TOSHIBA SYSTEMES (France) S.A. · Division Informatique · 7, Rue Ampère - BP 131 · 92804 Puteaux Cedex · Tél.: (1) 47.28.28.28.



هكذا من الأصل

Economie

Le projet de loi de finances pour 1989

Le métier bien appris

M. Bérégovoy n'apprécie pas outre mesure les rappels historiques. L'allusion qui a été faite à la loi de finances de 1982, alors qu'il venait de présenter celle de 1989, mercredi 21 septembre, ne l'a visiblement pas enchanté. Il y a sept ans, les socialistes mettaient en musique leur première loi de finances depuis leur *retour au pouvoir*. Le gouvernement de M. Mauroy s'assignait alors pour objectif la relance. Son ministre du budget, M. Fabius, n'hésitait pas à augmenter les dépenses de 27,5 % pour une croissance du PIB marchand estimée à 17 %. Il *prévoyait* de ramener le taux d'inflation de 14 % à 12 %. Il n'était question que de demander aux entreprises un effort contributif important.

Un siècle semble s'être écoulé depuis ce *mois d'octobre* 1981 où parlait M. Fabius. Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget de l'actuel gouvernement socialiste, tenait, mercredi, un tout autre langage. On le vit préconiser la modération de la *dépense* publique, souhaiter que le pouvoir d'achat soit seulement préservé, vitupérer les hausses de prix abusives des *services et défendre* avec talent sa politique de baisse des taux d'intérêt. En l'entendant annoncer la suppression de la taxe sur les *encours de banque* et affirmer son désir de ranimer la concurrence dans ce secteur, on se demandait s'il n'irait pas jusqu'à *demander* comme contrepartie de son geste la suppression du taux de base bancaire.

Les milieux d'affaires n'en seraient pas *surpris*. Ils connaissent et, dit-on, apprécient maintenant ce ministre des finances qui se donne des airs de Poincaré *par son acharnement* – justifié – à maintenir un franc fort. M. Bérégovoy est aujourd'hui un homme avisé et même, comme il l'a dit, d'*« une extrême prudence »*. A ceux qui lui opposent les balbutiements des auteurs du budget de 1982, il rétorque en privé : *« Nous avons appris notre métier. »* En public, il retrouve le froc de l'homme politique pour dénoncer le retard que devait rattraper la gauche ou s'en prendre à la myopie des experts internationaux. Avouant tout de même : *« Nous nous sommes trouvés en 1981 à contre-courant. »*

La France, cette année, ne rame plus à contre-courant au milieu d'un environnement *international* très favorable. Car si les experts se sont trompés cette fois encore, c'est dans le bon sens, en prévoyant non pas comme en 1982 une reprise qui n'a pas eu lieu, mais une récession qui ne s'est pas produite. Bien au contraire, puisque le rythme de croissance de l'économie mondiale avoisine 4 % et que les échanges internationaux *progressent de 7 % en volume*.

L'expérience, là encore, enseigne au ministre des finances qu'il ne faut pas s'en remettre au seul environnement extérieur, dont on a vu la versatilité, mais compter sur ses propres forces. A cet égard, M. Bérégovoy n'a pas caché l'inquiétude que lui procure un chômage encore beaucoup trop élevé, même si on assiste depuis 1987 à une reprise des créations d'emplois. Le projet de budget de *1989 contient* tous les signes des efforts entrepris sur ce point par le gouvernement Rocard.

Reste le commerce extérieur et son déficit persistant. M. Bérégovoy *en fait sa* préoccupation majeure et le signale comme un des points noirs qui l'obsèdent. Comme ses prédécesseurs, il n'a cependant d'autre recours que de semer le bon grain en donnant aux entreprises les moyens de se développer. Et attendre que lève la moisson.

FRANÇOIS SIMON.

Un budget sans l'Europe

(Suite de la première page.)

Force est maintenant de dire que les réserves alors manifestées ont été balayées par les événements. L'exécution du budget 1988 a donné raison, *et au-delà*, à l'équipe alors au pouvoir. Que MM. Balladur et Juppé aient *pressenti* à l'époque ce dont personne ne se doutait, à savoir la forte reprise économique *en* cours, cela est peu probable. Que la politique budgétaire alors décidée ait été la cause du « boom » économique que nous connaissons actuellement, cela n'est pas plus vraisemblable. Mais qu'importe ! Le cours *des choses* a justifié l'action de ceux qui gouvernaient. Le budget de *1988 s'exécute* avec une étonnante facilité, l'Etat encaissant beaucoup plus de recettes *fiscales qu'il n'en* escomptait. Il sera alors bien difficile de reprocher telle ou telle décision à l'ancien gouvernement quand son bilan apparaît a posteriori aussi positif.

C'est cet héritage béni, tiré d'une conjoncture internationale *florissante*, qui par contrecoup rend le projet de budget 1989 assez terne. Cette année, les huit principaux pays industrialisés vont réaliser un taux de croissance économique qui, en moyenne, atteindra presque 4 %. On *n'avait* pas connu cela depuis très longtemps. Les Etats-Unis qui bouclent leur *sixième année* consécutive d'expansion vont probablement annoncer un taux un peu *supérieur* à 4 %, le Japon réalisant quant à lui 5 %. Partout dans le monde, les entreprises investissent des sommes considérables pour innover et accroître leur capacité de production. En France, le taux de croissance réalisé *cette année* atteindra, dépassera peut-être même 3,5 %. Le gouvernement a *préféré afficher* une performance moindre (+ 3,2 %) non pas tellement par prudence, mais *pour* réduire l'écart entre ce qui relèvera en partie du bilan de la droite (1988) et ce qu'on attribuera pleinement à l'équipe socialiste (1989). Peu importe là encore que la réalité soit beaucoup plus complexe et les *bilans toujours* trompeurs : des élections se profilent à l'horizon et les chiffres *auront* beaucoup d'importance quand il s'agira de persuader les électeurs que la politique *menée* par M. Bérégovoy est meilleure que celle que conduisit M. Balladur. *On* en est toujours là.

C'est en partie pour les mêmes *raisons que* l'actuel gouvernement a choisi de ne pas afficher un déficit budgétaire de *100 milliards* de francs dès la fin de 1988. L'abondance des rentrées fiscales *(40 miliards de plus que prévu)* rendait possible cette avance d'un an sur le *calendrier*. *On a préféré* charger 1988 de dépenses – des dotations en capital aux entreprises publiques, la baisse anticipée de l'impôt sur les sociétés... – que le budget de 1989 aurait dû normalement supporter.

Que sera la fin de 1989 ?

Il serait injuste de n'expliquer les choix budgétaires de l'équipe au pouvoir *que* par *des considérations* subalternes, même si la proximité des *élections* ou *l'obligation dans* laquelle se trouve M. Michel Rocard de se faire admettre par l'aile pure et dure du parti socialiste, pèsent d'un bon poids dans les décisions qui sont prises.

Le boom économique qui a succédé dans le monde à l'effondrement des prix pétroliers de 1986 est trop fort pour durer longtemps, tout du moins au rythme que nous connaissons. Si la crise née en 1974-1975 d'une longue période d'hyper-inflation aggravée par le premier choc *pétrolier*, si cette crise-là est bien terminée, les cycles conjoncturels que *le monde* connaît depuis l'ère industrielle ne sont pas, eux, sur le point de prendre fin. A des périodes de forte croissance continueront de succéder des temps de repli ou de ralentissement. Il est possible que l'année 1989 enregistre ce *retournement* de cycle même si la baisse actuelle du prix du pétrole (1) éloigne chaque jour cette éventualité. Toujours est-il que les experts *retiennent* un taux de croissance moyen de 2,7 % pour les huit principaux pays *industrialisés*, soit de plus d'un point inférieur à celui de cette année.

Ce *ne sont* là que des ordres de grandeur qui peuvent être à nouveau cruellement démentis par les *événements*. Mais ils expliquent pourquoi les pouvoirs publics se montrent prudents en France. Le flot des recettes fiscales qui a tout rendu si facile depuis 1986 pourrait se ralentir dans six mois ou dans dix mois. L'objectif que se sont fixé MM. Rocard et Bérégovoy de réduire le déficit de *l'Etat* – le second ayant convaincu le premier que c'était bien là une *priorité essentielle* – *serait* alors beaucoup plus difficile à atteindre.

On aurait mauvaise grâce à reprocher au gouvernement de privilégier la réduction du déficit par rapport aux baisses d'impôts. Déjà, MM. Balladur et Juppé avaient fait ce choix, qui s'explique par des considérations purement économiques : le stock de la dette publique (1 400 milliards de francs) augmente chaque année et ne se stabilisera par *rapport* à la richesse nationale (PIB) que lorsque le déficit budgétaire sera revenu aux *environs* de 70 milliards de francs. La continuité droite-gauche est sur ce point d'autant plus assurée que la politique de large déficit budgétaire acceptée en 1981-1982 a laissé aux socialistes de cruels souvenirs. D'une façon plus générale, l'Etat doit réduire son déficit pour ne plus être *obligé, afin de le* financer, d'accaparer une trop grande partie du marché *obligataire, dont* les taux pourraient alors se réduire. Pour ne plus être obligé de consacrer chaque année plus d'une centaine de milliards de francs aux paiements des intérêts.

Si le budget de 1989 brille peu par *la nouveauté, il n'en supporte* pas moins la charge d'un certain nombre de décisions prises par *le* gouvernement Chirac : abattement supplémentaire sur les revenus des valeurs mobilières, réforme de la fiscalité de groupe, plan d'épargne retraite, mesure d'allégement fiscal en faveur de l'accession à la *propriété*, déductibilité de la TVA sur le gazole. De même le budget de *1989 va-t-il* avoir à *financer* un certain nombre des dépenses décidées par l'équipe au pouvoir jusqu'à *la* victoire de la gauche : loi de programmation militaire (1988-1992), loi de programme pour les DOM-TOM, loi pour les rapatriés, loi de programme en faveur du patrimoine culturel et des enseignements *artistiques*, plan *pour* les voies navigables... On en passe, sans oublier des dépenses *aussi diverses que* celles entraînées par la nécessaire reconstitution de la trésorerie de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), épuisée par les prélèvements de l'équipe précédente ; sans oublier non plus les engagements pris par M. Méhaignerie en matière d'autoroutes (*doublement du* rythme de construction, qui passe de 100 à 200 kilomètres par an), ou ceux de *M. Chirac pour* la réalisation de l'avion de combat Rafale.

Des décisions qui pèsent lourd

Tout cela finit par peser lourd : une trentaine de milliards au moins, auxquels s'ajouteront les 4 milliards de francs de *dotations* en capital aux entreprises publiques industrielles qui, ne pouvant *plus être financées* sur fonds tirés des privatisations, devront l'être sur des crédits *budgétaires* classiques.

Autre motif d'inquiétude : la forte croissance *des sinistres à l'exportation*. Depuis 1975, la France a fait feu de tout bois pour négocier des grands contrats. Depuis les défaillances polonaise (1981) et mexicaine (1982), les choses sont allées de mal en pis, beaucoup de pays se *révélant* incapables de payer leurs dettes. Parmi les grands emprunteurs de la France figurent l'Egypte, le Maroc, le Brésil, le Nigeria, le Mexique...

Jusqu'en 1987, l'Etat s'est défaussé sur la BFCE (Banque française du commerce *extérieur*) de la charge de ces sinistres, puisqu'il faut bien les appeler par *leur nom*. *Un* pays ne pouvait plus payer ? De nouveaux crédits lui étaient ouverts, financés par un emprunt de la BFCE. La gravité de la situation a changé ces habitudes douteuses. Les pertes enregistrées sont maintenant *plus souvent portées* au débit de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour *le commerce* extérieur), c'est-à-dire finalement du budget. Du cout, alors *que* les comptes publics n'avaient pendant des années retenu presque aucune dépense à ce titre (rien en 1986, 1 milliard de francs en 1987), le budget de 1988 puis celui de 1989 en portent la marque profonde : 6 *milliards* au moins cette année, autant l'année prochaine. Encore faut-il savoir qu'une *partie* de l'énorme stock de crédits à l'exportation consentis par la France (260 milliards de francs) est plus ou moins menacée.

Autre épine *: la dotation globale* de fonctionnement versée par l'Etat aux communes, qui atteint des sommes astronomiques (80 milliards de francs) et progresse très rapidement (+ 9,2 %) indexée qu'elle est sur la TVA, impôt particulièrement dynamique. Comment stopper cette hémorragie qui met bien des communes dans l'aisance mais se révèle de plus en plus difficile à supporter par *l'Etat* ? Là encore, la proximité des élections municipales n'a pas poussé aux discussions courageuses.

Tel est l'état des lieux qui justifie la prudence apparente de *l'actuel* gouvernement.

On ne reprochera donc pas à M. Rocard d'avoir mis *un terme* à la baisse de l'impôt sur le revenu. D'autant plus que MM. Balladur et Juppé, en exonérant deux millions de petits contribuables, en réduisant à l'autre bout de l'échelle, jusqu'à 56,8 % le taux le plus élevé du barème de *l'impôt sur* le revenu, ont achevé de déformer une fiscalité directe déjà *largement déséquilibrée* par de nombreuses impositions forfaitaires (sur les obligations et sur *la* plupart des produits de l'épargne financière). L'impôt sur le revenu pèse lourd sur les revenus intermédiaires – ceux du travail – mais il n'y a plus globalement que 14 millions de contribuables à le supporter alors que 24 *millions* devraient le payer. Dans ce domaine, la France est, par rapport aux autres pays industrialisés, dans une situation tout à fait anormale.

Risque de dérapage

Fallait-il faire plus sur la TVA et se jeter au *devant des désirs* de la Commission de Bruxelles qui demande qu'à l'horizon 1993 deux taux – et deux taux seulement – subsistent : un taux réduit compris entre 4 % et 9 %, un taux normal compris entre 14 % et 20 % ? Au risque de peiner M. Jacques Delors et malgré les dénégations de M. *Rocard* qui jure maintenant ses grands dieux qu'il n'a jamais voulu dire cela, donnons *raison au premier* ministre première version : l'Etat ne peut pas, en France, démanteler son système fiscal, un système qui repose justement en très grande partie sur la taxe à la valeur ajoutée. Peut-être aurait-il fallu s'interroger, *en* 1985, à Luxembourg, lorsque furent jetées les bases du marché européen *sans frontière* : libéral à l'extrême, ou conservant à l'Etat d'importants moyens *d'action* les impôts précisément.

C'est bien pour cela qu'on doit se réjouir de voir le gouvernement doter en 1989 – assez généreusement, *semble-t-il* – l'éducation nationale, la recherche, la culture, mais également l'emploi pour lequel des expériences intéressantes d'allégement des charges sociales sont tentées après les dizaines de milliards de francs engloutis dans le traitement social du chômage.

La croissance des dépenses s'accélère d'autant plus nettement dans le budget de 1989 que leur rythme s'était beaucoup ralenti avec MM. Balladur et Juppé. Le freinage de 1987-1988 avait quelque chose de passager – voire d'un peu artificiel – et une remontée se serait, de toute façon, *produite*. Reste à savoir si les décisions arrêtées par MM. Rocard, Bérégovoy *et* Charasse ne menacent pas l'équilibre général : + 4,7 % sont-ils annoncés en cumulant dépenses définitives et prêts de l'Etat ? C'est moins que la progression de la richesse nationale (+ 5,1 % en valeur prévus en 1989).

Mais cette *présentation officielle* minore – volontairement, semble-t-il – la progression réelle des charges publiques *(voir encadré)*.

Si l'on reprend la présentation traditionnelle *en ajoutant* à l'ensemble des charges de l'Etat les seuls soldes des comptes d'affectation *spéciale*, les dépenses publiques augmentent de 6,5 % en 1989, soit nettement plus vite que ne progresse la richesse nationale (5,1 %).

Si la *réduction du déficit* budgétaire est importante et réelle, un certain dérapage de *la dépense publique* risque bel et bien de se produire, dont la gauche au pouvoir ne serait d'ailleurs pas entièrement responsable, ayant trouvé en arrivant beaucoup de lois-programmes à exécuter. Il suffit de voir à quelle vitesse progressent presque toutes les grandes catégories de dépenses dans le budget de *1989 pour être convaincu* du risque : + 12,6 % pour la dette publique, 5,2 % pour les dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention, + 16,8 % pour les dépenses civiles en capital. Seul le budget militaire (+ 4,2 %) augmente moins vite que le PIB en valeur (5,1 %).

Approuver les priorités données à certaines actions essentielles (éducation, recherche, emploi...) impliquait de sérieuses restrictions dans d'autres domaines, restrictions qu'on ne voit pas vraiment, sinon sur le maintien affiché de la réforme salariale.

Le budget de *1989* est critiquable sur un autre point : on cherche en vain comment les mesures fiscales qu'il nous propose préparent l'Europe de 1993 (2). Mais cela est une autre histoire, dira-t-on. L'ennui est que la France n'a plus que quatre ans pour écrire cette histoire *qui* s'annonce terriblement compliquée.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Le baril de brut sera redescendu en moyenne cette année aux environs de 14 dollars après 17 dollars en 1987.

(2) Le passage du taux de TVA de 7 % au taux de 5,5 % est une perte de recettes inutile (plus de 2 milliards de francs) puisque la RFA a un taux réduit de TVA de 7 %, donc supérieur au nôtre.

Les comptes d'affectation spéciale : un trouble...

Depuis des années, aux dépenses du budget général s'ajoutent des comptes dits d'affectation spéciale (CAS) destinés à lier certaines ressources à la couverture de certaines dépenses. Ces « comptes » vont du Fonds national des haras au Fonds national pour le développement du sport, en passant par le Fonds national forestier ou le Fonds de soutien aux hydrocarbures. Chacun gère des sommes allant de quelques centaines de millions à plusieurs milliards de francs (7,2 *milliards pour* le compte d'emplois de la redevance de la radiodiffusion sonore et de la télévision). En juillet 1986, un onzième compte d'affectation spéciale avait été créé regroupant les produits de la privatisation : une trentaine de milliards de francs en 1987, une cinquantaine en 1988. Comme l'ensemble de ces comptes était généralement à peu près équilibré par les recettes particulières qui leur étaient affectées, le budget ne retenait généralement dans sa présentation officielle que le solde de ces opérations, c'est-à-dire des chiffres extrêmement faibles, de quelques dizaines ou de quelques centaines de millions.

Le *projet* de budget pour 1989 innove sur ce point sans *justification vraiment convaincante*. Il inscrit 31,6 milliards de francs *en dépenses pour le* compte d'affectation spéciale de 1988 et seulement 11,7 milliards pour 1989, les dotations en capital aux entreprises publiques notamment étant ramenées à la portion congrue l'année prochaine (4,1 milliards de francs) et d'ailleurs replacées dans le budget *général*.

Le résultat d'une telle présentation n'est pas mince. Les dépenses des CAS gonflées en 1988 se ralentissent beaucoup en 1989. D'où un freinage qui retentit sur l'ensemble du budget de l'Etat.

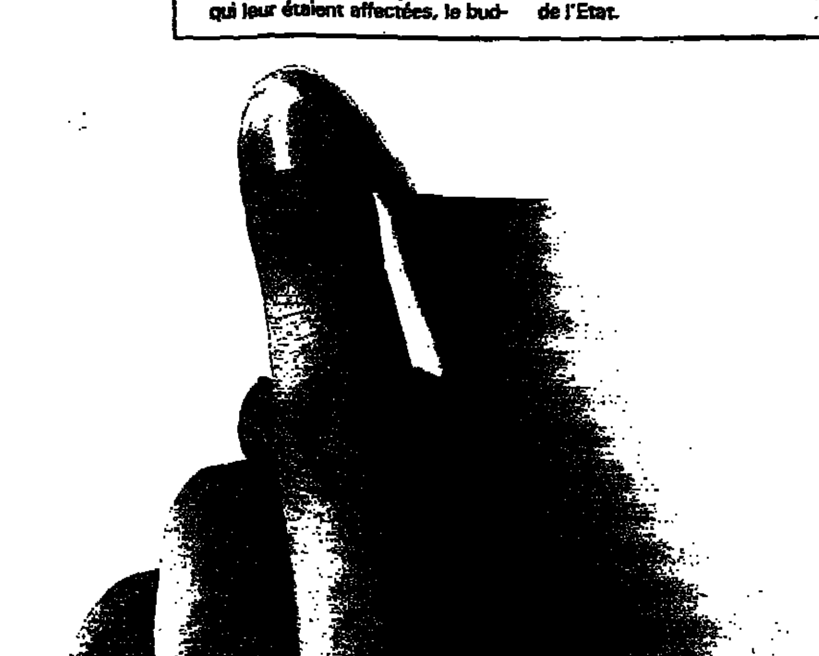
COMMENT VARIERONT LES DIVERS IMPOTS

(en millions de francs)

NATURE DES RECETTES	Résultats 1987	Loi de finances initiale 1988	Evaluations révisées pour 1988	Projet de loi de finances 1989	Progression 1988/1987 en %	Progression 1989/1988 en %
I. – RECETTES FISCALES						
Impôt sur le revenu	233 856	220 335	233 000	244 137	– 0,4	+ 4,8
Impôt sur les sociétés	118 477	121 240	134 900	134 851	+ 13,9	–
Autres impôts directs	96 907	97 950	97 550	104 283	+ 0,7	+ 6,9
Enregistrement, timbre et Bourse	64 407	69 115	70 570	71 338	+ 9,6	+ 1,1
Produits des douanes	108 233	115 771	118 500	125 033	+ 9,5	+ 5,5
Taxe sur la valeur ajoutée	509 571	522 887	545 500	566 867	+ 7	+ 3,9
Autres impôts indirects	30 557	32 335	33 750	34 685	+ 10,4	+ 2,8
Total du chapitre I	1 162 008	1 179 633	1 233 770	1 281 194	+ 6,2	+ 3,8
II. – RECETTES NON FISCALES	74 832	74 430	79 755	94 783	+ 6,6	+ 18,8
III. – PRÉLÈVEMENTS au profit des collectivités locales et des Communautés européennes	– 153 408	– 164 386	– 177 004	– 183 096	+ 15,4	+ 3,4
IV. – A DÉDUIRE : Remboursements et dégrèvements	– 119 081	– 120 215	– 130 900	– 137 300	+ 9,9	+ 4,9
Total des recettes nettes (chap. I à IV)	964 351	968 862	1 005 621	1 055 581 (1)	+ 4,3	+ 5
Recettes fiscales nettes (chap. I, III et IV)	889 519	894 432	925 866	960 798 (2)	+ 4,1	+ 3,8

(1) Ce chiffre est différent de celui indiqué dans le tableau d'équilibre général qui comprend les recettes des comptes d'affectation spéciale.

(2) Ce chiffre est différent de celui qui est indiqué dans le tableau d'équilibre général, qui, lui, comprend les recettes non fiscales et les recettes des comptes d'affectation spéciale.



Économie

Le projet de loi

Recettes : l'abondance

Les recettes progressent de 6,7 % dans le projet de budget pour 1989 passant de 1 000,5 milliards de francs dans la loi de finances initiale de 1988 à 1 067,4 milliards dans le projet pour l'année prochaine. Ces chiffres regroupent à la fois les *recettes fiscales et non fiscales*. Encore les recettes de 1988 devraient-elles être fortement révisées en hausse après exécution définitive de l'actuel budget.

Ce sont les recettes non fiscales qui progressent le plus vite (18,8 % de plus par rapport à 1988), les recettes fiscales *augmentent quant* à elles de 3,8 % par rapport à 1988. Les rentrées fiscales dépassent déjà largement ce qui était attendu cette année : + 12,7 milliards pour l'impôt sur le revenu, 13,7 milliards pour l'impôt sur les sociétés, 2,7 milliards pour les droits de douane, mais surtout 22,6 milliards pour la taxe à la valeur ajoutée. Au total, les plus-values fiscales atteignaient déjà en septembre 1988 54 milliards de francs.

M. Bérégovoy a annoncé 24,6 milliards d'allégement d'impôts dans le budget de 1989 : 8 milliards provenant des décisions prises par le gouvernement Chirac, 16,6 milliards de celles prises par son gouvernement. Sur ces 24,6 milliards, 14,5 milliards iraient aux ménages (9 milliards mesures Bérégovoy) et 10,1 milliards iraient aux entreprises (7,6 milliards mesures Bérégovoy).

Les principales mesures touchant les consommateurs concernent la TVA : suppression du taux réduit de 7 % et regroupement des biens et services qu'il concernait (transports, spectacles, livres, chambres d'hôtel, repas dans les cantines...) sur le taux super-réduit de 5,5 % (2,4 milliards de francs). Le gouvernement a également décidé d'abaisser la TVA de 33,3 % à 18,6 % sur les cassettes vierges et les cassettes vidéo – vierges et enregistrées – pour un coût de 910 millions. De même, la taxe à la valeur ajoutée est réduite sur les abonnements au gaz et à l'électricité (18,6 % à 5,5 %), pour un coût de 2,4 milliards de francs, mais aussi sur les appareillages pour handicapés (taux passé de 18,6 % à 5,5 %) pour un coût de 200 millions de francs.

***Quelques allégements de l'impôt sur le revenu* sont décidés : relèvement de 10 000 à 12 000 francs du plafond de déduction des frais de garde (*160 millions de francs*) pour les enfants âgés de moins de sept ans ; déductibilité des cotisations versées aux syndicats dans la limite de 1 % de la rémunération. Enfin, les taxes sur l'essence sans plomb vont être réduites de 20 centimes.**

Pour les entreprises, le taux de l'impôt sur les sociétés est ramené de 42 % à 39 % sur les bénéfices réinvestis (coût pour l'Etat 3,9 milliards de francs), cette mesure prenant effet dès l'acompte du 20 novembre prochain. La taxe sur les encours bancaires variant de 1 % à 1,5 %, créée en 1979, est supprimée (coût : 1,5 milliard de francs), de même que sont réduites les taxes sur les contrats d'assurance industriels (800 millions). Les droits d'enregistrement sur les cessions de fonds de commerce passent de 16,60 % à 14,60 % et même à 14,20 % si les collectivités locales (départements et communes) réduisent elles aussi leur prélèvement (coût pour l'Etat : 770 millions).

Les entreprises créées à compter du 1er janvier 1989 bénéficient d'une exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés pendant cinq ans. L'exonération sera totale les deux premières années, atteindra 75 % la troisième année, 50 % la quatrième, 25 % la cinquième.

Les ménages

I. – ACTUALISATION DU BARÈME

Toutes les limites des tranches du barème ainsi que la limite d'application de la décote sont relevées de 2,6 %, c'est-à-dire dans la même proportion que la hausse prévisible des prix.

La décote s'appliquera à tous les contribuables dont l'impôt n'excédera pas 4 520 F au lieu de 4 400 F actuellement, le plafond du quotient familial est porté de 14 230 F à 14 600 F et celui de l'abattement par enfant marié, de 19 600 F à 20 110 F.

II. – DÉDUCTIONS ET EXONÉRATIONS RELÈVEMENT DE LA LIMITE DE DÉDUCTION

Portée de 10 000 F à 12 000 F par enfant et par an pour deux cent quatre-vingt mille foyers, avec un coût fiscal de 160 millions de francs par an.

Portée de 10 000 F à 12 000 F pour l'emploi d'une aide à domicile au profit des femmes âgées ou invalides et les parents d'enfants handicapés pour trois cent mille personnes, avec un coût fiscal de *140 millions* de francs par an.

III. – DÉDUCTION DES COTISATIONS SYNDICALES

Les salariés pourront déduire de leur revenu imposable leurs cotisations syndicales dans la limite de 1 % de leur rémunération. Cette mesure, qui ne prendra effet que pour l'imposition des revenus de 1989, coûtera 250 millions de francs.

IV. – RÉDUCTION D'IMPOT POUR LES DONS AUX ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE

Les contribuables qui effectuent des dons à des organismes d'aide alimentaire peuvent déduire leurs versements de leur revenu imposable dans les limites de 5 % ou de 1,25 %, selon qu'il s'agit ou non d'une association d'utilité publique. Les contribuables dont le taux marginal d'imposition est inférieur à 50 % bénéficieront d'une réduction d'impôt égale à 50 % des dons effectués, dans la limite des 400 premiers francs versés. Le supplément versé sera déductible selon le régime habituel des dons. Cette mesure concernera les dons faits dès 1988. Son coût sera de 100 millions de francs en 1988.

V. – RELÈVEMENT DU PLAFOND D'EXONÉRATION DES TITRES-RESTAURANT

La participation des employeurs aux frais de repas des salariés constitue en principe un complément de rémunération soumis à l'impôt sur le revenu, mais lorsque les salariés bénéficient de titres-restaurant, la participation de l'employeur est exonérée d'impôt sur le revenu dans la limite de 15 F par titre, depuis le *1er janvier 1986*. Cette *limite* est portée à 18 F.

VI. Relèvement du seuil d'exigibilité des acomptes provisionnels d'impôt sur le revenu

Les contribuables dont la cotisation d'impôt sur le revenu n'atteint pas 1 300 F sont dispensés du paiement d'acomptes provisionnels. Ce seuil est porté à *1 500 F* à compter de 1989. Pour les années ultérieures, ce chiffre sera actualisé dans la même proportion que la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu.

Allégements de TVA

I. – DIMINUTION DU TAUX RÉDUIT.

Le taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée passe de 7 % à 5,5 % pour les transports publics de voyageurs, les livres, la fourniture de logement dans les hôtels, les villages de vacances, les campings, les maisons de retraite, la fourniture de repas dans les *cantines* d'entreprises, les établissements hospitaliers et les restaurants pour personnes âgées, les spectacles et droits d'entrée dans les parcs zoologiques, jardins botaniques, parcs à décors animés, jeux et manèges forains, les agences de voyages.

Le coût de cete réduction est de 2,38 milliards de francs par an.

II. – DIMINUTION DU TAUX APPLICABLE AUX APPAREILLAGES POUR HANDICAPÉS

Depuis le 1er janvier, 1988, le taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable à certains appareillages *pour handicapés* a *été réduit* de 18,6 % à 5,5 % (3,5 % pour les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion).

Le taux super-réduit, ramené à 2,1 % pour les DOM, s'appliquera également aux chaussures orthopédiques *et objets de petit appareillage* (bandages herniaires, genouillères, corsets orthopédiques, colliers cervicaux...). Le coût de cette mesure sera de 200 millions de francs en 1989.

III. – RÉDUCTION POUR LES SUPPORTS DU SON ET DE L'IMAGE

Depuis le 1er décembre 1987, la taxe sur la valeur ajoutée s'applique au taux de 18,6 % (au lieu de 33 1/3 % précédemment) sur les disques et cassettes préenregistrés.

Cette diminution est étendue, à partir du 1er novembre 1988, aux vidéo-cassettes, cassettes, bandes et autres surfaces sensibles (films, pellicules, diapositives, microfiches).

En 1989, le coût de cette mesure *sera de 910 milliards de francs.*

IV. – RÉDUCTION POUR LES ABONNEMENTS *D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ*

Le taux de la TVA sur les abonnements d'électricité et de gaz sera ramené de 18,60 % à 5,5 % (2,1 % pour la Corse, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion). Cette mesure s'appliquera aux factures émises et acomptes paysés à compter du 1er novembre 1988. Elle concerne 22,2 millions de foyers pour l'électricité et 8,2 millions de foyers pour le gaz.

En 1989, son coût sera de 2,37 milliards de francs.

Mesures en faveur des entreprises et de l'emploi

I. – CRÉATION D'ENTREPRISES NOUVELLES

A. – *Exonération d'impôt sur les bénéfices :*

Les entreprises nouvelles créées à compter du 1er janvier *1989* bénéficieront d'une exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les *sociétés pendant cinq ans*. L'exonération est totale les deux premières années. Elle s'applique sur 75 % du résultat la troisième année, 50 % la quatrième année et 25 % la cinquième année. Ce dispositif concerne les entreprises qui exercent une activité *industrielle*, commerciale ou artisanale, quel que soit le montant des biens amortissables selon le mode dégressif inscrits à leur bilan. Il ne s'applique pas aux entreprises créées par des sociétés préexistantes qui diversifient leur activité ou se restructurent ni aux entreprises détenues, directement ou indirectement, pour plus de 50 % par d'autres sociétés.

Ces entreprises nouvelles seront également exonérées, dans les mêmes conditions, de l'imposition forfaitaire annuelle : exonération totale durant les vingt-quatre premiers mois d'activité, exonération de trois quarts la troisième année, de moitié la quatrième année et d'un quart la cinquième année.

B. – *Exonération pour la reprise d'entreprises en difficulté :*

Les sociétés créées pour reprendre une entreprise en difficulté peuvent actuellement étaler sur trois exercices l'imposition des bénéfices réalisés au cours du premier exercice d'activité.

Dorénavant, le bénéfice d'exploitation réalisé par la société nouvelle au cours des deux premières années d'activité sera exonéré d'impôt sur les sociétés. Cette disposition évitera d'imposer les profits exceptionnels *dégagés lors de la reprise de* l'exploitation en difficulté. L'exonération ne sera définitive qu'après un délai de trois ans, ce qui garantit une relance durable de l'activité. Le régime actuel d'étalement du bénéfice en cas de reprise d'une entreprise en *difficulté ne sera plus applicable dès* l'entrée en vigueur du nouveau régime, le 1er janvier 1989.

II. – EXONÉRATION DE TAXES DIVERSES

Sur décision des collectivités locales et des organismes consulaires, les entreprises créées entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1993 auxquelles s'applique l'exonération d'impôt sur les bénéfices sont exonérées de taxe foncière sur les propriétés bâties, de taxe professionnelle, de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie et de taxe pour frais de chambre des *métiers. Ces exonérations* peuvent être accordées pour les deux années qui suivent la création de l'entreprise.

III. – PLAFONNEMENT DU DROIT D'APPORT

Les apports en numéraire réalisés lors de la constitution des sociétés sont soumis au droit d'apport de 1 %. Ce droit représente souvent une charge importante pour les sociétés nouvelles. Il constitue un obstacle aux créations d'entreprises. Son montant sera *plafonné* à *celui* du droit fixe d'enregistrement, actuellement de 430 F. Le coût de cette mesure est évalué à 17 millions de francs en 1989.

ALLÉGEMENT LÉGER DES TAXES SUR LES SALAIRES

La taxe sur les salaires est due par les employeurs qui sont assujettis à la TVA sur moins de 90 % de leur *chiffre d'affaires, notamment* les associations, les hôpitaux, les organismes sociaux, certaines professions libérale et les institutions financières. Elle est assise sur le montant des rémunérations brutes annuelles et calculée selon le barème suivant : – *4,25 % jusqu'*à 32 800 F ; – 8,50 % entre 32 800 F et 65 600 F ; – 13,60 % au-delà de 65 600 F. Ce barème n'a pas été actualisé, de sorte que l'accroissement nominal des rémunérations s'est traduit pour les employeurs par une augmentation du poids relatif de la taxe. Pour la première fois depuis dix ans, les limites d'application des taux de 8,50 % et 13,60 % seront réévaluées chaque année comme le barème de l'impôt sur le revenu. L'indexation s'appliquera pour la première fois aux *rémunérations* versées à compter du 1er janvier 1989. Le coût de ces mesures sera en 1989 de 450 millions de francs.

Mesures diverses

RÉDUCTION DE LA TAXE INTÉRIEURE DE CONSOMMATION APPLICABLE AU SUPERCARBURANT SANS PLOMB

Afin de favoriser le développement du supercarburant sans plomb sur le marché national, il est proposé de réduire le taux de la taxe intérieure de consommation *sur les* produits pétroliers pour le supercarburant d'une teneur en plomb n'excédant pas 0,013 gramme par litre. Il sera ainsi ramené de 302,85 F à 268,11 F par hectolitre, à compter du 1er juillet 1989, soit une *baisse de 34,71 centimes par litre.*

Le coût de la mesure en 1989 sera de 20 millions de francs.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS PUBLICS

	Emplois 1988	Emplois 1989	Variations 88/87 (%)
Agriculture	29 903	29 802	– 0,3
Culture	11 943	12 037	+ 0,8
Economie et *finances*	181 021	179 758	– 0,7
Education nationale	1 008 828	1 021 195	+ 1,2
Intérieur (hors appelés)	154 718	154 242	– 0,3
Justice	50 693	51 158	+ 0,9
Recherche et technologie (hors établissements publics de recherche)	309	309	0
Affaires étrangères et coopération	11 896	11 980	+ 0,8
Service du Premier ministre	2 397	2 387	– 0,4
Solidarité nationale, santé, travail, emploi	24 413	24 133	– 1,1
Equipement, logement, transports et mer	127 287	125 902	– 1,1
Divers	15 805	15 697	– 0,7
Total pour le budget général	1 619 207	1 628 600	+ 0,6
Budget annexe des postes et télécommunications	438 276	434 161	– 0,9
Autres budgets annexes	877	864	– 1,5
Défense (hors appelés)	440 560	434 743	– 1,3
Total général (hors établissement de recherche	2 498 920	2 498 368	0

LE CONCOURS DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES NATIONALES

(En millions de francs)

	1988 (loi de finances initiale)	1989 Projet de loi de finances
● ÉNERGIE		
E.D.F.	–	–
G.D.F.	–	–
C.D.F.	7 089	7 191
● TRANSPORTS		
S.N.C.F.	21 461	21 757
R.A.T.P.	4 367	3 983
C.G.M.	–	–
Air France	–	–
Aéroport de Paris	–	–
S.N.C.M.	467	N.D.
● DOTATIONS EN CAPITAL A L'INDUSTRIE (non réparti)	15 000	4 100
Total (hors charges de retraites)	48 384	37 031
● CHARGES DE RETRAITES		
S.N.C.F.	12 100	13 340
C.D.F.	6 745	6 700
SEITA	432	420
Total général	67 661	57 491

Compétitivité des entreprises

BAISSE DE L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Le taux de l'impôt sur les sociétés sera ramené à 39 % pour les seuls bénéfices réinvestis dans l'entreprise.

Le taux de 42 % est maintenu pour les bénéfices distribués.

Un choix identique avait été fait lors de la préparation de la loi de finances pour 1986. Pour la première fois, le taux de l'impôt sur les sociétés avait été, à cette occasion, ramené à 45 % pour les bénéfices non distribués.

Ce dispositif s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 1989.

A l'*instar de la solution retenue* lors de la précédente diminution de 45 % à 42 % du taux de l'impôt sur les sociétés, cet allégement sera répercuté sur l'acompte exigible le 20 novembre 1988. Celui-ci sera réduit d'un montant égal à *1,5 % du bénéfice de référence.*

Le coût de cette mesure sera de 3,9 millions de francs.

[Ce choix du gouvernement en faveur des bénéfices réinvestis, donc non distribués, sera contesté par les chefs d'entreprise qui jugent indispensable une augmentation des dividendes versés proportionnelle à celle des résultats.]

Mobilité financière et développement

I. – ALLÉGEMENT DES DROITS DE MUTATION SUR LA CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Afin de faciliter la transmission des entreprises, il est proposé de réduire les taux applicables aux actes passés et aux conventions conclues à compter du 1er octobre 1988. Les collectivités locales sont également associées à cet effet.

En conséquence :

– l'impôt d'Etat de 13,80 % est ramené à 11,80 % ;

– la taxe départementale de 1,60 % à 1,40 % ;

– la taxe communale de 1,20 % à 1 %.

Au total, les droits de mutation sur les fonds de commerce seront réduits de 2,4 points, ramenés de *16,60 % à 14,20 %.*

Cette mesure permet de réduire l'écart d'imposition qui existe entre les cessions d'entreprises individuelles taxées antérieurement à 16,6 % et les cessions de parts ou actions de sociétés soumises à un droit de 4,80 %, voire exonérées.

II. – EXONÉRATION DU DROIT D'ENREGISTREMENT EN CAS D'INCORPORATION *DE RÉSERVES AU CAPITAL*

L'exonération du droit d'apport de 1 % prévue jusqu'au 31 décem*bre 1988 en cas d'augmentation* de capital réalisée au moyen de l'incorporation de bénéfices, de réserves ou de provisions est définitivement reconduite.

Le coût de cette mesure pour 1989 est de 370 millions de francs.

Adaptation de la fiscalité dans la perspective du grand marché de 1993

I. – ADAPTATION DU RÉGIME FISCAL DES ORGANISMES DE PLACEMENT *EN VALEURs MOBILIÈRES*

La règle dite du « coupon couru », en vigueur en France depuis le 1er juillet 1986, oblige les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (SICAV et fonds communs de placement) à *comptabiliser les produits courus* des obligations, titres participatifs, effets publics et créances de toute nature.

Ainsi, l'organisme qui vend ses titres avant détachement du coupon doit comprendre dans ses recettes courantes le montant des *intérêts courus, ceci afin d'éviter* une évasion fiscale résultant de la non-déclaration de ces intérêts.

Or, à partir du 1er octobre 1989, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de la Communauté éco*nomique européenne pourront* commercialiser librement leurs titres à l'intérieur de celle-ci.

Pour permettre aux OPCVM français d'affronter dans de bonnes conditions leurs concurrents étrangers, la règle du coupon couru est *supprimée. Les sociétés d'investis*sement et les fonds communs de placement auront désormais la possibilité de déterminer leurs résultats nets en ne retenant que les produits encaissés des obligations, titres participatifs, effets publics ou créances de toute nature.

Cette mesure s'appliquera dès le 1er octobre 1989 avec un coût de 10 millions

II. – SUPPRESSION DE LA TAXE *SUR LES ENCOURS* DE CRÉDITS

Cette taxe instituée en 1979 s'applique aux encours de crédits de toute nature non libellés en devises, effectivement accordés à leur clientèle par les professionnels *du commerce des valeurs* et de l'argent à un taux variant de 1 % à 1,5 %. Cette taxe qui n'existe pas dans les autres Etats membres de la CEE, ni aux Etats-Unis et au Japon pénalise nos banques et établissements financiers par rapport à leurs concurrents étrangers et pèse sur le coût du crédit. En contrepartie, les banques se sont engagées à réduire le coût des cré*dits de trésorerie aux PME.*

Le coût de cette mesure pour 1989 est de 1,48 milliard de francs.

III. – RÉDUCTION DE LA TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES

Les conventions d'assurances sont soumises à une taxe dont le taux varie selon la nature des risques couverts par la convention.

Les taux pratiqués en France sont plus élevés que dans la plupart des Etats de la Commu*nauté ; de plus, une telle taxation* n'existe ni au Royaume-Uni ni en Espagne.

*C'est pourquoi, dans la perspec*tive de la libre prestation de service de l'assurance dommages à compter du 1er juillet 1990, il est nécessaire d'alléger la taxe portant sur les risques industriels.

En conséquence :

● les risques relatifs aux marchandises transportées et à la responsabilité civile des transports terrestres, taxés actuellement à 9 %, seront exonérés.

● les taux de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances relatives aux risques d'incendie des biens professionnels ou couvrant les pertes d'exploitation en résultant seront ramenés de 18 %, 15 % et 8,75 % à 7 %, taux unique.

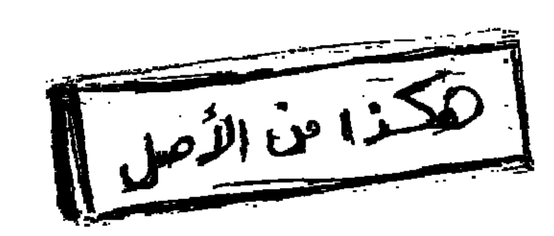
Le coût de ces mesures pour 1989 est de l'ordre de 800 MF.

IV. – ALLÈGEMENT *DES DROITS* D'ENREGISTREMENT SUR LES VENTES PUBLIQUES DE MEUBLES

Les ventes aux enchères publiques de meubles sont soumises à un droit d'*enregistrement* et à des taxes locales additionnelles qui représentent au total une charge de 7 %, soit 4,20 % pour l'Etat, 1,60 % pour les départements et 1,20 % pour les communes. Afin de renforcer notre position concur*rentielle, cette taxation* sera réduite à 2 %.

L'abaissement de la charge globale sera réparti entre l'Etat et les collectivités locales.

Le coût de cette mesure sera, en 1989, de l'ordre de 190 MF à la charge de l'Etat et de 117 MF à la charge des collectivités locales.



هكذا من الأصل

Économie

Le projet de loi de finances pour 1989

Dépenses : sensible accélération

Les dépenses publiques progressent de 4,5 % *dans le projet de* budget pour 1989, atteignant 1 164 milliards de francs contre 1 113,8 milliards de francs *dans la loi de finances initiale pour* 1988, chiffre qui regroupe les dépenses définitives de l'Etat et celles inscrites aux comptes *d'*affectation spéciale. Il y a un an, à la même époque, MM. Balladur et Juppé avaient annoncé des dépenses de *1 082 milliards de francs* qui n'incorporaient que le solde – très faible puisqu'il ne dépassait pas 100 millions de francs – des comptes d'affectation spéciale, comprenant notamment le nouveau compte de privatisa*tions*. La différence n'est pas mince puisque, si l'on reprend le chiffre des dépenses initiales de 1988 (1 082 milliards de francs) et qu'on prend en compte les seuls soldes des comptes d'affectation spéciale pour 1989, la progression de la dépense n'est plus, entre 1988 et 1989, de 4,5 %, mais de 6,5 %. Cette différence de présentation et pour tout dire la façon de cataloguer le compte de privatisations *va sans nul doute alimenter bien* des polémiques. Celles-ci ne sont pas sans importance puisque, dans la version Bérégovoy, les *dépenses publiques progressent* moins vite en 1989 que le PIB en valeur (+ 5,1 %), alors que si l'on reprend les chiffres Balladur d'il y a un an elles augmentent nettement plus vite. Affaire à suivre donc.

Compte tenu *des prêts du* Trésor (3,5 milliards de francs) qui s'ajoutent à 1 164 milliards de francs de dépenses définitives, on arrive officiellement à un total de charges de 1 167,7 milliards de francs, en progression de 4,7 % par rapport à *la loi* de finances initiale de 1988. Le déficit est ainsi ramené de 115 milliards de francs en 1988 à 100,3 milliards en 1989.

La plupart des catégories de dépenses augmentent plus vite que le PIB en valeur (+ 5,1 %). *La dette publique* (*117,3 milliards* de francs contre 104,2 milliards de francs) progresse de 12,7 %. Les dépenses civiles de fonctionnement (salaires notamment) et d'intervention économique et sociale augmentent de 5,2 %, les dépenses civiles en capital de 16,8 %. Seul le budget militaire progresse moins vite que *le PIB en valeur*, avec + 4,2 %, grâce à une progression très faible des dépenses ordinaires (+ 1,1 %), qui compensent et au-delà la forte poussée *des crédits d'équipement* (+ 7,9 %).

Les priorités du budget 1989 sont concentrées sur l'éducation (+ 5,5 % avec + 11 milliards de francs), la solidarité (création d'un revenu minimum d'insertion coûtant 6 milliards de francs en 1989 puis 8 milliards *par an ensuite*), la formation professionnelle et l'emploi (+ 11,3 %), la recherche (+ 7,3 %, soit *3 milliards de plus*) *et la culture* (+ 12,5 %).

I. LES SECTEURS PRIORITAIRES

● *ÉDUCATION NATIONALE* : 12 400 emplois nouveaux

En augmentation de 5,55 %, le budget de l'éducation nationale s'élève à 209 milliards de francs, permettant notamment la création de 12 400 emplois nouveaux.

L'enseignement scolaire bénéficie de 8,9 milliards de francs, de mesures nouvelles (+ 5,1 %) et de la création de 11 861 emplois. Par ailleurs, 486 millions de francs, dont 300 millions de francs à titre de provision, sont consacrés à la revalorisation de la condition enseignante. En outre, sont notamment réservés 20 millions de francs pour les actions en faveur d'une seconde langue vivante et 197 millions de francs pour l'insertion professionnelle des jeunes. Enfin, la création d'un fonds d'aide à l'innovation, doté de 170 millions de francs, permettra d'encourager les projets et les initiatives des établissements scolaires et des écoles.

L'augmentation des dépenses en faveur de l'enseignement supérieur (+ 9,1 %) est destinée à permettre d'assurer l'accueil d'un nombre croissant d'étudiants : 650 créations d'emplois d'enseignant, augmentation des dotations de fonctionnement (+ 14 %) et des crédits d'heures complémentaires (230 millions de francs).

L'amélioration des conditions de vie des étudiants est marquée par une augmentation de + 13,3 % pour les bourses et de + 9,4 % pour les œuvres universitaires.

● TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE : + 22 % pour la formation professionnelle

Pour 1989, les crédits destinés à la formation professionnelle et à l'emploi représentent 87 milliards de francs. Ils correspondent à une progression de + 22 % pour la formation professionnelle (34,8 milliards de francs) et de + 5,2 % pour l'emploi (52,2 milliards de francs).

Les priorités retenues au titre de la formation professionnelle concernent, d'une part, *la formation* et l'insertion professionnelles des adultes (15,73 *milliards* de francs, soit + 45,4 %), et en particulier des chômeurs de longue durée, et, d'autre part, les jeunes, qui bénéficient notamment de programmes consolidés (8,32 milliards de francs).

Les actions en faveur de l'emploi se caractérisent par une augmentation des dépenses d'indemnisation du chômage (9,68 milliards de francs, soit + 19,8 %). Par ailleurs, 9,77 milliards de francs sont destinés à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, avec en particulier une augmentation de + 6,3 % des crédits de l'ANPE.

Le plan pour l'emploi présenté lors du conseil des ministres du 14 *septembre complète* la politique gouvernementale menée dans ce secteur en introduisant :

● La *réforme* des *contributions* sociales, en vue d'alléger les charges des *entreprises de main-d'œuvre* et d'encourager la première embauche :

● Une nouvelle politique qualitative *de la formation professionnelle*, afin d'augmenter les chances de *retour à l'emploi*.

● RECHERCHE : rattrapez le retard

Le budget civil de recherche et de développement technologique (BCRD) augmente de 7,6 %, s'établissant à 42,2 milliards de francs.

Ces moyens exceptionnels, destinés à rattraper le retard pris par le BCRD de 1986 à 1988 (– 3,7 % en valeur sur la période), doivent permettre notamment le développement de la recherche publique : *913 emplois* sont créés sur l'ensemble du BCRD, dont 597 chercheurs *et 316* ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA), ou emplois *équivalents*.

● Le niveau des allocations de recherche est porté de *5 126 F* à 7 000 F au 1er octobre 1988, ce qui représente un coût supplémentaire de 176 millions de francs en 1989.

● Les moyens des organismes augmentent de plus de 1,2 milliard de francs, soit une hausse de 6,4 %.

● Hors dépenses de personnels, la hausse s'établit à 4,3 %. Un effort (+ 5,7 % en moyenne) est effectué en faveur des soutiens de programmes, c'est-à-dire des moyens de fonctionnement courants de laboratoires, et en faveur des matériels milourds (+ 6,4 % en moyenne).

● *CULTURE ET COMMUNICATION* : poursuite des grands travaux.

En progression de 12,5 %, le budget du ministère s'élève à 9,92 milliards de francs.

Priorité est accordée aux enseignements artistiques, avec un quasi-doublement des mesures nouvelles (+ 140 millions de francs) et à la mise en valeur du patrimoine (+ 23,7 %).

Outre l'achèvement des opéra*tions en cours de réalisation, le budget* des grands travaux (+ 630 %) permet *le lancement de nouvelles* opérations, telles que la seconde tranche des travaux *du Grand Louvre* et du parc de la Villette.

L'augmentation de 5 % des ressources allouées au service public de l'audiovisuel est notamment destinée à assurer l'amélioration des programmes des sociétés.

Ces actions en faveur d'une politique de qualité sont principalement financées par le produit de la redevance télévision (6,78 milliards de francs) qui augmente de 5,3 % pour la couleur (533 F) et de 3 % pour le noir et blanc (343 F).

Par ailleurs, les aides à la production audiovisuelle financées par le compte de soutien sont accrues de 28 %.

Pour l'organisation des cérémonies du bicentenaire de la Révolution et de la déclaration des droits de l'homme, la mission créée à cet effet disposera d'une enveloppe budgétaire de 100 millions de francs dont 15 millions de francs en 1989.

II. – LES MISSIONS DE L'ETAT

● LOGEMENT ET ÉQUIPEMENT : une diminution des aides à la personne.

Sur un crédit global de 56,15 milliards de francs inscrits par le budget de l'équipement, 37,71 milliards de francs sont destinés au logement sous forme d'aides à la personne (18,62 milliards de francs) et d'aides à la pierre (19,09 milliards de francs).

Les aides à la personne enregistrent une légère diminution de *460 millions de francs pour s'établir* à 18,62 milliards de francs (– 2,4 %). Cette évolution est *liée* à la modification des règles de financement de l'allocation logement. *En* effet, en 1989, la contribution des employeurs au financement du Fonds national d'aide au logement (FNAL) sera portée à 0,23 % (+ 0,10 %), alors que leur participation à l'effort de construction sera baissée de 0,10 point. Cette modification permettra de réduire à due concurrence le financement apporté au FNAL par l'Etat.

Au total, l'effort public en faveur du logement, qui regroupe les cré*dits budgétaires*, les dépenses fiscales et les dépenses sociales atteindra *122,5 milliards* de francs en augmentation de 4,4 %.

Le budget des routes se caractérise par l'augmentation de près de 8,2 % des autorisations de programme, qui s'élèvent à 7,28 milliards de francs pour *1989*.

ÉVOLUTION DES DÉFICITS BUDGÉTAIRES
(en millions de francs)

	PRÉVU (1)	RÉALISÉ du PIB (%)	
1982..	– 95 456	– 98 954	(– 2,73)
1983..	– 117 762	– 129 614	(– 3,24)
1984..	– 125 800	– 146 184	(– 3,35)
1985..	– 140 192	– 153 285	(– 3,26)
1986..	– 145 342	– 141 089	(– 2,80)
1987..	– 129 289	– 120 058	(– 2,27)
1988..	– 114 983 (– 2,05)	–	–
1989..	– 100 342 (– 1,71)	–	–

(1) Loi de finances initiale.

Par ailleurs, les crédits d'entretien routier sont majorés et les dépenses de grosses réparations sont maintenues en francs courants (797,1 millions de francs en A.P.).

● JUSTICE : améliorer le fonctionnement.

En progression de 5,5 % (dont 16,5 % pour les crédits de paiement), *les crédits du budget de* la justice s'élèvent à 15,62 milliards de francs.

L'administration pénitentiaire bénéfice principalement de cet effort, avec des crédits de paiement majorés de 23,44 % ; la création de 680 emplois dont 20 à l'hôpital de Fresnes ; les premières ouvertures des prisons nouvelles au premier semestre 1990.

Les mesures nouvelles destinées à améliorer le fonctionnement de la justice sont notamment consacrées au développement de l'informatique (+ 51,2 millions de francs) et au renforcement des moyens de fonctionnement de l'éducation surveillée (+ 5 %).

Au total, le budget de la justice prévoit la création nette de 464 emplois.

● INTÉRIEUR : modernisation *des services de police*.

Le budget du ministère de l'intérieur s'élève pour *1989* à *61,86 milliards* de francs (+ 2,57 %).

Les mesures nouvelles visent essentiellement à la modernisation des services de police par une extension de l'informatique et de ses applications, au développement de la formation et à l'amélioration de la présence policière (260 millions de francs).

Les concours de l'Etat aux collectivités locales atteignent 195,10 milliards de francs (+ 6,3 % ou *+ 6,4 % à structure constante*).

La dotation globale de fonctionnement (*80,07 milliards de francs*) augmente de 9,18 % et la dotation globale d'équipement (4,81 milliards de francs en AP) de 4 %.

La compensation financière des transferts de compétence passe à 49,93 milliards de francs (+ 5,2 %) du fait de la progression des dotations budgétaires (+ 7,6 %) et du produit prévisionnel des recettes fiscales transférées (+ 3,8 %).

● DÉFENSE : forte augmentation *des crédits d'équipement*.

L'ensemble du budget de la défense s'élève en 1989 à 221,8 milliards de francs (+ 4,2 %), *dont* 182,4 milliards de francs (+ 4,65 %) pour l'enveloppe strictement militaire.

L'évolution du poids des dépenses ordinaires reste modérée. Elle permet néanmoins une revalorisation des salaires et des indemnités (148,5 millions de francs de mesures nouvelles pour l'indemnité pour charges militaires) et une amélioration de l'activité opérationnelle des forces (+ 250 millions de francs).

Huit mille emplois sont supprimés dont 5 817 personnels civils ou militaires d'active.

L'*importante* augmentation des crédits d'équipement (+ 7,9 % en *crédits de paiement* et + 5,7 % en autorisations de programme) permet, *en application* de la loi de programmation militaire, de poursuivre *le programme d'équipement* des forces avec un tiers des crédits au nucléaire et deux tiers aux forces conventionnelles.

● DOM-TOM.

Tous ministères confondus, les principales mesures en faveur des DOM et de Mayotte contenues dans la loi de programme concernent le secteur social : formation professionnelle et allocation complémentaire aux adultes handicapés (224 millions de francs, habitat social (*165,2 millions* de francs en CP, soit + 61,6 %).

La Nouvelle-Calédonie bénéficie, au total, de plus de 2 milliards de francs, soit une progression de plus de 8,8 % par rapport à 1988.

L'ensemble du budget des DOM-TOM pour 1989 s'élève à 1,98 milliard de francs (+ 11,7 %).

● INDUSTRIE : *en légère diminution*.

Les crédits de l'industrie, déjà en diminution de 12,3 % en 1988, baisseront de 0,62 % *en 1989* pour s'établir à 17,44 milliards de francs.

La priorité donnée aux mesures en faveur du développement par les entreprises d'une politique d'innovation et d'amélioration de leur compétitivité se traduit notamment par la hausse sensible des crédits de l'ANVAR.

Ce budget se caractérise également par le soutien aux *régions* et aux secteurs menacés de désindustrialisation, aux *grands organismes* publics du secteur industriel (maintien en francs courants de la subvention aux Charbonnages de France, soit *6,99 milliards* de francs).

En revanche, le Commissariat à l'énergie atomique, grâce à l'accroissement attendu de ses ressources propres et à l'arrivée à maturité du programme électro-nucléaire français, voit ses crédits réduits de 5,2 % et s'établir à 3,47 milliards de francs en DO + AP.

III. – LES AUTRES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

● Agriculture et forêt.

Les crédits inscrits au budget du ministère s'élèvent à 36,23 milliards de francs (+ 3,5 %), soit environ 27 % du total des dépenses publiques dont bénéficie l'agriculture française (134 milliards de francs en 1989 contre 128 milliards de francs en 1988) ; 300 millions de francs en faveur des agriculteurs en difficulté.

Les autres priorités retenues concernent l'enseignement agricole (*public et privé*), les crédits aux industries agro-alimentaires en vue de l'adaptation de l'appareil productif à l'ouverture du marché unique (*+ 6,5 %*) *et la mise en œuvre des* nouveaux instruments structurels de *la politique agricole commune* (gel des terres et extensification des productions).

● ANCIENS COMBATTANTS : ajustement des crédits de pension.

Le budget des anciens combattants, avec 26,24 milliards de francs, diminue de 2,53 % en 1989.

Cette réduction résulte de l'ajustement inévitable des crédits des *pensions* (– 2,5 %) *du fait de la* diminution régulière du nombre des ayants-droit.

La répercussion de la réduction du nombre d'anciens combattants ne s'était pas ressentie jusqu'ici en raison du rattrapage du rapport constant, décidé en 1981 selon un échéancier pluriannuel qui s'est achevé le 1er décembre 1987.

Par ailleurs, 4,5 millions de francs de mesures nouvelles sont prévus, notamment pour la construction à Fréjus d'une nécropole nationale destinée aux morts pour la France en Indochine.

● ÉCONOMIE, FINANCES, BUDGET : moderniser l'administration.

Le budget des services financiers, qui s'élève pour 1989 à 36,23 milliards de francs (+ 3,9 %), prévoit une adaptation de la structure fonctionnelle des emplois aux missions d'une administration modernisée : 2 078 emplois sont supprimés en liaison avec les gains de productivité *réalisés*, tandis que les charges nouvelles des services entraînent la création de huit cent quinze emplois. L'informatisation des services est poursuivie (+ 288,1 millions de francs) et leurs moyens de fonctionnement sont accrus (+ 44,8 millions de francs).

La remise à *niveau des dépenses* d'intervention concerne notamment les subventions aux *organisations de* consommateurs (+ 8,3 millions de francs) et aux organismes *du commerce* extérieur (+ 31 millions de francs).

● TRANSPORTS ET MER : + 21 % pour la sécurité routière.

Pour 1989, les crédits destinés aux *transports terrestres s'élèvent* à 39,49 milliards de francs (+ 3,11 %).

Le total des concours de l'Etat à la SNCF représente 33,36 milliards de francs (dont 33,33 milliards de francs en exploitation) et à la RATP 4,21 milliards (dont 3,97 milliards en exploitation).

Les crédits destinés à l'aviation civile s'élèvent à 4,96 milliards de francs (+ 14,54 %) et les autorisations de programme atteignent 2,71 *milliards de* francs (– 0,23 %). Ils permettront notamment un amé*nagement des effectifs consécutif* à la forte hausse du trafic aérien (13,3 *millions* de francs), *ainsi que* le développement de la formation des pilotes et de *la sécurité* (2,5 millions de francs).

Le budget de la mer s'établit à 5,96 milliards de francs (+ 9 %). Il se caractérise notamment par la progression des subventions d'investissement aux ports maritimes et l'augmentation d'un tiers des crédits d'équipement pour l'enseignement maritime.

La priorité donnée en 1989 à l'*amélioration de la sécurité routière* est principalement marquée par une *augmentation* de près de 21 % des crédits, qui atteignent 777,78 millions de francs.

● TOURISME : la plus forte augmentation.

En augmentation de *15,6 % par* rapport à 1988, les crédits destinés *au secteur touristique s'élèvent* à 343,55 millions de francs.

Les mesures nouvelles permettent notamment un accroissement très important des crédits consacrés à la promotion de la France touristique à l'étranger et une augmentation de 26 % des opérations de rénovation des villages de vacances, afin d'accélérer leur adaptatior aux nouvelles exigences de la clientèle.

Le barème applicable en 1989 sur les revenus pour deux parts

Taux en %	Barème 1988	Taux en %	Barème 1989
0	N'excédant pas 33 120	0	N'excédant pas 34 000
5	de 33 120 à 34 640	5	de 34 000 à 35 560
9,6	de 34 640 à 41 060	9,6	de 35 560 à 42 140
14,4	de 41 060 à 64 920	14,4	de 42 140 à 66 620
19,2	de 64 920 à 83 460	19,2	de 66 620 à 86 640
24,0	de 83 460 à 104 820	24,0	de 85 640 à 107 540
28,8	de 104 820 à 126 840	28,8	de 107 540 à 130 140
33,6	de 126 840 à 146 340	33,6	de 130 140 à 150 140
38,4	de 146 340 à 243 820	38,4	de 150 140 à 250 160
43,2	de 243 820 à 335 340	43,2	de 250 160 à 344 060
49,0	de 335 340 à 396 660	49,0	de 344 060 à 406 980
53,9	de 396 660 à 451 220	53,9	de 406 980 à 462 960
56,8	au-delà de 451 220	56,8	au-delà de 462 960

ÉVOLUTION DES MASSES BUDGÉTAIRES
(En milliards de francs.)

	Loi de finances *pour* 1988	Projet de budget *pour 1989*	Montant *de la différence*	Différence (en %)
OPÉRATIONS DÉFINITIVES				
Dette publique	1 104,2	117,3	+ 13,1	+ 12,7
Dépenses civiles de *fonctionnement* et d'intervention	697,2	733,7	+ 36,5	+ 5,2
Dépenses civiles en capital	68	79,5	+ 11,5	+ 16,8
Budget militaire	212,8	221 8	+ 9	+ 4,2
Dépenses des comptes d'affectation spéciale	31,6	11,7	– 19,9	– 62,9
Total des charges à caractère définitif	1 113,8	1 164	+ 50,2	+ 4,5
Recettes nettes (y compris recettes des comptes d'affectation spéciale)	1 000,5	1 067,4	+ 66,9	+ 6,7
Solde des opérations définitives	– 113,3	– 96,6	– 16,7	NS
I – OPÉRATIONS TEMPORAIRES	– 1,7	– 3,7	– 2	NS
II. – SOLDE GÉNÉRAL	– 115	– 100,3	+ 14,7	NS

1 200 000 bénéficiaires du revenu minimum d'insertion

A la faveur de la présentation de *la loi de finances pour* 1989, le ministère de l'économie et des *finances a fait le point* sur les mesures de solidarité en faveur *des plus démunis*.

Le versement par l'Etat d'une *allocation différentielle permettra* aux bénéficiaires du revenu minimum *d'insertion* (RMI) *de disposer* de : 2000 F pour une personne *seule*; 3000 F *pour un* ménage; 600 F en plus par personne à charge.

Ce droit devrait concerner, selon *les données actuellement* disponibles, 430 000 foyers, soit environ 1 200 000 personnes.

En contrepartie de l'attribution du RMI, le bénéficiaire adhérera à un contrat prévoyant les activités d'insertion qu'il s'engage à suivre et dont la nature pourra varier selon sa situation personnelle : formation, emploi à temps partiel...

La définition du contenu des actions d'insertion et la fixation du programme individuel seront confiés, à l'échelon local, à une commission associant l'Etat, les *collectivités territoriales et* les associations à vocation sociale. *Le financement de ces actions* relève de la compétence des *départements qui devront* y affecter le montant des économies réalisées sur leurs dépenses d'aide sociale obligatoire, du fait de l'institution du *RMI*.

L'attribution effective du RMI doit commencer dans les premières semaines de 1989.

En régime permanent, le coût du RMI devrait être de l'ordre de 8 milliards de francs. Compte tenu d'une montée en charge progressive, un crédit de 6 mil*lions de francs est inscrit* au budget de 1989..

Comme on le sait, le revenu minimum d'insertion sera financé grâce au *rétablissement* d'un impôt sur la fortune. Cet impôt de solidarité sur la fortune (ISF) concernera environ cent dix mille *contribuables*. Son *rendement* est évalué à 4,1 milliards de francs.



Économie

Le projet de loi de finances pour 1989

Pas assez européen, disent les centristes et les « fabiusiens »

La cuvée 1989 de la loi de finances a été présentée, mercredi 22 septembre, devant la commission des finances, par MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et Michel Charasse, ministre délégué au budget. *« C'est un bon cru »* ont estimé les députés socialistes, sans pour autant trouver le breuvage particulièrement goulayant. La droite et les communistes, quant à eux, ont fait la grimace, reprochant, ici, l'absence d'un budget européen, là, les « cadeaux » au patronat.

A l'UDC, on semble vouloir faire la part des choses. Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Bruno Durieux (Nord) reconnaissait volontiers que les priorités dessinées par le projet allaient *« dans le bon sens »*. Les centristes ne ratent jamais une occasion de rappeler que le triptyque *« formation-recherche-solidarité »* était au cœur de la campagne présidentielle de M. Raymond Barre. En revanche, le propos se fait plus dur, quand on aborde le profil européen du budget 1989. Pour l'UDC comme pour l'UDF, le gouvernement a raté le coche en ne profitant pas de la situation exceptionnelle sur le plan international (expansion) et national (plus forte croissance, bonnes rentrées fiscales, état de grâce politique), pour faire franchir à la France un pas important vers l'Europe, notamment en matière d'harmonisation fiscale.

« On a laissé passer une grande chance dans la perspective de 1993 », estime M. Pierre Méhaignerie, président de l'UDC. C'est également le jugement porté par le porte-parole de l'UDF, M. Alain Lamassoure après la réunion du bureau politique : *« Le tournant européen n'a pas été pris. »* M. Alain Madelin estime que *« le budget socialiste donne une année de retard à la construction européenne »*.

L'ancien rapporteur socialiste du budget, M. Christian Pierret (« fabiusien »), a exprimé la même crainte. Il n'a pas trouvé dans la copie du gouvernement *« une programmation claire et explicite des ajustements nécessaires de la fiscalité française dans le cadre du grand marché intérieur »* de 1993. *« Les étapes de l'harmonisation de la TVA et le choix des contreparties devront être vite connus si l'on veut préserver la cohérence d'ensemble et l'équité de notre système social »* a-t-il ajouté. Autre pierre lancée dans le jardin de la Rue de Rivoli, celle du vice-président du groupe socialiste, M. Jean-Paul Planchou (proche de M. Chevènement) : il s'interroge sur la *« nette réduction du déficit budgétaire »* en estimant qu'*« il serait justifié d'envisager un peu plus de dépenses et un peu moins d'allégements fiscaux »*.

M. Balladur : « facilité »

Des propos qui font frémir les sourcils de M. Edouard Balladur, pour qui le budget 1989 est marqué du double signe du *« relâchement »* et de la *« facilité »*. L'ancien ministre des finances estime que les dépenses augmentent trop vite et que le gouvernement tourne le dos à la politique de baisse de la pression fiscale et de maîtrise des dépenses menées de 1986 à 1988.

« C'est un mauvais projet », assure M. Alain Juppé. Le secrétaire général du RPR estime que l'*« amélioration de la situation économique qui résulte notamment de la bonne gestion des années 1986-1988, aurait permis de faire un tout autre budget. (...) Les baisses d'impôt nouvelles ne dépassent pas 10 milliards de francs nets et non pas 24 milliards comme le prétend le gouvernement »*, ajoute l'ancien ministre du budget, qui accuse le ministère des finances de comptabiliser des allégements décidés par son prédécesseur. Plus mesuré, M. Philippe Auberger, membre (RPR) de la commission des finances, trouve *« bonne »* la direction prise par le budget. *« Mais il n'y a pas assez de réductions du train de vie de l'Etat, conformément à la politique d'ailleurs engagée par les socialistes avant 1986, et largement poursuivie par Jacques Chirac »*.

Les députés communistes laissent, quant à eux, planer le doute sur leur intention de vote. M. Fabien Thiémé (PCF Nord), a affirmé que ce budget prévoit *« de nouveaux cadeaux au grand capital »*, mais qu'il ne désespère pas de voir le gouvernement prendre en compte les amendements communistes.

Au cours de son audition, M. Bérégovoy a ironisé sur l'attitude des élus communistes consistant à demander la poursuite du programme de l'avion de combat Rafale, mais la réduction de 40 milliards de francs du budget défense, la baisse des impôts mais l'augmentation des dépenses publiques. A M. Michel d'Ornano, qui regrettait que le gouvernement ait introduit une différence entre les bénéfices non redistribués et les autres pour faire bénéficier les entreprises d'une baisse de l'impôt sur les sociétés, le ministre de l'économie a expliqué en souriant qu'il s'était inspiré du modèle suédois qui, dans ce domaine, avait fait ses preuves. D'autre part, il a rappelé que si la situation de l'économie mondiale était *« brillante »*, deux inconnues pesaient sur l'avenir : le prix du dollar et celui du baril de pétrole.

PIERRE SERVENT.

Grâce à l'intégration de l'ISF dans la loi de finances

Le gouvernement espère obtenir un vote favorable du PCF sur l'ensemble du budget

Le gouvernement a finalement décidé d'intégrer complètement le projet de loi sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) dans la discussion budgétaire. Il n'y aura donc pas, comme cela avait été envisagé un moment, de discussion générale commune sur le revenu minimum d'insertion (RMI) et sur l'ISF. Les députés, qui examineront le RMI en séance publique à partir du 4 octobre, ne manqueront pas, toutefois, d'évoquer l'ISF, qui est destiné à le financer en partie. Le gouvernement souhaite ainsi obtenir un vote favorable du groupe communiste sur l'ensemble du budget, les commissaires communistes ayant voté en commission pour l'ISF.

La convergence PC-PS qui s'est dégagée, dans la nuit du 20 au 21 septembre, sur le projet de loi sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) nourrissait, mercredi, les commentaires des députés dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

M. Bernard Pons, président du groupe RPR, y voit la preuve qu'en dépit de ses appels au centre la gauche socialiste reste fidèle à ses accords privilégiés avec le Parti communiste. *« La gauche a une majorité, une majorité PC-PS que l'on retrouvera sans difficulté jusqu'aux municipales »*, estime M. Pons. M. Philippe Auberger (RPR), membre de la commission des finances, se déclarait, quant à lui, *« un peu surpris »* de cet accord, notamment en raison des exigences initiales du Parti communiste sur l'élargissement de l'assiette et le relèvement des taux dans le calcul de l'ISF. *« Cela prouve que la politique d'ouverture est abandonnée par le gouvernement, qui rejoint ce que souhaitent certaines tendances du PS. »* L'ISF reste, selon M. Auberger, *« l'élément symbolique »* de la gauche.

Chez les centristes, où l'on ne se dit pas opposé sur le fond à un impôt sur la fortune, le jugement est plus nuancé. Le plafonnement à 70 % *(contre les 80 % initialement* prévus) du taux maximal d'imposition sur un ménage et l'exonération, jusqu'à 1 million de francs, pour les salariés actionnaires de leur propre entreprise vont dans *« le bon sens »*, y compris pour la détermination du vote centriste. Mais l'UDC tient toujours à sa proposition d'amendement sur l'abattement de 1 000 F par enfant sur les droits à payer, et surtout à la prise en compte dans le calcul de la fortune de la valeur locative de la résidence principale et non pas de sa valeur vénale.

Les députés UDC estiment en effet que cet aménagement est nécessaire pour la défense de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics et souhaiteraient obtenir un geste *« significatif »* du gouvernement dans ce sens. Une proposition qui semble davantage leur importer que le relèvement éventuel du seuil de déclenchement de l'ISF de 4 à 4,5 millions de francs qui avait été envisagé par les socialistes sans être discuté en commission des finances.

M. Christian Pierret, député (PS) des Vosges, soulignait toutefois, mercredi, à l'Assemblée nationale, que si une initiative était prise en ce sens lors de la discussion budgétaire, elle ne pourrait venir maintenant *« que du gouvernement »*.

Pour le député des Vosges, il serait souhaitable *« pour que cet impôt soit durable que l'on cesse la partie de ping-pong fiscal, qu'il soit adopté bien au-delà des limites d'un seul camp »*. Il se dit également favorable à la *« politique des petits pas »* qui permetttraient aux uns et aux autres de ne pas *« perdre la face »*. Au sein du Parti socialiste, nombreux sont ceux qui, comme MM. Henri Emmanuelli ou Jean Le Garrec, souhaiteraient au contraire pouvoir revendiquer l'exclusive paternité d'un impôt populaire.

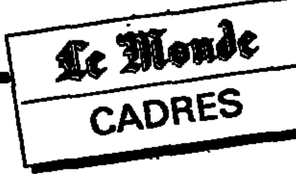
P.R.D.

● **RECTIFICATIF.** — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre article sur l'impôt de solidarité sur la fortune (*le Monde* du 22 septembre), le taux d'imposition de 2 %, prévu dans l'impôt sur les grandes fortunes, n'avait pas été *voté en 1981, mais fin 1984, pour le* budget 1985, afin de dégager des ressources supplémentaires pour lutter contre la grande pauvreté.

Plus de 500 000 personnes pourraient bénéficier du revenu minimum

Le bureau du groupe socialiste s'est réuni mercredi 21 septembre pour examiner les amendements que les députés socialistes souhaitent apporter au projet de loi créant un revenu minimum d'insertion (RMI) (*le Monde* du 22 septembre). L'ensemble des députés PS seront appelés à se prononcer mardi prochain en réunion du groupe. Les commissaires socialistes de la commission des affaires sociales souhaitent notamment permettre aux personnes âgées de moins de vingt-cinq ans, qui assument la charge d'un ou de plusieurs enfants, de pouvoir bénéficier du RMI. De la même façon, un amendement a été préparé pour étendre le bénéfice de l'allocation du RMI aux étrangers salariés titulaires de la carte de séjour temporaire, ainsi que les étrangers ne pouvant faire l'objet d'une mesure d'expulsion ou de reconduite aux frontières.

Le ministre de la solidarité, M. Claude Evin, qui a été entendu par la commission des lois, a précisé, pour sa part, que *« plus de cinq cent mille personnes »* pourraient bénéficier du RMI. S'agissant des personnes ne bénéficiant pas d'un domicile fixe, il a expliqué qu'elles pourraient faire la demande du RMI en se faisant domicilier auprès d'une association agréée. Le cas des DOM a été également examiné. Des commissaires se sont inquiétés des risques de voir les économies locales destabilisées par une injection trop massive d'argent. M. Evin a reconnu que, *« compte tenu de leur situation particulière et de la mise en œuvre de la parité sociale globale, il serait sans doute nécessaire de prendre des mesures d'adaptation »*.







Un entretien avec M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement

« Les entreprises du bâtiment ne doivent pas se polariser sur le neuf »

M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, a présenté à la presse, jeudi 22 septembre, le projet de budget de son ministère pour 1989. Dix-sept milliards de francs d'autorisations de programme (en baisse de 2,3 %) et 63,6 milliards de francs de dépenses ordinaires et de crédits de paiement (en progression de 4,9 % sur 1988). Sur ce total, 37,7 milliards de francs vont au logement.

« Ce n'est pas un budget merveilleux, mais c'est un budget qu'on a fini par rendre convenable », nous a dit avec une moue mi-chagrine, mi-satisfaite, M. Maurice Faure. *« C'est un budget coûteux pour l'Etat*, poursuit-il, *puisque les crédits au logement augmentent de 10,8% mais il y a des accroissements de dépenses* (environ 5 milliards de francs) *qui ne me donnent pas plus de moyens que n'en avait mon prédécesseur : 3 milliards pour les PAP, qu'on paie en quatre ans au lieu de huit, 1 milliard pour le fonctionnement de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), qui cette année, a vécu sur ses réserves, 600 millions pour le réaménagement de la dette des accédants en difficulté, 400 millions de reconduction des mesures du 8 juin pour les quartiers dégradés... »* Et il faut bien réduire la progression de l'APL, qui est sans conteste *« un système diabolique budgétairement parlant »*.

La bataille a été chaude avec le grand argentier, comme il est de tradition entre un ministre fortement dépensier et celui qui tient les cordons de la bourse, avec une ladrerie qui est un devoir. On peut dire qu'elle a été plus chaude qu'elle ne l'est habituellement, car la réforme du financement de l'accession à la propriété, pour cause d'APL submergeante, d'inéluctable est devenue urgente. Les deux ministres d'Etat se sont accrochés à la fois sur la méthode, sur le calendrier et sur les solutions.

La tendance de M. Bérégovoy aurait été d'enclencher la réforme par loi de finances interposée, très vite. M. Faure, lui, aurait voulu qu'*« on continue en 1989 avec l'actuel système des PAP et qu'on se donne l'année pour préparer la réforme »*.

En fait, la dotation en PAP couvrira largement les besoins du premier semestre de l'année, avant de mettre en place un nouveau système. Quel sera-t-il ? *« Je ne suis pas très imaginatif dans ce domaine, c'est pourquoi j'ai créé la commission que préside M. Jean-Michel Bloch-Lainé, dont la mission est très large. Il doit personnellement nous faire des suggestions à court terme » (voir encadré)*. Mais l'idée du ministre de l'économie et des finances est de verser un capital, qui serait une prime, au moment de l'accession et de supprimer l'aide personnelle. *« Je préférerais donner aux accédants une prime moins importante, mais de les laisser éligibles au moins à l'allocation-logement. »* Et brusquement il se passionne : *« Ce que je veux à tout prix éviter, c'est de lancer dans l'accession des gens qui n'ont pas les moyens de faire face aux mensualités que ça représente, et qui de ce fait vont au devant de difficultés sociales et familiales souvent dramatiques. Mais puisque à ceux-là on leur réserve le locatif, il ne faut pas baisser l'aide qu'on leur donne, surtout dans les HLM neuves. Autrement, on les exclurait. On les parquerait dans les HLM dégradées. »*

Eviter l'exclusion

Les discussions sur la réforme du financement de l'accession à la propriété et sur son calendrier (au 30 juin 1989, ou pour le budget de 1990 ?), *sur le 1 % patronal* et la nouvelle diminution dont il est l'objet au profit de l'APL (*le Monde* du 22 septembre), tout cela s'est terminé par une réunion sur la politique du logement, jeudi 15 septembre, à l'Elysée, autour du chef de l'Etat, avec qui M. Maurice Faure entretient des relations personnelles d'amitié. M. Mitterrand souhaite *qu'on prépare* un programme sur sept ans qui permette de réhabiliter les banlieues dégradées, les centres-villes, qu'on repense la notion de ville, qu'on fasse disparaître les îlots de crasse et d'abandon, pour y recréer la vie.

C'est un langage qui va droit au cœur du maire de Cahors, qui a pour objectif de redonner le centre des villes aux gens modestes et d'éviter toute exclusion, celle des individus comme celle des quartiers. Sur ce thème, le chef de l'État et son ministre de l'équipement partagent la même sensibilité. *« Ce que je crois*, dit encore M. Faure, *c'est qu'aux quatre priorités qui avaient été jusque-là très clairement affichées en filigrane en a été ajoutée une cinquième qui serait le logement social. Voilà ce qui s'est passé de plus important la semaine dernière. Et c'est, en tout cas, sur cette hypothèse que je vais maintenant travailler. »*

De plus, le ministre de l'équipement a obtenu la promesse d'un collectif budgétaire, en juin, avec 200 ou 300 millions de francs de plus pour l'ANAH, selon le volume de la demande. Et il compte bien sur une rallonge des crédits pour l'accession à la propriété qu'il va ouvrir à l'ancien sans travaux, c'est décidé. Dans la limite d'une proportion raisonnable du nombre des prêts (10 %, 20 % ?) et avec tous les garde-fous nécessaires sur le prix des logements.

Et les entreprises du bâtiment ? Elles devront, grandes ou petites, s'intéresser davantage encore à la réhabilitation et sans doute y consacrer plus de la moitié de leur activité, sans *« se polariser sur le neuf »*.

Quant aux aides fiscales pour la construction locative privée, il faut bien sûr les maintenir : *« Si vous les supprimez, vous faites 20 000 chômeurs ; il ne faut pas oublier que ces incitations ont fait passer de 5 000 à 20 000 logements la construction locative privée.*

» Bien sûr, si on veut tout faire en même temps, on prend le risque de faire mal tout ce qu'on fait. On peut faire une politique du logement social en évitant le gaspillage, mais une telle politique est impossible si on a l'œil rivé sur les économies budgétaires. A enveloppe constante, je ne pourrai pas faire grand-chose. Mais si la programmation à laquelle on m'a demandé de réfléchir est retenue, il est évident que sa base sera une enveloppe croissante, à un rythme plus ou moins rapide selon la situation économique et la conjoncture mondiale. C'est la raison pour laquelle je considère que le budget de cette année est un budget de transition. »

Un bel optimisme que celui de M. Maurice Faure. Et qui laisse présager de belles empoignades avec M. Bérégovoy.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Y assistaient M. Michel Rocard, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et, outre MM. Faure et Bérégovoy, le ministre délégué au budget, M. Michel Charasse.

La commission Bloch-Lainé

La commission que préside M. Jean-Michel Bloch-Lainé, ancien directeur de la construction et actuel président de la banque Worms, est enfin constituée. Elle est composée de quatre membres : M. Jean Anciant, député socialiste de l'Oise, maire de Creil, Mme Yvette Chassagne, ancienne présidente de l'UAP (Union des assurances de Paris), M. Michel Cicurel, directeur de la Compagnie bancaire et directeur général de Cortal, et M. Jean-Paul Lacaze, directeur général de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat). Le rapporteur en est M. Patrice Lanco, déjà rapporteur du groupe Evaluation des aides publiques en faveur de l'accession à la propriété que préside M. Pierre Durif au Commissariat général du Plan.

Le mandat confié à cette commission dans l'idée d'améliorer l'efficacité économique et sociale des actions de l'Etat en matière d'habitat, en harmonie avec une *politique de la ville* et dans la perspective européenne, a quatre volets : le constat sur le fonctionnement du marché et les mécanismes d'aides (avec une analyse spécifique sur la situation des plus défavorisés), l'analyse des conséquences de l'évolution du contexte économique et financier, la proposition d'un cadrage précis de l'action gouvernementale pour les prochaines assises et des propositions concrètes sur les modifications à apporter aux mécanismes de financement et de gestion du marché du logement.

Rapport à remettre au plus tard le 31 janvier 1989.

Par ailleurs, M. Bloch-Lainé est chargé d'une mission personnelle à court terme (fin octobre) par MM. Bérégovoy et Faure, sur « les orientations et modalités possibles d'une réforme à court terme de l'accession à la propriété ».

BANQUES

La polémique sur l'augmentation des tarifs

Cartes bancaires : M. Bérégovoy va saisir le Conseil de la concurrence

Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a annoncé mercredi 21 septembre qu'il allait saisir le Conseil de la concurrence après la décision récente des banques d'augmenter les cotisations annuelles sur les cartes bancaires, qu'il juge *« peu satisfaisante »*.

***« Il faut que les banques évitent toute entente bancaire que je trouve préjudiciable au libre jeu de la concurrence »*, a-t-il déclaré à l'occasion de la présentation du projet de budget.**

« Ce qui vient de se passer sur les cartes bancaires n'est pas satisfaisant et, en accord avec Mme Neiertz* [secrétaire d'Etat à la consommation], *nous saisirons le Conseil de la concurrence. »

La Société générale, la Banque nationale de Paris et le Crédit lyonnais avaient annoncé, mardi 20 septembre, des hausses de 14 % à 26 %, selon les services proposés, sur les cotisations annuelles perçues sur les cartes bancaires (*le Monde* du 22 septembre).

Par ailleurs, les organisations de consommateurs ont dénoncé l'augmentation de 14 % à 35 %, selon les services proposés, des cotisations annuelles perçues sur les cartes bancaires, estimant qu'il s'agissait là d'une politique « incohérente ».

Les banques font valoir qu'aucune augmentation n'avait eu lieu depuis novembre 1985. Les tarifs précédents étaient de 135 F pour les cartes nationales, comme la Visa, par exemple, 95 F pour les cartes internationales à paiement différé et 75 F pour celles à débit immédiat du compte.

Selon la nouvelle grille de tarifs, le coût d'abonnement pour une carte internationale à paiement différé atteindra de 150 F à 155 F, contre 135 F auparavant. La carte nationale à paiement différé sera facturée aux particuliers de 115 F à 120 F et il faudra verser de 85 F à 95 F pour la carte à paiement immédiat.

« Cette augmentation, qui ne concerne uniquement que le coût d'achat et d'abonnement de la carte, reflète la vérité des services. En trois ans, il y a eu une augmentation du coût de la vie, notamment dans le domaine du coût de l'utilisation des cartes, mais on reste très en dessous de ce qui se pratique à l'étranger », explique M. François Riche, responsable du service communication du Crédit lyonnais.

Les banques avaient lancé récemment une mise en garde contre l'utilisation de ce moyen de paiement pour les petites sommes, comme elles l'avaient fait naguère pour les petits chèques.

« Notre première réaction est de reprendre notre sondage de rentrée, en rappelant aux banquiers que 90% des Français sont contre la tarification des moyens de paiement », déclare Mme Hélène Dos Reis, directrice de l'Institut national de la consommation.

« On a un peu le sentiment que les banques partent en ordre dispersé pour ne pas être taxées d'entente », augmentant *« les cotisations de cartes qu'elles ont largement contribué à développer. Ce n'est pas cohérent. On peut se demander maintenant si elles ne veulent pas taxer le retrait d'argent dans les distributeurs automatiques. »*

Mme Dos Reis note que *« le taux du crédit n'a pas beaucoup baissé en trois ans »*. Si les banques veulent parler de *« vérité des prix, il faut aussi parler des rémunérations des dépôts à vue »*.

L'Union fédérale des consommateurs (UFC) juge, pour sa part, que *« ces hausses sont complètement injustifiées par leur ampleur »*. Elle ajoute : *« Les banques oublient de dire que l'utilisation de la carte bancaire diminue celle des chèques. »*

Selon l'UFC, qui *« demande aux banques de publier le coût exact de chaque service »*, il est *« aberrant de rattraper d'un coup »* trois ans sans augmentation après avoir fait *« un forcing pour que les gens s'équipent en cartes bancaires »*.

Enfin, une polémique s'est engagée dans la soirée du mercredi 21 septembre entre le ministre délégué au budget, M. Michel Charasse, et le porte-parole de l'Association française des banques, M. Patrice Boccard, à travers les journaux télévisés, au sujet de ces augmentations.

Invité du journal de 20 heures sur TF 1, M. Charasse n'a pas mâché ses mots pour critiquer les décisions prises par les trois banques.

M. Charasse : « Ils veulent prendre notre blé »

« Le ministre du budget, il a des cartes de crédit dans sa poche, on lui a dit de ne plus faire de chèques, il a acheté des cartes, maintenant on lui dit les cartes ça coûte trop cher », a déclaré M. Charasse. *« En fait, tous ces banquiers, ils veulent prendre notre blé et qu'on ne s'en serve pas »*, a-t-il ajouté, en souhaitant que M. Bérégovoy *« remette de l'ordre là-dedans »*.

M. Boccard a réagi à ces déclarations dans le journal de fin de soirée sur la même chaîne en estimant qu'il est *« assez piquant de constater que le ministre des impôts se permet d'accuser les banquiers et les banques de prendre leur blé aux Français »*.

« Plus sérieusement et plus gravement, il est tout à fait regrettable que le ministre du budget ne se soit pas encore rendu compte que les entreprises ne sont plus un service public mais qu'elles sont devenues de véritables entreprises. »

« Laissons les banques faire leur travail, a conclu M. Boccard, *elles ont besoin par rapport à 1992 d'être compétitives par rapport à leurs concurrents internationaux. Nous ne sommes pas vraiment encore au niveau, donc que l'on ne nous mette pas des bâtons dans les roues. »*

Jeudi matin, M. Charasse est allé encore plus loin, déclarant à Europe 1 : *« Si les Français ont besoin d'un réseau bancaire qui soit un vrai service public, je leur ouvre mes perceptions. »*

Selon lui, *« les Français se sont rendus compte que les banques n'étaient plus un service public. Si elles ne veulent plus rendre service à la clientèle, que celle-ci en tire les conséquences »*.

« Contrairement à ce que l'on croit, une perception fonctionne comme une banque. On peut s'y faire ouvrir un compte, un carnet de chèques, y (voir une carte Bleue. En plus, des perceptions, il y en a partout et c'est toujours ouvert. »

La Commission de Bruxelles veut protéger les utilisateurs

BRUXELLES
de notre correspondant

La Commission européenne voudrait assurer une protection minimale uniforme aux consommateurs de la CEE toujours plus nombreux qui utilisent des cartes de crédit, des cartes de banque, *ainsi que* toute forme de paiement électronique. Elle vient d'adresser aux banques et aux autres émetteurs de cartes une recommandation dans ce sens.

La réglementation ou, à défaut, les pratiques qui s'instaurent dans la CEE pour évaluer la responsabilité du consommateur en cas d'utilisation frauduleuse, de perte, de vol ou de contrefaçon, varie d'un Etat membre à *l'autre. Cette situation*, constate la Commission, ne peut qu'entraver le développement de systèmes de paiement internationaux.

La Commission recommande aux banques de donner à leurs clients la possibilité de les avertir vingt-quatre heures sur vingt-quatre de la perte ou du vol de leur carte. La responsabilité disparaît une fois cette notification effectuée. Cependant, si elle n'a pas été faite, cette même responsabilité devrait, sauf négligence extrême, être limitée à 150 ECU, soit 1 050 F.

Les banques ont récemment fait savoir qu'elles n'étaient pas favorables à cette initiative de la Commission. Selon elles, il est prématuré de vouloir réglementer l'utilisation de ces nouveaux modes de paiement, alors que le progrès technique, particulièrement rapide dans ce secteur, est susceptible de modifier très vite les données du problème.

La Commission a tenu compte de ces arguments en adoptant une « recommandation » plutôt qu'une directive qui aurait rendu obligatoire pour les établissements financiers la mise en œuvre de règles minimales qu'elle préconise. Pour éviter que ceux-ci n'en profitent, elle précise toutefois que, si dans un délai d'un an ils ne se sont pas conformés à la recommandation, elle *réexaminera le dossier et* proposera, le cas échéant, une formule plus contraignante.

PHILIPPE LEMAITRE.

Économie

Les négociations salariales dans le secteur public

La marge de M. Durafour est dans la durée

Les entreprises publiques gardent leur avance sur la fonction publique dans les négociations salariales de 1988. Trois rendez-vous syndicats-directions ont lieu, suivant des modalités différentes, le jeudi 22 septembre, tandis que les discussions sur les traitements des fonctionnaires ne s'ouvriront que le mardi 4 octobre. Les réunions du 22 septembre ont la caractéristique commune de ne porter, en principe, que sur les salaires de 1988 (1), alors que dans la fonction publique le ministre, M. Michel Durafour, a repris une demande de la FEN admise par l'ensemble des fédérations (CGT exceptée), l'idée de négocier sur les deux années 1988 et 1989.

Dans le secteur public, la situation est contrastée. A EDF, après une première prise de contact qui a eu lieu il y a une semaine entre la direction et les syndicats, il s'agit de renouer les fils du dialogue sur fond d'échéance électorale en novembre. Les négociations salariales ont, en effet, échoué en mars dernier, et seule une augmentation en niveau de 0,7 % au 1er avril est intervenue à titre conservatoire. Signataires de l'accord 1987, la CFDT, FO, l'UNCM-CGC et la CFTC, qui agissent et négocient en commun, ont proclamé leur « *volonté d'aboutir à un accord* », mais cela suppose pour elles une remise à l'heure des compteurs, le glissement des prix ayant été depuis janvier de 2,3 %. De son côté, la CGT, qui revendique « 1 000 F pour tous », a appelé à des arrêts de travail de quatre heures au minimum le 27 septembre.

Autre cas de figure à la SNCF et à la RATP, où, comme à Air Inter, des accords salariaux ont été signés pour 1988 par des syndicats minoritaires. Mais déjà ces accords ont du plomb dans l'aile. Les hausses de salaire en niveau prévues par ces accords sont de 2,2 % à la SNCF et à la RATP et de 2 % à Air Inter. Or même si l'hypothèse de glissement des prix pour 1988, qui est de 2,8 % se vérifie, l'écart demeure sensible entre les hausses des accords et les prévisions du gouvernement. A la RATP, comme à la SNCF, les directions ne reçoivent le 22 septembre que les syndicats signataires.

C'est à la RATP que la situation semble la plus tendue. L'échéancier de l'accord prévoyait des augmentations de 1,1 % au 1er avril et de 1,1 % au 1er décembre. La direction risque d'être obligée — surtout après la hausse de 1 % accordée aux fonctionnaires le 1er septembre — d'avancer au 1er octobre le relèvement prévu au 1er décembre. Plusieurs syndicats, dont des signataires, demandent une « rallonge » de 2 %. A la SNCF, l'échéancier est différent — 0,3 % au 1er janvier, 1 % au 1er avril et 0,9 % au 1er octobre — mais la direction sait que la pression syndicale risque d'être forte pour rajouter un gros « *plus* » à l'accord d'avril dernier.

Ouverture des discussions

C'est après ce lever de rideau, ou cette reprise de dialogue, que la fonction publique, où il n'y a pas eu d'accord salarial depuis 1985, entrera dans le jeu. En annonçant l'ouverture des discussions le 4 octobre, M. Durafour a bien précisé qu'il n'entendait pas borner les négociations aux salaires. Il souhaite que le dialogue social porte aussi sur la formation, la modernisation de l'administration, les conditions de travail et la préparation de l'échéance européenne de 1993. Mais les salaires seront traités en premier dans un chapitre à part, avec l'espoir que les négociations seront achevées avant la fin octobre.

A première vue, la marge de manœuvre de M. Durafour est très étroite puisqu'il entend à la fois faire un geste envers les fonctionnaires, dont le pouvoir d'achat en moyenne annuelle a baissé en 1987, tout en restant dans le cadre de la rigueur. Pour 1988, deux hausses unilatérales sont intervenues : l'une, décidée par le gouvernement Chirac de 1 % au 1er mars, l'autre, arrêtée par le gouvernement Rocard, de 1 % au 1er septembre. Si M. Durafour conserve les normes du gouvernement précédent, il a déjà consommé tous ses crédits.

Les augmentations générales de 1988 représentent une hausse de la masse salariale de 1,1 % auxquels s'ajoutent 1 % d'effet report des mesures de 1987 et de mesures catégorielles et 1,6 % de GVT positif (glissement *vieillesse technicité* qui mesure les promotions et l'ancienneté sans retrancher les économies résultant du remplacement des agents partant en retraite par des jeunes). Sur de telles bases, on est déjà au-delà de la hausse prévue pour la masse salariale en 1988, qui doit être équivalente à l'augmentation en moyenne des prix (2,6 %), d'où le courroux du ministre du budget après l'augmentation du 1er septembre. Mais le gouvernement peut également compter autrement en revenant au « GVT solde » (*qui tient compte* du glissement résultant des entrées et des sorties de personnels) qui est actuellement de 1,3 % et en le comptabilisant de manière forfaitaire pour 0,5 % comme l'avait fait M. Fabius en 1985. Un compromis *éventuel* pourrait être conclu ainsi avec certaines fédérations — qui refusent officiellement de parler du GVT, estimant que la gestion de la masse salariale est l'affaire du gouvernement — qui feraient semblant de ne pas voir la subsistance du « GVT » en 1988 dès lors qu'il serait comptabilisé en dehors de la masse pour 1989. Mais peut-on changer les règles salariales dans la fonction publique en les maintenant *dans le secteur* public.

Un tel compromis donnerait un peu de mou à la négociation salariale. Dans cette hypothèse, le gouvernement pourrait soit prendre une *nouvelle* mesure d'augmentation générale en 1988, soit, ce qui paraît à l'heure actuelle plus vraisemblable, proposer *des dispositions pour les bas salaires en* 1988. Sa chance sera en l'occurrence de négocier sur deux ans. La marge de M. Durafour est dans la durée. Plusieurs fédérations, comme la FEN, raisonnent sur 1988 et 1989 et considèrent que l'important est d'avoir une hausse des traitements qui corresponde au glissement des prix attendu sur ces deux années, à savoir 5,06 %. Il resterait donc 3,06 % en niveau à distribuer avec un échelonnement jusqu'à la fin 1989. Toute la question est la rédaction de la clause de revoyure qui devra permettre aux syndicats de pouvoir au début 1990 réajuster les salaires si les prix ont dérapé sur deux ans... Avec un premier bilan à mi-parcours début 1989 ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Le premier ministre pourrait adresser au secteur public, en novembre ou décembre, une recommandation sur la politique salariale en 1989.

Le Conseil économique et l'avenir de la Sécurité sociale

L'échec du projet Chotard

M. Yvon Chotard a quitté seul et silencieux le Conseil économique et social, mercredi 21 septembre, vers 20 h 30, après une brève visite à son président.

A l'issue de neuf heures d'un examen détaillé et d'ultimes ergotages, le projet d'avis sur la Sécurité sociale qu'il avait rédigé avait été repoussé par la section des affaires sociales par douze voix (CGT, CFDT, FO, FEN, Mutualité, Mme Chassagne, représentante des entreprises publiques, et trois personnalités qualifiées : M. Andrieu, ancien président de la Fédération des conseils de parents d'élèves, le docteur Benoist, ancien secrétaire d'Etat aux personnes âgées, Mme Simone Iff), contre onze (trois représentants des entreprises privées, les deux de l'agriculture, celui de l'artisanat, celui des professions libérales, celui de la CGC et celui de la CFTC, et deux personnalités qualifiées : Mme Evelyne Sullerot et M. Steg), tandis que s'abstenaient M. Théry, représentant des associations, et Mme Anthonioz de Gaulle, présidente d'ATD-Quart monde.

L'ancien président de la commission sociale du CNPF n'a pu obtenir sa revanche, après son échec à la présidence du CNPF en décembre 1986. Il a connu son premier échec personnel dans une grande négociation (le refus de l'accord sur la flexibilité de l'emploi en décembre 1984 ne l'impliquait pas de la même façon). Echec d'autant plus cuisant, malgré l'étroitesse du score, que depuis dix ans un seul rapport a été rejeté en section au Conseil économique.

M. Yvon Chotard s'était pourtant employé avec énergie à sa tâche, avec les talents qu'il avait maintes fois déployés au CNPF dans les négociations avec les syndicats : la patience, le jeu avec le temps, les silences alternant avec les « coups de gueule », servis par une silhouette massive et des expressions grognonnes, l'art de jouer des contacts personnels et des divisions entre les interlocuteurs, et de trouver des compromis sur d'autres terrains.

Mais, cette fois, le rapporteur se heurtait à plusieurs obstacles difficilement surmontables. Des oppositions à certaines des propositions essentielles de son projet, comme la transformation du système de détermination des retraites, la justification des différences de financement par des « *niveaux de solidarité* », et le partage établi entre les prestations contributives et non contributives. Mais, surtout, des syndicats comme FO et la CFDT n'entendaient pas passer de compromis avec un représentant aussi visible du CNPF à peu de mois de congrès décisifs. D'autant que le véritable interlocuteur, en l'occurrence, était le gouvernement : M. Chotard n'avait pas de pouvoirs. L'opposition résolue et totale de la CGT, qui avait fait feu de tout bois, rendait ces compromis encore plus difficiles.

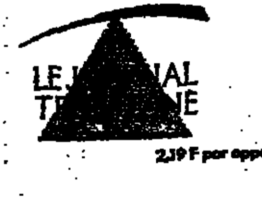
Craquements et conflits

Dans le camp patronal même, des craquements étaient sensibles : restes des conflits de la succession de M. Gattaz, désaccords sur les concessions faites (par exemple sur les prestations familiales).

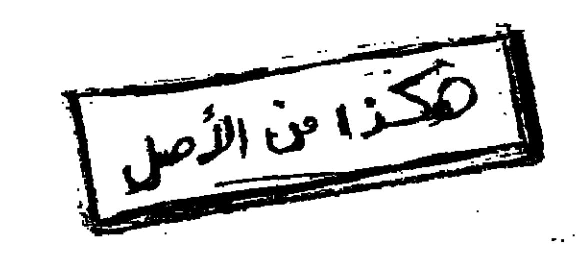
A la suite de ce rejet, M. René Teulade (Mutualité), président de la section, a remis, selon la coutume, la décision au président du CES, qui doit saisir le bureau du conseil (la réunion de celui-ci, prévue pour le mardi 27 septembre, *peut être avancée*). M. Matteoli devrait logiquement charger le président de la section de trouver un autre rapporteur, *ou de reprendre lui-même le rapport*. Un nouveau compromis trouvant une majorité (faible ?) n'est pas impossible. Certaines propositions (comme le recours à un prélèvement sur tous les revenus pour consolider le régime général) peuvent être reprises.

La balle est en fait dans le camp du gouvernement. Demandera-t-il au CES d'achever sa tâche, en rendant un avis rapide en procédure d'urgence (sous quinzaine), au risque d'aboutir à un nouvel échec ou de retarder sa propre décision et ses arbitrages internes ? Ou préférera-t-il clore la discussion en l'état, et garder les mains libres pour une négociation avec les partenaires sociaux ?

GUY HERZLICH.



هكذا من الأصل



Marchés financiers

La privatisation d'Elf n'est « pas urgente » *déclare M. Pecqueur*

Elf-Aquitaine a enregistré, au premier semestre, une hausse de 35 % de son résultat net par rapport à 1987, à 3 milliards de francs. M. Michel Pecqueur, le PDG du groupe pétrolier, s'est félicité de la bonne tenue des bénéfices malgré la chute des cours du brut. Il l'explique par les mesures de rationalisation mises en œuvre mais aussi par la diversification opérée vers l'aval. Les deux tiers des résultats proviennent désormais de la chimie et de la pharmacie.

Atochem (chimie) devrait ainsi voir ses profits croître de 35 % sur l'ensemble de 1988 et dépasser 2 milliards. Texas Gulf et la chimie américaine devraient, pour la première fois, dégager une marge conséquente. Enfin, Sanofi (pharmacie) table sur un gain d'au moins 25 % de ses résultats cette année (607 millions de francs en 1987). M. Pecqueur s'est refusé à chiffrer la perspective globale d'Elf pour 1988 – les incertitudes sur les prix du brut sont trop grandes – annonçant toutefois une hausse par rapport à 1987.

A propos d'une éventuelle privatisation d'Elf (contrôlé par l'ERAP à 50 % juste), M. Pecqueur a estimé qu'il n'y avait *« pas urgence »*. Il a conduit jusqu'ici une politique d'acquisitions (6,5 milliards de francs dans l'exploration et la production de pétrole depuis le 1er janvier 1986 et 3,5 milliards dans l'aval), tout en réduisant son endettement. Une marge de manœuvre est encore disponible mais *« il faudra bien se poser la question un jour ou l'autre »*.

● *Le puits d'Ivry devrait être mis en production.* — Le premier forage d'Elf-Aquitaine à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), à proximité de Paris, devrait être mis en production, avec un modeste débit de 50 mètres cubes par jour, dès que les derniers tests seront achevés, a indiqué mercredi 21 septembre M. Gilbert Rutman, vice-président du groupe.

Londres : OPA sur Gold Fields de 30 milliards de francs

La direction du groupe minier britannique Consolidated Gold Fields a rejeté mercredi 21 septembre l'OPA lancée en début de journée par le holding luxembourgeois Minorco, *filiale des groupes sud-africains* Anglo American et De Beers, pour un montant de 2,9 milliards de livres (30 milliards de francs).

Cette tentative de reprise, dont le *montant figure parmi* les plus élevés jamais enregistrés à la Bourse de Londres, a fait l'effet d'une bombe parmi les opérateurs. Minorco, actionnaire à 28,9 % de Gold Fields, proposait de racheter les 71,1 % restants et d'absorber ensuite cette société. Une fusion entre Minorco et *Gold Fields déboucherait sur* la constitution d'un des premiers groupes mondiaux dans le domaine des ressources naturelles ont indiqué les initiateurs de l'OPA.

Minorco a par ailleurs précisé qu'en cas de succès de son offre elle céderait les intérêts de Gold Fields en Afrique du Sud. Elle étudierait également *« l'investissement passif »* de 49,3 % de Gold Fields dans le premier producteur d'or américain Newmont Mining Corporation.

En cas de réussite, les dirigeants de Minorco ont prévu de financer cette OPA par une augmentation de capital.

Assurance : les AG (Belgique) prêtes à se dégager du groupe britannique Sun Life

Les AG (Assurances générales), numéro deux du secteur en Belgique, ont annoncé être parvenues à un accord avec le groupe britannique d'assurance Sun Life, qui leur permettra de céder à une société du groupe Lazard, en 1989, la participation de 7,5 % qu'elles détiennent *depuis peu dans Sun Life.* Les AG avaient, en effet, tout au long de cet été, ramassé des titres Sun Life en Bourse, tout en indiquant qu'il ne s'agissait que d'un placement. Il n'était cependant pas exclu que le groupe britannique fasse l'objet d'une compétition, surtout depuis l'annonce, la semaine dernière (*le Monde* du 13 septembre) de son alliance avec le groupe nationalisé *français* UAP. *L'accord AG-Sun* Life éloigne cette menace.

● *Rolls-Royce reçoit une commande de 10 milliards de francs.* — La compagnie aérienne American Airlines, basée à Dallas (Texas), a passé commande au motoriste britannique de moteurs RB211 pour équiper les cinquante Boeing-757 qu'elle avait acquis au printemps. Le *montant du contrat est évalué à plus* de 1 milliard de livres (10 milliards de francs), y compris les pièces détachées. *Les livraisons commenceront* l'an prochain. — *(AFP.)*

NEW-YORK, 21 septembre =

Peu de variations

La Bourse de New-York était hésitante, mercredi, dans un marché calme, où le volume des affaires n'a même pas atteint 128 millions de titres échangés. Après avoir fluctué tout au long de la séance dans une marge très étroite, l'indice Dow Jones a fini la séance en hausse de 3,02 points, à 2 090,50. En fin de journée, on dénombrait un peu plus de baisses que de hausses : 702 contre 679.

L'annonce aux Etats-Unis d'une augmentation des prix de 0,4 % en août, inchangée *par rapport* à juillet, n'a pas réussi à faire « bouger » le marché. Ce chiffre est, en effet, conforme aux prévisions, déclaraient les analystes.

Sur le marché obligataire, la prudence était également de rigueur. Les taux d'intérêt n'ont pratiquement pas bougé, cédant, en fin de journée, quelques fractions. Les taux sur les bons du Trésor à trente *ans ont fini* la séance à 9,01 %, contre 9,04 % la veille.

Seul un net recul des taux d'intérêt pourrait sortir Wall Street de sa torpeur, estiment les milieux financiers. Parmi les hausses, on remarquait UAL, Kellog et Penney. En revanche, Atlantic Richfield et Goodyear cédaient du terrain.

VALEURS	Cours du 20 sept.	Cours du 21 sept.
Alcoa	50 7/8	50 1/2
A.T.T.	26 1/2	26 1/2
Boeing	61	60 7/8
Chase Manhattan Bank	29 3/4	30 1/8
Du Pont de Nemours	81	81
Eastman Kodak	44 1/2	44 7/8
Exxon	45 1/8	45
Ford	49 3/4	50
General Electric	43 1/8	43
General Motors	74 3/8	73 3/4
Goodyear	58	57 1/2
I.B.M.	112 3/4	113 1/4
I.T.T.	48 7/8	48 3/4
Mobil Oil	44 1/4	43 3/8
Pfizer	53 3/4	55
Schlumberger	34 1/8	33 7/8
Texaco	45 3/4	45 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	91 7/8	94 1/4
Union Carbide	22 1/2	22 1/2
U.S.X.	27 5/8	27 5/8
Westinghouse	51 7/8	52 3/4
Xerox Corp.	54 1/2	54 3/4

PARIS, 21 septembre ↑

Satisfaction

C'est avec une certaine satisfaction que les boursiers ont suivi la journée de *mercredi, qui* s'est traduite par une progression sensible de l'indicateur instantané. Après trois séances de calme plat, un mouvement *de reprise* semble se concrétiser. Ainsi, l'indicateur instantané, qui avait débuté sur une avance de 0,4 %, franchissait rapidement la barre des 1 %. Il clôturait à *1,59 %. « Nous voilà repartis pour une petite étape de hausse »*, affirmait un gérant de portefeuilles, allant même jusqu'à prédire qu'octobre ne sera pas si mauvais que ça. Le terme boursier de septembre, qui s'achèvera jeudi, sera sans doute le septième mois de l'année à se terminer sur un score positif. *L'avance était mercredi soir de plus de* 6 %.

A l'origine de la hausse de mercredi, sans doute de nombreux achats d'investisseurs étrangers, notamment *anglo-saxons. A la suite de nom*breuses recommandations d'achats de courtiers britanniques, les opérateurs s'intéressaient à Bongrain et Suez.

Parmi les plus fortes progressions de la journée figuraient les Docks de France, la Compagnie bancaire, Schneider et toujours Perrier. De gros volumes de transactions étaient encore observés sur ces titres. Ainsi près de *50 000 pièces avaient changé de* mains. De multiples rumeurs circulent pour expliquer cet engouement sur cette valeur, allant du pur achat spéculatif à une éventuelle OPA... A la veille de l'assemblée générale de LVMH qui transformera les statuts et la société, les volumes d'achats ont nettement *diminué sur ce titre. Toutefois, près de* 19 000 actions étaient échangées. Les baisses étaient emmenées par le Comptoir *des entrepreneurs, le BHV* et aussi par des firmes pétrolières (BP France et Raffinage). Matra a indiqué posséder 5,7 % de la Compagnie de Presbourg. Enfin, la même fermeté *s'observait sur le MATIF où le contrat* de septembre gagnait 0,5 %.

LONDRES, 21 septembre ↑

Fermeté

Séance ferme, mercredi, au Stock Exchange, durant laquelle l'indice FT *a progressé de près de 1 %* pour clôturer à 1 442,8. 390,5 millions de titres ont été échangés, contre 274,1 millions la veille, *dans un marché relativement* actif. L'ouverture de Wall Street a contribué, en partie, à cette tendance, *mais c'est surtout l'annonce au cours* de la journée d'une OPA de 2,9 milliards de livres (30 milliards de *francs), lancée par le groupe minier* Minorco sur Consolidated Gold Fields, qui a stimulé l'activité. L'ensemble des *valeurs minières ont également forte*ment progressé. Le conglomérat Lonrho s'est apprécié à la suite de la prise de participation de *3,79 % de l'homme* d'affaires américain Asher Edelman, tandis que la compagnie English China a *gagné* plusieurs pence suite à des rumeurs d'achats d'actions par le néo-zélandais Brierley. L'ensemble des secteurs a terminé en hausse. Le groupe d'assurances Sun Life a fait exception à ce mouvement. Après l'annonce du belge AG d'un accord avec l'UAP sur une revente éventuelle de ses parts. Cette décision écarte toute perspective de bataille boursière pour le contrôle de Sun Life.

Enfin, quelques résultats semestriels ont été présentés. La banque d'affaires Kleinwort Benson a vu son bénéfice imposable baisser de 29 %, alors que celui de la Bank of Scotland a progressé de 56 %.

TOKYO, 22 sept. ↓

Baisse de 1 %

Toujours préoccupée par l'état de santé de l'empereur Hiro-Hito, la Bourse de Tokyo a baissé jeudi de 1,03 %, soit 284,35 points, à 27 428,31 yens.

A la veille d'un jour férié, les opérateurs ont donc préféré dégager quelques bénéfices, encouragés dans cette voie par l'approche de la fin de l'exercice fiscal. En fait, les investisseurs nippons ne savent pas *très bien quelle attitude adopter* en attendant la mort de l'empereur. C'est, en effet, une situation sans précédent, indiquent les intervenants. Les titres des secteurs de la communication, de la pharmacie, du matériel électrique et de l'immobilier ont notamment cédé du terrain. En revanche, les titres du papier et la cellulose ont, à nouveau, été fermes.

VALEURS	Cours du 21 sept.	Cours du 22 sept.
Akai	560	560
Bridgestone	1 280	1 260
Canon	1 440	1 430
Fuji Bank	3 100	3 120
Honda Motors	2 150	2 080
Matsushita Electric	2 570	2 550
Mitsubishi Heavy	945	930
Sony Corp.	6 820	6 730
Toyota Motors	2 630	2 600

FAITS ET RÉSULTATS

● **Marchés sur indice boursier : premières transactions à la criée le 13 octobre.** — Les premières transactions sur un marché organisé à la criée à la Bourse de Paris, concernant un contrat à terme sur l'indice boursier CAC 40, débuteront le 13 octobre. Le même jour commenceront les transactions d'options sur le même indice au comptant. Le marché de contrat à terme d'indice sera *réservé*, dans un premier temps, aux adhérents de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP – organe de contrôle du MATIF) et aux établissements financiers et bancaires intervenant pour leur compte propre. L'appel à l'épargne publique (par le biais des SICAV, FCP...) *est donc toujours* impossible sur ce marché, lancé le 18 août dernier dans le cadre *d'opération de gré à gré.*

● **Air et Feu sur le second marché le 13 octobre.** — La société Air et Feu, un des leaders français de mobilier de bureau métallique, sera introduite, le 13 octobre, au second marché de la Bourse de Nantes. Air et Feu, qui emploie trois cent soixante-dix personnes, dont le siège social est à Argenteuil (Val-d'Oise) et l'usine à Château-Gontier (Mayenne), mettra 103 000 actions sur le marché, soit 10,2 % de son capital, au prix d'offre minimal compris entre 100 F et 120 F. Air et Feu a réalisé, en 1987, un *chiffre* d'affaires de 138,8 millions de francs, contre 115,3 millions de francs en 1986. *Le chiffre d'affaires prévisionnel* pour 1988 est de 160 millions de francs. Le résultat net (après impôt) était de 17,7 millions de francs en 1987, contre 6,5 millions de francs l'année précédente.

● **Hausse de 12 % du bénéfice de Glaxo.** — La société britannique Glaxo Holdings (produits pharmaceutiques, diététique) annonce une hausse de 12 % de son bénéfice imposable pour l'exercice 1987-1988 terminé le 30 juin, à 832 millions de livres (8,7 milliards de francs), contre 746 millions de livres (7,8 milliards de francs) pour la *période* correspondante de 1986-1987. Le chiffre d'affaires a progressé de *18 % à 2 059 millions de livres* (21,5 milliards de francs), contre 1 741 millions de livres (18,2 *milliards de francs) précédemment.*

● **Interco rejette l'OPA des Frères Rales.** — Aux Etats-Unis, Interco Inc. (vêtements et meubles) a rejeté la dernière offre d'achat du groupe d'investissements City Capital Associates et adopté un plan de recapitalisation prévoyant notamment la distribution d'un dividende exceptionnel. City Capital, groupe de Washington, dirigé par les Frères Rales, avait proposé de relever son offre à 72 dollars par action (contre 70 dollars précédemment), soit 2,76 milliards de dollars (17 milliards de francs) pour la totalité du capital de Interco. Interco prévoit de vendre, au cours des dix-huit prochains mois, pour environ 1,15 milliard de dollars (9,4 milliards de francs) d'actifs. Ce groupe, qui fabrique et commercialise des vêtements et des meubles, a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 3,34 milliards *de dollars (20 milliards de francs)* et dégagé un bénéfice net de 100 millions de dollars (630 millions de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	299	....	La Commande Electro.	300	310
Arnault & Associés	....	525	La gd livre du mois	280	250
Asystel	261	262	Loca Investissement	261	260
B.A.C.	440	435	Locamic	....	185
B. Demachy & Assoc.	430	420	Marin Immobilier	....	244
B.I.C.M.	543	541	Métallurg. Minière	128 60	121 50
B.I.P.	....	545	Métrologie Internat.	450	455
Boiron	380	380	Métroservice	117	117
Bolloré Technologies	899	900	M.M.B.M.	550	560
Buitoni	1050	1050	Molex	250	253
Câbles de Lyon	1585	1585	Navale-Delmas	....	750
Calberson	708	710	Olivetti-Logabax	....	170
Cardif	870	870	Om. Gest. Fin.	....	315
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	260	P.F.A. S.A.	420	420
C.A.T.C.	136 50	135 80	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	97
C.D.M.E.	1089	1080	Présence Assurance	418	410
C. Equip. Elect.	291	291	Publicat. Filipacchi	....	460
C.E.G.I.D.	770	770	Razel	839	805
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1394
C.E.P.-Communication	1468	1490	St-Honoré Matignon	199 70	208
C.G.I. Informatique	770	798	S.C.G.P.M.	....	308 10
Ciments d'Origny	515	520	Segin	364	364
C.N.I.M.	....	398	Sema-Metra	510	510
Concept	240	245	S.E.P.	1350	1380
Conforama	....	872	S.E.P.R.	....	1250
Creeks	415	430	S.M.T. Goupil	....	333
Dafsa	182	184	Sodinforg	870	870
Dauphin	960	960	Supra	....	324
Devanlay	892	889	TF1	235	240
Deville	595	....	Unilog	155	156
Duménil-Leblé	1080	1080	Union Financ. de Fr.	415	405
Editions Belfond	112	116 50	Valeurs de France	319 50	320
Elysées Investiss.	26	26	Banque Hydro-Energie	247	...
Finacor	250	250			
Guintoli	530	520			
I.C.C.	....	216			
IDIA	220	220			
I.G.F.	108	112 30			
IN2	173	169			
Int. Metal Service	....	389			

Marché des options négociables le 21 septembre 1988

Nombre de contrats : 14 673.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	54	59	–	8
CGE	320	14,50	29,50	–	–
Elf-Aquitaine	320	15	32	0,50	9
Lafarge-Coppée	1 400	32	100	11	50
Michelin	180	9	22	0,45	7,40
Midi	1 355	136	190	8	58
Paribas	360	75	82	–	2,10
Peugeot	1 200	55	126	5	44
Saint-Gobain	520	15	39	–	15
Société générale	400	30,50	53	–	13
Thomson-CSF	180	8	19	1	7,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 sept. 1988
Nombre de contrats : 52 742.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	106,60	105,65	105
Précédent	106,10	105,05	104,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	3,63	3,35	0,10	0,51

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3750 F =

Le dollar était en très légère *hausse*, jeudi 22 septembre, sur le marché des changes, clôturant à 134,37 yens, contre 134,18 yens la veille. A Paris, la tendance se confirmait dans un marché calme. La devise américaine s'échangeait à 6,3750 F, contre 6,3705 F mercredi au fixing.

FRANCFORT	21 sept.	22 sept.
Dollar (en DM)	1,8740	1,8765

TOKYO	21 sept.	22 sept.
Dollar (en yens)	134,18	134,37

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 sept.)	7 1/8-7 1/4 %
New-York (21 sept.)	8 1/2-8 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	20 sept.	21 sept.
Valeurs françaises	127	
Valeurs étrangères	117,2	
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	364,7	366,6
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 365,75	1 390,01

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	20 sept.	21 sept.
Industrielles	2 087,48	2 090,50

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	20 sept.	21 sept.
Industrielles	1 429,9	1 442,8
Mines d'or	168,1	165,2
Fonds d'Etat	87,07	87,01

TOKYO

	21 sept.	22 sept.
Nikkei Dow Jones	27 712,66	27 428,31
Indice général	2 122,03	2 108,55

Marchés financiers

BOURSE DU 21 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3620	C.N.E. 3% ★	3818	3816	3816	....
1050	B.N.P. T.P.	1035	1030	1030	− 0 48
1060	C.C.F. T.P.	1110	1115	1112	+ 0 18
1086	Créd. Lyon. T.P.	1122	1122	1122	....
1360	Renault T.P.	1371	1370	1370	− 0 07
1742	Rhône-Poul. T.P.	1729	1725	1728	− 0 06
1254	St-Gobain T.P.	1253	1245	1245	− 0 64
1205	Thomson T.P.	1231	1231	1231	....
430	Accor	488	490	490	+ 0 41
520	Air Liquide	530	533	539	+ 1 70
2080	Alcatel ★	2072	2070	2125	+ 2 56
1300	Als. Superm.	1371	1379	1379	+ 0 58
276	A.L.S.P.I.	300	299	303	+ 1
305	Alsthom ★	327	330	337 50	+ 3 21
2260	Arjom. Prioux ★	1930	1940	1953	+ 1 19
520	Aussedat-Rey ★	505	512	510	+ 0 99
910	Ass. Entrepr. ★	980	982	998	+ 2 82
695	Av. Dassault ★	864	870	870	+ 2 46
325	BAFP ★	350	350 20	364	+ 4
285	Bail-Equipem. ★	288	285	288	+ 1 06
760	Bail Investis.	810	815	815	+ 0 62
250	B.N.P. C.I. ★	287	286	287	....
435	Cie Bancaire ★	432 80	438	460	+ 6 33
385	Bazar H.-V.	461	458 80	443	− 3 90
440	Béghin-Say ★	472 90	472	485	+ 2 56
1050	Berger (Ma)	1068	1072	1072	+ 0 37
730	Bic ★	809	815	815	+ 0 74
1430	B.I.S.	1650	1638	1769	+ 7 21
2430	Bongrain S.A. ★	2570	2570	2575	+ 0 19
405	Bouygues ★	459 90	459	467	+ 1 54
72	B.P. France ★	60	59 95	58 10	− 3 17
5000	B.S.N. ★	5360	5360	5540	+ 3 36
....	Canal Plus	629	632	659	+ 4 77
2100	Cap Gem. S. ★	2425	2425	2410	− 0 62
450	Carnaud ★	472 50	472	474 30	+ 0 38
2420	Carrefour ★	2540	2530	2580	+ 1 57
150	Casino	152 90	152	152	− 0 59
110	Casino A.D.P.	109 50	109	109 80	+ 0 27
1300	C.C.M.C.	1100	1240	1240	+ 12 73
690	Cetelem	651	649	664	+ 2
385	Cerus ★	405 10	401 10	416	+ 2 69
1470	C.F.A.O. ★	1855	1875	1820	+ 4 18
310	C.G.E.	328 90	328	333	+ 1 25
1110	C.G.I.P. ★	1195	1200	1229	+ 2 76
1080	Chargeurs S.A. ★	1145	1145	1188	+ 3 76
990	Ciments franç. ★	988	998	1040	+ 5 26
440	Club Méditer. ★	424	421	425	+ 0 24
147	Codetel ★	158	164	158 50	+ 0 32
285	Cofimeg	282	282	282	....
505	Colas ★	552	564	561	+ 1 63
225	Compt. Entrepr.	225 50	223	220 20	− 2 35
636	Compt. Mod. ★	731	739	772	+ 5 61
830	Créd. Foncier ★	765	778	782	+ 2 22
395	C. F. Internat. ★	400	400	410	+ 2 50
131	C.C.F.	133	132 80	136	+ 2 26
470	Cr. Lyon. (CI) ★	498	498	504	+ 1 20
850	Crédit Nat. ★	865	865	897	+ 3 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	CSEE (ex-Sign.) ★	529	530	560	+ 5 86
315	Creusot ★	383	390	394	+ 2 87
2450	Damart S.A. ★	2700	2700	2751	+ 1 89
....	Darty	....	....	....	....
290	Darty (DP)	290	286	288	− 0 69
1400	De Dietrich	1540	1510	1600	+ 3 90
180	Dév. R.d.C. (Li)	189 20	188 90	188 90	− 0 16
430	D.M.C.	429 50	428	440	+ 2 44
340	Drouot Assur. ★	340	338	349	+ 2 65
1750	Docks France ★	1946	2010	2107	+ 8 27
670	Dumez ★	694	690	704	+ 1 44
1280	Eaux (Gén.)	1471	1471	1480	+ 0 61
1480	Ecco ★	1600	1616	1688	+ 5 50
730	Electrofinanc. ★	774	774	784	+ 1 29
405	El. S. Dassault	452 10	459	460	+ 1 75
325	Elf-Aquitaine	327	331	335	+ 2 45
266	— (certific.) ★	266	269 50	281 50	+ 5 83
640	Epeda-B-Faure ★	757	769	788	+ 4 10
2420	Essilor	2676	2662	2700	+ 0 90
1800	Essilor Int. (DP)	1680	1714	1685	+ 0 30
315	Esso S.A.F. ★	301	300 50	300 50	− 0 17
1460	Eurafrance	1523	1515	1517	− 0 39
1120	Eurocom ★	1170	1170	1190	+ 1 71
2270	Euromarché	2285	2285	2288	+ 0 13
520	Europe nº 1 ★	515	515	545	+ 5 83
34	Eurotunnel ★	32 50	32 80	33 20	+ 2 15
995	Exor ★	1120	1110	1178	+ 5 18
800	Facom	873	858	865	− 0 92
835	Fichet-Bauche	950	951	951	+ 0 11
185	Financ. ★	188 10	187	186	− 1 12
119	Fives-Lille ★	122	123 80	129 30	+ 5 98
1370	Fromageries Bel	1392	1392	1410	+ 1 29
970	Gal. Lafayette ★	1029	1045	1050	+ 2 04
300	Gascogne	334	336	338	+ 0 80
1520	Gaz et Eaux	1475	1462	1510	+ 2 37
480	Géophysique ★	413	410	410	− 0 73
510	Gerland	529	534	534	+ 0 95
....	Groupe Cité ★	2850	2853	2855	+ 0 18
690	GTM-Entrepose	644	642	650	+ 0 93
615	Guyenne-Gas. ★	655	655	677	+ 3 36
230	Hachette ★	234 90	239	239 80	+ 2 09
675	Havas ★	686	689	705	+ 2 77
480	Hénin (La)	550	550	540	− 1 82
1020	Hutchinson ★	1112	1081	1118	+ 0 54
200	Imétal ★	229 90	229	239 90	+ 4 35
305	Imm. Plaine-M.	305 10	305 10	310	+ 1 61
395	Ingénico ★	413 50	412 50	436 90	+ 5 66
3800	Inst. Mérieux	3910	3871	3900	− 0 28
480	Interbail ★	530	530	530	....
1080	Intertechnique	1110	1120	1135	+ 2 25
885	J. Lefebvre	929	928	925	− 0 43
880	Labinal ★	879	861	866	− 1 48
1410	Lab. Bellon	1371	1362	1400	+ 2 12
1330	Lafarge-Coppée	1371	1380	1425	+ 3 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1090	Lebon ★	1167	1150	1151	− 1 37
2740	Legrand ★	3060	3050	3130	+ 2 82
2310	Legrand (DP) ★	2600	2490	2500	....
800	Leroy-Somer ★	822	826	837	+ 1 82
2040	Lesieur	2025	2026	2070	+ 2 22
620	Locabail Immob.	655	656	651	− 0 61
390	Locafrance ★	398	403	398	....
810	Locindus	828	840	830	+ 0 24
280	Luchaire	274	270	283	+ 3 28
2740	L.V.M.H. ★	3068	3078	3085	+ 0 55
1470	Lyonn. Eaux ★	1480	1480	1480	....
66	Mais. Phénix	67	67	67 20	+ 0 30
199	Majorette (Ly)	230 10	230 10	230 10	....
350	Mar. Wendel ★	357	360	366 10	+ 2 55
180	Matra ★	183 10	183 80	186 40	+ 1 80
2630	Merlin-Gerin ★	2831	2840	2880	+ 1 73
185	Michelin	185 20	185 30	189 50	+ 2 32
1290	Midi (Cie)	1440	1460	1460	+ 1 39
180	Midland Bk SA ★	165 10	165	169	+ 2 38
600	Min. Salaig. (Ma)	445	447	447	+ 0 45
67	M.M. Penarroya	67 50	66 90	67 90	+ 0 59
98	Moulinex	112 10	112 50	112 20	+ 0 09
1010	Navig. Mixte ★	1127	1120	1120	− 0 62
98	Nord-Est ★	108	108 90	113	+ 3 57
386	Nordon (Ny)	366	366	366	....
490	Nouvelles Gal.	429 90	422	425	− 1 14
720	Occid. (Gén.) ★	751	752	751	....
1100	Omn. F. Paris	1109	1109	1109	....
345	Olida-Caby ★	320 10	320	319 20	− 0 28
3250	Oréal (L')	3550	3550	3600	+ 1 41
400	Paribas	429	430	439	+ 2 33
335	Paris-Réesc. ★	400	401	414	+ 3 50
1130	Pechelbronn ★	1090	1047	1130	+ 3 67
320	Penhoet	364	364	358	− 1 65
1090	Pernod-Ricard ★	1055	1065	1050	− 0 47
1180	Peugeot S.A.	1219	1228	1240	+ 1 72
515	Poliet ★	555	564	579	+ 4 32
1030	Prétabail Sic.	1055	1060	1060	+ 0 47
695	Primagaz	590	598	600	+ 1 69
630	Printemps ★	589	595	596	+ 1 19
1850	Promodès	2210	2208	2195	− 0 68
710	Radiotechn. ★	714	719	711	− 0 42
85	Raff. D. Total ★	84	84	83 50	− 0 78
2680	Redoute (La) ★	2849	2851	2861	+ 0 42
330	Robur financière	338	338	338	+ 0 60
1230	Roussel-Uclaf ★	1269	1255	1270	+ 0 08
815	R.-Uclaf-CNI ★	830	840	840	+ 1 20
3600	R. Impériale (Ly)	3560	3560	3560	....
185	Sade	163 30	164	164	+ 0 43
1630	Sagem ★	1630	1630	1650	+ 1 23
500	Saint-Gobain	523	525	535	+ 2 29
960	St-Louis ★	935	950	944	+ 0 96
1460	Salomon	1799	1799	1803	+ 0 22
700	Sévaper	686	690	690	− 0 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
710	Sanofi ★	785	780	786	+ 2 75
670	S.A.T. ★	757	750	750	− 0 92
235	Saul.-Chât. (B) ★	234	229 50	237 90	+ 1 67
1190	Saupiquet (Na)	1240	1280	1280	+ 3 23
410	Schneider ★	459	460	477	+ 3 92
47	S.C.O.A.	54	54	56 50	+ 4 63
545	S.C.R.E.G. ★	560	555	579	+ 3 39
820	Seb ★	810	810	816	+ 0 74
400	Selimeg ★	386	390	381	− 1 30
1350	S.F.I.M.	1359	1350	1390	+ 2 28
34	S.G.E.	33 15	32 85	34 30	+ 3 47
720	Silic	710	710	710	....
470	Simco-U.P.H. ★	462	467	470	+ 1 73
995	Skis Rossignol	1005	995	1010	+ 0 50
840	Sligos ★	890	895	910	+ 2 25
395	Société Générale	419 50	423	430	+ 2 50
147	Sodecco	146	148	146	....
165	Sodero (Na)	167	162	162	− 2 99
2780	Sodexho ★	2840	2850	2870	+ 1 06
98	Sogenal (Ny)	105	105	105	....
250	Sogerap	238	238	239 50	+ 0 63
1970	Somm.-Allib. ★	2050	2045	2075	+ 1 22
900	Source Perrier ★	1107	1107	1144	+ 3 34
695	Sovac ★	720	720	730	+ 1 39
380	Spie-Batignol. ★	400	403	399 90	− 0 03
480	Strafor ★	564	556	575	+ 1 95
255	Suez	283 80	285	288	+ 1 48
365	Synthélabo ★	370	365	365	− 1 35
835	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4318	4334	4334	+ 0 37
179	Thomson-C.S.F.	186	185	187	+ 0 54
345	Total (CFP) ★	316 50	317 20	319	+ 0 79
74	— (certific.)	71 50	73	71 50	....
1010	T.R.T. ★	1040	1030	1050	+ 0 96
380	U.F.B.-Locab. ★	367	365 50	372	+ 1 36
690	U.I.C. ★	701	704	710	+ 1 28
500	U.I.F. ★	493	495	497	+ 0 81
765	U.I.S.	780	781	799	+ 2 44
178	U.C.B. ★	163	161 10	164 90	+ 1 17
630	Unibail	641	641	640	− 0 16
480	Valéo ★	571	574	585	+ 2 45
121	Vallourec ★	140 50	141	142	+ 1 07
325	Via Banque	335	337 80	340	+ 1 49
785	Elf-Gabon ★	710	712	681	− 4 08
140	Amax Inc.	125 20	126 80	126	+ 0 64
183	Amer. Express	183	180 40	180 40	− 1 42
155	Amer. Teleph.	167 20	169 90	169 90	+ 1 61
98	Anglo Amer. C.	83	83	83	....
445	Amgold	400 50	400	398	− 0 62
865	BASF (Akt)	920	930	930	+ 1 09
970	Bayer	1041	1048	1044	+ 0 29
94	Buffelsfont.	83	82	82 20	− 0 96
180	Chase Manh.	187	188 50	188 50	+ 0 80
119	Echo Bay Mines	104 50	104 50	104 90	+ 0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
71	De Beers	62 15	63 30	63 30	+ 1 85
1520	Deutsche Bank	1749	1753	1755	+ 0 34
840	Dresdner Bank	960	986	985	+ 2 71
59	Driefontein Cst	50 90	52 50	53 10	+ 4 32
510	Du Pont-Nem.	513	519	518	+ 0 97
275	Eastman Kodak	284 50	284	284	− 0 18
31	East Rand	29 10	28 50	28 70	− 1 37
235	Electrolux	233 30	235 60	235 60	+ 0 99
255	Ericsson	285 30	289	289	+ 1 30
290	Exxon Corp.	286	285	287	+ 0 35
305	Ford Motors	318	319 50	319 30	+ 0 41
49	Freegold	43 50	42	42 20	− 2 99
102	Gencor	83	80 60	80 60	− 2 89
250	Gén. Electr.	272	274	273 90	+ 0 70
665	Gén. Belgique	690	710	705	+ 2 17
470	Gen. Motors	471	477	477	+ 1 27
108	Goldfields	118	149 50	149	+ 26 27
56	Gd Metropolitain	52 80	52 50	52 70	− 0 19
42	Harmony	36 50	35	35 05	− 3 97
87	Hitachi	82 05	82 20	82 30	+ 0 30
950	Hoechst Akt.	994	1002	1005	+ 1 11
110	Imp. Chemical	109 20	109 30	109 80	+ 0 55
720	IBM	714	714	714	....
300	ITT	310	310 50	310 50	+ 0 16
205	Ito-Yokado	188 90	190 50	191 50	+ 1 38
275	Mac Donald's	300 10	300	301	+ 0 30
131	Matsushita	121 80	121	121 10	− 0 57
365	Merck	368 50	370	370	+ 0 41
380	Minnesota M.	396 20	402	402	+ 1 46
275	Mobil Corp.	277	279 50	279 50	+ 0 90
225	Morgan J.P.	239	243 50	243 50	+ 1 88
34300	Nestlé	34400	34500	34450	+ 0 15
1460	Nixdorf	1510	1517	1517	+ 0 46
189	Norsk Hydro	190	195	195 50	+ 2 89
125	Olsil	110 20	110 20	110 30	+ 0 09
1980	Petrofina	2185	2340	2361	+ 8 05
560	Philip Morris	607	612	612	+ 0 82
97	Philips	95 90	97 30	97 30	+ 1 46
83	Placer Dome	76 90	75 10	74 90	− 2 60
325	Quilmès	355 80	341	350	− 1 63
475	Randfontein	372	371	371	− 0 27
690	Royal Dutch	676	679	678	+ 0 30
48	Rio Tinto Zinc	45 60	48	48 90	+ 7 24
40	Saat. & Saatchi	36 90	36 70	36 80	− 0 27
62	St Helena Co	43 50	43	43 10	− 0 92
215	Schlumberger	216	217 40	217 40	+ 0 65
110	Shell transp.	105 40	105 60	105 50	+ 0 09
1410	Siemens A.G.	1565	1589	1580	+ 0 96
335	Sony	320 50	320 50	317	− 1 09
50	Telefonica	47 70	47 20	47 95	+ 0 52
245	T.D.K.	222	219	219	− 1 35
56	Toshiba Corp.	52 10	52 15	52 20	+ 0 19
336	Unilever	343	350	348	+ 1 46
225	Unit. Techn.	239	242 50	242 50	+ 1 48
490	Vaal Reefs	396	389	389	− 4 40
310	Volvo	337 50	344 50	344 50	+ 2 07
195	West Deep	160 30	152	152	− 5 18
340	Xerox Corp.	347 50	348 70	348 70	+ 0 35
194	Yamanouchi	196 50	194	194	− 1 27
2 26	Zambia Corp.	1 89	1 90	1 97	+ 4 23

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 50	2 941
9,80 % 78/93	108 20	1 933
10,80 % 79/94	108 25	0 533
13,25 % 80/90	105 40	4 029
13,80 % 81/89	101 75	9 484
16,20 % 82/90	108 71	11 186
16 % juin 82	112 25	4 602
14,60 % fév. 83	113 60	8 587
13,40 % déc. 83	119 65	10 106
12,20 % oct. 84	112 90	11 667
11 % fév. 85	112 88	6 432
10,25 % mars 86	107 98	5 463
OAT 12,75 % 83	1944 50	..
OAT 10 % 2000	108 30	3 233
OAT 9,80 % 1997	108 07	7 682
OAT 9,80 % 1996	105 47	6 319
Ch. France 3 %	162	..
CNB Bques janv. 82	102 90	2 088
CNB Paribas	102 88	2 088
CNB Suez	102 75	2 088
CNI janv. 82	102 80	2 088
PTT 11,20 % 85	110 70	8 317
CFF 10,30 % 86	106 40	6 231
CNE 11,50 % 85	109	3 148
CRH 9 % 86	99 10	3 728
CRH 10,90 % déc. 85	109 80	7 156
C.N.C.A. T.P.	1135 60	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2278	220
Métallurgie I. 8 % 6/7	82 30	8 180

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aquitaine (Sté Fin.)	....	1978
A.G.F. (St Cent.)	....	601
Applic. Hydraul.	....	705
Arbel	440	450
Assurg	200	195
Avenir Publicité	730	731
Bain C. Monaco	285 50	285 50
Banque Hypoth. Eur.	329	322
Béghin-Say (C.I.)	363 90	357 50
B.G.L.	573	....
Blanzy-Ouest	605	605
B.N.P. Intercontin.	256	257
Bénédictine	6080	6030
Bon-Marché	898	898
B.T.P.	....	127
Caff	593	590
Cambodge	....	691
C.A.M.E.	151	151
Carbone-Lorraine	570	570
Cas-Poclain	21 10	21 10
C.E.G.Frig.	....	518
Cimen. Blanzy	1350	1320
Ciments (Vic)	211	211
Cipel	128	130

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	141 10	141
C.I.C. (Franc. de)	148	147 60
C.I. Maritime	720	720
Cimen (B)	2200	....
Clause	....	701
Cofradel (Ly)	1126	1126
Cogifi	320	321
Comiphos	315	315
Cie Industrielle	....	2329
Comp. Lyon-Alem.	....	490
Concorde (La)	720	720
C.M.P.	22 20	21 30
Créd. Gén. Ind.	540	540
Cr. Universel (Cie)	....	580
Crédital	140	....
Darblay S.A.	724	719
Degremont	215	214 90
Delalande S.A.	1298	1330
Delmas-Vieljeux (Fin.)	....	1946
Didot-Bottin	....	907
Eaux Bass. Vichy	1020	1012
Eaux Vittel	2400	2480
E.C.I.A.	1250	1265
Electro-Banque	....	299
Eli-Antargaz	720	720
E.L.M. Leblanc	650	678
Enelf-Bretagne	....	240
Entrepôts Paris	442 10	441
Epargne (B)	3598	....
Europ. Accumul.	58	58 10
Europe Soudure Indust.	120 50	124 80
Eternit	2290	2280
Finalens	229 40	230
FIPP	427	427
Fonc.	751	750
Foncière (Cie)	445	430
Fonc. Lyonnaise	446	463
Foncina	....	380
Forinter	1095	1095
Fougerolle	....	339
France I.A.R.D.	294	282
France (La)	5900	6000
From. Paul Renard	....	810
GAN	....	745
G.F.L.L.	281	275
Gaumont	630	605
Gévelot	732	....
Gr. Fin. Constr.	....	380
Gds Moul. Paris	....	585
Groupe Victoire	619	620
G. Transp. Ind.	525	525
Immindo S.A.	380	380
Immofinvest	245	250
Immobail	345	....
Immobanque	635	636
Immob. Marseille	....	6890
Immofice	445	480
Invest. (Sté Cent.)	713	715
Jaeger	169	170 10
Lafitte-Bail	415	416
Lambert Frères	....	305 50
Lille-Bonnières	....	748
Loca-Expansion	240	240
Locafinancière	....	327
Lossel	745	745

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	655	645
Louvre (Sté)	1795	1790
Lucia	1199	....
Machines Bull	....	95
Magasins Uniprix	132	133 30
Magnant S.A.	111	108
Maritime Part.	325	325
Métal Déployé	425	423
Mors	106 60	105
Navig. (Nat. de)	....	97 10
Nozal	206 30	210 20
Optorg	380	395
Oréal (L') C.I.	2580	2580
Origny-Desvroise	1070	1080
Palais Nouveauté	....	485
Paluel-Marmont	549	552
Parfinance	186	187
Paribas-CIP	370	385
Paris France	280	250
Paris-Orléans	....	209
Parsenle	....	279
Patern. Fing. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	278 90	280
Piles Wonder	1220	1257
Piper-Heidsieck	2220	2135
P.L.M.	....	140 50
Porcher	410	415
Promodès	1530	1530
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3000
Rhône-Poul. (c. inv.)	412	410
Ricqlès-Zan	....	225
Rochefortaise S.A.	....	501
Rochette-Cenpa	84	84
Rosario (Fin.)	800	770
Roudière	186	190
Rougier et Fils	106 10	106 50
Sacer	569	575
SAFAA	300	303
Safic-Alcan	866	858
SAFT	1700	1701
Saga	....	230
Salins du Midi	480	461
Santa-Fé	103 30	106 90
Satam	....	97 10
Savoisienne (M)	207	206 50
SCAC	522	520
Senelle Maubeuge	....	380
S.E.P. (M)	182	180
Sicil	....	329 90
Sicotel	....	280
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	251 60	250
Siph (Plant. Hévéas)	334	334
Sofal financière	1720	1720
Soficel	....	990
Sofio	620	610
Soficomi	....	679
S.O.F.I.P. (M)	170	183 20
Sofragi	876	870
Sopagi	183 50	183 60
Soudure Autog.	490	490
Sovabail	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	242	251 70
Stami	780	....
Taittinger	2650	2550

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	199	....
Tour Eiffel	....	355
Ufiner S.M.D.	518	518
U.A.P.	320	320
U.T.A.	1580	1643
Vicat	....	1661
Vinipnix	....	1120
Virax	112 50	112
Waterman S.A.	700	695
Brass. du Maroc	140	136
Étrangères		
A.E.G.	665	675
Akzo	425	421
Alcan Alum.	181	180
Algemene Bank	122	118
American Brands	322	320
Am. Petrofina	415	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	143 10	143 50
Banco de Santander	337 80	337
Bco Pop Español	430	....
Banque Ottomane	2240	2100
B. Régl. Internat.	42490	42000
Br. Lambert	519	520
Canadian-Pacific	104 50	104
Chrysler corporation	139 50	....
CIR	24 50	....
Commerzbank	605	....
Dart. and Kraft	360	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	580	560
Gén. Belgique	690	705
Gevaert	1200	....
Glaxo	105	....
Goodyear	370	370 50
Grace and Co	157 60	158
GTE corporation	259	283
Honeywell Inc.	380	....
I.C. Industries	230 30	230
Johannesburg	760	760
Kubota	34 10	33 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43	44 90
Mineral-Ressourc.	65 50	78
Noranda	110 80	116
Olivetti	25 80	....
Pakhoed Holding	280	275
Pfizer Inc.	330 50	334
Procter Gamble	486	485
Ricoh Cy Ltd	57	60
Rolinco	266	261 40
Robeco	275 20	275 80
Rodamco	458	460
Saipem	9 40	9 15
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	308	....
Steel Cy of Can.	110	110
Squibb	419 80	419
Tenneco	290	298 90
Thorn EMI	68 50	67
Toray indust. inc	41	....
Vieille Montagne	1280	1280
Wagons-Lits	836	....
West Rand	8 20	8 20
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	155	160
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	150	....
Cogenhor	91	90
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	360	355
Dubois Inv. (Casto.)	847	850
Gachot	70 10	70 10
Guy Degrenne	840	....
Hoogovens	167	....
Metroservice (bons)	12	10 80 o
Nicolas	960	....
Particip. Perrier	350	352
Rémy et Associés	258 50	269
Rorento N.V.	175 90	176 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	370	....
Sté Lecteurs du Monde	563	570
Ulinax	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 21/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	862 77	841 73
Actilion	209 59	203 98
Actions France	449 42	433 18
Actions sélectionnées	549 84	529 97
Audificandi	582 16	561 12
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1048 63	1023 05
A.G.F. 5000	548 07	534 70
A.G.F. ECU	1072 37	1061 76
A.G.F. Foncier	100 29	100 29
A.G.F. Interfonds	425 68	415 30
A.G.F. Invest	112 16	109 42
A.G.F. OBLIG.	1076 54	1070 19
A.G.F. Sécurité	10662 82	10662 82
Agfimo	579 65	565 51
Aladi	213 85	206 13
A.L.T.O.	183 97	177 32
Amari-Gan	5501 84	5252 35
America-Valor	680 92	664 31
Amplitude	538 59	522 80 ◆
Arbitrages court terme	5532 27	5528 74
Associc	1177 68	1177 68
Atout Futur	298 91	287 15
Aurecic	1371 83	1331 87
Avenir C.I.C.	103 39	100 38
Axa Europe	114 86	109 65
Axa Investissements	110 46	105 45
Bred Associations	2630 79	2622 92
Capital Plus	1713 12	1713 12
Cardan-Pierre	27 86	26 46
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5064 36	5058 77 ◆
Compterente	110 38	107 15 ◆
Convertimmo	344 39	331 14
Credisor	488 33	474 11
Drouot-France	670 21	639 82
Drouot-Investiss.	984 65	940
Drouot-Sécurité	251 27	239 89
Drouot-Sélection	137 82	131 57
Ecocic	1190 82	1173 22
Ecureuil Monétaire	30603 79	30603 79 ◆
Ecureuil Privatisations	352 76	342 48 ◆
Energie	230 31	219 87
Eparcic	2776 43	2776 43
Eparcourt Sicav	4234 65	4224 09 ◆
Epargne Associations	24962 87	24926 48
Epargne-Capital	8204 49	8123 26
Epargne Court-Terme	501 09	501 09
Epargne Croissance	1502 34	1482 13
Epargne-Industr.	73 52	70 19
Epargne Inter	604 37	588 19
Epargne J	54208 06	54208 06
Epargne Long-Terme	175 80	170 90
Epargne Monde	1124 10	1094 01
Epargne Première	12977 59	12880 89
Epargne-Oblig.	196 18	190 93
Epargne-Quatre	1059 82	1059 41
Epargne-Unie	1202 94	1159 46
Epargne-Valeur	421 66	410 37
Eparoblig	1300	1297 41
Epsilon	1109 55	1098 58
Eurinvest Croissance	1159 76	1107 17
Eurinvest Rendement	1134 77	1083 31
Eurocic	9240 84	9104 28
Eurodyn	1016 98	983 54
Euro-Gan	5308 73	5066 09
Euro-Mall	26 07	25 68
Finord Placement	60593 96	60593 96
Finord Valorisation	13735 66	13466 33
Fonsicav (div. par 10)	10995 63	10995 63 ◆
Foncival	247 79	239 99
France-Gan	6573 83	6275 73
France-Garantie	276 90	276 35
France-Investiss.	379 99	382 76
France-Obligations	451 02	448 65 ◆
Francic	385 32	374 10
Francic Pierre	97 59	94 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1011 48	982 02
Fructi-Associations	27 74	27 74
Fructi-Epargne	27 86	26 99
Fructicapi	32 49	32 01
Fructicourt	109872 83	109872 83
Fructidor	245 78	242 15
Fructifrance	768 72	738 26
Fructimmo	26 12	25 48
Fructivar	4284 48	4273 80
Fructi ECU	573 36	584 89
Fructi-Première	11128 95	10982 51
Futuroblig	1109 33	1072 85
Gestilion	58832 84	58686 12
Gestion Associations	148 89	145 61
Horizon	1075 76	1044 43 ◆
Interoblig.	12059 93	11596 09
Intersélect France	440 31	427 49
Invest. net	15087 52	15057 41
Invest. Obligataire	18512 40	18475 45
Japacic	188 15	182 57
Jeune épargne	235 78	232 30
Laffitte-Amérique	242 40	231 41
Laffitte Europe	245 25	234 13
Laffitte-Expansion	273 47	261 07
Laffitte-France	302	288 31
Laffitte-Immobilière	229 36	218 96
Laffitte-Japon	381 71	364 40
Laffitte-Oblig.	146 02	139 40
Laffitte-Rend.	206 02	196 68
Laffitte-Tokyo	353 80	337 76
Latitude	5112 47	5104 81 ◆
Lion-Associations	11687 69	11687 59
Lion-Institutionnels	23697 16	23538 31
Lionplus	752 19	744 74
Lion Trésor	2077 88	2057 31
Livret Bourse Investis.	441 94	429 07 ◆
Livret portefeuille	642 57	623 85
Méditerranée	159 64	152 40
Mondiale Investissem.	417 22	398 30
Monécic	5579 05	5579 05
Monecan	52054 81	52054 81
Moné J.	55801 81	55801 81
Morgan court terme	14343 77	14343 77
Mutuelle Unie Sél.	147 73	141 03
Natio.-Assoc.	6826 35	6812 72
Natio.-Epargne	13984 29	13926 03
Natio.-Court terme	215682	215682
Natio.-Inter.	1216 53	1183 97
Natio.-Obligations	556	541 12
Natio.-Patrimoine	1360 48	1324 07
Natio.-Placements	66349 27	66349 27
Natio.-Revenu	1060 23	1049 73
Natio.-Sécurité	11618 83	11618 83
Natio.-Valeurs	686 47	668 10
Nippon-Gan	5775 12	5613 24
Nord-Sud Développ.	1198 72	1196 33
Normatif	13342 30	13080 69
Obli Association	124 43	123 20
Oblicic Régions	1054 31	1038 73
Obligations Convert.	420 41	401 35
Oblig. toutes catég.	157 29	152 34
Oblilion	1110 38	1099 39
Optimavalor	198 17	193 34
Oraction	1187 77	1148 71
Orvalor	5873 90	5468 62
Paribas Croissance	581 36	557 66
Paribas Epargne	16062 45	16030 39
Paribas France	92 75	90 05
Paribas Obligmonde	1009 50	994 58
Paribas Opportunités	109 47	106 28
Paribas Patrimoine	517 48	496 38
Paribas Revenu	95 09	94 15
Parnasse-Valor	1099 16	1098 06
Parnasse Retraite	1729 09	1695 19

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pervalor	601 52	584
Phénix Placements	252 36	251 10
Pierre Investiss.	659 82	629 90
Placement A	915 07	915 07
Placement court-terme	72490 24	72490 24
Placement J	55509 87	55509 87
Placement Premier	54233 99	54233 99
Pléiade	111 50	108 52 ◆
Première Obligations	10782 34	10770 80 ◆
Prévoyance Ecureuil	110 80	107 83 ◆
Priv'Association	22581 78	22581 78
Quartz	110 98	108 25
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 05
Rentacic	165 01	162 57
Revenus Trimestriels	5564 50	5509 41 ◆
Revenu Vert	1189 78	1172 20
St-Honoré Assoc.	14447 21	14375 33
St-Honoré Bio-aliment.	764 40	729 74
St-Honoré Pacifique	537 18	512 82
St-Honoré P.M.E.	473 16	451 70
St-Honoré Real	11892 16	11845 58
St-Honoré Rendement	11833 99	11775 11
St-Honoré Services	501 17	481 89
St-Honoré Technol.	745 45	711 65
St-Honoré Valor	12254 03	12254 03
Sécuricic	10979 05	10968 08
Sécuri Taux	10763 19	10763 19
Sélection Croissance	507 33	492 55
Sicaden (Carden BP)	730 07	719 28
Sicav-Associations	1425 74	1423 60
S.F.I. fr. et étr.	624 78	606 58 ◆
Sicav 5000	346 50	337 23
S.I. Est	1315 69	1256 02
S.I.G.	780 64	744 90
Slivafrance	555 85	540 97
Slivam	408 39	399 43
Slivarente	209 65	207 57
Slivinter	422 22	410 92
S.A.I.L.	1151 60	1115 06
Sogepargne	379 15	365 45
Sogever	1025 40	978 90
Sogintar	1324 02	1263 98
Soleil Investissement	488 17	466 03
Stratégie Actions	1069 78	1019 02
Stratégie Rendement	1129 57	1094 01
Technocic	1121 04	1088 39
Techno-Gan	5934 15	5665 06
Transcontinents	82 79	81 17
Trilion	5386 96	5333 62
U.A.P. Investiss.	411 44	396 57
Uni-Associations	114 90	114 90
Unifrance	471 40	454 38
Unifoncier	1170 91	1128 59
Uni-Garantie	1366 72	1339 90
Uni-Régions	2747 25	2647 85
Unisar	2322 46	2246 08
Univar	187 39	187 39
Univers-Actions	1053 67	1028 69
Univers-Obligations	1585 98	1543 50
Valorem	503	490 73
Valorg	1801 59	1599 99
Valeol	41003 13	40982 64
Vaubar	23348 40	23325 05

Cote des changes

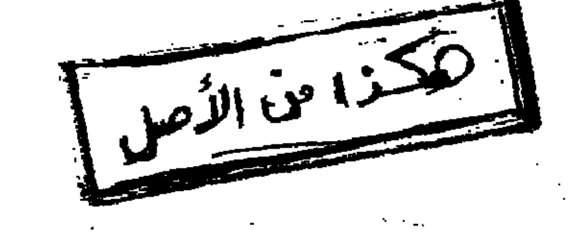
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 354	6 370	....	....
ECU	7 049	7 048	....	....
Allemagne (100 DM)	340 010	339 900	....	....
Belgique (100 F)	16 216	16 216	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	301 390	301 360	....	....
Danemark (100 krd)	88 620	88 630	....	....
Norvège (100 k)	92 180	92 200	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	10 683	10 680	....	....
Grèce (100 drachmes)	4 198	4 196	....	....
Italie (1 000 lires)	4 562	4 565	....	....
Suisse (100 fr.)	402 480	402 480	....	....
Suède (100 krs)	99 020	99 040	....	....
Autriche (100 sch)	48 335	48 320	....	....
Espagne (100 pes.)	5 096	5 098	....	....
Portugal (100 esc.)	4 127	4 125	....	....
Canada ($ can 1)	5 205	5 224	....	....
Japon (100 yens)	4 744	4 746	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/9
Or fin (kilo en barre)	84000	81800
Or fin (en lingot)	84400	82000
Pièce française (20 fr)	492	487
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	519	516
Pièce latine (20 fr)	484	481
Souverain	611	598
Pièce de 20 dollars	3000	3000
Pièce de 10 dollars	1480	1460
Pièce de 5 dollars	855	.....
Pièce de 50 pesos	3155	3140
Pièce de 10 florins	504	492
Or Londres	410 40	401 60
Or Zurich	410	400 50
Or Hongkong	408 45	404 55
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu





Le Monde

La reprise en main de l'UDF par M. Giscard d'Estaing

L'ancien président de la République met ses hommes en place

En prenant, le 30 juin dernier, les clés de la maison UDF M. Valéry Giscard d'Estaing s'était immédiatement assigné ce double objectif : *« affirmer le positionnement de l'UDF au centre, maintenir l'unité de l'UDF ».* Mieux valait en effet ne point tarder. Pour l'une comme pour l'autre de ces priorités, M. Giscard d'Estaing a eu depuis lors pas mal de fil à retordre et, à ce jour, personne n'oserait vraiment parier sur ses chances personnelles de réussite.

Arrimer l'UDF au centre : M. Giscard d'Estaing a donné lui-même l'impression sur ce point de beaucoup... flotter. Désireux de ne pas se laisser déborder par un CDS passant soudainement à l'âge adulte, l'ancien président de la République a paru, dans un premier temps, vouloir entraîner l'UDF dans la pratique délicate du jeu de l'ouverture en allant jusqu'à avancer l'idée, jugée bien vite saugrenue, d'un gouvernement paritaire socialiste-centriste. Le changement de cap se produisit dès la présentation du deuxième gouvernement Rocard. Se réfugiant sous la bannière bien légère de l'URC, revenant aux bonnes vieilles règles de la bipolarisation, M. Giscard d'Estaing sonna avant l'été le rassemblement de toutes les troupes de l'opposition pour entreprendre la course à l'alternance. Un coup au centre, un coup à droite : cette partie de Yo-Yo politique était encore marquée à la rentrée par un très net durcissement de M. Giscard d'Estaing à l'égard de M. François Mitterrand. Cette navigation à vue a provoqué quelques remous à l'UDF.

Depuis quelques jours, le président de l'UDF semble procéder à de nouvelles corrections de tirs, traduisant un net retour vers le centre. *« L'UDF est le mouvement de l'équilibre et de la raison »,* écrit-il dans la première livraison de la nouvelle lettre d'informations de l'UDF. *« Qui n'aperçoit que, sans nous, la gauche serait bien plus à gauche et la droite serait tentée d'être bien plus à droite. »* Mais surtout, pour la première fois, M. Giscard d'Estaing s'exprime sans ambiguïté sur les rapports de l'opposition avec le Front national. *« Sans aucun compromis avec les valeurs extrémistes,* écrit-il encore, *l'UDF maintiendra son cap libéral et centriste. »* Cette tardive résolution a dû soulager ceux qui, comme Mme Simone Veil, trouvaient que M. Giscard d'Estaing était décidément fort peu disert sur le sujet. Cette résolution s'est d'ailleurs traduite dans les faits, mercredi 21 septembre, par la décision officielle du bureau politique de l'UDF de *« demander publiquement et solennellement »* l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi interdisant la fusion des listes entre les deux tours des élections municipales, signée par l'ensemble des parlementaires de l'UDF. *« Il est nécessaire que le Parlement et le gouvernement s'expriment franchement sur ce sujet,* indique le communiqué final. *Le pays jugera qui souhaite la clarté et le refus des ambiguïtés. »*

Une telle initiative n'est évidemment pas dépourvue d'arrière-pensées tactiques. En poussant cette proposition de loi sous la cosignature de MM. Jean-Claude Gaudin et Patrick Devedjian, il prive M. Raymond Barre des dividendes de sa propre démarche. C'est aussi une façon de mettre les socialistes un peu plus au pied du mur communiste. *« Si le gouvernement et sa majorité refusaient ce débat,* précise le même communiqué, *le bureau politique proposerait aux instances de l'UDF d'appliquer elle-même les mesures prévues par ce texte en concertation avec le RPR, en excluant toute opération de fusion entre les deux tours de listes n'appartenant pas à l'opposition parlementaire. »* C'est enfin un moyen pour M. Giscard d'Estaing, à partir d'une démarche qu'il savait par avance acceptée par les centristes et les léotardiens, de réapparaître comme le fédérateur indispensable de l'UDF.

Réflexion stratégique

Car pour maintenir l'unité de cette UDF – seconde priorité, – M. Giscard d'Estaing ne néglige rien. Une équipe rapprochée est désormais constituée auprès de lui, formée essentiellement de quatre hommes : M. Jean-Philippe Lachenaud, qui a conservé son poste de délégué général, M. Alain Lamassoure, propulsé au poste de porte-parole, M. Olivier Revol, un proche de M. Michel d'Ornano, ancien chef de cabinet de M. Pierre Méhaignerie, et le « revenant » M. Michel Pinton, secrétaire général de l'UDF entre 1978 et 1983 qui vient d'être « réactivé » pour engager *« une réflexion stratégique ».*

Au début de cette semaine, M. Giscard d'Estaing a fait parvenir aux responsables de chacune des composantes une ébauche d'organigramme. Est préconisée la mise en place de sept commissions dont quatre seraient communes avec le RPR : économie (responsable : M. Michel d'Ornano), affaires sociales (M. Pierre Méhaignerie), Europe (M. Alain Madelin), éducation (M. François Bayrou).

Auxquelles s'ajouteraient trois autres : décentralisation (M. André Rossinot), défense (M. Philippe Mestre), institutions (M. François Léotard). M. Giscard d'Estaing songe également à la création d'un poste de vice-président qui coifferait dix délégués nationaux. Certains noms sont déjà avancés : MM. Didier Bariani (affaires étrangères), Charles Millon (entreprises), Pierre Lequiller (Français de l'étranger), Bernard Bosson (affaires étrangères), Philippe de Villiers (Culture), Pierre-André Wiltzer (DOM-TOM), André Santini (fédérations), Hervé de Charette (idées). Un dosage étudié, un savant cocktail entre centristes, léotardiens, giscardiens, barristes plus ou moins repentis sur lequel les dirigeants des composantes refusent pour l'heure de clairement se prononcer. Au CDS comme au PR on sait pertinemment que mettre le doigt dans l'engrenage de cette réorganisation reviendrait, qu'ils le veuillent ou non, à sacrifier leur autonomie au profit de M. Giscard d'Estaing.

DANIEL CARTON.

Plusieurs barbituriques au tableau B

Le médicaments à base de sécobarbital (Imménoctal et Binoctal) passent du tableau A des substances vénéneuses au tableau B (stupéfiants) à partir du 1er octobre. Cette mesure décidée par arrêté du ministère de la santé et publiée au *Journal officiel* du 15 septembre vise à rendre plus difficile l'obtention sur ordonnance de ce type de barbituriques (les médecins devront utiliser un carnet à souches), prescrits généralement aux personnes âgées, mais détournés de leur usage depuis quelques années par les toxicomanes, ceux du Forum des halles notamment.

Drogues du pauvre, surnommées *« kounous »* ou *« chécas »,* ces médicaments hypnotiques sont vendus à la pièce par les trafiquants qui utilisent des ordonnances volées ou falsifiées et il ne se passe pas un jour sans que des jeunes utilisateurs, dans le coma, soient transportés à l'hôpital. L'Hôtel-Dieu pour sa part en reçoit une vingtaine par jour.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 septembre

+0 44 %

Hésitant à l'ouverture, jeudi 22 septembre, l'indicateur instantané s'est orienté à la hausse, dans le courant de la matinée, enregistrant une légère progression de 0,44 %. Parmi les principales hausses, notons BP France (+ 6,7 %), Europe 1 (+ 6,2 %), Imetal (+ 4,4 %), UFB Locabail (+ 4,3 %), Source Perrier (+ 3,3 %). Sont en baisse Roussel Uclaf (– 2,8 %), Hachette (– 2,4 %), *Canal Plus* (– 2,3 %), Promodès (– 2 %).

A B C D E F G ..

Les réunions monétaires de Berlin

Le Japon devrait lancer une initiative sur la dette du tiers-monde

BERLIN
de notre envoyé spécial

Les réunions monétaires de Berlin se sont ouvertes jeudi 22 septembre dans un climat d'incertitude, qui, si l'on peut dire, n'était pas prévu il y a encore quelques semaines. Les prévisions du Fonds monétaire sur la situation économique étaient uniformément au beau fixe. L'accélération de la croissance, attestée par les données statistiques contre toute attente après le krach boursier de l'automne, faisait augurer une conjoncture très favorable pour l'année entière, et au moins pour les premiers mois de 1989.

Les derniers chiffres disponibles font aujourd'hui état dans la plupart des pays d'un ralentissement plus ou moins marqué. Celui-ci s'est d'abord manifesté au Japon, mais il semble bien qu'aux Etats-Unis, en Allemagne, en France et dans d'autres pays le même infléchissement se dessine.

Rien de dramatique encore ; on n'est même pas sûr qu'il s'agisse d'un mouvement de fond, mais c'est un fait qu'il est devenu, en l'espace de quelques semaines, la préoccupation principale, non seulement bien sûr des hauts fonctionnaires internationaux du Fonds monétaire international, mais aussi des ministres de l'économie et des finances qui vont, d'ici à la fin de la semaine, arriver à Berlin pour préparer l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, laquelle aura lieu du 26 au 29 septembre.

D'ores et déjà, il apparaît qu'une bonne partie des réflexions et des entretiens des ministres porteront sur les informations et les prévisions qu'ils ont sur le rythme attendu de l'activité dans leurs pays respectifs. L'instabilité financière sera-t-elle désormais accompagnée de sautes d'humeur aussi difficilement prévisibles de la conjoncture ?

Une initiative japonaise pourrait bien dominer la discussion sur l'autre thème dominant des réunions monétaires, à savoir le lancinant problème de la dette. Tokyo aurait fait savoir au Fonds monétaire que le Japon serait disposé à augmenter très sensiblement ses concours financiers aux pays les plus endettés, et notamment aux plus pauvres.

L'idée serait la suivante : chaque fois que le Fonds, à travers diverses procédures, consentirait un prêt de, mettons 100 millions de dollars, le Japon, à travers des modalités non encore précisées, avancerait la même somme. Ce serait là un moyen élégant de « recycler » les excédents dégagés par la balance des paiements nipponne.

PAUL FABRA.

Les suites de l'accident de l'Airbus A-320

Air France veut renforcer le contrôle de ses pilotes

Après avoir lu le rapport de l'inspecteur général du personnel navigant, M. René Pioger, consécutif à la chute de l'Airbus A-320, le 26 juin dernier, le président et le directeur général d'Air France ont décidé, le 22 septembre, de changer le directeur des opérations aériennes, M. Henri Petit, qui est nommé chargé de mission auprès du directeur général adjoint (affaires techniques) pour prévoir les conséquences du grand marché européen de 1993 sur le personnel navigant. M. Petit est remplacé par M. Alain André, qui a reçu mission, en liaison avec M. René Pioger, de préparer une réforme de la direction des opérations aériennes en concertation avec les syndicats.

M. Jacques Friedmann, président d'Air France, administre ainsi méthodiquement sa thérapeutique pour remettre d'aplomb Air France, profondément traumatisée par la catastrophe d'Habsheim et les trois morts qui s'étaient ensuivies.

Routine et confiance excessive

Le 14 septembre, il avait licencié M. Michel Asseline, le commandant de bord de l'avion, considéré comme responsable de l'accident pour n'avoir pas respecté les consignes de sécurité en vigueur à Air France. Aujourd'hui, M. Friedmann s'attaque à la structure même d'Air France. En effet, on pouvait se demander, au lendemain de la chute de l'appareil, par quelle aberration un cadre confirmé de la compagnie avait pu voler à 10 mètres du sol, avec cent trente personnes à son bord.

La réponse est contenue dans le rapport de M. Pioger, qui est revenu sur les deux reproches formulés à l'égard d'Air France. Tout d'abord, on a constaté que les minima de survol d'Air France (30 mètres) n'étaient pas cohérents avec ceux édictés par la direction de l'aviation civile (50 mètres). La réglementation d'Air France a donc été appliquée dans des conditions anormales qui n'ont pas permis un contrôle effectif de l'administration. D'autre part, si le vol de l'Airbus a été normalement préparé par les services compétents, l'équipage n'a pas reçu les instructions finales au cours du breefing – la réunion précédant tout vol – qui n'a jamais eu lieu. La routine et la confiance excessive faite au commandant de bord expliquent ces manquements.

La mission qui est impartie à M. André est complexe. Il s'agit pour lui de revoir sa direction afin que ne se reproduisent plus ces hiatus dont les conséquences se sont révélées catastrophiques. Avant de proposer dans les trois semaines des réformes, il devra répondre à un certain nombre de questions : comment faire pour que les pilotes suivent psychologiquement l'évolution technologique et les besoins opératonnels de la compagnie ? Comment sélectionner et former les pilotes-cadres sachant qu'il ne s'agit pas pour eux de savoir seulement jouer des manettes et du manche, mais aussi diriger des hommes ? Comment organiser la direction des opérations aériennes qui est le seul lien entre les postes de pilotage et le reste de la compagnie ?

Les décisions du président et du directeur général d'Air France devraient améliorer le climat parmi les pilotes, dont beaucoup estimaient que la responsabilité de l'accident ne devait pas exclusivement porter sur les épaules de leur camarade licencié.

ALAIN FAUJAS.

Le numéro du « Monde » daté 22 septembre 1988 a été tiré à *511 617 exemplaires*

Sur le vif

Escrocs

Vous avez vu, hier, à la télé – c'était d'une farce ! – le ministre des impôts accuser les banquiers de nous piquer notre blé. Il a raison, n'empêche. Augmenter le tarif de *la Carte bleue...* Non, mais je rêve ! Ils vont quand même pas nous refaire le coup des chèques. D'abord, ils font un forcing pas possible : tous à vos *chéquiers ! Prière de s'en servir.* On obéit, en bons moutons prêts à la tonte. Ensuite, prière de ralentir. On en signe trop. Ils croulent sous le boulot. Enfin, *prière de casquer. Si on n'avait* pas gueulé, ils auraient eu le culot de nous les facturer.

Et puis, non, à la réflexion, les chèques, ça leur casse les pieds. Faut les enregistrer, les classer, les archiver, les manipuler. C'est la barbe, quoi ! Alors, ils se sont dit : y a qu'à les obliger à prendre des cartes de crédit, ces cons-là. Dire que moi, ils ont même réussi à me fourguer une carte Président ! C'est plus chic, c'est plus smart qu'une vulgaire carte Visa. Ça en jette dans les aéroports, les Hilton, et les boîtes de nuit. A peine ils me l'ont refilée, qu'ils rouspètent. J'ai pas encore assez casqué.

On en parlait ce matin avec mon amie Josée, devant la machine à café du premier. Elle essayait de m'expliquer :

– Si tu prends les commissions d'interchange, soit moins de 1 % sur un versement de 50 F., ça finit par leur coûter...

– Nous y voilà ! *Pour les petites sommes,* bye-bye les chèques. Terminé, les cartes de crédit. Par ici l'argent liquide. Et bonjour les pickpockets. Tiens, c'est justement là-dessus qu'ils font *leur pub, à l'American* Express. Ils doivent se frotter les mains, là, aujourd'hui. Merci, la France !

– Et encore, ça c'est rien. Comme nos comptes sont pas rémunérés, tu vas voir la ruée dans les succursales parisiennes des grandes banques européennes d'ici trois ans.

– Remarque, ça va vider les nôtres, et c'est pas plus mal. Elles se sentiront pas obligées de nous faire payer les heures de queue en installant des parcmètres devant leurs guichets.

CLAUDE SARRAUTE.

Mgr Lorenzo Antonetti nouveau nonce apostolique à Paris

La nomination par le pape de Mgr Lorenzo Antonetti comme nonce apostolique à Paris devait être *rendue publique, au Vatican, le vendredi* 23 septembre. Mgr Antonetti succède à Mgr Angelo Felici, nonce à Paris de 1979 au 1er juillet 1988, date à laquelle, devenu cardinal, il a *été nommé préfet de la congrégation* romaine pour la cause des saints.

[Mgr Lorenzo Antonetti est né le 31 juillet 1922 à Romagnano-Sesia, près de Novare (Italie). Ce Piémontais a été ordonné prêtre en 1945. Formé à l'Académie de diplomatie pontificale, il a exercé différentes fonctions d'auditeur et de conseiller dans plusieurs postes diplomatiques, au Liban, au Venezuela, en France (1965-1967) et aux Etats-Unis. *Il a travaillé de 1959 à 1963 à la* secraitairerie d'Etat. Après avoir été consacré archevêque titulaire de Roselle le 12 mai 1968, il est devenu nonce apostolique au Nicaragua et au Honduras, puis nommé pro-nonce au Zaïre en 1973. Depuis 1977, Mgr Antonetti était au Vatican secrétaire de l'administration du Saint-Siège.]

A Mulhouse

La sortie du film de Martin Scorsese aura lieu après la visite du pape

Mulhouse. – La société Gaumont a décidé de reporter la sortie à Mulhouse (Haut-Rhin) et à Metz (Moselle) du film controversé de Martin Scorsese, *la Dernière tentation du Christ,* après la visite que le pape doit effectuer dans ces villes, a-t-on appris mercredi de source officielle.

Lundi soir, le maire de Mulhouse, M. Joseph Klifa, avait annoncé son intention de signer un arrêté municipal reportant la sortie du film au 12 octobre, si aucun accord n'intervenait, *« afin d'éviter des troubles de l'ordre public ».*

● **URSS : un chef d'orchestre du Bolchoï passe à l'Ouest.** – Un des huit chefs d'orchestre du Bolchoï, M. Ruben Vartanyan, a obtenu l'asile politique aux Etats-Unis après avoir fait défection en Bolivie, a-t-on indiqué, mercredi 21 septembre, au département d'Etat américain. – *(UPI.)*

● **RFA : la Fraction armée rouge *revendique* l'attentat de Bonn.** – Le groupe terroriste ouest-allemand Fraction armée rouge (RAF) a revendiqué, mercredi 21 septembre, dans une lettre reçue par le bureau de l'AFP à Bonn, l'attentat perpétré la veille à Bonn contre le secrétaire d'Etat aux finances, M. Hans Tietmeyer (*le Monde* daté du 21 septembre). Trois ou quatre coups de feu avaient été tirés sur la voiture de M. Tietmeyer qui n'avait pas été blessé. – *(AFP.)*

● **La TAT dément l'accusation *d'une erreur de l'équipage* du Nancy-Paris.** – La compagnie aérienne TAT a démenti formellement, le 22 septembre, les informations parues dans *l'Evénement du jeudi* à propos de l'accident du 4 mars 1988 qui avait provoqué la mort de vingt-trois personnes près de Melun. L'hebdomadaire affirmait que le pilote avait coupé le circuit électrique de l'avion pour démontrer à un ami passager l'efficacité du système de secours et qu'il avait oublié de revenir sur le circuit normal. Selon la compagnie, *« ces affirmations sont fausses et mensongères ».*

● **Grève au *Journal du Centre.*** – Le quotidien de Nevers *le Journal du Centre* ne paraît pas depuis trois jours. Le 20 septembre, la rédaction, à l'appel du Syndicat national des *journalistes (SNJ, majoritaire parmi* les journalistes), s'est mis en grève pour protester contre le licenciement d'un employé de rédaction demandé au comité d'entreprise par la direction. Le SNJ-CGT et FO ont demandé, après une réunion du comité d'entreprise qui a été interrompue, que la Commission nationale de conciliation prévue par la convention collective des journalistes intervienne. Pour la direction du *Journal du Centre* (groupe Centre-France), *« ce mouvement, s'il devait se poursuivre, risque d'handicaper les résultats annuels de l'entreprise ».* Le quotidien n'a pas connu de grève depuis deux décennies.

